EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Demandez « aden », le guide culturel



Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16397 – 7,50 F — JEUDI 16 OCTOBRE 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les magistrats interpellent Lionel Jospin

● Deux syndicats demandent ensemble au premier ministre de respecter ses engagements sur l'indépendance de la justice ● L'USM (modérée) et le SM (gauche) représentent 86 % des magistrats ● Ils mettent en garde le pouvoir contre « la tentation de l'immobilisme »

DANS UNE DÉCLARATION commune qui a été rendue publique mercredi 15 octobre, les deux principaux syndicats de magistrats expriment *« leurs inquiétudes devant les apparentes hésitations du gouvernement en matière de réforme de la justice »*. L'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) et le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), qui représentent à eux deux 86 % des voix lors des élections professionnelles, *« mettent en garde les pouvoirs publics contre la tentation de l'immobilisme, à l'heure où l'opinion publique attend une justice indépendante et impartiale »*.

Dans leur texte, l'USM et le SM demandent le respect des engagements pris par le PS lors de la campagne pour les élections législatives : la suppression des instructions du garde des sceaux dans les dossiers individuels et l'alignement de la carrière des magistrats du parquet sur celle du siège. La suppression des instructions *« ne doit connaître aucune exception »*, notent-ils : *« L'expérience a amplement démontré que ces interventions ne concernent en réalité que les dossiers à connotation politique et portent gravement atteinte au principe de l'égalité des citoyens devant la loi. »* Quant à la réforme du Conseil supérieur de la magistrature, elle doit permettre, selon eux, *« de mettre la carrière des magistrats du parquet à l'abri des influences politiques »*.



La ministre de la justice, Elisabeth Guigou, prépare pour le 29 octobre une communication en conseil des ministres sur l'ensemble de ces questions. La politique pénale restera définie par le garde des sceaux. Mais la question de la suppression des instructions individuelles et des pouvoirs du CSM dans la nomination des magistrats du parquet n'est pas encore tranchée.

Dans un rapport remis en juillet au chef de l'Etat, la commission présidée par Pierre Truche proposait une réforme plus modeste, notamment pour le CSM.

Lire page 31



Les saisons de la mode

AU MOMENT où les créateurs du prêt-à-porter présentent à Paris leurs collections pour l'été 1998, nous consacrons un supplément de 16 pages aux tendances de la mode. Urbaine et sophistiquée, l'humeur de la saison, en vitrine pour l'hiver, est illustrée dans ce cahier aussi bien au rayon vêtements qu'à ceux des accessoires, de la beauté et de la décoration. Avec des coups de flash sur la frénésie d'images de New York et sur le retour de Beyrouth sur la scène internationale.

Lire notre supplément et pages 25 et 29

Paris et Bonn proposent la création d'un Conseil de l'euro

PARIS ET BONN ont enterré mardi 14 octobre à Münster, en Westphalie, leur conflit sur la coordination des politiques économiques après le lancement de la monnaie unique européenne, en 1999. Lors de la réunion du conseil économique et financier franco-allemand, les ministres des finances, Dominique Strauss-Kahn et Theo Waigel, ont annoncé qu'ils proposeraient à leurs partenaires la création d'un Conseil de l'euro, instance informelle regroupant les responsables des finances des pays adoptant la monnaie unique. Après l'annonce que sans doute onze pays satisferont en 1998 aux critères de convergences et le dénouement de la crise politique italienne, d'où le gouvernement Prodi sort renforcé, un nouvel écueil est ainsi levé sur la voie de l'euro.

Lire page 2 et notre éditorial page 14

Didier Schuller fuit la justice française aux Bahamas

PARADISE ISLAND : la dernière adresse connue de Didier Schuller a un parfum de vacances de luxe. C'est sur cette île des Bahamas, à moins d'une heure d'avion de la Floride, que la justice a retrouvé la trace du plus célèbre fuyard de France. Au mois de février 1995, l'ancien conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine avait précipitamment quitté son domicile de Clichy-la-Garenne, ville dont il convoitait la mairie, parce qu'il se savait sous la menace de poursuites judiciaires. Visé par un mandat d'arrêt international délivré le 23 juin 1995, il n'avait plus reparu depuis lors, cependant que des rumeurs toujours démenties le prétendaient un jour en Norvège, un autre en Israël, voire en Amérique du Sud.

Au terme de vérifications effectuées par Interpol à la demande des juges d'instructions de Créteil Serge Portelli et Philippe Vandingenen, M. Schuller a été identifié avec certitude, au début de ce mois, à Nassau, la capitale de l'archipel. Il y louait une villa, s'adonnait à la pêche, pratiquait le golf et vivait paisiblement en famille, puisqu'il s'était enfui avec sa compagne, Christel Delaval, et leurs deux jeunes enfants. Cette découverte, à laquelle les enquêteurs français ne croyaient plus vraiment, a conduit la chancellerie et le Quai d'Orsay à transmettre, dans les plus brefs délais, une demande d'« arrestation provisoire » et d'extradition de M. Schuller aux autorités bahamiennes. Mais, en l'absence de toute convention bilatérale liant la France et l'Etat des Bahamas, l'exécution de cette requête est soumise au bon vouloir du gouvernement local. Selon les informations du *Monde*, aucune réponse de l'archipel n'est encore parvenue à Paris. Informé des recherches le concernant, M. Schuller, lui, aurait abandonné sa villa, mais se trouverait toujours sur l'une des sept cents îles des Bahamas...

C'est un authentique hasard policier qui semble avoir permis de retrouver la trace de l'élu disparu, à la faveur de recherches entreprises sur un autre Français établi à Nassau : Patrick Campion, également connu sous le nom d'Arnauld de Poligny, soupçonné d'escroquerie. Ce dernier, qui vit lui aussi sur l'archipel avec ses deux enfants, est également l'objet d'un mandat d'arrêt international pour « soustraction d'enfants ». Son ancienne épouse, Marie-Laurence Bataillon, s'efforce en effet de récupérer son fils et sa fille (*Le Monde* du 17 septembre). Rien ne prouve que MM. Schuller et Campion aient été en relation, mais les policiers ont établi que leurs enfants fréquentaient la même école. Interrogée par les enquêteurs français le 1er octobre, Mme Bataillon leur a confirmé avoir aperçu l'ancien conseiller général et sa compagne aux Bahamas.

« J'ai la chance d'être à l'abri du besoin ; je vis de l'aide de ma famille », avait déclaré – au téléphone – M. Schuller au *Monde*, dans un entretien publié le 28 juin 1995. Les juges Portelli et Vandingenen le soupçonnent toutefois d'avoir été au cœur d'un système de commissions occultes prélevées sur les marchés publics de l'office HLM des Hauts-de-Seine, dont M. Schuller était le directeur général, et dont Patrick Balkany, ancien maire (RPR) de Levallois-Perret, est toujours président.

Philippe Broussard et Hervé Gattegno

Immigration : Mme Veil vote « oui »

LE CONSEIL des ministres a adopté, mercredi 15 octobre, les projets de loi sur l'immigration et sur la nationalité. Jacques Chirac a émis des *« réserves »* sur les textes présentés par M. Chevènement et Mme Guigou, notamment sur l'application du droit d'asile. Dans un entretien au *Monde*, Simone Veil, présidente du Haut conseil à l'intégration, indique qu'elle voterait pour ces projets si elle siégeait au Parlement. Elle observe que ces textes *« soulèvent des objections plus fortes à gauche qu'à droite »* et salue leur *« pragmatisme »* et leur cohérence. Une manifestation contre les projets gouvernementaux a eu lieu mardi à Paris.

Lire page 5

■ La guerre au Congo

Apparemment appuyés par l'Angola, les partisans de l'ancien président Denis Sassou Nguesso sont en passe de contrôler la « capitale » économique du Congo, Pointe-Noire. p. 4

■ Bizutage à l'Ensam

A la suite de violentes séances de bizutage dénoncées dans un rapport de l'éducation nationale, l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers a fermé deux de ses centres. p. 9

■ Procès Papon : les accusations

La lecture de l'acte d'accusation de Maurice Papon s'est achevée mardi 14 octobre devant la cour d'assises de la Gironde. p. 8

■ Un Africain contre la faim

Dimanche 19 octobre est la Journée mondiale de l'alimentation. Jacques Diouf, le directeur sénégalais de la FAO, veut mobiliser les entreprises contre la famine. p. 12 et un point de vue p. 13

■ OPA en série

L'année 1997 affiche un record absolu de fusions et d'acquisitions d'entreprises. p. 15

■ Une banque pour l'emploi

Le conseil régional du Nord - Pas-de-Calais a créé une banque, la Caisse Solidaire, pour soutenir l'emploi. p. 11

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1016 - 7,50 F

L'Europe face à la loi commerciale américaine

*« **ON A FAIT MONTER** un chameau en haut du minaret, maintenant on essaye de le faire redescendre ! »* L'image, utilisée par un universitaire américain, traduit bien l'extrême embarras que suscitent, aux Etats-Unis autant que chez leurs principaux partenaires commerciaux, les lois américaines à portée extraterritoriale. Elles sont, aujourd'hui, au nombre de deux : la loi Helms-Burton, qui vise les entreprises étrangères qui « trafiquent » avec Cuba et la loi D'Amato-Kennedy, celles qui investissent en Iran ou en Libye. Le pétrolier français Total qui vient de conclure, avec les Russes et les Malaisiens, un important contrat avec l'Iran pour exploiter un champ de gaz offshore risque, au titre de la seconde, de se trouver pénalisé. Des tractations sont en cours entre l'Union européenne (UE) et l'administration Clinton afin de trouver un compromis – avec une échéance mercredi 15 octobre. La virulence du Congrès, troisième personnage de la querelle, complique la tâche des diplomates.

La loi Helms-Burton, de mars 1996, a été approuvée après que le régime cubain eut entrouvert ses portes aux investisseurs étrangers. Soucieuse de durcir l'embargo contre Cuba, elle autorise les citoyens ou les entreprises américaines spoliés par le régime de Castro à attaquer devant les tribunaux des Etats-Unis les investisseurs étrangers qui, d'une manière ou d'une autre, accapareraient un bien exproprié.

Les Européens ont immédiatement protesté contre cette loi, contraire, à leurs yeux, aux règles du commerce international. Ils ont adopté une réglementation antiboycott, afin de permettre à leurs entreprises de se défendre et, surtout, ont porté l'affaire devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Son organe de règlements des différends a décidé, en novembre 1996, la création d'un panel, c'est-à-dire d'une instance chargée d'arbitrer le litige.

Philippe Lemaître

Lire la suite page 14

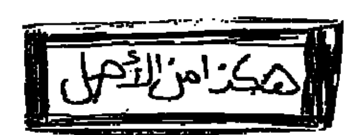
Cinéma contre intégrisme



YOUSSEF CHAHINE

DANS *LE DESTIN*, le cinéaste égyptien Youssef Chahine, lauréat d'un prix spécial à Cannes pour l'ensemble de son œuvre, livre sa bataille contre les intégrismes avec allégresse. Egalement au sommaire des pages cinéma, la critique, entre autres, du cinquantième film de Claude Chabrol, *Rien ne va plus*, et le Salon du livre de cinéma.

Lire pages 26 à 28



هكذا من الأصل

UNION EUROPÉENNE La marche vers l'euro a connu, mardi 14 octobre, une journée faste, marquée par trois développements positifs pour l'entrée en vigueur de la troisième phase de l'Union économique et monétaire (UEM), en janvier 1999. ● À BRUXELLES, la commission a dressé une série de statistiques particulièrement optimistes quant aux perspectives de croissance en Europe et au nombre de pays devant satisfaire en 1997 au critère de Maastricht sur le niveau autorisé du déficit public. ● EN ALLEMAGNE, à Münster, les ministres allemand et français de l'économie ont conclu un accord sur la création d'un Conseil de l'euro, groupe informel de coordination des politiques économiques des pays participant à la monnaie unique. ● À ROME, enfin, la crise est évitée, et Romano Prodi, soutenu par les communistes, fera voter son budget, favorable à l'euro.

La marche vers la monnaie unique paraît chaque jour plus assurée

Alors que les chiffres de la croissance et de l'évolution des déficits publics vont dans le bon sens en Europe, Theo Waigel et Dominique Strauss-Kahn s'apprêtent à proposer aux Quinze la création d'un Conseil de l'euro ; à Rome, Romano Prodi va reconduire une majorité de centre-gauche

D'À-COUPS en à-coups, le lourd convoi de la monnaie unique progresse, inexorablement. Le dénouement de la crise italienne, la confirmation d'un budget d'austérité qui doit permettre à l'Italie de figurer au nombre des pays prêts pour participer dans les délais, au 1er janvier 1999, au lancement de l'Union monétaire européenne, sont un soulagement pour *Bruxelles et tous ceux* qui souhaitent une zone euro la plus large possible. Paris, qui n'a *pas fait mystère ces derniers temps* de sa volonté d'aider Rome à franchir les derniers obstacles, ne fera *pas la fine bouche sur un accord* qui, de surcroît, lui permet de faire valoir qu'il n'est pas seul en Europe *à se fixer* pour cap les 35 *heures.*

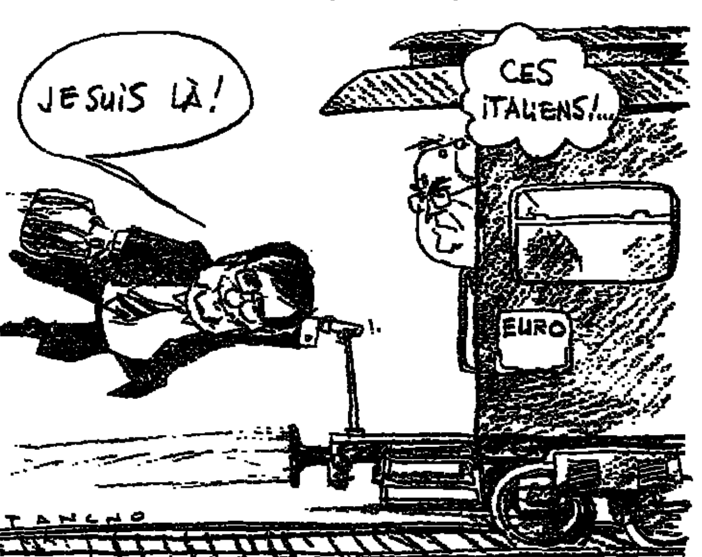
VERS L'EURO

Le gouvernement Jospin, qui a confirmé ses ambitions pour l'euro lors de la présentation de son propre budget à l'Assemblée nationale, en fin d'après-midi, a connu ce mardi 14 octobre une journée faste pour sa politique européenne. Le matin même, à l'occasion du conseil économique et financier franco-allemand, à Münster, le ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, et son partenaire allemand, Theo Waigel, ont conclu les discussions engagées depuis des mois entre Paris et Bonn sur la manière de coordonner les politiques économiques et financières des pays de la future zone euro.

LE « MAILLON MANQUANT »

Sous l'œil vigilant des présidents de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, et de la Banque de France, *Jean-Claude Trichet, les deux* ministres sont convenus de proposer aux Quinze d'entériner, lors du *Conseil européen de Luxembourg*, en décembre, la création d'un futur Conseil de l'euro, qui aura des *attributions précises pour coordonner* les politiques des pays membres de l'Union monétaire.

Tant qu'il n'existe pas un document précis, qui reste à finaliser, précisant dans le détail ces attributions, chacun, sans doute, s'efforcera de le commenter à sa manière. A Paris, où l'on n'est pas fâché de clore le débat sur le « gouvernement économique », on estime qu'un grand pas a été franchi par *rapport au projet initial de Conseil* informel de stabilité, sur lequel M. Waigel s'était entendu au début de l'année à Lyon avec Jean Arthuis, sous le gouvernement Juppé. On souligne qu'après l'adoption, en juin à Amsterdam, du Pacte de stabilité budgétaire, l'accord d'aujourd'hui permet de *mettre en place le « maillon manquant »* de la future zone euro.



Cet optimisme vient conforter celui de la Commission devant l'issue de la crise italienne et les prévisions économiques d'automne, présentées mardi par Yves-Thibault de Silguy. *« La tâche est exaltante, les échéances sont proches. La situation économique n'a jamais été aussi favorable »*, exultait le commissaire chargé de l'euro, observant qu'*« une majorité d'Etats membres devrait être capable de respecter les conditions nécessaires pour passer à l'euro le 1er janvier 1999 »*. Selon les estimations de la Commission, 13 des 15 pays de l'Union devraient respecter en 1997, l'année de référence, le critère clé d'une limitation du déficit public à 3 % du produit intérieur brut. *Cette liste comprend l'Allemagne* et l'Italie, mais pas la France – seule exception avec la *Grèce. Le gouvernement français* ayant officiellement annoncé un déficit de 3,1 % pour cette année, la *Commission s'en est tenue* à ce chiffre.

La tendance est tout aussi favorable puisque, *pour 1998 aussi*, seule la Grèce reste en dehors. Le déficit du budget français sera ramené *sur* la ligne, à 3 %, et les réformes annoncées par Romano Prodi devraient permettre de stopper le dérapage prévu des finances publiques italiennes et de maintenir le déficit à 2,7 %.

Ces chiffres ne sont que que des estimations et ne préjugent pas de l'avis que la Commission et l'Institut monétaire européen doivent rendre en début d'année prochaine sur la capacité de chaque pays à tenir ses engagements dans le long terme. Les gouvernements seront jugés non seulement sur des chiffres mais aussi sur la crédibilité de leurs programmes. *La* crise que vient d'éviter de justesse l'Italie devrait conforter ceux qui, en Allemagne notamment, estiment que c'est prendre un risque que d'accepter dans la zone euro, *au moins lors de la phase initiale*, des pays dont le comportement politique n'est pas complètement *stabilisé.*

Ce n'est pas l'avis du président de la Commission, qui a salué le *succès de Romano Prodi : « C'est la confirmation*, a dit Jacques Santer, *de la vocation européenne de l'Italie, digne d'un Etat fondateur, et une inspiration pour nous tous »*. A ceux qui se méfieraient des chiffres de déficit avancés par les gouvernements, la Commission fait valoir que la conjoncture est exceptionnellement favorable en raison de la reprise de la croissance, qu'elle estime à 2,6 % pour 1997 et 3 % pour 1998.

Henri de Bresson

L'Allemagne et la France jettent les bases d'un gouvernement économique

MÜNSTER
de notre envoyé spécial

Les ministres allemand et français de l'économie et des finances, Theo Waigel et Dominique Strauss-Kahn, ont jeté, mardi 14 octobre à Münster, les bases de ce qui pourrait être un gouvernement économique européen. Ils ont annoncé leur intention de créer une instance informelle, un conseil de l'euro, regroupant les seuls pays participant à la troisième phase de l'Union économique et monétaire, qui se réunirait avant chaque conseil économique et financier (Ecofin) des ministres de l'Union européenne. Les deux pays soumettront leurs propositions à leurs partenaires européens lors du conseil ecofin du 5 novembre. Le conseil européen de Luxembourg devrait adopter début décembre une résolution formalisant la création de cet organe informel.

Selon M. Waigel, ce conseil permettra l'échange de données économiques, la surveillance de l'évolution économique générale et la préparation des sommets du G 7. On y parlera de politique budgétaire, de l'évolution des coûts salariaux, de la politique structurelle. Y seront aussi donnés des conseils économiques concrets aux Etats membres, comme le prévoit le traité de Maastricht. M. Strauss-Kahn a ajouté que *« ce groupe informel à la manière du G 7 »* traiterait aussi des questions de change. *« Il s'agit d'un très grand pas vers le bon fonctionnement de la monnaie unique en Europe à partir du 1er janvier 1999 »*, s'est réjoui le ministre.

Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank, a confirmé que le conseil pourrait s'exprimer sur les taux de change, *« mais seulement à titre exceptionnel »*. Pour enfoncer le clou et montrer qu'il voulait conserver un rôle prééminent en la matière, M. Tietmeyer a fait un commentaire sur l'évolution des taux de change, jugeant ceux-ci *« plus adaptés qu'ils ne l'étaient cet été »*. Les variations de devises pouvant avoir un effet sur l'inflation, M. Tietmeyer veut laisser aux gouvernements une marge de manœuvre minimale en la matière.

Pour les Français, l'essentiel est atteint : ils sont parvenus à vaincre les réticences des Allemands, qui voyaient dans le « gouvernement économique » de l'Europe un moyen de contrecarrer l'indépendance de la banque centrale européenne et de s'affranchir de l'orthodoxie budgétaire imposée par le pacte de stabilité. Les Allemands ont été rassurés par la conversion du premier ministre, Lionel Jospin, qui avait déclaré lors du sommet franco-allemand de Weimar que *« la banque centrale n'a pas besoin d'être accompagnée par un quelconque conseil »* et que la France avait intégré *« cette idée qui ne nous était pas familière au départ, d'une indépendance de la banque centrale »* (*Le Monde* du 23 septembre).

Le conseil de l'euro peut apparaître minimal : il ne sera pas un organe de décision économique, mais un lieu d'échange de vues et d'informations. A très long terme, un gouvernement économique ne peut avoir de pouvoirs réels que s'il dispose de moyens financiers. On en est loin, d'autant que l'Allemagne est partie en croisade, comme Margaret Thatcher dans les années 80, pour réduire sa contribution au budget européen. Ces revendications révèlent une certaine contradiction allemande : si M. Waigel refuse de payer pour l'Europe, Hans Tietmeyer passe son temps à mettre en garde sur les risques de la monnaie unique, parce que l'Europe n'a pas de budget fédéral ni de gouvernement politique.

M. Strauss-Kahn s'est montré compréhensif : *« Je comprends le problème que pose le solde net de la contribution allemande »*, a déclaré le ministre français, qui propose, non pas de réduire la contribution de l'Allemagne, mais de *« faire en sorte que la dépense communautaire n'augmente pas »*. *« Le plafond de dépense de 1,27 % du PIB défini par la commission ne doit pas nécessairement être atteint »*, a-t-il dit.

Le troisième sujet abordé a été la hausse des taux intervenue en Europe jeudi 9 octobre, censée incarner la concertation des Européens en matière monétaire. Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, a vanté la coopération entre les banques centrales. *« Nos décisions précises ont été prises par chacun des deux conseils indépendamment »* ; mais les deux conseils avaient des *« moyens de communication en temps réel qui ont très bien fonctionné »*. Dans la réalité, la Bundesbank avait prévenu, mercredi soir, la Banque de France de l'imminence d'un resserrement monétaire. A la suite de cette information, le conseil de l'institut d'émission a décidé de se réunir exceptionnellement jeudi matin et a travaillé sur l'hypothèse d'une hausse de 0,3 % des taux allemands..., qui s'est vérifiée. La concertation consiste à se rallier, certes volontairement, aux décisions allemandes.

Arnaud Leparmentier

Italie : Romano Prodi s'engage sur les 35 heures en 2001

ROME
de notre correspondant

« Dans cette affaire, il n'y a ni vainqueur ni vaincu. L'Italie et le bon sens l'ont emporté », a affirmé, magnanime, Romano Prodi, mardi 14 octobre, après qu'un accord eut été rédigé avec Fausto Bertinotti, secrétaire de Rifondazione comunista. Le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, a pris acte de la réconciliation et de la renaissance de la majorité pour rejetter la démission du président du conseil présentée jeudi 9 octobre et le renvoyer devant les Chambres afin que l'activité gouvernementale puisse redémarrer. En principe, vendredi 17 octobre, les débats devant le Parlement devraient être terminés et la crise oubliée.

« Il faut reprendre la route et non pas les polémiques », a insisté Massimo D'Alema, secrétaire du PDS (Parti de la gauche démocratique), *pour qui « il faut désormais consolider cette entente afin d'aboutir à un programme à plus long terme avec Rifondazione comunista »*.

Car, en principe, tout rentre dans l'ordre jusqu'à la fin de 1998, puisque les alliés communistes acceptent désormais de voter le projet de budget dans lequel les dépenses seront réduites de 500 milliards de lires et compensées par des rentrées provenant de la lutte contre la fraude fiscale. Mais il n'est pas *impossible* que *l'entente* retrouvée se poursuive au-delà de 1998 puisqu'un pacte de consultation a été établi afin de définir, par une consultation permanente, une *action commune sur les principaux* problèmes politiques et économiques entre le gouvernement, la *coalition de l'Olivier et Rifondazione* – tel le deuxième point de l'accord qui en comporte quatre. En troisième lieu, le gouvernement s'est engagé à présenter, en janvier 1998, un texte de loi prévoyant la réduction de la semaine de travail à 35 heures au 1er janvier 2001. Une commission tripartite (gouvernement, parti et partenaires sociaux) sera *chargée de sa mise au point.* D'ores et déjà, il est prévu que la réduction horaire s'appliquera à toute *entreprise ayant plus de quinze* employés.

Enfin, en ce qui concerne la délicate question des retraites d'ancienneté, qui permet aux Italiens ayant travaillé trente-cinq ans de toucher leur retraite quel que soit leur âge, celle des ouvriers et de tous les salariés *« équivalents »* ne sera pas modifiée. Reste à savoir *quelles catégories professionnelles* recouvre la notion d'*« équivalents »* afin de déterminer qui sera exonéré des *restrictions* apportées à ce régime.

Telle est la base du nouveau *pacte scellé* entre les communistes et le gouvernement, qui permet d'éviter de nouvelles élections pour *que* l'Italie ne soit *pas freinée dans* sa marche vers la monnaie unique. Fausto Bertinotti s'est déclaré *« très satisfait »*, tout en affirmant qu'il maintiendra *« son rôle critique »*. M. Bertinotti n'a pas caché qu'il subsistait *« des différences stratégiques entre Rifondazione et le centre-gauche, qui ont abouti non pas à un accord organique mais à un désistement. Si nous avions une coalition de l'Olivier semblable au Parti socialiste français et un accord comme celui existant entre Robert Hue et Lionel Jospin, nous serions dans la même situation que les communistes français »*.

Il n'est donc pas question de rentrer au gouvernement. Selon Fausto Bertinotti, cela n'aurait même pas été envisagé. La déclaration d'armistice et les propositions retenues ont été adoptées par quarante-sept voix contre sept, qui représentent la minorité trotskiste. Deux membres de la direction communiste ont démissionné. L'opposition de droite a durci le ton : Silvio Berlusconi estime que M. Prodi est *« entre les mains des communistes »*.

M. B.-R.

Lire aussi notre éditorial page 14

TROIS QUESTIONS À

FAUSTO BERTINOTTI

1 Chef de Rifondazione comunista, vous semblez avoir voulu faire tomber le gouvernement Prodi puis, très vite, l'avez réintégré. Pourquoi avez-vous changé d'avis entre le 9 et le 13 octobre ?

– C'est très simple. Depuis le mois de septembre, nous avons essayé de poser le problème de l'emploi et des retraites dans le projet de budget. Nous voulions obtenir des certitudes ; cela n'a pas été le cas. La décision du gouvernement français sur les 35 heures a introduit un facteur nouveau alors que, dans ce domaine, notre requête avait été réfutée. Cela a ouvert une spirale et nous sommes parvenus à un accord satisfaisant.

2 Le projet de budget que vous aviez refusé auparavant est aujourd'hui accepté. Pourquoi ?

– Nous avons obtenu des clarifications. Si vous examinez l'accord, certaines de nos demandes ont été acceptées. Il y a d'autres éléments que les 35 heures qui sont définis pour 1998 en ce qui concerne, par exemple, les dépenses et les recettes. De toute façon, nous aurions préféré qu'un accord soit obtenu auparavant.

3 Etes-vous prêt à prolonger cet accord au-delà de 1998 ?

– Nous espérons que oui. Il est prévu un pacte de consultation systématique entre le gouvernement, la coalition de l'Olivier et Rifondazione comunista sur toutes les questions importantes en matière économique et sociale. Donc, il est possible d'aller au-delà de la fin de l'année prochaine. Je n'étais pas opposé à des élections, mais il était préférable de reconstituer la majorité, et c'est ce qui a été fait.

Propos recueillis par Michel Bôle-Richard

هكذا من الاصل

jour plus assurée

... et Dominique Strauss-Kahn ... majorité de centre-gauche

... ent économique

sur les 35 heures en 2001

L'opération de désamiantage du « Berlaymont » mise en cause à Bruxelles

BRUXELLES
de notre correspondant

Depuis août 1995, l'immeuble du Berlaymont, siège de la *Commission* européenne à Bruxelles, a été vidé de ses occupants et « emballé » façon Christo dans une immense bâche blanc cassé pour être désamianté. Une année d'ouvriers en combinaisons étanches est censée s'affairer à débarrasser cet immeuble de treize étages des 4 000 tonnes de flocages d'amiante qui assuraient jusque-là l'ignifugation du bâtiment.

Depuis quelque temps il se murmurait que tout n'allait pas pour le mieux sur ce chantier piloté par l'association Berlaymont 2000, pour le compte de la Régie des bâtiments de l'Etat. Ces soupçons ont été confirmés, et au-delà, dans un rapport demandé par Berlaymont 2000 au bureau d'études français Technip, dont de larges extraits viennent d'être révélés par *Incidences*, une lettre d'information sur l'environnement.

RECONTAMINATION

Cette étude fait la liste des négligences et des incidents de chantier, démontrant que les travaux sont effectués au mépris de toutes les normes exigées en la matière. *« La maîtrise d'ouvrage n'a jamais pu contrôler efficacement le travail des entreprises en zone de désamiantage, où un laxisme et un laisser-aller se sont progressivement installés »*, indique le rapport de Technip. En effet, une dizaine d'entreprises sous-traitantes se sont vu confier des parties de l'immeuble et ont opéré sans coordination suffisante. Résultat : les mesures de sécurité ont été négligées, aboutissant, non seulement à une décontamination insuffisante, mais, en plus, à une recontamination des zones déjà désamiantées : *« Chaque entreprise pratique ses propres contrôles de manière anarchique »*, ajoute le rapport.

Le rapport constate également des négligences dans le confinement des zones à désamianter et, plus grave, d'importantes déchirures dans la bâche destinée à isoler le chantier de l'extérieur. Selon *Incidences*, des teneurs en fibres d'amiante cinquante fois supérieures aux normes admises ont été constatées dans l'atmosphère du « quartier européen » de Bruxelles, situé à proximité immédiate du chantier.

Une analyse contestée par Didier Gosuin, ministre de l'environnement de la région bruxelloise, qui déclarait vendredi 10 octobre au quotidien *Le Soir* : *« Rien ne permet d'affirmer avec certitude que tel jour, à telle heure, le chantier a complètement dérapé et que la capitale de l'Europe a été contaminée. Je rappelle qu'à la suite des incidents de l'an dernier, où des dépassements avaient été mesurés, nous avions déjà renforcé les mesures de précaution entourant le Berlaymont. »* Didier Gosuin va néanmoins faire effectuer un contrôle *a posteriori* des données fournies par le système de contrôle de l'air extérieur financé par la Communauté européenne, et qui est tenu de communiquer toute constatation de pollution à l'Institut bruxellois de gestion de l'environnement. S'il se révélait que des dissimulations ont été faites, le ministre assure qu'il mettrait en marche une procédure judiciaire.

Luc Rosenzweig

■ **EUROPE : le commissaire européen à l'agriculture Franz Fischler a plaidé pour la biotechnologie**, qu'il a qualifiée de *« créatrice d'emplois »*, mardi 14 octobre, lors d'un colloque scientifique à Vienne. *« Si un climat anti-biotechnologie s'installe en Europe, le marché actuel se réduira de moitié, et cela engendrera une perte d'environ 200 000 emplois »*, a estimé M. Fischler. Les entreprises de biotechnologie en Europe enregistrent des chiffres d'affaires d'environ 1,84 milliard de dollars (10,8 milliards de francs), alors qu'ils sont dix fois plus élevés aux Etats-Unis, a-t-il précisé. – *(AFP.)*

Levon Ter-Petrossian, président de la République d'Arménie

« Il faut trouver un compromis sur la question du Haut-Karabakh »

En visite à Paris, Levon Ter-Petrossian, le président de la République d'Arménie, rappelle, dans un entretien au *Monde*, la nécessité d'un règlement avec l'Azerbaïdjan sur l'enclave du Haut-Karabakh. M. Ter-Petrossian s'est entretenu avec M. Chirac et M. Jospin. La France fait partie avec la Russie et les Etats-Unis du groupe de médiation qui s'efforce de dégager un règlement.

LE PRÉSIDENT de la République d'Arménie, Levon Ter-Petrossian, en visite de travail à Paris, a été reçu, mardi 14 octobre, par le président français, Jacques Chirac, et par le premier ministre, Lionel Jospin. Elu président de la République d'Arménie en octobre 1991, réélu en septembre 1996, Levon Ter-Petrossian, orientaliste de formation, devait recevoir, mardi, les insignes de docteur *honoris causa* de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne.

« Les négociations menées dans le cadre de l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE) en vue d'un règlement de la question du Haut-Karabakh – cette enclave d'Azerbaïdjan peuplée en majorité d'Arméniens et qui empoisonne vos relations avec Bakou depuis 1988 – sont entrées dans une phase active. Quels progrès ont été accomplis ?

– Il y a trois mois, les trois coprésidents du groupe de Minsk [le secrétaire d'Etat adjoint américain Strobe Talbott, le diplomate français Jacques Blot et le vice-ministre russe des affaires étrangères Boris Pastoukhov] nous ont présenté un plan en deux parties pour un règlement global. La première partie concernait la restitution réciproque des terres occupées, le déploiement d'une force d'interposition de l'OSCE, le retour des réfugiés sur leurs terres et le déblocage des voies de communication. La deuxième partie, portant sur le statut futur de l'enclave, a été repoussée par l'Arménie et par l'Azerbaïdjan.

» Prenant acte de ce que la première partie du plan était acceptée, les médiateurs ont tout simplement renvoyé la discussion sur le statut à plus tard, une fois que la première étape aura été réalisée. Pour l'instant, l'Azerbaïdjan et l'Arménie sont tombés d'accord pour accepter les principes de cette première étape comme base de négociations. Dès que nous aurons la réponse du Haut-Karabakh, nous pourrons entamer les pourparlers, avant la fin de cette année, j'espère.

– Pourquoi cette amorce de règlement intervient-elle maintenant ?

– Avant 1997, le Haut-Karabakh ne semblait pas être la priorité. La Bosnie, la Tchétchénie, Chypre, ou le processus de paix israélo-palestinien occupaient l'attention de la communauté internationale. L'implication des trois puissances du groupe de Minsk, plus la question du pétrole d'Azerbaïdjan et des ressources gazières et pétrolières d'Asie centrale – exploitables seulement si une certaine stabilité existe dans la région et si les voies de communication deviennent sûres – favorisent cette avancée vers une phase active des négociations.

– Vous avez dit récemment que la voie la plus courte pour l'acheminement du pétrole azéri passait par l'Arménie. Votre pays est-il candidat à la construction du troisième oléoduc, sachant que les deux premiers (le russe qui arrive à Novorossiisk sur la mer Noire via la Tchétchénie et le géorgien jusqu'à Soupsa, plus au sud sur la mer Noire) suffiront seulement au transit de la production initiale ?

– Ce n'est pas moi qui le dis mais la géographie. Selon les experts, la voie arménienne est non seulement la plus courte mais aussi la plus économique. Trois tracés sont envisageables : par le Nord de l'Arménie – c'est la voie la plus courte – ou par l'enclave du Haut-Karabakh ou encore à la frontière avec l'Iran, le long du fleuve Araxe. Nous ferons valoir nos arguments mais je considère qu'il est trop tôt pour en parler. Si, par miracle, nous parvenions à résoudre d'une façon ou d'une autre le problème du Haut-Karabakh, l'Arménie se porterait candidate.

– Les oléoducs sont-ils un facteur de stabilisation dans la région ?

– A l'avenir oui, mais à l'heure actuelle, c'est plutôt le contraire. Il y a une concurrence excessive entre les Etats-Unis et la Turquie d'une part, la Russie de l'autre, ainsi qu'entre la Géorgie et la Russie. Si l'Arménie venait à entrer sérieusement dans le jeu, cela ferait un concurrent de plus. Mais je pense très sérieusement que, si en Russie et en Transcaucasie *[NDLR : Arménie, Géorgie, Azerbaïdjan]*, les conflits se perpétuent, l'acheminement du pétrole azéri a de grandes chances de se faire par l'Iran, un pays plus stable intérieurement. Pour le moment, le facteur pétrole engendre plutôt de l'instabilité, mais une fois les oléoducs construits, quand le pétrole coulera, cela créera une interdépendance qui renforcera les relations entre les pays de la région.

> Si les conflits se perpétuent en Transcaucasie, l'acheminement du pétrole azéri a de grandes chances de se faire par l'Iran

– Vos relations avec la Turquie semblent s'être réchauffées. De plus en plus souvent, des hommes d'affaires turcs se rendent en Arménie ; le premier ministre turc, Mesut Yilmaz, appelle à la réouverture de la frontière entre les deux pays. A quand la normalisation ?

– En Turquie, les milieux d'affaires et le gouvernement reconnaissent qu'il faut normaliser les relations avec notre pays. Pas seulement d'un point de vue économique : plus largement, il faut lever les antagonismes psychologiques. Nous ne cachons pas que nous avons besoin d'établir des relations avec la Turquie. Pour les Turcs, nous représentons un marché, une voie de transit vers l'Azerbaïdjan, l'Asie centrale et même vers la Géorgie. L'unique chemin de fer reliant la Turquie au reste de la Communauté des Etats indépendants (CEI) passe par l'Arménie. » Nous avons conclu récemment avec Gazprom *[le géant du gaz russe]* un contrat pour la fourniture de gaz russe à l'Arménie. Le gazoduc arménien pourrait être prolongé jusqu'en Turquie *[NDLR, en 1997, la Turquie a doublé ses achats de gaz à la Russie]*. Les Turcs sont, en quelque sorte, pris au piège entre leur obligation de solidarité avec l'Azerbaïdjan et leur volonté de normaliser leurs relations avec nous. Mais le fait qu'ils abordent en moyenne tous les trois mois la question de la réouverture de la frontière prouve qu'ils ne veulent pas totalement rompre avec nous. Là encore, je suis convaincu que la Turquie réouvrira sa frontière à la moindre ébauche de règlement de la question du Haut-Karabakh.

– Vous avez récemment qualifié d'*« irréalistes »* les revendications d'indépendance totale ou de rattachement du Haut-Karabakh à l'Arménie. A vos yeux, qu'est ce qui est réaliste pour l'enclave du Haut-Karabakh aujourd'hui ?

– Ça n'est pas tout à fait ça. J'ai dit que si l'on se fixe pour objectifs des exigences maximalistes du type « l'indépendance ou le rattachement du Karabakh à tout prix », alors il faut se demander si c'est réalisable ou pas. En prenant en compte les capacités de l'Arménie, le blocus économique qui l'étrangle, les pressions de la communauté internationale, d'éventuelles sanctions, je suis arrivé à la conclusion que ces objectifs ne sont pas réalistes et que nous ne tiendrons pas le coup. La seule solution à mes yeux, c'est le compromis. L'opposition et la diaspora s'élèvent contre ce qu'elles qualifient de *« concessions »*. Je préfère parler de compromis parce que je vois le compromis comme quelque chose de réciproque.

» Il nous faut trouver une harmonie entre le principe de l'intégrité territoriale, défendu par l'Azerbaïdjan, et le droit du peuple arménien à l'autodétermination que nous défendons. Je ne sais pas encore sous quelle forme, mais nous trouverons. »

Propos recueillis par Marie Jégo

LEVON TER-PETROSSIAN

Les « certificats de révolutionnaire » font scandale en Roumanie

BUCAREST
correspondance

Près d'un an après son arrivée au pouvoir en Roumanie, le gouvernement chrétien-démocrate a décidé de faire le ménage au sein des associations de « révolutionnaires » regroupant plus de faux que de vrais combattants anticommunistes qui, attirés par les privilèges qui leur étaient accordés depuis décembre 1989, se sont multipliés.

« Nous devons plutôt remercier Dieu de nous avoir laissé la vie sauve et abandonner les honneurs aux vraies victimes », a déclaré le ministre de la culture, Ion Caramitru, au lendemain de l'adoption, fin septembre, par le gouvernement, d'un texte modifiant la loi qui offrait jusque-là d'importants avantages à ceux qui avaient participé à la chute du couple Ceausescu, à Noël 1989. Dorénavant, seuls *« les héritiers de ceux qui ont été tués pendant la révolution et ceux qui ont été blessés, emprisonnés ou maltraités pourront encore bénéficier d'avantages matériels »*. Ce qui signifie la fin des exemptions d'impôts, des facilités pour obtenir des espaces commerciaux ou des terrains, de la gratuité sur les transports publics, pour la plupart des 40 000 « révolutionnaires » inscrits dans les très nombreuses associations.

L'acteur Ion Caramitru, l'un des promoteurs du nouveau texte de loi actuellement en débat au Parlement, fut directement impliqué dans les événements de décembre 1989. Choisi par le gouvernement roumain pour annoncer cette décision, il fait aujourd'hui figure de « Monsieur Propre ». *« Il a été parmi les premiers à refuser tout privilège lié à sa participation aux manifestations de décembre 1989 »*, affirme un de ses collègues du gouvernement.

A plusieurs reprises, la presse roumaine avait dénoncé le nombre croissant de « certificats de révolutionnaire » accordés durant le mandat de l'ancien président Ion Iliescu. Il suffisait alors, pour en obtenir un, de fournir le témoignage de deux personnes attestant de la présence du demandeur sur les barricades, voire, disent les rumeurs, d'acheter le certificat auprès des membres de la commission gouvernementale spécialisée. Plusieurs personnes ayant participé à la répression s'étaient ainsi brusquement transformées en victimes. *« C'était une immense et une sale affaire. Je connais des "révolutionnaires" qui étaient à l'étranger en décembre 1989 »*, a expliqué le poète Florin Iaru, lui-même arrêté et maltraité pendant le soulèvement.

UN MARCHÉ FLORISSANT

Le marché des « révolutionnaires » était tellement florissant que, la veille de l'annonce de la décision gouvernementale, une *« ligue nationale »* bucarestoise continuait d'inscrire de « nouveaux anciens combattants ». Une démarche inutile, puisque tous les certificats de « révolutionnaire » seront annulés. *« Ce sont des imposteurs qui ont terni les idéaux pour lesquels nos enfants sont morts »*, s'indigne une femme endeuillée, allumant une bougie au pied d'une croix au cimetière des martyrs de la capitale.

Deux mois environ avant le huitième anniversaire du soulèvement anti-Ceausescu, cette affaire n'est que le dernier avatar d'une « révolution » passablement trouble. Les réactions des associations de « révolutionnaires » sont d'ailleurs partagées. Certaines se sont dites prêtes à renoncer aux privilèges, d'autres ont posé comme condition qu'il en soit fait de même avec les passe-droits offerts aux anciens résistants communistes de la seconde guerre mondiale.

Quant à la Fédération nationale des « révolutionnaires », proche de Ion Iliescu, elle conteste vivement la position du nouveau pouvoir. Une dizaine de membres de cette fédération sont, depuis le début du mois d'octobre, en grève de la faim sous les fenêtres du Sénat, pour protester contre l'abolition annoncée de leurs avantages. Une décision qui, selon eux, *« accréditera l'idée qu'en décembre 1989 il s'est agi d'un coup d'Etat et non pas d'une révolution »*. Les historiens roumains n'ont pas encore tranché.

Andreï Neacsu

Une enquête de l'ONU dénonce la corruption de fonctionnaires internationaux

GENÈVE
(Nations unies)
de notre correspondante

La corruption existe aussi dans les rangs des fonctionnaires internationaux des Nations unies. Certains cas de fraude ont même dépassé le demi-million de dollars. Telles sont les conclusions d'une enquête menée par l'ancien diplomate allemand Karl Theodor Paskhke, nommé en août 1994 secrétaire général adjoint de l'ONU au service des contrôles internes.

Les recherches ont permis de déceler 159 cas d'escroquerie, 41 cas de malversations et divers détournements de fonds, ainsi qu'un important gaspillage. Parmi les plaintes dont ont été saisis les services de M. Paskhke figurent les accusations contre un ancien haut fonctionnaire du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR), originaire d'Oman, suspecté de harcèlement sexuel, de diffusion pornographique et de trafic de mineures.

Après une longue enquête, un autre fonctionnaire, attaché à la Conférence internationale pour le commerce et le développement (Cnuced), Gustavo Soler Artekona, a été condamné, le 24 septembre, par le tribunal correctionnel genevois, à une peine de dix-huit mois de prison avec sursis. Il a effectué neuf mois d'internement préventif. Reconnu coupable d'un détournement de fonds à son profit d'un montant de 500 000 dollars, M. Artekona a remboursé 342 000 dollars. Contraint de quitter son emploi et expulsé de Suisse, il jouit néanmoins d'une pension de retraite que l'ONU n'est pas en droit de lui supprimer. *« Avant, la tendance était de passer sous silence ce genre d'affaires et de se satisfaire d'une démission... Ce verdict est un signal clair pour tout le personnel de l'ONU »*, déclare M. Paskhke. C'est la première fois que l'ONU poursuit un des fonctionnaires internationaux en Europe.

C'est surtout dans le domaine de l'action humanitaire et celui des opérations du maintien de la paix, ainsi qu'au cours des règlements des commandes considérables effectuées par les Nations unies, que l'on constate les détournements les plus importants. Il n'est pas exclu, selon M. Paskhke *« que certains des anciens hauts responsables de l'ONU puissent être frappés de mesures disciplinaires »*.

On explique qu'une certaine impunité a prévalu durant des décennies en raison de la complexité des mécanismes de l'immunité diplomatique ajoutée à celle des systèmes de coordination avec les tribunaux nationaux. M. Paskhke reconnaît que, par le passé, les contrôles financiers de l'organisation internationale étaient insuffisants et que certaines irrégularités sont toujours à déplorer. L'ONU n'est, dans son ensemble, *« ni pire ni meilleure que les autres administrations de la même importance »*, conclut M. Paskhke.

Isabelle Vichniac

Les forces de l'ex-président congolais M. Nguesso auraient pris Brazzaville et trois villes du Sud

Des soldats seraient entrés dans Pointe-Noire, la capitale pétrolière

Les forces de Denis Sassou Nguesso ont affirmé avoir gagné la bataille de Brazzaville, avoir conquis le palais présidentiel et l'aéroport, et annoncent l'arrivée de l'ancien président *« dans les soixante-douze heures »*. Pointe-Noire, où des soldats seraient entrés mercredi 15 octobre, est aussi menacée. *L'ONU veut imposer un embargo sur les armes et réfléchir à l'envoi d'une force multinationale.*

LA CAPITALE congolaise, Brazzaville, serait entièrement tombée, mardi 14 octobre dans la soirée, aux mains de l'ancien président Denis Sassou Nguesso, alors que la guerre civile gagne le reste du pays, notamment la région de la capitale pétrolière Pointe-Noire, et que l'Angola est entré dans la bataille.

Le camp de Denis Sassou Nguesso, qui fut chef de l'Etat congolais de 1979 à 1992, a affirmé tenir tous les quartiers jusqu'à présent contrôlés par les troupes gouvernementales, les miliciens « Zoulous » du président Pascal Lissouba et les « Ninjas » du premier ministre Bernard Kolélas. Les Forces démocratiques populaires (FDP) de Denis Sassou Nguesso ont *« pris le contrôle total de Brazzaville et sont massées sur le pont du Djoué »*, à la limite sud de la ville, a affirmé mardi, à Libreville (Gabon), un porte-parole des Forces démocratiques unies (FDU, coalition de l'opposition), Isidore Mvouba.

« La dernière poche de résistance résiduelle » des troupes du président Pascal Lissouba et du premier ministre Bernard Kolélas *« a été éliminée »*, a indiqué M. Mvouba, qui précise que les forces de l'ex-chef d'Etat *« ont pris les quartiers de Bacongo et de Makélé-Kélé »* tenus auparavant par les « Ninjas » de M. Kolélas. *« Nos forces, soutenues par de nombreux « Ninjas » ralliés à nous, ont été accueillies en libérateurs dans ces quartiers, où il n'y avait plus grand monde »*, a-t-il assuré.

« Le palais présidentiel était déjà tombé » la veille, selon Isidore Mvouba. *« Il y a eu des dizaines de morts parmi l'ennemi, mais peu parmi les civils grâce à l'appel que les FDP avaient lancé à la population, leur demandant d'évacuer les prochaines zones de combat »*, a-t-il dit. *« De notre côté, les pertes sont pratiquement nulles, car nos hommes étaient précédés de plusieurs chars de combat »*, a-t-il ajouté. M. Mvouba a également revendiqué les raids effectués par un Mig-21, *« qui est à nous »*, et qui a fait une vingtaine de morts, en majorité des militaires pro-gouvernementaux. Le bilan officiel est de 4 000 morts depuis le début des combats en juin, mais les FDP de M. Sassou Nguesso estiment le bilan à 10 000 morts.

Des sources indépendantes à Brazzaville ont confirmé mardi dans la soirée que les « Cobras » de M. Sassou Nguesso contrôlaient *« probablement »* Brazzaville. La radio et la télévision gouvernementales ont, par ailleurs, cessé leurs émissions en début de soirée, tendant à accréditer la thèse d'une perte de contrôle par le camp du président congolais.

TROIS LOCALITÉS STRATÉGIQUES

On ignore le sort de Pascal Lissouba qui, selon le porte-parole des rebelles, ne se trouvait pas dans son palais au moment de la prise de l'édifice. Un des chefs de guerre de l'ancien président, Jean-Marie Tassoua, a pour sa part affirmé que la victoire finale était imminente et que *« le président Sassou Nguesso sera à Brazzaville pour célébrer la victoire dans les soixante-douze heures »*.

Les soldats de Denis Sassou Nguesso avaient lancé, il y a une semaine, une violente offensive sur trois fronts, dans le centre-ville, à proximité du palais présidentiel et autour de l'aéroport de la capitale. L'annonce de la signature d'un accord de cessez-le-feu par l'ONU n'avait signifié aucune pause dans les combats, laissant présager que les « Cobras » entendaient prendre l'avantage, alors que la menace d'une implication directe de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) de Laurent-Désiré Kabila se précisait. Après les tirs d'obus qui ont frappé Kinshasa, M. Kabila avait annoncé l'envoi d'observateurs militaires à Brazzaville, du côté de Pascal Lissouba.

Les partisans de M. Sassou Nguesso affirment, en outre, avoir pris le contrôle de trois localités stratégiques situées dans la région de Pointe-Noire, la capitale économique et pétrolière du Congo : Dolisie, Loudima et Bouanza. Les informations émanant de Pointe-Noire, où des soldats seraient entrées mercredi matin, sont toutefois contradictoires. Les partisans de M. Lissouba affirment avoir contrôlé et mis en retraite les forces angolaises, alors qu'une source locale évoque une *« faible résistance »* des soldats gouvernementaux.

S'il est confirmé que des combats agitent cette région, elle pourrait être la prochaine zone de déstabilisation susceptible d'entrainer le Congo dans une guerre totale, principalement basée sur la division ethnique nord-sud. Le général Sassou Nguesso contrôlant déjà les principales localités du nord dont il est originaire, la pression sur Pointe-Noire lui donnerait un atout capital pour couper définitivement les forces de M. Lissouba de leur base de ravitaillement, tant en matériels qu'en recettes pétrolières.

Le porte-parole de M. Sassou Nguesso, en appelant mardi les *« forces encore fidèles à M. Lissouba et M. Kolélas »* à *« déposer les armes pour éviter plus de souffrances au peuple congolais »*, a mis en garde contre toute tentative de partition du pays. *« Les FDU entendent maintenir l'unité du Congo »*, a déclaré M. Mvouba.

Le camp Lissouba a dénoncé, de son côté, *« l'agression »* de l'Angola, qui soutiendrait les partisans de M. Sassou Nguesso, alors que ceux de M. Lissouba soutiendraient, selon Luanda, les indépendantistes de l'enclave pétrolière de Cabinda. A Kinshasa, les chancelleries européennes déclarent suivre *« avec la plus grande attention »* les développements de la situation à Pointe-Noire, zone de champs pétroliers, où travaillent plus de 2 000 expatriés, dont environ 1 500 Français. La compagnie italienne AGIP aurait déjà rapatrié trente-cinq personnes. Le premier pétrolier de Pointe-Noire, Elf Congo (filiale d'Elf Aquitaine), n'a pas encore donné de consigne à son personnel. – *(AFP, Reuter.)*

L'ONU menace le Congo d'un embargo sur les ventes d'armes

NEW YORK
(Nations unies)
de notre correspondante

Le conflit au Congo exige une action urgente de la communauté internationale. Tel a été le message de Kofi Annan, le secrétaire général des Nations unies aux quinze membres du Conseil de sécurité réunis mardi 14 octobre en session urgente. *« Le Conseil a désormais l'obligation d'agir devant l'internationalisation du conflit congolais »* a-t-il dit, avertissant qu'il y avait *« davantage de risques découlant de l'inaction que de l'action »*. Il a menacé d'imposer *« un embargo sur les ventes d'armes au Congo »* et soutenu *« le déploiement possible »* dans ce pays d'une force de maintien de la paix des Nations unies.

C'est à la demande des autorités de Brazzaville et de Kinshasa que le Conseil de sécurité s'est réuni pour entendre le secrétaire général. Les deux pays ont fait état d'agressions militaires extérieures, Brazzaville se plaignant de l'implication de troupes angolaises dans le conflit au Congo, et Kinshasa dénonçant les pluies d'obus qui s'abattent sur la ville, tirés depuis Brazzaville.

A la suite de sa réunion, mardi soir, le Conseil a demandé un nouveau rapport au secrétaire général pour la mise sur pied d'un état-major au Gabon, tête de pont d'une future force de maintien de la paix. Ce quartier général considéré par certains – dont la France – comme une force militaire avancée, comprendrait une centaine d'observateurs et une soixantaine de *« personnels de liaison »* entre les parties. Selon des diplomates accrédités à l'ONU, la délégation américaine a refusé de donner son *« feu vert »* à cette initiative, qui serait le premier pas vers le déploiement d'une force de 5 000 hommes au Congo. En juillet, un mois après le début du conflit, les médiateurs internationaux avaient réussi à obtenir des deux belligérants un cessez-le-feu qui a duré trois semaines, mais le Conseil de sécurité avait refusé de déployer, ne serait-ce qu'un seul bataillon à Brazzaville.

Kofi Annan a estimé que le Conseil adopterait *« très rapidement »* l'embargo, envoyant ainsi un signal fort aux belligérants pour leur manifester la *« détermination de la communauté internationale »* et leur faire *« envisager sérieusement un cessez-le-feu et la réconciliation nationale »*. S'adressant à la presse, le président en exercice du Conseil de sécurité, le Chilien Juan Somavia, a exprimé la *« grave préoccupation du Conseil »*. Il a demandé aux belligérants de faire taire les armes et exigé la fin de toute ingérence étrangère.

Afsané Bassir Pour

Les Nations unies reviennent à Beyrouth par la grande porte

BEYROUTH
de notre correspondant

Le retour de l'ONU à Beyrouth se fait par la grande porte. A la mi-octobre, les principaux organismes et agences de l'organisation internationale doivent occuper un bâtiment de 43 000 mètres carrés sur neuf étages et cinq sous-sols, mis à leur disposition par le gouvernement moyennant une livre libanaise symbolique.

Trapu mais harmonieux avec sa passerelle qui lui donne un petit air d'Arche de la Défense, l'immeuble, destiné à l'origine à servir de siège à la société Solidere, promotrice de la reconstruction du cœur de Beyrouth ravagé par la guerre, a été achevé en neuf mois. Un défi insensé comme aime à le dire le premier ministre milliardaire, Rafic Hariri, qui a bâti sa fortune sur un pari similaire en Arabie saoudite.

Cette fois encore, la gageure a été tenue, ce qui fait l'affaire de tout le monde. L'ONU trouve à bon compte un siège prestigieux regroupant une grande partie de ses services régionaux et locaux et façonné sur mesures, selon les normes des immeubles dits *« intelligents »*, avec des équipements et une finition remarquable malgré les délais.

MAISON D'AVANT-GARDE

Cela fait aussi l'affaire du gouvernement libanais, pour qui la portée politique de cette réinstallation refait, *de facto*, de Beyrouth, le centre principal des Nations unies au Proche-Orient. Avec, dans la foulée, de multiples conférences et autres manifestations. Cela fait enfin l'affaire de Solidere, qui relance ainsi en fanfare le centre-ville, où se côtoieront vieux bâtiments en cours de restauration et tours ultramodernes, dont la « Maison de l'ONU » est l'avant-garde.

L'organisation internationale n'a, en réalité, jamais totalement quitté Beyrouth, mêmes aux pires jours de la guerre du Liban. l'Unicef (Organisation des Nations unies pour l'enfance) et le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) en particulier, y ont été continuellement actifs. L'Unrwa, l'agence de l'ONU pour l'aide aux réfugiés palestiniens, n'a cessé de s'occuper de ces derniers.

D'autres organismes avaient en revanche fui l'enfer de la guerre, notamment l'ESCWA – Comité économique pour l'Asie de l'Ouest, regroupant treize pays –, qui s'était déplacée à Bagdad puis à Amman après la guerre du Golfe de 1991. L'ESCWA revient. Le BIT (Bureau international du travail) et l'Unesco l'ont précédée en installant à Beyrouth leurs bureaux régionaux. Le gouvernement tente de ramener le bureau régional de l'Unicef et celui du PNUE, le programme de l'ONU pour l'environnement.

Après New York, Genève, Vienne, Bangkok, Santiago et Addis Abeba, Beyrouth devient ainsi la septième ville du monde disposant d'une « Maison de l'ONU » de taille régionale. Quatre cents à quatre cent cinquante fonctionnaires onusiens vont s'y installer, dont cent quarante internationaux.

Lucien George

Le fils du président sud-coréen a été condamné à trois ans de prison

KIM HYUN-CHUL, le fils du président sud-coréen Kim Young-sam, a été condamné, lundi 13 octobre, à trois ans de prison pour corruption et fraude fiscale. Arrêté en mai, celui que la presse avait surnommé *« le prince héritier »* avait transformé la machine électorale qui avait permis à son père de remporter les élections de 1992 en un véritable système de pouvoir parallèle fonctionnant à coups de pot-de-vin. L'opposition avait affirmé que le parti gouvernemental avait dépensé trente fois plus qu'il ne l'avait admis lors de la campagne, l'équivalent de 650 millions de francs étant tombé dans l'escarcelle de Kim Hyun-chul.

Cette condamnation marque une première dans la jeune démocratie coréenne, où l'entourage direct des hommes de pouvoir était resté jusque-là largement épargné par les poursuites relatives aux multiples scandales politico-financiers. Cette fois, la justice a tranché et démontré que plus personne n'est à l'abri de la loi. Agé de trente-sept ans, le fils préféré de Kim Young-sam est un ancien conseiller de son père, poste qui lui a permis de se livrer à de nombreux trafics d'influence pour l'attribution de nominations et la signature d'importants contrats publics.

Après l'arrivée au pouvoir de M. Young-sam, la presse sud-coréenne avait eu vent des malversations commises par Kim Hyun-chul, ce qui n'avait pas empêché ce dernier d'intenter des procès en diffamation aux médias qui avaient osé écorner sa réputation : *Le Monde*, *Los Angeles Times* et le quotidien indépendant sud-coréen *Hangyorei* avaient fait les frais du courroux du *« prince »*.

Le président de la République n'a toujours pas réagi à la condamnation de son fils, mais on le sait catastrophé par la nouvelle. Outre les trois ans d'emprisonnement – l'accusation avait requis une peine de sept ans –, la cour a également ordonné à Kim Hyun-chul de verser une amende de près de 6 millions de francs.

Attentat à la voiture piégée meurtrier au Sri Lanka

COLOMBO. Au moins 17 personnes ont été tuées et une centaine blessées, pour la plupart des touristes étrangers, dans un attentat à la voiture piégée perpétré mercredi matin 15 octobre dans le parking de l'hôtel Galadari, dans le centre de Colombo, et dans la fusillade qui a suivi l'attentat. Les forces de sécurité, qui ont bouclé tout le quartier, ont abattu une douzaine de séparatistes suspectés d'appartenir au mouvement des Tigres de l'Eelam tamoul (LTTE). Plusieurs d'entre eux étaient encore réfugiés en fin de matinée au siège d'un journal pour échapper à la police. Des combats de rue ont eu lieu entre séparatistes et troupes de sécurité pendant environ une heure, alors que, selon certains témoins, des tirs semblaient provenir de l'immeuble de 39 étages hébergeant le tout nouveau World Trade Center. – *(AFP.)*

Motion de censure à l'ordre du jour de la Douma russe

MOSCOU. Les députés de la Douma devaient se prononcer, mercredi 15 octobre, sur une motion de censure du gouvernement déposée par le groupe communiste et les apparentés, ainsi que par les réformateurs de Iabloko. S'ils détiennent une majorité suffisante pour le vote, des tractations étaient toutefois en cours avec le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine. Des concessions sont déjà acquises sur le budget 1998 et sur le projet controversé de code fiscal. Accentuant sa pression, M. Tchernomyrdine a annoncé, mardi, que s'il était mis en minorité, il lancerait immédiatemment – et pas dans trois mois, comme il peut le faire – les procédures constitutionelles prévues pour obliger les députés soit à se dédire, soit à subir une dissolution. Ces procédures laissent à Boris Eltsine le choix de la décision, tout en lui permettant de remanier éventuellement le gouvernement. – *(Corresp.)*

Regain de tensions entre la Turquie et la Grèce

ANKARA. Les autorités grecques ont annoncé, mardi 14 octobre, leur intention de porter plainte contre la Turquie après une série de violations de leur espace aérien par des avions de chasse turcs. De son côté, Ankara a affirmé que les exercices militaires organisés conjointement par Athènes et l'administration grecque de Chypre constituent une dangereuse provocation. Le négociateur américain pour Chypre, Richard Holbrooke, a quitté Ankara, mardi, sans convaincre les deux parties d'interdire leurs avions de combat de survoler l'île. Traditionnellement tendues, les relations entre la Grèce et la Turquie se sont encore détériorées au début de cette année après la décision des autorités grecques chypriotes d'acheter des missiles sol-air russes S-300. La Turquie, qui a annoncé qu'elle organiserait prochainement des exercices militaires à Chypre, affirme qu'elle s'opposera, par la force si nécessaire, au déploiement des fusées russes. – *(Corresp.)*

Nouveaux dommages en Italie après une forte secousse sismique

ROME. Des monuments historiques et des habitations ont été à nouveau endommagés après la forte secousse qui a frappé, mardi après-midi 14 octobre, l'Italie centrale, selon un premier bilan de la protection civile. La secousse, d'une magnitude de 4,9 sur l'échelle ouverte de Richter, n'a fait aucune victime. Elle a été nettement ressentie à Rome et jusqu'à Naples (sud). L'épicentre de la secousse a été localisé à environ 130 km au nord de la capitale, dans la zone de Sellano, à la frontière entre l'Ombrie et les Marches. Les séismes du 26 septembre et du 3 octobre avaient fait 12 morts. Quelque 40 000 personnes vivent depuis dans des centres d'accueil d'urgence. Les dégâts matériels ont été évalués à plus d'un milliard de dollars, sans compter les dommages subis par les monuments historiques. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ARABIE SAOUDITE : Frank Gilford, le frère d'une infirmière australienne assassinée** en Arabie saoudite en 1996, a renoncé à son droit de réclamer la peine de mort contre l'infirmière britannique Deborah Parry, jugée dans le royaume pour ce meurtre. Dans un communiqué publié mercredi 15 octobre, il a déclaré accepter la somme promise de 1,2 million de dollars américains en compensation du meurtre de sa sœur, précisant que la majeure partie de ce montant sera versée à l'hôpital de femmes et d'enfants d'Adélaïde, ville dont il est originaire. – *(AFP.)*

■ **IRAK : les Etats-Unis vont réduire leur dispositif militaire** dans la région du Golfe, renforcé au cours des dernières semaines après des violations par l'Irak des zones d'interdiction aérienne du sud et du nord de son territoire et des manoeuvres de la marine iranienne. *« Nous n'avons eu aucun élément tendant à montrer qu'ils (l'Irak et l'Iran) souhaitent un quelconque affrontement avec nous »*, a déclaré, mardi 14 octobre, le porte-parole du Pentagone, Kenneth Bacon. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL / PALESTINIENS : un émissaire du grand rabbin d'Israël a eu entretien sans précédent**, mardi 14 octobre à Gaza, avec le guide spirituel du mouvement intégriste Hamas, cheikh Ahmad Yassine, qu'il a appelé à arrêter les violences et à promouvoir un dialogue judéo-musulman. Cheikh Yassine a offert à l'envoyé du grand rabbin Eliahou Bakchi-Doron une *« trève »* si Israël permettait la création d'un Etat palestinien indépendant dans les territoires. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CHINE : un chrétien évangélique a été condamné** à dix ans de travaux forcés le 25 septembre à Zhengzhou, dans la province du Henan. Xu Yongse est responsable d'un mouvement protestant clandestin appelé Nouvelle naissance, qui regrouperait 3 millions de fidèles. Il avait été arrêté le 16 mars avec sept autres chrétiens chinois.

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : quatre des principales organisations de défense des droits de l'homme** ont réclamé, mercredi 15 octobre, une réunion extraordinaire de la commission des droits de l'homme de l'ONU sur la question des massacres en Algérie. Amnesty International, Human Rights Watch, Reporters sans Frontières et la Fédération internationale des droits de l'homme appellent à *« la mise en place d'une enquête internationale pour établir les faits, examiner les allégations de responsabilité et formuler des recommandations concernant les massacres et autres violations commises par toutes les parties en Algérie »*. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

■ **CHILI : le séisme qui a affecté le nord et le centre** du Chili, notamment Santiago, la capitale, mardi soir 14 octobre, a fait sept morts et un nombre indéterminé de blessés, a indiqué le ministère de l'intérieur. Le séisme a touché une région s'étendant sur plus de 1 000 kilomètres, où vivent 14,5 millions de personnes, soit la moitié de la population du Chili. A Santiago, la secousse a été ressentie avec une intensité de 5 degrés sur l'échelle de Mercalli, qui en compte 12. – *(AFP.)*

:ongolais M. Nguesso
t trois villes du Sud

هكذا من الإمل

ÉTRANGERS Le conseil des ministres a adopté, mercredi 15 octobre, les deux projets de loi, présentés par Jean-Pierre Chevènement et Elisabeth Guigou, sur l'immigration et la nationalité. Depuis la remise du rapport de Patrick Weil au premier ministre, le 31 juillet, ces textes ont suscité de vives critiques à gauche. ● LE GOUVERNEMENT a néanmoins réussi à circonscrire les réserves émises par sa majorité et compte rallier quelques parlementaires de droite. Ainsi Gilles de Robien, député UDF-PR de la Somme, parle d'*« un texte de qualité, dont* [il] *n'approuve pas tous les aspects mais dont* [il] *apprécie l'esprit républicain »*. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Simone Veil, présidente du Haut Conseil à l'intégration, constate que le projet de loi sur la nationalité *« adopte une démarche pragmatique et propose des solutions très habiles »*. Sur l'immigration, *« le projet est cohérent »*, ajoute-t-elle.

M. Jospin n'a pas cédé aux critiques émises à gauche sur l'immigration

Après leur adoption en conseil des ministres du 15 octobre, l'examen des deux projets de loi sur les étrangers et la nationalité débutera en décembre au Parlement. Hormis la durée de rétention, le gouvernement a choisi, malgré les contestations, de ne pas modifier ses textes

UNE DROITE quasi-silencieuse, une partie de la gauche qui renacle et pétitionne. En matière d'immigration, la météorologie politique n'est pas une science exacte. Qui aurait cru, voici quelques semaines encore, que les projets de Lionel Jospin sur les étrangers et la nationalité conduiraient certains de ses électeurs dans la rue, tandis que l'opposition observerait une réserve qu'on ne lui connaît guère dans ce domaine réputé explosif ?

Ainsi se présente pourtant le paysage alors que le conseil des ministres a adopté, mercredi 15 octobre, les deux projets de loi issus du rapport remis au premier ministre par le politologue Patrick Weil, l'un sur l'immigration et le droit d'asile présenté par Jean-Pierre Chevènement, l'autre sur la nationalité défendu par Elisabeth Guigou. Soucieux d'en finir au plus vite avec ce dossier empoisonné, le gouvernement a strictement tenu les délais qu'il s'était fixé. Deux mois et demi se sont écoulés entre la publication du rapport Weil et le conseil des ministres de ce 15 octobre. Mais il n'est pas certain qu'il en aille de même pour l'adoption définitive des deux textes, dont la discussion parlementaire doit avoir lieu de décembre à février. A l'encombrement du calendrier parlementaire pourrait s'ajouter le poids des états d'âme d'une partie de la gauche « plurielle », sans parler des chausses-trappes posés par une opposition que ce vacarme finira bien par réveiller.

Cette situation inédite résulte sans doute de l'application de la méthode douce Weil-Jospin sur un terrain plutôt habitué à d'incessants remèdes de cheval. La recherche affichée d'un consensus, d'une attitude à la fois *« digne et ferme »* mais aussi la promesse, non plus d'*« abroger »* les lois Pasqua et Debré mais de les modifier *« profondément »*, ont conduit le gouvernement à préparer des textes de compromis très proches de l'*« équilibre »* prôné par le rapport Weil, et à conserver ce cap, en dépit des critiques venues de son camp.

Cette modération, qui avait conduit Lionel Jospin à garder ses distances vis-à-vis du mouvement des sans-papiers et des pétitions de l'hiver dernier, traduit sa volonté de ne pas désespérer ses électeurs des quartiers populaires. Elle s'est confirmée lorsqu'en septembre le chef du gouvernement a rendu des arbitrages systématiquement restrictifs, au cours de la préparation des projets de loi. Elle a été réitérée, lundi dernier, lorsque M. Jospin a précisé, dans *Le Parisien*, que les sans-papiers non régularisés devraient *« quitter le territoire »*.

PING-PONG PÉTITIONNAIRE

Ces choix ont heurté de plein fouet la partie de la gauche qui, depuis le succès de sa mobilisation contre la loi Debré, voit dans la politique d'immigration le principal baromètre des véritables inclinaisons gouvernementales. L'appel en faveur de la régularisation de tous les sans-papiers, signé par 1 300 artistes et intellectuels (*Le Monde* du 3 octobre), a donné le coup d'envoi d'une partie de ping-pong pétitionnaire à l'intérieur même de la gauche. Cette controverse se poursuit, jeudi 15 octobre dans *Libération*, avec un texte qui reproche au gouvernement de faire des *« concessions »* à la droite en prétendant contenir une pression migratoire en réalité stable, et chasser les sans-papiers.

Qualifiés d'*« irresponsables »* par le ministre de l'intérieur, les intellectuels rebelles ont été traités avec plus de diplomatie par M. Jospin qui a rappelé son *« grand respect »* pour les défenseurs des droits de l'homme tout en repoussant leurs critiques. Entretemps, d'autres intellectuels de gauche avaient volé au secours du ministre de l'intérieur, accusant les protestataires de *« provocation manipulatrice ou de naïveté caritative »*.

La contestation a été alimentée par la réflexion d'associations de défense des droits des étrangers que les incessants serrages de vis de ces dernières années ont porté vers des positions radicales. Fatiguées de se battre, souvent vainement, pour insuffler l'esprit des droits de l'homme dans une législation de plus en plus inhumaine, elles réclament aujourd'hui la refondation totale de la loi sur la base du principe de la liberté d'aller et venir, voire de la perspective d'une ouverture totale des frontières.

ANGLES D'ATTAQUE

De ce point de vue, construit sur une autre logique, la conciliation avec les textes gouvernementaux apparaît presque impossible. Ainsi, l'avis de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, très critique et bâti sur cette autre logique, n'a nullement été pris en compte par le gouvernement. Finalement, la seule modification importante à l'avant-projet de loi résulte de l'intervention du conseil d'Etat sur l'un des points les plus controversés du texte sur l'immigration : la durée de la rétention pour les étrangers en instance de reconduite à la frontière. Alors que le gouvernement souhaitait porter de dix à quatorze jours cette durée, la haute juridiction a souhaité la limiter à douze jours, ce que le gouvernement a accepté pour ne pas encourir les foudres du Conseil constitutionnel (*Le Monde* du 11 octobre).

Pourtant, Elisabeth Guigou et Jean-Pierre Chevènement gardent en réserve quelques armes pour la discussion parlementaire. A la gauche pourraient être concédés le rétablissement des commissions du séjour, qui permettent à des juges de contrôler le renouvellement des titres de séjour, ainsi que la suppression des certificats d'hébergement, jugés inutiles par M. Chevènement lui-même. Mais rien ne dit que le fer ne sera pas croisé sur d'autres thèmes, comme la nationalité des enfants d'étrangers mineurs, la rétention ou les visas. Rien ne dit non plus que l'opposition ne trouvera pas, à quelques semaines des élections régionales et cantonales, des angles d'attaque dans le rétablissement de la nationalité « automatique » à 18 ans, l'extension du droit d'asile et l'assouplissement du regroupement familial.

Ph. B.

1 500 personnes manifestent à Paris

Environ 1 500 personnes se sont rassemblées, mardi 14 octobre, à la station de métro Sèvres-Babylone, à Paris, pour protester contre les projets de loi sur l'immigration et la nationalité. Venus à l'appel des syndicats CGT, FSU, SUD, Syndicat de la magistrature, Syndicat des avocats de France, SGEN-CFDT, de plusieurs associations de défense des immigrés et des droits de l'homme et des Verts, les manifestants ont réclamé l'*« abrogation des lois Pasqua-Méhaignerie-Debré »*.

Les organisations présentes ont également rappelé que leur plate-forme commune exigeait la *« régularisation des sans-papiers »*, mais pas de *« tous les sans-papiers »* ainsi que l'organisation d'un débat national. Les organisateurs ont expliqué la faible mobilisation par la multiplication de pétitions contradictoires – favorables ou opposées aux projets gouvernementaux – apparues depuis deux semaines.

Les principaux points des projets de loi

● **Visas** : la non-motivation des refus de visa reste la règle. Toutefois une exception est introduite pour quelques catégories (parents ou conjoints de Français, travailleurs autorisés...), pour lesquelles le refus devra être motivé par le consulat.

● ***Vie familiale*** : une carte de séjour de un an, portant la mention *« situation personnelle et familiale »*, est créée. Elle sera attribuée à certaines catégories particulières d'irréguliers (parent d'enfant français, jeune entré hors regroupement familial avant l'âge de 10 ans, étranger vivant en France depuis plus de 15 ans...), et plus généralement au regard de la *« vie familiale »* des personnes concernées.

● **Retraités** : les retraités étrangers qui souhaitent rentrer dans leur pays d'origine conserveront une carte de séjour de dix ans, sans droit au travail.

● **Reconduite à la frontière** : les irréguliers en instance de reconduire pourront être *maintenus en rétention* administrative pour une durée maximale de douze jours au lieu de dix. Après les premières quarante-huit heures, le juge pourra, à deux reprises, prolonger cette rétention de cinq jours. En contrepartie, l'étranger disposera de deux jours au lieu d'un pour faire appel d'un arrêté de reconduite à la frontière.

● **Certificat d'hébergement** : le projet redonne aux maires le soin de signer les certificats d'hébergement, nécessaires pour une visite privée. Tout refus sera transmis au préfet auprès de qui l'hébergeant pourra déposer un recours.

● **Asile** : deux nouvelles voies d'asile sont créées : l'*« asile constitutionnel »*, sera réservé aux personnes *« persécutées en raison de leur action en faveur de la liberté »* ; l*« 'asile territorial »* sera plus largement accordé à ceux qui encourent des *« risques majeurs »* en cas de retour dans leur pays d'origine.

● **Nationalité** : tout enfant né en France de parents étrangers sera français de plein droit à 18 ans, à la seule condition d'avoir résidé en France pendant cinq ans au cours des sept dernières années. Il pourra accéder à la nationalité française entre *16* et *18 ans à condition* d'en faire la demande.

Les députés de l'opposition demeurent dans une prudente expectative

LES DÉPUTÉS attendent le projet de Jean-Pierre Chevènement dans une relative expectative. Pour l'heure, le gouvernement semble être parvenu à contraindre la droite à un relatif silence, tout en contenant les ardeurs de la « gauche morale ».

La personnalité du ministre de l'intérieur tout comme la fermeté affichée dans le texte incitent l'opposition à la prudence. Tant et si bien que le gouvernement ne désespère pas de convaincre certaines figures emblématiques de la droite du bien fondé de son texte. *« Notre but n'est pas le nombre* [des ralliements] *mais leur symbolique »*, affirme ainsi l'entourage du ministre de l'intérieur, qui se dit particulièrement attentif au *« positionnement de la sensibilité démocrate-chrétienne »*. Gilles de Robien, ancien président du groupe UDF de l'Assemblée, qui s'était illustré lors de l'affaire Saint-Bernard en acceptant de recevoir au Palais Bourbon une délégation de sans-papiers, fait partie des « cibles » visées par le gouvernement. Tout en indiquant qu'il aurait *« préféré qu'on n'aborde pas ce sujet, qui fait grimper le Front national »*, le député UDF-PR de la Somme évoque aujourd'hui *« un texte de qualité, dont* [il] *n'approuve pas tous les aspects mais dont* [il] *apprécie l'esprit républicain »*.

Très virulent avant l'été, Claude Goasguen, secrétaire général de l'UDF, serait presque discret aujourd'hui. Tout en affirmant que *« la réalité du projet Chevènement n'est pas du tout consensuelle, contrairement à son discours »*, le député UDF-FD de Paris récuse par avance toute *« dramatisation »*. *« A partir du moment où la "ligne Chevènement" semble l'avoir emporté sur la "ligne Saint-Bernard", nous avons laissé le débat s'installer à gauche »*, reconnaît-il, tout en affirmant que le débat *« pourrait monter de ton si le gouvernement acceptait des amendements de sa majorité »*. Jean-Louis Debré avait tenu ce même langage à Saint-Jean-de-Luz, début octobre, lors des journées parlementaires du RPR. Après avoir estimé, le 29 août, qu'il n'était *« pas impossible »* qu'il vote le projet de loi Chevènement, l'ancien ministre de l'intérieur, devenu président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a refusé tout *« compromis politique »* sur le sujet.

Ces mises en garde tombent à point nommé pour le gouvernement : elles signifient que l'opposition ne conteste pas l'ossature du projet ; il peut en tirer argument pour contenir les ardeurs de la majorité. Car si la droite est silencieuse, le débat a été vif à gauche. Frustrés de ne pas avoir été consultés lors de l'élaboration de l'avant-projet de loi, certains parlementaires de la majorité ont cherché à reprendre l'initiative. Au débat sur l'abrogation ou la non-abrogation des lois Pasqua et Debré ont succédé des revendications plus ponctuelles : suppression du certificat d'hébergement, rétablissement de la commission de séjour, non-augmentation du délai de rétention administrative, etc.

VOLONTÉ D'« OUVERTURE »

Après avoir laissé passé l'orage – et notamment la contestation publique de Robert Badinter –, le gouvernement semble être parvenu, pour l'instant, à canaliser le mécontentement de la « gauche morale » au Parlement. En donnant des signes d'ouverture parallèlement à la mise en place d'un groupe de travail composé de députés et de sénateurs socialistes, le ministre de l'intérieur a évité des défections au sein du PS. *« L'opposition radicale s'est réduite mais l'opposition de travail s'est agrandie »*, constate, non sans une pointe de soulagement, l'entourage du ministre de l'intérieur. Ainsi, aucun député socialiste n'a participé à la conférence de presse du 8 octobre, organisée par deux élus Verts, Noël Mamère et Guy Hascoët. Tout en mettant son absence à cette manifestation sur le compte de pressions exercées par le président du groupe PS, le député de la Gauche socialiste, Yann Galut, qui a rejoint le groupe de travail du PS, crédite le ministre de l'intérieur d'une réelle volonté d'*« ouverture »*.

Restée circonscrite, pour l'essentiel, aux Verts et aux communistes refondateurs (un tiers du groupe PC), la contestation interne à la majorité subit également les effets de l'ouverture affichée place Beauvau : ainsi Yves Cochet (Vert, Val-d'Oise) estime-t-il que le texte du gouvernement pourra être amendé grâce au *« dialogue »*. Dans le même temps, Alain Bocquet, président du groupe communiste, s'emploie à tempérer les ardeurs de ses troupes. Si le texte est fortement *« amendé à gauche »*, il tentera d'emmener, a-t-il expliqué mardi 14 octobre, ses députés vers le *« oui »*, ou à tout le moins vers l'abstention.

Jean-Baptiste de Montvalon

Simone Veil, présidente du Haut Comité à l'intégration

« Une démarche pragmatique et un projet de loi cohérent »

« Le Haut Conseil à l'intégration, que vous présidez, a rendu un avis globalement favorable sur les projets de loi portant sur la nationalité et l'immigration. Pensez-vous qu'au Parlement ces textes peuvent rassembler au-delà de l'actuelle majorité ?

– Sur la nationalité, le projet de loi adopte une démarche pragmatique et propose des solutions très habiles : elles tiennent compte à la fois de la tradition française d'un droit du sol, sous condition d'un délai de résidence, et de la démarche volontaire instaurée en 1993 par la loi Méhaignerie. Sur l'immigration, le projet est cohérent et devrait résoudre des situations difficiles, notamment pour les familles. Je ne suis pas parlementaire mais tout dépendra, sans doute, des amendements adoptés. Le gouvernement cherchera-t-il des solutions qui peuvent rassembler, ou utilisera-t-il l'immigration et le code de la nationalité comme des brûlots idéologiques ?

– Si vous étiez parlementaire, quelle serait votre attitude ?

– Le Haut Conseil à l'intégration a donné, à l'unanimité, un avis globalement favorable aux projets, sauf pour ce qui concerne l'automaticité de l'acquisition de la nationalité. Comment pourrais-je me déjuger, à moins que l'esprit des textes soit modifié ? Mais ne faisons pas d'angélisme ! Un projet dont on approuve les grandes lignes peut être présenté dans un contexte politique de radicalisation ou de récupération qui justifie que l'opposition ne le vote pas. J'observe, au demeurant, que ces projets soulèvent des objections plus fortes à gauche que dans l'opposition.

– Vous étiez ministre de la ville et de l'intégration au moment de l'adoption de la loi sur la nationalité en 1993. Quel bilan dressez-vous de l'application de ce texte ?

– En 1993, le texte sur la nationalité traduisait les conclusions du rapport de la commission de la nationalité présidée par Marceau Long. Elle avait considéré qu'une démarche volontaire avait l'avantage de conférer à l'acquisition de la nationalité une valeur d'engagement. Les études montrent que la plupart des jeunes n'ont pas attendu les délais de forclusion pour faire cette déclaration, alors qu'on pouvait craindre que, mal informés, ils s'abstiennent. Mais, pour des raisons politiques, la réforme a été présentée de façon biaisée. La gauche a fait croire à certains que le droit du sol avait été abandonné, ce qui est faux. Plus grave, elle a donné à penser qu'auparavant tous les mineurs nés de parents étrangers



SIMONE VEIL

étaient français dès leur naissance et que c'est la loi de 1993 qui avait reporté à 16 ou 18 ans l'acquisition de la nationalité.

– Pourtant vous-même avez semblé regretter certaines conséquences de la nouvelle loi, notamment le risque d'exclusion de la nationalité des jeunes les plus marginaux.

– C'est vrai. J'avais eu une hésitation car j'avais peur que des jeunes, des jeunes femmes, moins bien informés, soient pénalisés. C'est pourquoi j'avais tenu à ce que la loi prévoie des mesures d'information. L'actuel projet de loi, tout en conservant la possibilité pour les jeunes de choisir dès 16 ans la nationalité indépendamment de leurs parents, évite le risque que certains omettent de faire cette démarche et perdent leur droit à la nationalité.

– Le garde des sceaux, Mme Guigou, proposait le rétablissement partiel du droit des parents étrangers d'obtenir la nationalité pour leurs enfants mineurs nés en France, droit qui a été supprimé en 1993. Le premier ministre ne l'a pas suivie. Pourquoi ces enfants élevés en France reteraient-ils étrangers ?

– Au moment où l'on parle tant de la convention des droits de l'enfant et du respect de sa volonté dans les procédures judiciaires, pourquoi en irait-il autrement dans le domaine capital de la nationalité ? Quand les parents font pour eux-mêmes une demande de naturalisation, il est normal qu'elle concerne l'ensemble de la famille. Mais qu'ils puissent, sans leur accord, décider d'acquérir la nationalité française pour leurs enfants tout en restant eux-mêmes étrangers, cela m'a toujours choquée. En revanche, on pourrait abaisser de 16 à 15 ans la possibilité d'acquérir la nationalité.

– Sur l'immigration, fallait-il à nouveau légiférer ?

– Je regrette qu'on légifère si souvent sur la question. Certaines difficultés d'application de la loi Pasqua ont conduit à laisser en situation irrégulière des étrangers protégés contre l'expulsion. Des circulaires auraient dû suffire pour corriger ces difficultés. Cela n'a pas été le cas. La reconnaissance des liens familiaux par la création d'un titre de séjour spécifique va clarifier la situation. L'idée d'accueillir plus facilement des étrangers dont la présence constitue un enrichissement pour la France, favorisant ainsi la francophonie et le développement des échanges universitaires, répond à une préoccupation légitime.

– Une opération de régularisation des sans-papiers est en cours. Certains craignent qu'elle ne provoque un « appel d'air ». Qu'en dites-vous ?

– La circulaire de régularisation me paraît raisonnable. Elle concerne des cas précis, notamment de familles qui sont là depuis longtemps et qui doivent avoir la possibilité de vivre dignement. Les maintenir dans des situations de précarité absolue sans possibilité de travailler régulièrement ne peut avoir que des effets pervers pour tous. En revanche, répéter une opération générale de régularisation comme en 1981 serait non seulement une provocation mais une grave erreur. N'oublions pas que la montée du FN a eu lieu juste après. »

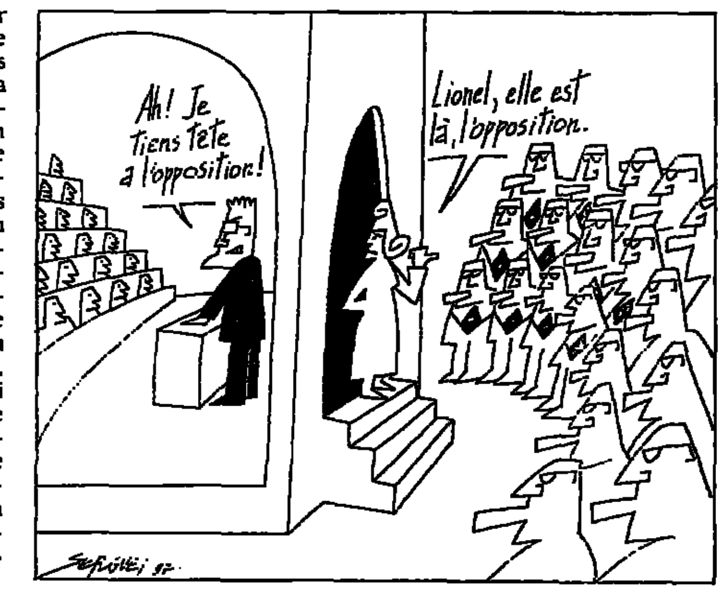
Propos recueillis par Philippe Bernard

Lionel Jospin répond au patronat et à la droite en invoquant le respect de ses engagements

Le premier ministre a réuni les principaux responsables socialistes à Matignon

La démission de Jean Gandois de la présidence du CNPF et la polémique qui a suivi la conférence sociale du 10 octobre ont eu leur prolongement, mardi 14 octobre, à l'Assemblée nationale. Interrogé par le président du groupe communiste, Alain Bocquet, Lionel Jospin, qui avait réuni les principaux responsables socialistes le matin, a répondu en fait à la droite, en soulignant qu'il entend respecter les engagements de sa campagne électorale.

BIEN DÉCIDÉ à ne pas se laisser impressionner par la posture de « combat » du CNPF, mais conscient qu'il lui faudra convaincre les entreprises d'engager des négociations, Lionel Jospin a procédé, mardi 14 octobre, à une explication en trois temps de sa décision sur le passage aux 35 heures de durée légale hebdomadaire au 1er janvier 2000 : le matin, à Matignon, avec un aréopage de ministres et de responsables socialistes ; l'après-midi, à l'Assemblée nationale, lors des questions au gouvernement ; en fin de journée, devant le bureau national du Parti socialiste. Devant cette dernière instance, le premier ministre a goûté la saveur des appréciations de François Hollande, premier secrétaire délégué, faisant part de la « *fierté* » des socialistes et de l'unanimité dégagée en faveur de « sa » démarche sur les 35 heures.



Aux habitués du petit déjeuner du mardi à Matignon – Daniel Vaillant, ministre chargé des relations avec le Parlement, François Hollande, Jean-Marc Ayrault et Claude Estier, présidents des groupes socialistes de l'Assemblée nationale et du Sénat – se sont associés cinq autres ministres – Martine Aubry, Claude Allègre, Pierre Moscovici, Alain Richard et Christian Sautter – ainsi que Laurent Fabius, Pierre Mauroy, Henri Emmanuelli, Claude Bartolone et Didier Migaud. Il a été question du projet de budget 1998, du plan emplois-jeunes et de la conférence nationale du 10 octobre. M. Jospin a mis en avant le respect de ses engagements.

La démission de Jean Gandois a naturellement été évoquée, les participants se montrant désireux de laisser passer la tempête patronale et se gardant de tout pronostic sur la succession du président du CNPF. M. Jospin a répété que le CNPF n'avait pas présenté de proposition « *alternative* » à la réduction du temps de travail, mais l'aréopage socialiste est convenu qu'il fallait entreprendre un patient travail pour persuader les entreprises de négocier. Plusieurs participants se disaient frappés par l'« *autorité* » de Mme Aubry et par l'harmonie de ses positions avec celles de M. Jospin.

CAMPAGNE D'EXPLICATIONS

A l'Assemblée nationale, M. Jospin a adopté une attitude plus combative. En se saisissant d'une question d'Alain Bocquet, président du groupe communiste, le premier ministre a répondu, en fait, à l'opposition, qui lui reprochait de s'être livré à un simulacre de négociation pour faire passer une décision idéologique. « *Il faut s'habituer à ce que ce gouvernement tienne ses engagements devant le peuple français* », a affirmé M. Jospin, en expliquant sa décision par plusieurs éléments : « *Respect des engagements, prise en compte de la réalité économique, proposer la négociation sociale, et souhait que la France joue un rôle d'initiative dans l'Europe que nous voulons construire.* »

« *Comment pouvait-on demander à ce gouvernement*, s'est interrogé le premier ministre, *engagé devant le pays, de renoncer à un axe essentiel de ses propositions contre rien, sans contrepartie, sans engagement d'aucune nature ?* » Répétant que « *personne ne pouvait se dire surpris et encore moins berné* », M. Jospin – qui a confirmé devant le bureau national du PS qu'il avait eu, la semaine précédant la conférence, des entretiens bilatéraux, comme Mme Aubry, avec des partenaires sociaux, dont M. Gandois – s'en est pris ensuite à la droite, en rappelant que Jacques Chirac avait bâti sa campagne présidentielle sur la lutte contre la fracture sociale. « *Vous avez abandonné ce slogan, vous avez été sanctionnés pour cela* », a lancé M. Jospin, avant de marteler : « *Si je dois un jour être sanctionné par le peuple, je préfère que cela soit sur ma politique que sur l'abandon de ma politique.* »

L'ambiance était totalement consensuelle au bureau national du PS. Pierre Mauroy s'est montré lyrique. L'opposition interne a salué les 35 heures, qu'il s'agisse de Jean-Luc Mélenchon et de Marie-Noëlle Lienemann pour la Gauche socialiste ou de Marie-Thérèse Mutin pour les héritiers de Jean Poperen, tout en ne parlant que de « *premier pas* ». Selon son entourage, M. Jospin a redit à ses amis qu'il voulait tenir ses engagements « *sans vision notariale et dans un monde réel* ». Il s'est appliqué à démentir « *les différences de posture* » au sein du gouvernement, en faisant état d'une « *décision partagée par tous* ». Le premier secrétaire du PS a aussi insisté sur le fait que le passage aux 35 heures n'est « *pas seulement une décision politique mais une démarche économique et sociale* », en faisant allusion à l'adoption par l'Italie d'un projet sur la semaine de 35 heures.

M. Jospin a évoqué la crise du CNPF en notant qu'il faut « *reprendre les fils, engager des négociations* ». Il a assuré qu'un « *certain nombre de dirigeants d'entreprise* » ne partagent pas la « *vision idéologique* » du CNPF. Tandis que le bureau national se félicitait, dans un communiqué, de ce « *choix du dynamisme social et de la réhabilitation de la politique* » et fustigeait l'« *attitude belliqueuse* » du CNPF, M. Hollande a annoncé trois initiatives. Le PS va entreprendre une campagne d'explication. Il va rencontrer les syndicats, « *se mobiliser* » contre le « *discours guerrier* » du CNPF et, enfin, dénoncer l'attitude de la droite, accusée d'avoir rejoint « *le camp du conservatisme, du dogmatisme et, même, de l'ultralibéralisme* ».

Michel Noblecourt

Emile Zuccarelli reste flou sur la réduction du temps de travail des fonctionnaires

Le discours du ministre est diversement interprété

MÉCONTENTES de ne pas avoir été associées à la conférence du 10 octobre sur l'emploi, les salaires et le temps de travail, les fédérations de fonctionnaires espéraient prendre leur revanche, mardi 14 octobre, lors du conseil supérieur de la fonction publique d'Etat. Lionel Jospin avait annoncé que les questions les concernant seraient, « *en raison de leur spécificité* », traitées à l'occasion de la réunion de cette instance consultative, dont l'ordre du jour était, au départ, consacré à la réforme du recrutement des universitaires et aux handicapés.

Nombre de syndicalistes ont dû se livrer à une exégèse des propos du ministre de la fonction publique, Emile Zuccarelli, qui n'a pas annoncé que la fonction publique passerait aux trente-cinq heures en l'an 2000. Il a seulement affirmé que, « *compte tenu de leur spécificité et de leur complexité, les questions relatives à la durée de travail et à son organisation dans les fonctions publiques nécessitent une phase préalable d'étude et d'analyse* ». Il a ajouté : « *Je désignerai dans les semaines à venir une mission pour m'aider à mieux appréhender le sujet et ses prolongements possibles.* »

Certaines organisations, comme la CFDT, l'UNSA ou FO, estimaient que les trente-cinq heures étaient présentes de manière implicite dans son discours. « *Le ministre n'a pas dit que les fonctionnaires ne seront pas concernés par la réduction du temps de travail* », faisait valoir Michel Périer, représentant des fonctionnaires à la CFDT. « *Il ne peut pas annoncer, avant la négociation, ce qu'il est prêt à négocier* », expliquait Roland Gaillard, son homologue de Force ouvrière.

Michel Deschamps, secrétaire général de la FSU, première organisation représentative de la fonction publique d'Etat, trouvait pour sa part que les choses étaient « *floues* ». Bernard Lhubert, patron des fonctionnaires CGT, premiers sur les trois fonctions publiques, déplorait que le gouvernement ne montre pas « *l'exemple* ». M. Gaillard estimait lui aussi qu'« *après la démission du président du CNPF le gouvernement devrait donner l'exemple dans la fonction publique* ». La plupart des représentants syndicaux ont estimé qu'il ne fallait pas attendre l'an 2000 pour réduire le temps de travail, mais commencer dès 1998.

De source gouvernementale, il se confirme que seront concernés par le passage aux trente-cinq heures les seuls fonctionnaires qui travaillent sur une durée de trente-neuf heures actuellement (*Le Monde* du 15 octobre). Ceux qui font déjà trente-cinq heures ne bénéficieront pas nécessairement d'une réduction supplémentaire de quatre heures. Un bilan sera dressé des différentes situations, qui sont extrêmement disparates, d'un ministère à l'autre, d'un métier à l'autre et d'un corps à l'autre (*Le Monde* du 16 septembre).

Sur les salaires, les annonces du ministre ont été plus explicites. M. Zuccarelli a affirmé que cette question doit être examinée en « *priorité* », cela « *afin de refermer une parenthèse de quatre années sans accord* ». Elle donnera lieu, a-t-il dit, à une négociation « *pour 1998 et pouvant être pluriannuelle* ». En fait, cette négociation salariale porterait sur 1998 et 1999. Le ministre a ajouté qu'« *à cette occasion* » pourront être abordés des sujets tels que l'action sociale interministérielle ou l'insertion des handicapés.

Toutes les organisations syndicales se disaient satisfaites sur ce point. Jean-Pierre Gualezzi, secrétaire général de l'UFF-UNSA, approuvait la « *méthode* » gouvernementale, qui donne la priorité à la négociation salariale traditionnelle, avant d'aborder la question du temps de travail, compliquée, et susceptible d'imposer des contreparties salariales, à partir de l'an 2000. M. Zuccarelli s'est dit « *persuadé* » que « *les conditions* » seront « *réunies* » pour ouvrir cette négociation : les syndicalistes estimaient qu'une telle formule permettait d'entrevoir un rattrapage pour 1996, année où les augmentations générales avaient été gelées.

Rafaële Rivais

Le représentant d'un million et demi d'entreprises

● **CNPF.** Le Conseil national du patronat français (CNPF) est créé le 12 juin 1946 par une assemblée des fédérations patronales préexistantes. Il est composé de 27 fédérations professionnelles (métallurgie, textile, services, etc., qui regroupent plus de 700 syndicats primaires) et de 170 unions patronales locales, départementales et régionales. Le CNPF représente environ un million et demi d'entreprises qui cotisent aux fédérations et aux unions.

● **Président.** Il est élu par l'assemblée générale du CNPF. Elu en décembre 1994, Jean Gandois est le sixième président. Il succédait à Georges Villiers (1946-1966), Paul Huvelin (1966-1972), François Ceyrac (1972-1981), Yvon Gattaz (1981-1986) et François Perigot (1986-1994).

● **Conseil exécutif.** Il assiste le président et forme le « gouvernement » du CNPF. Il est composé de 36 membres (dont le président) désignés par l'assemblée générale. Il comporte 18 vice-présidents exécutifs.

● **Assemblée.** Elle réunit une fois par an ses 565 membres, soit 380 représentants des fédérations, 150 délégués des unions patronales, 5 membres du conseil exécutif et 30 délégués des membres associés (CJD, Ethic, Femmes chefs d'entreprises, notariat, etc.). Chaque mois, une assemblée permanente réduite de 225 membres se réunit pour faire le point sur la politique menée par l'organisation.

● **Paritarisme.** Le CNPF délègue 35 000 mandataires patronaux dans les organismes paritaires et notamment 4 500 dans les caisses de Sécurité sociale, 4 300 dans la gestion de l'assurance-chômage, 3 400 dans les organismes de retraites complémentaires, 1 800 dans le logement social. Il présente des candidats aux élections prud'homales.

Les syndicats invitent le CNPF au dialogue

CE SONT deux ovations debout que les 225 membres de l'assemblée permanente du CNPF rejoints par les permanents de l'organisation patronale ont réservé, le 14 octobre, à Jean Gandois. Dans les mêmes termes que devant le conseil exécutif la veille, leur président, *démissionnaire depuis la* veille, a rappelé qu'il s'estimait « *berné* » par le gouvernement et qu'il avait décidé de passer la main à quelqu'un de plus combatif que lui pour lutter contre la réduction obligatoire du temps de travail à trente-cinq heures.

Les intervenants de l'assemblée permanente ont tous critiqué le gouvernement et approuvé l'attitude de combat adoptée par le CNPF, sans jamais aborder la question des candidatures à la présidence. Cette unanimité dans les louanges a trouvé une expression publique dans le communiqué de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) qui « *salue le courage de Jean Gandois* » et qui considère, « *comme le président du CNPF, que ce n'est pas la loi mais l'effort et le développement du dialogue social qui permettront à l'économie française de maintenir sa place et de promouvoir l'emploi dans un monde ouvert à la concurrence* ».

L'assemblée permanente a approuvé la suspension de toute négociation avec les syndicats sur l'extension de la préretraite contre embauches et sur le relèvement des minima salariaux. Pour autant, il n'est pas question que les délégués patronaux se retirent des organismes paritaires comme Denis Kessler, vice-président du CNPF, en avait agité la menace. De même, a été confirmée la préparation des États généraux des entreprises destinés, le 16 décembre, à démontrer l'unité du patronat ainsi que la validité de ses thèses et de ses propositions pour faire reculer le chômage autrement que par les trente-cinq heures obligatoires. Un appel de fonds sera adressé aux fédérations professionnelles et aux unions locales pour permettre la tenue de cette manifestation qui devrait rassembler plusieurs milliers de patrons, mais aussi pour financer une vaste campagne de communication.

Quelques voix se sont fait entendre, par ailleurs, pour poser le problème de la représentativité du CNPF. Le Syndicat du patronat moderne et indépendant (SPMI) la conteste en déclarant qu'après « *avoir perdu la main, le CNPF – déjà associé à tant de plans illusoires pour l'emploi – avoue publiquement son impuissance à proposer des solutions originales et crédibles pour l'emploi* ». De son côté, Jean-Marie Gorse, président du Centre des jeunes dirigeants (CJD), regrette le départ de M. Gandois qui « *avait une vision globale de la société* » et espère que « *cet électrochoc donnera l'opportunité de redresser le CNPF* ».

Face à cette offensive du patronat, les dirigeants syndicaux multiplient les appels à la négociation. Ainsi, Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, a déclaré, mardi 14 octobre sur France 3, que les négociations pouvaient commencer « *assez vite* », car « *tous les chefs d'entreprise n'ont pas le même état d'esprit* » que le CNPF qu'il accuse de se satisfaire du chômage. Dans *Le Parisien*, Marc Blondel souhaite que le futur président du CNPF « *reprenne les dossiers bloqués par Jean Gandois et notamment celui de la réduction du temps de travail* » qui « *provoquera une montée du travail à temps partiel* » et qui nécessitera « *des garanties au niveau interprofessionnel* ».

Seule discordance dans cette unité syndicale, l'affirmation par la fédération CFTC du textile-cuir-habillement que la réduction du temps de travail « *peut tuer notre industrie* ». Au cours d'une conférence de presse, mardi, Jean-Pierre Onillon, son secrétaire, a constaté : « *Il n'est pas question pour des salariés qui touchent déjà des bas salaires d'accepter trente-cinq heures payées trente-cinq et les entreprises ne sont pas en mesure de faire travailler trente-cinq heures sans perte de salaire.* »

Alain Faujas

M. Gandois évoque des divergences au sein du patronat

Le quotidien allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung* publie dans son édition du 15 octobre un entretien avec Jean Gandois, dans lequel le président du CNPF affirme qu'il aurait été favorable à une loi sur la réduction du temps de travail si « *elle avait simplement incité patronat et syndicats à négocier* ». Il répète qu'il est « *un homme de dialogue* » et « *un bon négociateur* », mais qu'il n'est pas « *l'homme de combat qui est désormais nécessaire* » au CNPF. Il estime que son successeur devra se monter « *beaucoup plus dur* » que lui même ne l'a été, mais qu'il devra se garder de n'être qu'« *un simple propagandiste d'une idéologienéolibérale* ». Il conclut en soulignant l'unanimité du patronat contre les 35 heures obligatoires, mais en reconnaissant que certains jugeaient nécessaire un conflit ouvert avec le gouvernement et d'autres non.

Jean-Pierre Denis quitte ses fonctions à la présidence de la République

C'EST ce que l'on appelle une habile gestion du temps. Annoncé mardi 14 octobre, le départ de Jean-Pierre Denis de ses fonctions de secrétaire général adjoint de la présidence de la République apparaît clairement, selon les termes du communiqué officiel, comme « *un choix personnel* » pour « *rejoindre le secteur privé* », qui a été fait « *en parfait accord avec le président de la République* ». Ce départ est pourtant l'épilogue de la longue période de rumeurs qui a agité, depuis le printemps, les milieux proches de l'Elysée et qui a atteint son paroxysme au lendemain de la dissolution.

L'échec de la droite aux élections législatives a, en effet, vicié les relations déjà tendues entre deux hommes-clés de l'Elysée : le secrétaire général, Dominique de Villepin, et son adjoint, Jean-Pierre Denis. Collaborateur de M. Chirac à la Mairie de Paris – où il était entré en qualité de directeur adjoint du cabinet, en 1992, dans le sillage de Nicolas Sarkozy, responsable de la cellule présidentielle – et, à ce titre, principal rédacteur de l'argumentaire économique du candidat, M. Denis n'apprécie guère de se voir reléguer au deuxième rang par M. de Villepin. Ce dernier s'irrite, aussi, du lien privilégié que le secrétaire général adjoint entretient avec le président, son épouse, Bernadette, et sa fille, Claude.

Au-delà de ces rivalités d'hommes, un dossier va publiquement et durement les opposer, celui de la privatisation de Thomson. Diplômé d'HEC, inspecteur des finances, M. Denis, chargé par M. Chirac des affaires économiques et industrielles, plaide en faveur d'Alcatel, tandis qu'Alain Juppé et M. de Villepin défendent la solution Lagardère. Leur lutte d'influence auprès du président de la République prend ensuite une tout autre dimension politique, dans les semaines qui précèdent la dissolution.

Resté proche de Nicolas Sarkozy – même si M. Denis avait été fort dépité de ne pas avoir été choisi comme son directeur de cabinet à Bercy de 1993 à 1995 – et entretenant des relations amicales avec certains grands dirigeants d'entreprise, tel François Pinault, le secrétaire général adjoint prône un virage libéral... en l'absence de M. de Villepin, qui a pris quelques jours de vacances. La riposte de celui-ci sera d'autant plus dure qu'il est convaincu que derrière le changement de ligne défendu par M. Denis se profile un changement de premier ministre.

Chaque semaine apporte son lot de rumeurs : aux suppositions sur le départ de M. Denis pour le secteur privé répondent les allégations sur une nomination de M. de Villepin dans une lointaine ambassade. Durant l'été, M. Chirac s'est efforcé de ramener les deux hommes au calme pour ne pas ajouter à la défaite de la droite une fragilité accrue de l'équipe élyséenne. Mais si la fonction de secrétaire général garde son importance en période de cohabitation, il n'en va pas de même des dossiers industriels dont M. Denis, âgé de trente-sept ans, a la charge.

Au cours de longues heures de conversation avec M. Chirac, il lui a fait part de son souhait de partir. Le chef de l'Etat lui en a donné, en privé, l'« *autorisation* », en se disant « *redevable et comptable* » de leur collaboration.

Pascale Robert-Diard

:mile Zuccarelli reste flou
ur la réduction du temps
: travail des fonctionnaires

L'opposition dénonce « une chasse à l'épargnant modeste » dans le projet de budget pour 1998

En présentant sa loi de finances aux députés, M. Strauss-Kahn prévoit une croissance durable

L'Assemblée nationale a entamé, mardi 14 octobre, la discussion budgétaire en séance publique. Le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a confirmé l'intention du gouvernement de réformer la fiscalité locale et la fiscalité du patrimoine en 1999. De son côté, l'opposition a contesté le chiffrage par le gouvernement des hausses d'impôt et dénoncé les mesures fiscales sur l'épargne.

DE LA FISCALITÉ et de la croissance en général, de l'arithmétique en particulier... Lors de la première journée de discussion budgétaire, mardi 14 octobre, à l'Assemblée nationale, gouvernement et opposition ont chacun revêtu la toge professorale, pour s'administrer – tantôt avec compassion, tantôt avec ironie – des leçons voulues cuisantes de calcul et d'économie. Le thème majeur était les prélèvements obligatoires. Les principaux orateurs à droite n'ont eu de cesse d'en dénoncer l'augmentation, quand le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, contestait le mode de calcul retenu.

« *Ce premier budget*, a expliqué M. Strauss-Kahn, *traduit la volonté du gouvernement de respecter les engagements contractés. L'emploi doit être la finalité de la croissance. La solidarité doit en être le moteur tant il est vrai que la France n'est forte que quand elle est juste.* » Le ministre a confirmé la prévision de croissance de 3 % en 1998, « *la plus forte de la décennie* » a-t-il souligné, avant d'estimer « *raisonnable* » la permanence d'un tel chiffre sur l'ensemble de la législature. Après s'être employé à apaiser les critiques socialistes sur la récente hausse des taux – « *la reprise est assez saine et solide pour que cette hausse ne l'atteigne pas* », a-t-il certifié –, M. Strauss-Kahn a dit sa volonté de « *poursuivre la réduction des déficits, afin d'inverser, à partir de l'an 2000, la spirale de la dette* ». « *Si nous voulons réduire les déficits*, a-t-il indiqué, *c'est d'abord parce que nous voulons faire l'euro.* »

Le ministre de l'économie a confirmé la volonté du gouvernement de « *réformer en 1999 la fiscalité locale et la fiscalité du patrimoine* », précisant, pour cette dernière, qu'elle devrait se faire « *à prélèvements constants* ». Tandis que le secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter, défendait « *le modèle français qui combine qualité du service public et solidarité nationale* », le rapporteur général du budget, Didier Migaud (PS, Isère), lançait le débat. « *Chacun convient que le niveau de prélèvements obligatoires est devenu insupportable à la majorité des Français ainsi que le proclamait d'ailleurs le précédent gouvernement, après l'avoir pourtant porté à un niveau record* », déclarait-il, s'attirant les protestations de l'opposition, sous l'œil impassible d'Alain Juppé, présent dans les travées. C'était, alors, au tour de l'opposition de s'exprimer. Philippe Auberger, ancien rapporteur général RPR du budget, défendait une exception d'irrecevabilité. Il dénonçait un nettoyage des niches fiscales « *qui touche la loi Pons, les quirats* », mais épargne les SOFICA mises en place par Jack Lang pour aider le cinéma français. Il accusait le gouvernement de se livrer à « *une chasse à l'épargnant modeste* » et jugeait « *faux, archi-faux de prétendre que les prélèvements obligatoires n'augmenteront pas en 1998* », chiffrant à plus de 50 milliards de francs les « *charges fiscales et sociales supplémentaires qui vont s'abattre sur les français* ». M. Strauss-Kahn défiait M. Auberger de parier avec lui sur les prévisions de croissance et pointait « *les inexactitudes* » contenues, estimait-il, dans l'intervention de l'ancien rapporteur général auquel il expliquait le principe de « *cette opération élémentaire qu'on nomme une division !* ».

Après s'en être pris vigoureusement à la politique « *anti-famille* » contenue dans le budget, Marc Laffineur (UDF, Maine-et-Loire) assurait que le gouvernement s'attaquait, « *par une ponction fiscale de 20 milliards de francs* », non pas « *aux grands spéculateurs* », mais « *aux épargnants les plus modestes* ». Les nouvelles dispositions fiscales « *rétroactives* » en matière d'assurance-vie, selon M. Laffineur, vont faire perdre toute confiance dans la parole de l'Etat. Jean Tardito (PC, Bouches-du-Rhône) et Yves Cochet (RCV-Vert, Val-d'Oise) prenaient tous deux pour cible l'impôt de solidarité sur la fortune, en recommandant d'en élargir l'assiette et le taux. Dominique Perben (RPR, Saône-et-Loire), ancien ministre des DOM-TOM, demandait au gouvernement de refuser les amendements socialistes visant à vider la loi Pons de son contenu, faute de quoi on risque de provoquer « *la déstabilisation sociale, économique et politique* » de l'outre-mer, avertissait-il.

Puis, peu après 23 heures, Charles de Courson (UDF-FD, Marne), au moyen d'une avalanche de chiffres, entreprenait de démonter, devant un hémicycle perplexe, la complexe construction budgétaire du gouvernement. « Matheux » de formation, M. Cochet, qui lui succédait à la tribune, notait que « *quand ça l'arrange, M. de Courson utilise les chiffres de la fonction, quand ça l'arrange moins, c'est la dérivée première, quand ça l'arrange encore moins, c'est la dérivée seconde (...). On parlera du calcul différentiel, si tu veux Charles...* », concluait M. Cochet dans un tutoiement inusité en ces lieux.

Dans un registre différent, Michèle Alliot-Marie (RPR, Pyrénées-Atlantiques) dépeignait le désarroi des épargnants. « *Vous désespérez les classes moyennes* », a-t-elle lancé à M. Sautter, sagement assis au banc du gouvernement. « *Nous venons d'entendre Cosette s'en prenant à M. Sautter, déguisé en Ténardier* », ironisait Jean-Pierre Brard (app. PC, Seine-Saint-Denis) qui concluait la soirée à la tribune.

Fabien Roland-Levy et Caroline Monnot

M. Strauss-Kahn veut modifier la procédure budgétaire

Répondant au souhait exprimé par Laurent Fabius le 23 septembre, Dominique Strauss-Kahn a proposé, mardi 14 octobre, aux députés, une modification de la procédure d'élaboration du budget afin d'associer davantage le Parlement à la préparation des lois de finances. Le ministre de l'économie suggère de soumettre un document précis sur l'état des finances publiques en juin ; de préciser avant la fin juillet le « cadrage » général des finances publiques pour l'année suivante (niveau des déficits et des prélèvements) ; d'avancer le dépôt du projet de loi de finances au Parlement au début septembre.

Dans un souci identique, le gouvernement d'Alain Juppé avait institué un débat d'orientation budgétaire en juin. Philippe Auberger (RPR, Yonne) s'est plaint, mardi, du fait que le gouvernement n'avait pas respecté les délais de dépôt du projet de budget pour 1998. Dans le souci de respecter les droits de la minorité, M. Fabius a proposé de créer un second poste de rapporteur, réservé à un député de l'opposition.

M. Hollande souhaite que le gouvernement « rétablisse » l'AGED

SOUS LA PRESSION de l'opinion, du PS et d'une partie du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, le gouvernement est prêt à assouplir sa décision de réduire de moitié l'allocation de garde d'enfant à domicile (AGED). Mais on indique, de sources gouvernementales, que le premier ministre n'a encore pris aucune décision en ce sens et qu'il est « *peu probable* » que cette allocation soit maintenue dans son intégralité (12 800 francs de prise en charge des cotisations sociales par trimestre pour l'emploi d'une garde d'enfant à domicile). Mardi 14 octobre, devant le bureau national du PS, auquel assistait Lionel Jospin, la question de l'AGED n'a pas été abordée.

Ce dossier sensible – même s'il ne concerne que 67 000 familles, souvent aisées – a été relancé, mercredi, par François Hollande, premier secrétaire délégué du PS, dans la perspective du débat sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1998, fin octobre à l'Assemblée nationale. « *Je pense qu'on rétablira cette allocation* », a déclaré M. Hollande sur Europe 1, estimant que l'AGED répond « *à des besoins légitimes des familles* ». Il a ajouté que « *le groupe socialiste à l'Assemblée nationale et au Sénat fera entendre sa voix* ».

Le président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone (PS), avait annoncé, mardi, le dépôt « *dans les heures qui viennent* » par le groupe socialiste d'un amendement sur l'AGED. M. Jospin et Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, sont prêts à des assouplissements. Il est probable que le gouvernement va couper la poire en deux et qu'il réduira moins que prévu la prise en charge des cotisations sociales des « nounous ». Ainsi, l'AGED pourrait, par exemple, être maintenue à hauteur de 9 000 francs environ par trimestre, alors que le gouvernement envisageait de la ramener à 6 400 francs seulement à partir de 1998.

Jean-Michel Bezat

M. Jospin ouvre la concertation sur le cumul des mandats

APRÈS le sommet social sur les 35 heures, qui a provoqué une déflagration au CNPF, Lionel Jospin commence, jeudi 16 octobre, sa concertation avec les partis politiques républicains sur le cumul des mandats. A droite, des voix minoritaires se font entendre pour approuver l'objectif du premier ministre. Favorable à une stricte limitation qui, selon lui, est « *une priorité* », le chef du gouvernement aura comme premier interlocuteur l'un des plus farouches opposants à ce principe, qui veille aux destinées de la chambre du Parlement qui y est la plus hostile : René Monory (UDF-FD), président du Sénat.

Le 16 septembre, un mois exactement avant d'être reçu à l'hôtel Matignon, M. Monory, président du conseil général de la Vienne et maire de Loudun (7 854 habitants au recensement de 1990) *manifestait* son opposition à l'interdiction de l'exercice simultané d'un mandat parlementaire et d'une fonction exécutive locale – projet défendu par le Parti socialiste –, en jugeant qu'un système « *dérogatoire* » est souhaitable pour les sénateurs. « *Résolument contre* » cette limitation, mais hostile à un traitement de faveur pour les élus du Palais du Luxembourg, Charles Pasqua (RPR) se rangeait à la ligne de Jacques Larché (UDF-DL), président de la commission des lois du Sénat.

Deuxième interlocuteur de M. Jospin, vendredi, Laurent Fabius (PS), président de l'Assemblée nationale, pourra se référer – comme François Hollande, premier secrétaire délégué du PS, qui sera reçu le 20 octobre – à la convention du PS sur la démocratie de juin 1996. Celle-ci avait admis que « *la suppression ou, tout au moins, la limitation drastique du cumul des mandats et des fonctions apporterait aussi de l'oxygène à la vie politique* ». Elle propose, notamment, une « *interdiction absolue* » de cumul entre un mandat parlementaire national et un mandat parlementaire européen, ainsi qu'un mandat parlementaire et une fonction exécutive locale. C'est au Sénat, assemblée qui représente les collectivités locales, que les présidents de conseil général sont les plus nombreux : trente-neuf dont vingt-quatre sont en même temps maires.

Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste, qui viendra lui aussi à Matignon, et Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national des Verts, qui le suivra, se classent aussi dans le camp des « anti-cumulards », comme Jean-Michel Baylet, président du Parti radical-socialiste, ou Jean-Pierre Chevènement, *ministre de l'intérieur et* président du Mouvement des citoyens, qui sera le dernier interlocuteur de M. Jospin, le 5 novembre. Les positions de ces partis ne sont pas totalement calées.

A droite, Philippe Séguin (RPR), Alain Madelin (Démocratie libérale), François Léotard (UDF), François Bayrou (Force démocrate), André Rossinot (Parti radical), Philippe de Villiers (MPF) et Hervé de Charette (PPDF), défendront une ligne hostile, car l'unanimité n'existe pas au sein de leur parti. Ainsi, au RPR, Pierre Mazeaud et Robert Pandraud ont déposé, en juillet, une proposition de loi organique visant à renforcer la limitation du cumul, tandis que Patrick Devedjian, député des Hauts-de-Seine, considère qu'il s'agit d'une réforme « *indispensable* ».

Olivier Biffaud

« Le Canard enchaîné » prend ses distances avec « L'Affaire Yann Piat »

DANS UN ÉDITORIAL intitulé « La chasse aux canards » et publié dans *Le Canard enchaîné* daté du 15 octobre, Michel Gaillard, directeur de la publication, prend nettement ses distances avec *L'Affaire Yann Piat*, le livre d'André Rougeot, collaborateur de l'hebdomadaire, et de Jean-Michel Verne, journaliste indépendant. « *Ne tournons pas autour de la mare : à travers le livre* L'Affaire Yann Piat *(...), c'est* Le Canard enchaîné *que certains voudraient plumer* », écrit M. Gaillard. Fustigeant l'« *amalgame* » qui aurait été fait entre le livre et l'hebdomadaire, il rappelle que ce « *polar n'a pas été publié par* Le Canard *et ne l'aurait pas été sous cette forme* ». Assumant « *pleinement* » le contenu des six articles parus en 1996 sur cette affaire, l'hebdomadaire publie une nouvelle enquête intitulée « Des pans entiers de l'affaire Piat laissés de côté par la justice ».

Première réunion commune des députés RPR et UDF

LES DÉPUTÉS du RPR et de l'UDF se sont réunis, mardi 14 octobre, pour la première fois en intergroupe. De pareilles réunions auront lieu désormais une fois par mois et, dans l'intervalle, des délégations plus restreintes se rencontreront chaque semaine pour examiner les textes inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Le président du groupe RPR, Jean-Louis Debré, a déclaré, à cette occasion, que la droite a « *un devoir d'opposition, un devoir d'unité et un devoir de proposition* ». François Bayrou, président du groupe UDF, a affirmé de son côté : « *L'opposition sera reconnue à travers ses projets. On ne nous attend pas seulement sur nos critiques.* »

DÉPÊCHES

■ **ÉDITION : François Léotard, président de l'UDF,** prépare, en riposte à *L'Affaire Yann Piat*, d'André Rougeot et Jean-Michel Verne, un livre pour revenir sur le mécanisme et les effets de la « *calomnie* ».

■ **RPR : Christian Estrosi, député des Alpes-Maritimes,** a été nommé chargé de mission pour la fédération RPR de ce département, en remplacement de l'ancien ministre Pierre Pasquini.

■ **35 HEURES : l'ancien premier ministre Raymond Barre** a critiqué, mardi 14 octobre, la décision prise par le gouvernement en matière de réduction du temps de travail en affirmant que « *dans la compétition mondiale à laquelle elles doivent faire face, nos entreprises n'ont pas besoin de ce handicap qui leur est imposé par idéologie* ». « *Les sommes dépensées par l'Etat pour inciter les entreprises à négocier les 35 heures seraient mieux employées à la baisse des charges fiscales et sociales qui pèsent sur elles* », a ajouté le maire de Lyon.

■ **BANQUE DE FRANCE : la commission des finances de l'Assemblée nationale** a décidé, mardi 14 octobre, à l'unanimité, de demander à entendre prochainement Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la Banque de France, et le Conseil de la politique monétaire. La date de cette audition n'a pas été encore arrêtée.

■ **EAU : le maire de Grenoble, Michel Destot (PS),** a annoncé, mardi 14 octobre, qu'il avait demandé au ministre de l'intérieur de saisir le Conseil d'Etat sur les conséquences à tirer de l'arrêt par lequel il a annulé la délibération autorisant la privatisation de l'eau de Grenoble, mais pas le contrat de privatisation (*Le Monde* du 3 octobre).

JUSTICE **La cinquième journée du procès de Maurice Papon, mardi 14 octobre, a été consacrée, pour l'essentiel, à la lecture des cent soixante-neuf pages de l'acte d'accusation. ● SELON L'ARRÊT de la chambre d'accusation, l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde a commis des crimes contre l'humanité *« en s'étant rendu complice d'arrestations illégales et arbitraires, de séquestrations illégales et arbitraires, de meurtres avec préméditation (...) effectués ou commis par les représentants et les agents du gouvernement allemand à l'encontre de personnes d'origine juive »*. ● EN MARGE du procès, s'est poursuivie la polémique sur les conditions d'hébergement de M. Papon. ● CITÉS par la défense, un historien, Henry Rousso, et un ancien déporté, Maurice Rajfus, ont décidé *« par principe »* de ne pas venir témoigner.**

Maurice Papon répond de l'accusation de crimes contre l'humanité

L'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde « savait » que l'arrestation, la séquestration et la déportation des juifs « les conduisaient inéluctablement à la mort », estime l'arrêt de renvoi lu, mardi 14 octobre, devant la cour d'assises de Bordeaux

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

La fatigue, sûrement, mêlée à l'émotion, qu'une diction monocorde, malgré les accents chantants, parvient mal à filtrer. Près de sept heures après avoir commencé la lecture d'un acte qui recèle, en droit, la plus grave des accusations, Josianne Sanchez, greffière titulaire, médaille du Mérite et ruban bleu épinglés sur sa robe noire, trébuche anormalement sur les mots, des noms, un chapelet d'identités disparues : *« ... Fogiel Albert, Haddad Monique, Haddad Jeanine, Benaïm Paulette Rachel, Drai Michel, Drai David, Drai Léon, Drai Jacqueline, Torres Georges, Torres Simone, Torres Rachel, Torres Louise, Torres Marcel, Torres Raymond... »* A l'entendre, on comprend : des familles entières de disparus.

La greffière, aidée par une collègue, vient à bout, mardi 14 octobre, de l'arrêt de cent soixante-neuf pages qui, un an auparavant, a renvoyé Maurice Papon devant la cour d'assises de la Gironde. Dans le prétoire, où les familles de victimes semblent avoir finalement aplani leurs dissensions, suscitées par la mise en liberté de l'accusé, la voix porte les conclusions de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux.

Selon celle-ci, Maurice Papon a commis des crimes contre l'humanité *« en s'étant rendu complice d'arrestations illégales et arbitraires, de séquestrations illégales et arbitraires, de meurtres avec préméditation (...), effectués ou commis par les représentants et les agents du gouvernement allemand à l'encontre de personnes d'origine juive »*. L'ancien secrétaire général de la préfecture de Bordeaux aurait *« fourni sciemment aux auteurs de ces crimes l'aide et l'assistance nécessaires à la préparation ou à la consommation de leur action, en l'espèce en participant par des actes personnels et des instructions données à ses subordonnés aux opérations nécessaires »*.

« SANS ATTENDRE LES INSTRUCTIONS »

Dans le box désormais vide de policiers, le langage juridique et les lourdes incriminations semblent laisser de marbre l'ancien haut fonctionnaire. On sait déjà qu'il rejette, en bloc, l'accusation. Son procès commence. *« Le procès d'un homme et non d'un régime »*, a tenu à préciser, dès le premier jour, le procureur général Henri Desclaux, soucieux de clarté en ces temps de repentances.

Or c'est toute la responsabilité du fonctionnaire qui, dans cet acte d'accusation, est précisément en jeu. Nommé secrétaire général de la préfecture de la Gironde en mai 1942, Maurice Papon avait reçu, un mois plus tard, du préfet régional Maurice Sabatier délégation de signature pour les services *« nés de la guerre »*, dont celui des affaires juives. A ce titre, l'accusation estime que l'ancien haut fonctionnaire avait *« la totale maîtrise »* de ce service, qui participa matériellement à l'organisation d'une dizaine de convois de déportés juifs entre le camp de Mérignac, près de Bordeaux, et le camp de transit de Drancy (Seine-Saint-Denis), l'antichambre d'Auschwitz : *« Maurice Papon ne saurait soutenir qu'il n'était qu'un fonctionnaire subalterne n'agissant que par délégation et dépourvu de pouvoir sur les camps de Mérignac (...). L'instruction montre qu'il intervenait auprès des services de police et de gendarmerie en donnant des ordres d'arrestations et d'internement »* en application des lois antijuives.

Et l'accusation d'appuyer tout d'abord sur le zèle, selon elle, du fonctionnaire obéissant : *« Même lorsque les instructions des autorités centrales du gouvernement de Vichy étaient sollicitées, cela n'empêchait pas Maurice Papon et le service des questions juives d'anticiper leur réponse et d'exécuter sans attendre les instructions de l'occupant. »* Puis d'insister : *« Il apparaît que, dans le domaine des persécutions antijuives, Maurice Papon a réagi en technicien, cherchant à faire preuve en toutes circonstances de son incontestable compétence et de son efficacité. »*

Cependant, les magistrats qui ont renvoyé M. Papon devant les assises précisent : *« Maurice Papon ne saurait invoquer l'état de contrainte dans lequel il se serait trouvé. »* *« En effet,* disent-ils, *si l'on peut tenir pour acquis que les exigences allemandes ont été exprimées avec énergie et détermination, et dans certains cas qu'elles ont été accompagnées de menaces de représailles contre les fonctionnaires de police français, il ne ressort pas de l'instruction que les pressions ainsi faites ont été d'une telle intensité qu'elles aient pu constituer une contrainte ayant aboli le libre arbitre de Maurice Papon. »* De même, affirment-ils, *« Maurice Papon ne peut se prévaloir ni de l'ordre ou de l'autorité de la loi, ni de l'ordre de son supérieur hiérarchique, l'illégalité d'un ordre en matière de crime contre l'humanité étant toujours manifeste »*.

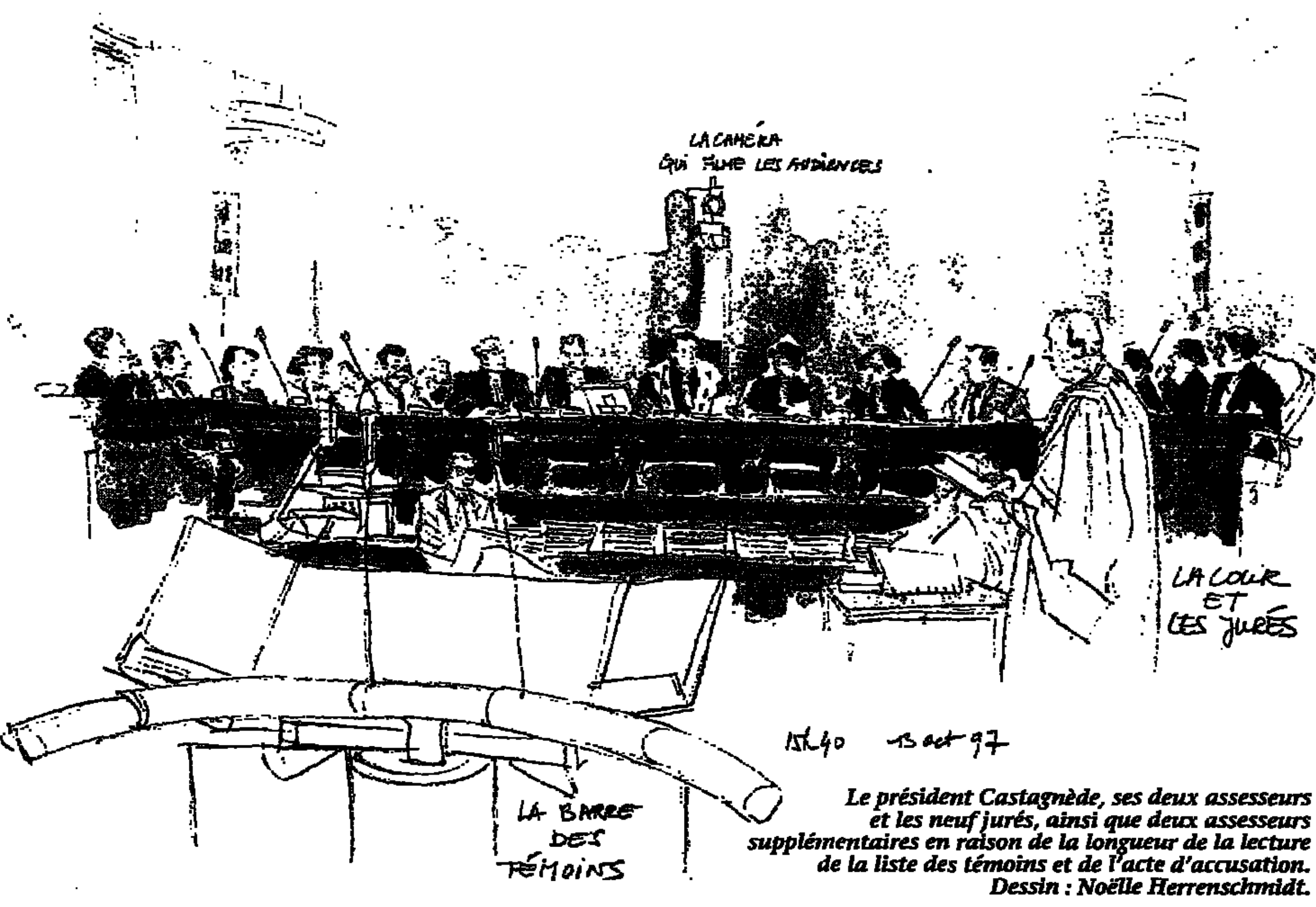
« CONNAISSANCE DU DESSEIN »

C'est en brossant ce contexte de responsabilité – qui sera fort controversé par la défense – que les accusateurs estiment par ailleurs que *« Maurice Papon savait »* que l'arrestation, la séquestration et la déportation des juifs – en elles-mêmes déjà constitutives de crimes contre l'humanité – *« les conduisaient inéluctablement à la mort »*. *« L'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde,* indiquent-ils, *a eu, dès avant sa prise de fonctions, une connaissance claire, raisonnée, circonstanciée et continue du dessein formé par les nazis (...), même s'il a pu demeurer dans l'ignorance des conditions exactes de leurs souffrances ultimes et des moyens techniques utilisés pour leur donner la mort. »*

Encore plus controversée par la défense, cette affirmation est étayée par les magistrats sur deux points : le *« parcours socio-professionnel »* de Maurice Papon, qui l'a mis au contact de sources d'informations privilégiées, multiples et concordantes sur le déroulement en Europe du programme hitlérien d'extermination des juifs ; et sa connaissance des *« conditions dégradantes du traitement imposé aux juifs de tous âges, entassés dans des wagons à bestiaux, dépourvus d'hygiène, enchaînés si nécessaire, ne [s'expliquant] pas autrement que par l'intensité du mépris dans lequel les juifs étaient tenus et qui n'annonçait pas autre chose que leur élimination physique, une fois qu'ils avaient été dépossédés de leurs biens aryanisés et vendus à l'encan, des outils de travail indispensables à leur simple survie (...), tout ayant été fait comme si d'ores et déjà les juifs n'existaient plus »*.

Mais, avant que soient examinés au fond les faits, l'ordonnancement du procès suit son cours. Comme pour tout procès d'assises, un expert-psychiatre vient témoigner. Cette première déposition est brève. Quasiment de principe. En 1989, Maurice Papon a refusé de se prêter au jeu de l'expertise. *« Il m'a dit que les hautes fonctions qu'il avait occupées étaient peu compatibles avec des désordres mentaux,* dit l'expert. *Donc, si j'ai été fou, m'a-t-il dit, c'est d'avoir été longtemps au service de l'Etat et préfet de police du général de Gaulle. »*

Jean-Michel Dumay



Le président Castagnède, ses deux assesseurs et les neuf jurés, ainsi que deux assesseurs supplémentaires en raison de la longueur de la lecture de la liste des témoins et de l'acte d'accusation. Dessin : Noëlle Herrenschmidt.

INSTANTANÉ

L'ACCUSÉ, LE REGARD FIXÉ SUR L'ARRÊT DE RENVOI

Le « mal de Nuremberg » n'a pas gagné Maurice Papon. Ce « mal » évoqué par M[e] Jean-Marc Varaut, *« cette somnolence qui guette lors des interminables lectures de documents écrits »*, n'a pas encore saisi l'accusé. Impassible, l'ancien ministre est demeuré tout ouïe, lundi 13 et mardi 14 octobre, durant les sept heures de lecture des cent soixante-neuf pages de l'acte d'accusation.

Calé sur sa chaise, bras croisés, l'ancien secrétaire général de la préfecture de Bordeaux a tout d'abord écouté le rappel de la procédure, lunettes au repos, couchées sur la copie de l'arrêt que les deux greffières lisaient. Puis, au *« rappel des faits »*, il s'est penché sur son dossier, a chaussé sa monture, cette fois, pour accompagner la lecture.

« A la suite de l'armistice signé entre la France et l'Allemagne... » L'ancien fonctionnaire écoute. Attentif. Stylo en or à la main, il souligne consciencieusement une phrase, corrige une virgule, sans trembler. Longtemps, son visage demeure dans sa main gauche, qui, parfois, glisse en arrière pour caresser les cheveux blancs. Rarement, en signe de dénégation, il secoue la tête. Mais lorsque cela se produit il entoure calmement le passage, pour repérage. Plus tard, il y reviendra.

En dehors du texte accusateur, Maurice Papon n'a point de regard. Des jurés l'observent, des magistrats le fixent. Mais il n'y prête pas attention. On évoque les convois. *« 18 juillet 1942, 161 personnes ; 26 août 1942, 443 personnes ; 21 septembre 1942, 71 personnes... »* Stylo sur les lèvres, les yeux cloués sur les mots, il ne bronche pas.

Puis viennent les pages de la responsabilité. *« Maurice Papon ne saurait soutenir qu'il n'était qu'un fonctionnaire subalterne... »* L'ancien secrétaire général de la préfecture annote encore, corrige, souligne un mot. Ou bien, délicatement, feuillette la copie. *« Par ces motifs (...) dit en conséquence qu'il résulte de l'instruction charges suffisantes contre Maurice Papon d'avoir commis des crimes contre l'humanité... »* Mais, déjà, l'ancien ministre a fermé son dossier, rebouché son stylo et rangé ses lunettes. Comme pour quitter son bureau. Sans une once d'inquiétude, sans plus d'énervement.

J.-M. Dy

Le dilemme des historiens cités à comparaître

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Y aller ou pas : tel est le dilemme que pose aux historiens la citation à comparaître, à titre de témoin, au procès de Maurice Papon. Au sein d'un même laboratoire du CNRS – en l'occurrence l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP), le plus directement concerné par la période – diverses attitudes se font jour.

Tandis que Marc-Olivier Baruch, auteur d'une thèse magistrale sur l'administration française sous Vichy, sera entendu, à la demande du ministère public, le 28 octobre, Henry Rousso, directeur de l'IHTP, cité par la défense pour le 24, a opposé, par lettre, un *« refus de principe »* fondé *« sur des considérations d'éthique »*. *« Je ne condamne pas le procès,* dit l'auteur du *Syndrome de Vichy*, *mais j'adopte la même attitude que lorsque certaines parties civiles du procès Touvier m'avaient demandé de témoigner. Ce qu'on attend des historiens – suppléer au fait que les jurés n'ont pas connu cette époque en restituant un contexte – est selon moi une responsabilité écrasante. »*

Pourquoi, dès lors, avoir participé cet été, dans les colonnes de *Libération*, à une table ronde d'historiens afin de discuter du cas de Raymond et Lucie Aubrac – débat que d'autres historiens ont pu considérer comme formant une sorte de tribunal ? *« Primo,* répond Henry Rousso, *je ne connais pas beaucoup de tribunaux où c'est l'accusé lui-même qui convoque la cour (...), comme l'a fait Raymond Aubrac. Il s'agissait d'un échange même vif entre des historiens et des résistants sans qu'il n'y ait ni jugement ni verdict et qui a permis, de surcroît, de réfuter des calomnies totalement infondées. »*

M. Rousso considère-t-il le fait d'être cité par la défense comme une forme d'instrumentalisation ? *« Avoir été cité sans en avoir été informé au préalable et avec publicité me pose un problème,* reconnaît-il. *Plus généralement, si je ne me présente pas devant la cour d'assises, c'est parce que le travail des historiens sur Vichy a consisté depuis près de vingt-cinq ans à sortir de la rhétorique, de la condamnation et du plaidoyer. Etant donné qu'il n'existe pas de déontologie écrite de l'historien, je précise qu'il s'agit d'une éthique. Je ne cherche nullement à l'imposer à d'autres. »*

> « Ce qu'on attend des historiens est, selon moi, une responsabilité écrasante »

Pour sa part, Maurice Rajfus, auteur de plusieurs livres sur le camp de Drancy ainsi que sur l'Union générale des Israélites de France (UGIF), lui aussi cité à la demande de M[e] Jean-Marc Varaut, l'un des avocats de Maurice Papon, estime qu'*« il y a quelque indécence à faire témoigner un fils de déporté »*.

Que penser alors de l'utilité des procès pour l'avancement de la recherche historique ? *« Parce qu'il est encore inscrit dans l'événement de la deuxième guerre mondiale, Nuremberg est un cas à part,* estime Henry Rousso. *Les grands procès de Vichy – à commencer par celui de Pétain – ont donné matière à des ouvrages, soit sur le mode du réquisitoire, soit sur le mode du plaidoyer. Il faudra attendre les années 70 – notamment le livre de Robert Paxton* [qui sera entendu à Bordeaux le 27 octobre, NDLR] *– pour rompre avec cette vision des choses et permettre une analyse beaucoup plus approfondie du régime et une mise au jour de ses responsabilités que la logique des procès d'épuration n'avait pu permettre. »*

Plusieurs historiens devraient cependant venir témoigner : Phillipe Burin (le 24 octobre), René Rémond (le 10 novembre), André Kaspi (le 28 novembre), Michel Bergès (le 1[er] décembre). Henri Amouroux viendra le 25 octobre. Le témoignage de Denis Peschanski a été annulé. Elie Wiesel (le 28 novembre) et Samuel Pisar (le 26 novembre) ainsi que le grand rabbin Joseph Sitruk (le 8 novembre) devraient également être entendus lors du procès de Maurice Papon.

Nicolas Weill

Une errance en suspens

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Christophe Lacroix, le directeur de l'hôtel La Réserve de Pessac, ayant notifié, par avocats interposés, à Maurice Papon de quitter la chambre qu'il occupait depuis dimanche 12 octobre, la question de l'hébergement de l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde s'est posée tout au long de l'après-midi du mardi 14 octobre, en marge et à l'intérieur du palais de justice. M. Lacroix a justifié sa décision par l'insécurité et les troubles engendrés par la présence de M. Papon dans son établissement. En plus des deux manifestations organisées, lundi, devant La Réserve, le directeur de l'hôtel fait état des nombreux coups de téléphone anonymes aux membres de son personnel, les traitant de *« collabos »*, *« fascistes »*, *« nazis »*.

Dès son arrivée devant le palais de justice, M[e] Jean-Marc Varaut, l'un des défenseurs de Maurice Papon, a lancé une annonce à destination des journalistes présents : *« Cherche maison isolée, quatre chambres pour le service de sécurité et un minimum de restauration. »* Au début de l'audience, M[e] Varaut a évoqué *« la situation quasi dramatique »* de son client. *« Il faut que cela cesse,* avertissait alors le président de la cour. *Laissons dehors tout ce qui peut troubler la sérénité des juges. (...) Ce qui est clair dans l'esprit des juges, c'est que Maurice Papon doit comparaître et que les difficultés matérielles doivent être surmontées. »*

A la sortie de l'audience, M[e] Varaut a mis en cause les manifestations *« organisées par le Parti communiste et les parties civiles »* pour *« transformer une fois de plus la présomption d'innocence en présomption de culpabilité »*.

Mardi soir, M. Papon a finalement trouvé un hébergement dans une propriété viticole de Castres-Gironde baptisée « Le Domaine Périn de Naudin », à une trentaine de kilomètres au sud de Bordeaux. Cette antique chartreuse, qui possède 5,5 hectares de vignobles dans l'appellation des Graves, appartiendrait à un Parisien.

J.-A. F.

L'Ecole des arts et métiers ferme deux centres à la suite de séances de bizutage

Un rapport de l'inspection décrit les nombreuses violences intervenues à la rentrée

Deux des sept centres de l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers (Ensam), à Cluny et à Lille, ont été fermés, mardi 14 octobre. Une mission de l'inspection générale de l'éducation nationale fait état de violentes séances de bizutage intervenues fin septembre : *« pompes, hurlements et vociférations, cérémonies rituelles avec feu purificateur, le tout dans un climat de gigantesque chahut et de beuveries ».*

GUY GAUTHERIN, directeur général de l'Ecole nationale des arts et métiers (Ensam), a décidé, mardi 14 octobre, de fermer temporairement deux des sept centres de l'établissement, ceux de Cluny (Saône-et-Loire) et de Lille (Nord), qui accueillent chacun environ trois cents étudiants, pour non-respect des instructions ministérielles concernant le bizutage, appelé *« usinage »* dans cette grande école. A l'issue d'une mission menée à Cluny, l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale (Igaen) conclut dans un rapport en date du 10 octobre : *« Suite à une période récente d'usinage, une décision de fermeture temporaire peut être considérée comme justifiée. Une telle décision pourrait constituer un "électrochoc" salutaire ».*

Le rapport de l'inspection précise que *« cette décision devrait être assortie de l'obligation pour les élèves de se réinscrire à la réouverture du centre, avec l'engagement formel de ne plus participer en aucune façon aux pratiques répréhensibles de l'usinage, sous peine de sanctions disciplinaires immédiates et éventuellement de poursuites pénales ».*

Les inspecteurs de l'Igaen soulignent que, du 25 septembre au 4 octobre, les étudiants de première année ont été *« usinés »* par les secondes années : *« Pompes, hurlements et vociférations, troubles répétés et prolongés apportés au sommeil des élèves, longeage des murs, séances variées d'initiation »* ; mais aussi *« cérémonies rituelles avec cagoules et feu purificateur, séances de demande d'intégration, séances de pardon, le tout dans un climat de gigantesque chahut et de beuveries ».*

« PRISE DE CONSCIENCE »

« Il faut qu'une prise de conscience intervienne », nous a déclaré Ségolène Royal, ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire, qui a obtenu la création d'un délit de bizutage dans le projet de loi sur la délinquance sexuelle (*Le Monde* du 3 octobre). *« M. Gautherin a toujours désapprouvé le bizutage. Aujourd'hui, il est soutenu par le ministère »*, ajoute Mme Royal, qui regrette que la Société des anciens élèves de l'Ensam continue de cautionner les pratiques de l'usinage considérées comme partie intégrante de la « culture gad'zarique » (les élèves de l'Ensam sont surnommés *« gad'zarts »*).

Dans une lettre adressée le 7 octobre à la Société des anciens, les enseignants du centre de Cluny dénoncent la pression exercée sur les nouveaux étudiants et l'utilisation de la violence comme forme de sélection : *« Les élèves de nos centres Ensam ne peuvent pas se résoudre à arrêter leurs usinages parce qu'ils sont persuadés qu'ils ne pourront bénéficier d'aucun des services de votre association ni d'aucun des effets de la "fraternité" s'ils n'ont pas été usinés. »* Les enseignants demandent, en vain, à la Société des anciens *« de déclarer publiquement qu'il n'est pas nécessaire d'avoir été usiné pour être admis parmi les membres de la Société et que vous refuserez l'adhésion à votre Société de tout élève qui aura organisé et participé à des usinages après le 7 octobre ».*

Le numéro vert SOS-bizutage, mis en place par le ministère de l'éducation nationale, a reçu ces dernières semaines de nombreuses plaintes de victimes ou de parents de victimes de l'Ensam. Pour M. Gautherin, *« la fermeture doit durer le temps que les élèves réfléchissent réellement à une modification de la transmission des valeurs auxquelles se réfèrent les ingénieurs Arts et Métiers de façon à éviter tout amalgame et toute confusion ».* En revanche, Jean-Paul Prachet, directeur du centre de Lille dit *« ne pas avoir constaté de faits répréhensibles. Je ne comprends pas pourquoi le ministère nous a choisis ».* Pourtant, des élèves indiquent que des séances d'usinage ont encore eu lieu lundi 13 octobre. *« Il y a une véritable pression psychologique, on est obligé d'accepter, sinon on est exclu de toute la vie associative et de l'annuaire des anciens »*, explique un étudiant.

Le rapport de l'Igaen sur le centre de Cluny note *« des positions diverses »* parmi les élèves : *« Parmi les premières années, certains se déclarent prêts à se révolter ouvertement si l'on prétend leur imposer à nouveau des pompes et autres exercices. On rencontre aussi des élèves justifiant l'usinage et même le revendiquant comme un droit et un moyen d'accéder à une véritable supériorité, une fois sortis de l'école. On sent également des lignes de partage chez les élèves de deuxième année y compris parmi les "grands maîtres". Il est certain que le débat ouvert sur l'usinage et la tradition peut faire se lézarder une solidarité et une unité que l'on aurait pu croire naguère sans faille. »*

Sandrine Blanchard

« Le double jeu » supposé de Michel Junot, sous-préfet à Pithiviers en 1942 et 1943

MICHEL JUNOT, ancien adjoint de Jacques Chirac à la mairie de Paris de 1977 à 1995, poursuivait plusieurs organes de presse, dont *Le Monde*, mardi 14 octobre, devant le tribunal correctionnel de Paris. M. Junot, âgé de quatre-vingt-un ans, entendait se défendre des soupçons pesant sur lui à propos de son rôle sous l'Occupation. Parmi les organes de presse poursuivis, figuraient également *Libération*, *Le Parisien*, *La République du Centre*, *Le Courrier de l'Ouest*, *Sud-Ouest*, *Le Maine libre*, ainsi que France-Info. M. Junot avait en outre engagé des poursuites contre un élu communiste de la capitale, Henri Malberg, qui l'avait mis en cause devant le Conseil de Paris.

La dix-septième chambre, présidée par Martine Ract-Madoux, s'est longuement penchée sur le passé de M. Junot, sous-préfet à Pithiviers (Loiret) en 1942 et 1943. A l'époque, deux camps d'internement fonctionnaient dans la région, Beaune-la-Rolande et Pithiviers. Les juifs étaient ensuite conduits, par convois ferroviaires, vers le camp de Drancy, en Seine-Saint-Denis, ou directement à Auschwitz.

POINT D'HISTOIRE

Le haut fonctionnaire supervisait-il la « bonne marche » des camps ? Jouait-il un rôle quelconque dans l'organisation des convois ? Dans son édition du 1er février, *Le Point* avait publié une enquête consacrée à ce sujet. Cette enquête s'appuyait en partie sur des documents de 1942, issus des archives locales. Mais *Le Point* avait par la suite publié un éditorial nettement en retrait et M. Junot n'avait pas poursuivi l'hebdomadaire. En revanche, il avait porté plainte contre d'autres médias, prévenus d'avoir repris ces informations.

Devant le tribunal, il s'est dit victime d'*« un lynchage médiatique »*. S'adressant au journaliste de France-Info Bertrand Gallicher, Mme Ract-Madoux a elle-même reproché aux médias d'avoir repris les affirmations de l'hebdomadaire : *« On ne suspecte jamais le travail des confrères*, a-t-elle regretté. *Petit à petit, la rumeur gagne tous les médias et il n'y a plus moyen de l'arrêter. »* En l'occurrence, il ne s'agissait pas d'*« une rumeur »* mais d'un point d'histoire, qui fait l'objet de multiples recherches. Dans un article publié dans *Le Monde* (daté 2-3 février), notre collaborateur Régis Guyotat avait fait une synthèse de cette affaire. Il avait notamment rappelé qu'en 1991 un procès en diffamation avait opposé M. Junot à *La République du Centre*. L'ancien haut fonctionnaire avait obtenu gain de cause.

Evoquant de nouveau sa carrière de sous-préfet à Pithiviers, ce dernier a déclaré : *« Les affaires de déportation sont abominables et tragiques. J'ai toujours été particulièrement sensible aux drames des persécutions racistes. Mes meilleurs amis étaient de race juive et je suis allé en prison en 1940 pour aide et assistance à des juifs. »* L'ancien haut fonctionnaire a indiqué qu'à l'époque il jouait en fait un « double jeu » et faisait partie d'un réseau de résistance lié au Bureau central de renseignements et d'actions (BCRA).

Cet argument est également contesté. Lucie Aubrac, figure de la Résistance, a rappelé au tribunal qu'à la Libération un conflit très violent avait opposé M. Junot aux responsables de la nouvelle administration du Loiret. M. Junot avait alors été désavoué mais Mme Aubrac a dit ignorer les raisons de cette mise à l'écart.

Concernant la déportation des juifs, M. Junot a assuré qu'il n'avait *« rien à voir avec la gestion des camps »*, placés, selon lui, sous la responsabilité directe du préfet d'Orléans. M. Junot a souligné qu'il s'occupait *« seulement »* du maintien de l'ordre à l'extérieur. Mais ces propos ont été contestés par deux historiens, cités comme témoins. L'un d'eux, François Verny, a fait référence aux archives départementales pour certifier que M. Junot était bien en relations avec les responsables des camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande. *« Je pense que M. Junot a essayé d'imposer son intervention dans ces camps »*, a insisté M. Verny. Il a également émis des doutes sur la théorie du *« double jeu »* avancée par le plaignant.

L'avocat du *Monde*, Me Yves Baudelot, a contesté le caractère diffamatoire de l'article incriminé. *« A aucun moment, il n'y a un jugement de valeur sur M. Junot »*, a précisé Me Baudelot. Selon l'auteur, Régis Guyotat, il s'agissait juste d'*« un compte-rendu »*, très *« factuel »*. Notre collaborateur était bien placé pour traiter ce sujet : il avait été à l'origine des articles parus en 1991 dans *La République du Centre*.

Jugement le 25 novembre.

Philippe Broussard

Perquisition à l'hôtel de région des Pays de la Loire

LA POLICE JUDICIAIRE DE NANTES a effectué, mardi 14 octobre, une perquisition dans les bureaux de l'hôtel de région des Pays-de-la-Loire, à la demande du juge d'instruction Jean-Pierre Pétillon. Cette opération a été conduite dans le cadre de l'information judiciaire contre X pour faux et usage de faux, abus de confiance, prise illégale d'intérêts et octroi d'avantages injustifiés ouverte, en juin, à l'issue d'une enquête préliminaire consécutive au rapport de la chambre régionale des comptes des Pays-de-la-Loire portant sur la gestion du conseil régional entre 1994 et 1996. Les magistrats avaient relevé deux types d'irrégularités : la passation de marchés publics sans appel d'offres pour l'impression du *Journal des pays de la Loire* et la prise en charge de dépenses personnelles du président, Olivier Guichard (RPR), et du directeur général de l'époque, Jean Cuvelier. – (*Corresp.*)

DÉPÊCHES

■ **HÔPITAUX : l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (Anaes) a été officiellement installée,** mardi 14 octobre, par Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé. L'Anaes a pour mission de mettre en place un système d'accréditation de tous les établissements de santé publics et privés et d'élaborer des normes de bonne pratique médicale, pour la médecine de ville et hospitalière.

■ ***UNIVERSITÉS : les étudiants de la section d'activités physiques* et sportives (Staps) de l'université Paul-Sabatier de Toulouse** ont décidé, mardi 14 octobre, de reconduire le mouvement de grève illimitée engagée depuis une semaine. Ils s'insurgent contre certaines *« anomalies »* relevées dans les résultats aux examens. La coordination, qui regroupe 2 000 étudiants à Toulouse et à Rodez, proteste également contre les *« moyens insuffisants »* attribués à l'UFR-Staps. Par ailleurs, plus d'un millier d'étudiants en Staps à Montpellier sont eux aussi en grève, depuis le 6 octobre, pour dénoncer leurs conditions d'études et obtenir la construction de nouveaux bâtiments, bloquée à la suite d'un conflit entre le maire de la ville, Georges Frêche, et le président de l'université, Yves Loubatières.

■ **HARKIS : Abdelkrim Klech, le porte-parole des fils de harkis en grève de la faim sur l'esplanade des Invalides à Paris, a été emmené,** mercredi 15 octobre dans la matinée, à l'Hôtel-Dieu par le SAMU en raison de son *« état de faiblesse »*, a indiqué la préfecture de police. M. Klech avait poursuivi, avec trois autres personnes, le mouvement de grève de la faim arrêté, le 6 octobre, par six fils de harkis après quarante-cinq jours de jeûne.

هكذا من الإصل

DISPARITIONS

■ **GEORGE MALCOLM**, claveciniste, chef de chœur et chef d'orchestre anglais, est mort à Londres, vendredi 10 octobre, à l'âge de quatre-vingts ans. Né le 28 février 1917 à Londres, après des études au Royal College of Music de Londres, il est nommé en 1947 maître de musique de la cathédrale de Westminster. Son travail comme chef de chœur, consacré notamment au développement des voix de garçons, est admiré par Benjamin Britten qui lui dédie sa *Missa Brevis* ; George Malcolm crée cette œuvre en juillet 1959, juste avant de démissionner de Westminster. Claveciniste virtuose, il joue avec les plus grands artistes de son temps, comme Julian Bream ou Yehudi Menuhin, et participe au mouvement de renouveau de la musique baroque. Ses enregistrements de *l'Art de la fugue* et des *Concertos brandebourgeois* de Bach sont de grands succès. Il grave aussi des œuvres chorales de Britten et des pièces de Purcell, Haendel et Poulenc. Comme chef d'orchestre, George Malcolm a été directeur artistique du Philomusica of London de 1962 à 1966, puis chef associé du BBC Scottish Orchestra de 1965 à 1967.

■ **ALBERT DÉROZIER** est mort jeudi 9 octobre à l'âge de soixante-quatre ans. Né à Lyon en 1933, il était un des spécialistes du XIXe siècle espagnol. Professeur agrégé à l'université de Franche-Comté, il a encouragé et dirigé de nombreuses thèses de doctorat sur cette période.
Il était lui-même auteur de plusieurs ouvrages dont *Histoire politique et histoire des idées aux XVIIIe et XIXe siècles* (Belles Lettres, 1975) et *Manuel José Quintana et la naissance du libéralisme en Espagne* (Belles Lettres, 1970). Il avait été secrétaire général de la Société des Hispanistes Français de l'Enseignement supérieur de 1970 à 1977.

NOMINATIONS

AGROALIMENTAIRE

Dominique Chardon, secrétaire général de la FNSEA, a été élu, jeudi 9 octobre, président de la Société pour la promotion et l'exportation des produits agricoles (Sopexa) en remplacement de Jacques Chambraud, démissionnaire.

[Né le 16 juin 1946 à Lignières-de-Touraine (Indre-et-Loire), Dominique Chardon est exploitant agricole (pêches, abricots, nectarines) dans le Gard. Il est secrétaire général de la FNSEA depuis mars 1996 et membre du Conseil économique et social. Il préside la Fédération départementale des syndicats agricoles du Gard ainsi que la coopérative fruitière et légumière Covial. Il a contribué depuis quelques mois à faire évoluer la FNSEA vers une approche plus réaliste et plus redistributive des aides publiques, françaises et européennes, à l'agriculture.]

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le service de presse de l'Elysée a annoncé, mardi 14 octobre, la nomination, à compter du jeudi 16 octobre, d'**Olivier Dutheillet de Lamothe** comme secrétaire général adjoint de la présidence de la République. Il remplace Jean-Pierre Denis *(lire page 6)*.

[Né le 10 novembre 1949 à Neuilly-sur-Seine, Olivier Dutheillet de Lamothe est licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Entré au Conseil d'Etat à sa sortie de l'ENA, en mai 1975, il est, de juillet 1979 à mai 1981, conseiller technique au cabinet de Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale. En avril 1985, il devient conseiller juridique à la direction générale de l'aviation civile avant d'être, en avril 1986, conseiller auprès de Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi. En septembre 1987, il est nommé directeur des relations du travail au ministère de l'emploi en remplacement de Martine Aubry. Olivier Dutheillet de Lamothe a conservé cette fonction jusqu'au 19 mai 1995, où Jacques Chirac, au lendemain de son installation à l'Elysée, l'a nommé conseiller social à la présidence de la République.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 11 octobre sont publiés :

● **Droits de scolarité** : un arrêté fixant les taux des droits de scolarité dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie ; un arrêté fixant le taux du droit de scolarité dans les instituts universitaires de formation des maîtres.

● **Dissolutions** : un décret portant dissolution du conseil municipal de Puyvalador (Pyrénées-Orientales) ; un décret portant dissolution du conseil municipal de Voh (Nouvelle-Calédonie).

● **Catastrophe naturelle** : un arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs départements.

● **CCI** : un décret relatif aux élections des délégués consulaires et des membres des chambres de commerce et d'industrie en 1997.

● **Décentralisation** : un arrêté fixant les bases de calcul de la contribution due par les communes en contrepartie des missions d'aide technique à la gestion communale qu'elles confient aux directions départementales de l'équipement.

● **Trésor** : la situation résumée des opérations du Trésor au 31 août 1997.

Au *Journal officiel* du dimanche 12 octobre sont publiés :

● **Prélèvements** : un décret relatif aux règles de sécurité sanitaire applicables à tout prélèvement d'éléments ou toute collecte de produits du corps humain et à leur utilisation à des fins thérapeutiques, à l'exception des gamètes, du sang et de ses composants et de leurs dérivés, ainsi que des réactifs.

● **Longues maladies** : un arrêté modificatif relatif à la liste des maladies donnant droit à l'octroi de congés de longue maladie. Sont ajoutées : la tuberculose, les maladies mentales, les affections cancéreuses, la poliomyélite aiguë, le déficit immunitaire grave et acquis.

● **Sécurité sociale** : un arrêté portant nomination au conseil d'administration du Centre national d'études supérieures de Sécurité sociale.

Au *Journal officiel* daté lundi 13-mardi 14 octobre 1997 sont publiés :

● **Médecine** : un décret modificatif fixant l'organisation du troisième cycle des études médicales et relatif à l'épreuve pratique du certificat de synthèse clinique et thérapeutique.

● **Privatisations** : un décret modificatif pris pour l'application de la loi du 6 août 1986 relative aux modalités de privatisation. Il permet de procéder dans des conditions juridiques claires à la restructuration d'entreprises intéressant la défense nationale.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

M. Jean-Louis RENAUD
et
Mme, née Juliette FAVREUL
ont l'immense joie de faire part de la naissance de

Gaspard et Tanguy,

le 4 septembre 1997, à Paris.

Décès

– Le directeur,
Et les membres du Laboratoire de psychologie clinique et de psychopathologie,
Le directeur,
Et les personnels de l'Institut de psychologie, université René-Descartes-Paris-V,
ont la profonde tristesse de faire part du décès brutal de

Roberta BETTINI-MOREAU,
assistante en psychologie clinique,

survenu le 13 octobre 1997.

– **La Fédération des internés et déportés résistants - Paris**
a le regret de faire part du décès de son président, le

général André BOUCHARDON,
ancien commandant
de la Garde républicaine de Paris,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 avec palme,
médaillé de la Résistance,
ancien déporté résistant,

survenu le 11 octobre 1997, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, à Paris-4e.

FIDR,
2, place Baudoyer,
75004 Paris.

– Georges Charnotet,
son époux,
Josiane Attuel, recteur de l'académie de Dijon, chancelier des Universités,
sa fille,
Jean-Claude Attuel, doyen de faculté à l'université Paris-XII,
son gendre,
Laurence-Armance Attuel,
sa petite-fille,
Les familles Charnotet, Bellegy, Attuel,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne Edmonde CHARNOTET,
née BELLEGY,

le mercredi 8 octobre 1997.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

51, rue Monge,
21000 Dijon.

– Mme Paulette Harambourg,
son épouse,
Lydia et Philippe Scordia-Harambourg
et leur fille Clotilde,
Alain et Evelyne Harambourg
et leur fille Pauline,
Ses enfants et ses petits-enfants,
André Moine,
son beau-frère,
Ses belle-sœur, nièces et neveux,
ont l'immense douleur d'annoncer le décès de

Georges HARAMBOURG,
violoniste,

survenu à Paris, le 12 octobre 1997, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le 16 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Roch, à Paris-1er.

Priez pour lui.

132, rue du Faubourg-Saint-Denis,
75010 Paris.
3, place des Pyramides,
75001 Paris.

– Les familles Helmbacher, Corriol, Ajoux, Besset,
ont la douleur de faire part du décès de

Jeanne HELMBACHER,
née AJOUX,

survenu le 9 octobre 1997

et de

Xavier HELMBACHER,

son époux,

survenu le 10 octobre.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Le président de l'université Joseph-Fourier-Grenoble-I,
Et les membres du bureau,
Le directeur de l'Institut Fourier de Grenoble-I,
Et l'ensemble des personnels,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Joseph KLEIN.

Professeur de mathématiques à l'université Joseph-Fourier-Grenoble-I de 1961 à 1982, vice-président de l'université Joseph-Fourier de 1977 à 1978 et membre du conseil de l'université pendant de nombreuses années, secrétaire-trésorier des Annales de l'Institut Fourier de 1965 à 1975.

– *Marguerite Laborde, née Bosson,*
son épouse,
Françoise, Jean-Marie et Marie-Claire,
ses enfants,
Laurent, François, Isabelle, Thomas, *Sophie, Pierre et Nathalie,*
ses petits-enfants,
Et les familles Laborde, Chaitin-Chatelin
et Florence,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LABORDE,
professeur de mathématiques,
auteur des premières Tables numériques
calculées par ordinateur,

survenu dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu le 8 octobre 1997, au cimetière du Grand-Sablon, à Grenoble.

Ni fleurs ni plaques mais des dons pourront être envoyés au Secours populaire français.

14, rue Blériot,
38100 Grenoble.

– Daniel et Magdeleine Léon,
Nicole et Michel Lacquin,
Francine et Pierre Le Chevalier,
ses enfants,
Ses onze petits-enfants et ses vingt et un arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jacques LÉON,
née Yvonne LAMBERT,
chevalier de l'odre
national du Mérite,

décédée le 3 octobre 1997.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

15, rue Anatole-France,
37540 Saint-Cyr-sur-Loire.
54, avenue Désiré-Caus,
59290 Wasquehal.
Puygauthier,
24750 *Marsaneix.*

– Le président,
Et les personnels de l'université Paris-Dauphine,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Patrice LORET,
enseignant de mathématiques
et d'informatique,
directeur du Centre informatique
inter-UFR,

survenu subitement, dans sa cinquante-deuxième année, le 17 août 1997.

Ils s'associent à l'émotion ressentie par ses proches et ses nombreux étudiants et présentent à sa famille leurs plus sincères condoléances.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Alexander A. MESSING-MIERZEJEWSKI,

survenu le 27 septembre 1997, à Mamaroneck (New York), après une longue maladie.

De la part de
Mme Marlyse Messing-Mierzejewski, née Quéré,
ses enfants,
M. et Mme Didier Jeanmaire, née Annyvonne Messing-Mierzejewski, et *Mlle Cornelia Messing-Mierzejewski,*
ses petits-enfants,
Frédéric, Lorraine et Caroline Jeanmaire,
Et de toute la famille.

360 East 55th Street,
New York, NY 10022.

– L'IUFM de l'académie d'Aix-Marseille
se recueille dans une même pensée pour

Marie-Simone MORTIER-ROUAT,
inspecteur de l'Education nationale.

Elle demeurera pour tous un exemple de courage allié à l'humour.
Notre globe-trotter vogue vers les étoiles.

Laurence Isabelle RAPPO

nous a quittés le dimanche 5 octobre 1997, dans sa trentième année.

Elle repose au cimetière de Chancy (Genève).

De la part de
Michel et Jane Rappo (née Friedrich),
Jean-Luc et Anne-Marie Pons (née Schmid),
Philippe, Natacha (née Rappo), Lisa et Alix Vanhouteghem.

– Le docteur et Mme Denis Ruggiu,
M. et *Mme Gilles Ruggiu,*
M. et Mme Pierre Charnoz,
M. et Mme Christian Ruggiu,
ses enfants,
M. et Mme Léonce Tajan,
son frère et sa belle-sœur,
Ses petits-enfants,
Et son arrière-petite-fille,
Ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Jeanne RUGGIU,

survenu dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité, le 13 octobre 1997.

La famille remercie très sincèrement les personnes qui prendront part à sa peine.

Avis de messe

– La messe quotidienne célébrée en la cathédrale *Notre-Dame de Paris le* vendredi 17, à 12 heures, sera l'occasion de marquer la **Dixième Journée mondiale du refus de la misère**, initiée par le Père **Joseph Wresinski**, le 17 octobre 1987.

Anniversaires de décès

– Il y a vingt-cinq ans, le 16 octobre 1972,

A. Bernard LINDENBERG,
directeur scientifique au CNRS,

nous a quittés.

Basamie et ses enfants rappellent son souvenir.

Conférences

« La guerre et la ville :
historique, actualité et perspectives »
par le colonel (H) Jean-Louis DUFOUR,
le lundi 20 octobre 1997, à 18 heures,
Palais abbatial,
5, rue de l'Abbaye, Paris-VIe.
Conférence publique organisée par
le Centre d'études d'histoire
de la Défense,
dans le cadre du cycle de conférences
« La guerre et la ville
à travers les âges ».

Colloques

XIVe colloque « Ferrette »

Le XIVe colloque annuel « Ferrette » organisé par l'Ordre maçonnique mixte international **« Le Droit Humain »** a lieu *les 18 et 19 octobre, à Mulhouse, sur le* thème :
LES NOUVEAUX HORIZONS
DE L'ETHIQUE
Propos sur l'éthique du vivant
Participation sur invitation « Le Droit Humain » Fédération française, 49, boulevard de Port-Royal, 75013 Paris.

Expositions

Mémoire de timbre-poste
Musée de la poste de Paris
jusqu'au 31 octobre

« *Mémoire de timbre-poste* » *présente* cent trente projets de timbres refusés et quarante maquettes originales acceptées de 1924 à 1939. Un éclairage original d'une époque à travers des œuvres *montrées au public en majorité pour la* première fois.
Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris.
Tél. : 01-42-79-23-00.
Ouverture tous les jours, sauf dimanche, de 10 heures à 18 heures.
Entrée : 25 francs. Catalogue de 90 pages illustré en noir et blanc, 100 francs.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 16 octobre, à 20 h 30 : débat sur **« Médias et pouvoir ? »** avec Dominique Laury et C. Hampel, journalistes. Tél. : 01-42-71-68-19.

– **Lisez l'hébreu en deux heures** ; comprenez le langage biblique, dialoguez en israélien en dix séances (ou à distance). Toutes formations. Professeur Benaudis : 01-47-97-30-22/06-60-57-30-22.

Thèses

– Soutenance de thèse de Mme Kupfer Ketty, sur : *« Les personnages juifs dans La Comédie humaine de Balzac »*. Université Paris-Sorbonne-Paris-IV, le 15 octobre 1997, *à 15 heures, salle des Actes*, sous la direction du professeur Jacques Noiray.

Le Nord crée une banque pour l'emploi

La Caisse Solidaire vient d'ouvrir à Roubaix, sous l'impulsion du conseil régional. Chaque épargnant pourra soutenir le type de création d'entreprise de son choix

LILLE
de notre correspondant

Marie-Christine Blandin, présidente du conseil régional du Nord - Pas-de-Calais, a inauguré, mardi soir à Roubaix, la Caisse Solidaire, premier établissement de crédit reposant sur des structures régionales et destiné à lutter contre le chômage et l'exclusion en aidant des projets ne pouvant bénéficier des circuits de financement classiques.

A la tête de cette banque, qui a pignon sur la grande rue de Roubaix, un ancien éducateur de quarante-neuf ans, Christian Tytgat, Roubaisien devenu par la suite formateur et aujourd'hui banquier. Le nouvel organisme, dont les principes avaient été établis en 1993, au moment de la réflexion sur le contrat de plan Etat-Région, débute avec un capital d'un peu plus de 15 millions de francs, le minimum pour un établissement de crédit, cinq salariés, et la bénédiction de tout le « who's who » économique, politique, associatif, culturel et sportif du Nord. Son objectif est de passer à 40 millions d'ici trois ans et de mobiliser cette épargne pour les porteurs de petits projets créateurs d'emplois.

A l'origine, il y a bien sûr la prise en compte d'une crise particulièrement dure dans une région où le chômage est 4 points au-dessus de la moyenne nationale. Pour compenser la perte des emplois industriels, les 7 000 créations annuelles d'entreprises ne suffisent pas. *« Il en faudrait 11 000 »*, constate Christian Tytgat. Les aides à la création ne concernent que 20 % des projets. *« Beaucoup jouent l'autonomie, peut-être par peur de se voir découragés*, constate Christian Tytgat. *Ce réseau d'aide repère chaque année 400 projets intéressants et viables, qui ne trouvent pas d'argent auprès des circuits classiques, ou ne le demandent pas, et travaillent dans une totale précarité. Ce sont ces gens-là qui nous intéressent, pourvu que leurs projets soient "labelisés" par nos réseaux et qu'ils acceptent aides et suivi. »*

La réflexion a été engagée à partir d'exemples étrangers, comme la Compagnie Desjardins, au Québec, ou les sociétés à capital-risque montées par les syndicats québécois, l'Eukobank des Verts à Francfort ou la Banque alternative suisse. Enfin, en France, l'exemple de la NEF (Nouvelle économie fraternelle) à Bourbon-L'Archambault, près de Moulins (Allier), qui, avec un peu plus de 1 000 épargnants recrutés sur le plan national, a réussi à mobiliser plus de 30 millions de francs pour la lutte contre l'exclusion.

Christian Tytgat s'est aussi appuyé, et cela reste une des clés de voûte de l'édifice, sur les Cigales (Club d'investissement pour une gestion alternative et locale de l'épargne), particulièrement bien représentées dans le Nord (22 sur 150 en France), et enfin Autonomie et Solidarité, société à capital-risque qui regroupe 2 000 actionnaires et a réussi à mobiliser 8 millions dans une cinquantaine d'entreprises qui pèsent 700 emplois nouveaux.

La constitution du tour de table de la Caisse Solidaire du Nord a été assez longue. Le Crédit coopératif, en s'engageant, a permis l'agrément de la Banque de France. Il fut le principal apporteur de capital (2,5 millions) après le conseil régional, qui a voté le dossier à la quasi-unanimité, le Front national étant seul à s'abstenir. La région a mis 6 millions dans la corbeille, dont 1 million de subvention pour l'aide au démarrage. D'autres organismes ont apporté le tiers de la dot par l'intermédiaire de la société à capital-risque Autonomie et Solidarité, de la Finorpa (société de reconversion des houillères), du Gipel (organisme paritaire pour l'emploi et le logement), pour les plus importants. Enfin, une quinzaine d'organismes universitaires, confessionnels, syndicaux ou de services ont pris des participations symboliques pour bien marquer leur engagement.

UN COMITÉ D'ÉTHIQUE VEILLE

La Caisse Solidaire se lance donc à la recherche d'épargnants. Ceux-ci peuvent ouvrir un compte pour une période de deux ans minimum, et choisir un taux de rémunération entre 0 % et 2,5 %. Ils peuvent décider de l'affectation de leur capital entre quatre options : entreprises de services, artisanat ou industries ; développement en milieu rural ; associations ; libre affectation pour la banque. L'intégralité de leur capital est garantie par le Crédit coopératif, et la Caisse Solidaire s'engage sur une totale transparence de l'usage des capitaux. Enfin, un comité d'éthique sera chargé de veiller chaque année au bon usage des fonds, à la transparence des investissements et à la bonne information des épargnants.

Une bonne cinquantaine de candidats au crédit se sont déjà présentés. Une petite vingtaine d'entre eux paraissent déjà éligibles. Ils ont tous été présentés par un membre du réseau. Ils peuvent prétendre à un crédit entre 30 000 et 150 000 francs à un taux de 8 %. Conditions à remplir : le passage du filtre des études et du comité d'engagement ainsi que l'acceptation du principe d'un suivi et la constitution d'un groupe de cinq à dix personnes qui se portent caution solidaire. *« Nous pensons que pour ces petites sommes, ce n'est pas la mer à boire. Et il est difficile de croire quelqu'un qui ne serait pas capable de convaincre son entourage immédiat »*, plaide le nouveau banquier de Roubaix.

Le choix de cette ville ne doit évidemment rien au hasard. *« Dans les nouveaux bâtiments d'Euralille, nous n'aurions pas eu l'air malin. Ici, il y a 30 % de chômeurs, des besoins, mais aussi des moyens, une forte épargne, y compris populaire, et une forte créativité. »* Le classement de la ville en zone franche a évidemment pesé dans ce choix, même si les bénéfices ne sont pas pour demain. Mais Christian Tytgat est prêt à engager les paris : *« Au début du prochain millénaire, nous aurons des antennes ailleurs, à Valenciennes, à Lens-Liévin, à Calais, pour être plus près des réseaux et des besoins. »*

Pierre Cherruau

L'Auvergne choisit la baisse des charges contre le chômage

CLERMONT-FERRAND
correspondance

« La réduction du temps de travail ne créera pas d'emploi. Il faut donc faire autre chose, car, la vérité, c'est que le poids des charges dissuade les chefs d'entreprise d'embaucher »: fort de ce constat qu'il martèle depuis des mois, Valéry Giscard d'Estaing fait du conseil régional d'Auvergne un laboratoire à travers un programme *« exceptionnel »* d'aide à l'allègement des charges patronales sur les bas salaires. L'objectif affiché est de créer dans la région 2 000 emplois productifs en deux ans. Présentant son projet lundi 13 octobre aux conseillers régionaux, réunis en session à Clermont-Ferrand, VGE n'a pas manqué d'égratigner *« les gouvernements successifs qui n'ont pris que des mesures partielles »*. *« La réalité*, a-t-il déclaré, *c'est que pour un salarié rétribué 6 600 francs au SMIC, l'employeur paie actuellement près de 3 000 francs de charges. Le mur du chômage tient à ce poids excessif. »*

Le mécanisme d'aide régionale imaginé par VGE entend ramener à 10 % du SMIC les charges sociales pesant sur les bas salaires. La région versera une aide de 26 400 francs par emploi : 10 000 francs à la signature du contrat, 13 200 francs au bout d'un an, et enfin, deux ans plus tard, 3 200 francs, après avoir cependant vérifié le maintien de l'emploi. Avec ce système d'aide, les charges patronales n'atteindront plus que 10 % du coût du SMIC, c'est-à-dire 666 francs, la différence étant prise en charge par le conseil régional.

ÉVITER LA CHASSE AUX PRIMES

L'assemblée a posé quelques garde-fous pour s'assurer du succès de cette mesure : elle s'adresse aux entreprises de moins de cinq cents salariés, qu'elles soient industrielles, artisanales, commerciales, agricoles ou de services, à condition de recruter un salarié sous contrat à durée indéterminée et sans limitation d'âge. Pour Valéry Giscard d'Estaing, il faut cesser de diviser les gens au moment du recrutement : *« Le chômage n'a pas d'âge. »* Pour écarter toute tentative de chasse aux primes, l'aide se limitera à trois emplois par entreprise. Pour Brice Hortefeux (RPR, Puy-de-Dôme), *« l'Etat propose de créer 350 000 emplois de sous-fonctionnaires avec tous les risques que cela suppose, la région, elle, a raison de choisir d'encourager la création de 2 000 emplois productifs dans les entreprises et non dans un secteur public déjà hypertrophié »*.

Les socialistes auvergnats n'ont pas contrarié l'adoption de cette mesure expérimentale, une première dans une région française. Leur porte-parole, Albert Chaubard (PS, Allier) s'est contenté de dénoncer *« une mesure plus idéologique et électoraliste qu'économique à l'approche des échéances de 1998 »*. Mais il a ajouté que, *« partant du principe que rien ne doit être négligé en matière de création d'emploi, nous n'opposerons pas de refus a priori »*. La gauche plurielle (socialistes, communistes et une écologiste) s'est donc abstenue. De leur côté, les autres élus, Verts et Front national, ont voté contre le projet de la majorité UDF-RPR. Commentaire de Valéry Giscard d'Estaing, les yeux toujours rivés sur l'horizon national : *« Si le résultat est bon, il pourra avoir une valeur d'exemple... »*.

Brigitte Cante

Pas de leucémies infantiles excédentaires à la Hague

AUCUN CAS de leucémie infantile n'a été détecté sur le canton de Beaumont-la Hague (Manche), entre 1993 et 1996. C'est ce qu'affirme l'épidémiologiste Alfred Spira (université Paris-Sud), qui présentait, lundi 13 octobre, aux ministres de l'environnement et de la santé les premiers résultats d'une étude épidémiologique portant sur le Cotentin. Cette conclusion relativise donc l'étude publiée en janvier par le professeur Jean-François Viel (*Le Monde* du 11 janvier).

Après avoir constaté une augmentation des cas de leucémie infantile autour de l'usine de retraitement des combustibles nucléaires de la Cogema à la Hague, sur la période 1978-1992, M. Viel avait trouvé une corrélation entre l'apparition de la maladie, la fréquentation des plages avoisinantes et l'ingestion de fruits de mer et en rendait directement responsable la radioactivité des lieux.

Cette conclusion fut vivement critiquée. Le gouvernement décida alors de confier à une commission des investigations complémentaires. Son rapport d'étape, rédigé sous la responsabilité d'Alfred Spira et de la radioécologiste Annie Sugier, de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), sera rendu au printemps 1998. Toutefois, les informations récoltées par l'Association du registre des cancers de la Manche montrent déjà que les excès de leucémie constatées s'inscrivent dans des fourchettes non significatives.

Sur le canton de Beaumont-la Hague, quatre cas ont été enregistrés entre 1978 et 1996, contre 1,4 cas « attendu ». Une différence qui n'est pas probante. De même pour les dix cantons du Nord-Cotentin, où 33 cas ont été observés, contre 29,9 attendus. La commission va donc porter ses travaux sur d'autres types de cancers (thyroïdien notamment) et sur certaines malformations congénitales. A charge pour elle d'étendre ces recherches à l'ensemble des activités nucléaires françaises (civiles, militaires et médicales).

Par ailleurs, l'organisation écologiste Greenpeace a été déboutée, mardi 14 octobre, d'une plainte contre la Cogema, visant à faire cesser les rejets en mer de l'usine de la Hague. Le tribunal de grande instance de Cherbourg ayant estimé qu'elle n'avait pas d'intérêt à agir au civil, l'association a aussitôt déposé plainte au pénal. Le litige porte sur la taille – excessive pour les écologistes – des particules radioactives filtrées par Greenpeace au débouché de la canalisation.

H. M.

M. Gayssot souhaite rouvrir le débat sur le 3e aéroport du Bassin parisien

LE MINISTRE DE L'ÉQUIPEMENT, des transports et du logement, Jean-Claude Gayssot, a indiqué mardi 14 octobre devant la commission des finances de l'Assemblée nationale qu'il était favorable à la réouverture du débat sur la construction d'un troisième aéroport parisien décidée par le précédent gouvernement. Le site retenu était Beauvilliers, près de Chartres. M. Gayssot, répondant à une question du député RPR du Val-d'Oise Jean-Pierre Delalande, a estimé qu'il fallait rouvrir la discussion du choix entre une meilleure utilisation des ressources existantes et la construction d'une troisième plate-forme. Sa collègue chargée de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, avait déclaré le 23 septembre, à la suite du feu vert donné à l'extension de Roissy, qu'*« il serait vraiment tout à fait irréaliste d'imaginer que la population puisse subir deux pistes supplémentaires dans quelques années ou un troisième aéroport dans cette région »*.

DÉPÊCHES

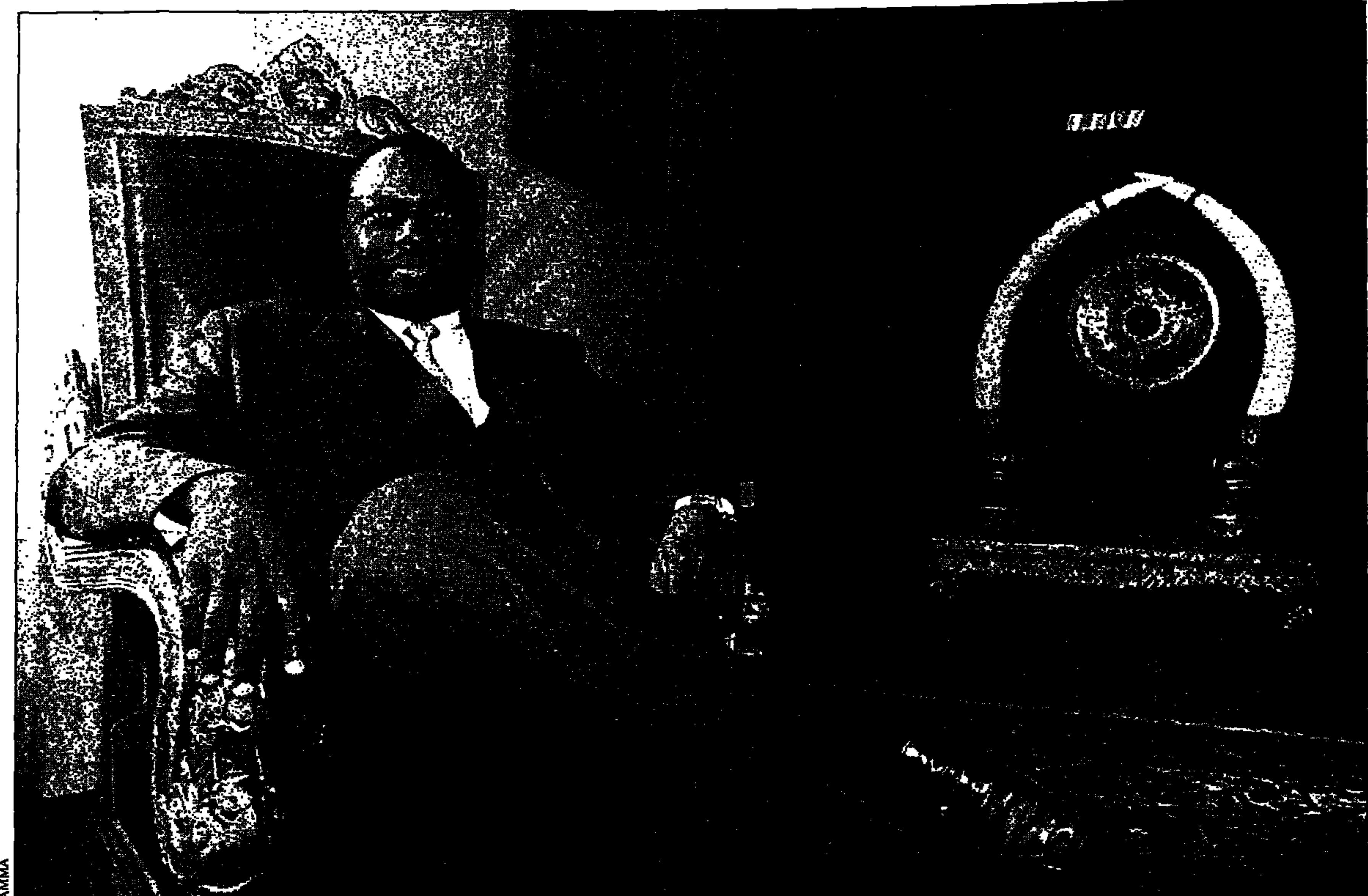
■ **ÉNERGIE : Seize projets de centrales éoliennes** d'une puissance totale de 64,5 mégawatts ont été sélectionnés par EDF pour la deuxième étape du programme Eole 2005, lancé en 1996 par le ministère de l'industrie pour développer l'énergie éolienne en France. *« Pour EDF, Eole 2005 est un moyen ambitieux d'élargir son offre, notamment à l'international. C'est le signe que nous nous intéressons à toutes les énergies, notamment renouvelables, lorsqu'elles sont compétitives ou en passe de le devenir »*, a déclaré mardi Edmond Alphandéry, président d'Electricité de France. Les projets seront réalisés dans les trois ans et concernent les régions des côtes de la Manche, de la mer du Nord, du Finistère, de l'Aude, de Rhône-Alpes, de Corse et des départements d'outre-mer.

■ ***RHÔNE-ALPES* : le maire de Grenoble, Michel Destot (PS)** a annoncé, mardi 14 octobre, qu'il avait sollicité l'avis du Conseil d'Etat pour obtenir *« des éclaircissements sur les modalités d'exécution de* [son] *arrêt en date du 1er octobre 1997 »*. La haute juridiction avait annulé la délibération du conseil municipal du 30 octobre 1989, autorisant le maire de l'époque, Alain Carignon (RPR), à signer un contrat de délégation du service public de l'eau et de l'assainissement au profit d'une filiale de la Lyonnaise (Le Monde du *3 octobre*). Elle ne s'était pas prononcée sur la légalité des contrats eux-mêmes. – (*Corresp.*)

FIN septembre, dans la « salle rouge » du siège de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), à Rome, Jacques Diouf présentait sa dernière arme dans la bataille contre la faim : Téléfood, une sorte de Téléthon destiné à éveiller les consciences et à encourager les dons à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation, dimanche 19 octobre.

Ce qui était remarquable, ce n'était pas tant ce énième exercice de mondovision, avec stars et animation de circonstance, que la maîtrise avec laquelle le « patron » de la plus grande agence des Nations unies exposait son projet et répondait aux questions dans un anglais, un français et un espagnol parfaits. La veille, à peine rentré de Corée du Nord – où la FAO s'efforce d'enrayer la famine – de Chine et de Malaisie, ce Sénégalais débordant d'énergie s'était adressé avec la même aisance à la Conférence internationale sur la désertification. Un sujet qu'il connait bien.

Sur fond d'incendies asiatiques, Jacques Diouf va ouvrir le Congrès forestier mondial en Turquie, avant d'enchaîner une campagne de lobbying à Washington, une escale à New York avec passage en coup de vent à l'ONU, un saut à Paris pour y rencontrer des banquiers privés et, peut-être, un crochet par Atlanta pour saluer Ted Turner, le fondateur de CNN, qui a apporté son soutien au Sommet mondial de l'alimentation et dont la générosité – il vient d'offrir 1 milliard de dollars aux Nations unies – est une aubaine en ces temps de frugalité budgétaire.



GAMMA

Jacques Diouf, entre faim et moyens

Agronome de formation, puis banquier et diplomate, ce Sénégalais a été élu directeur général de la FAO en 1993. Pour compenser la baisse des aides étatiques, il a choisi de multiplier les initiatives avec le secteur privé pour lutter contre la famine dans le monde

D'un bout à l'autre du village planétaire, Jacques Diouf poursuit tambour battant une trajectoire d'excellence qui l'a conduit, en soixante ans, des jardins potagers de son enfance jusqu'au sommet de la FAO. Du haut de ce pavé de marbre mussolinien qui fait face aux ruines de la Rome antique, il a la haute main sur l'alimentation et l'agriculture de la planète. Les thermes de Caracalla et le Palatin sont devenus ses jardins. Au loin, l'enfant de Saint-Louis (Sénégal) aperçoit Saint-Pierre de Rome où règne un autre globe-trotter polyglotte, lui aussi au service de l'humanité. Jean Paul II, le catholique, s'occupe des nourritures spirituelles. Jacques Diouf, le musulman, des nourritures terrestres.

Saint-Louis... Tout part de cette ancienne capitale de l'empire français d'Afrique occidentale où Jacques Diouf est né en 1938. C'est là, sur cet îlot d'architecture coloniale ancré dans le cours du fleuve, aux confins du ciel, de l'océan et du désert, qu'il faut, selon ses amis, chercher la *« vraie personnalité »* d'un homme aux multiples facettes. Dans cette cité légendaire où les peuples se sont mêlés, au cours des siècles, comme les eaux du fleuve et de la mer avec les sables du désert. Dans ces maisons ocre avec leurs jardins et leurs cours ombragées où le petit Jacques a vécu une enfance *« heureuse et protégée »*, malgré la mort de son père, quand il avait quatre ans.

Un quart de siècle après la Conférence sur l'alimentation, qui avait solennellement affirmé « le droit inaliénable à être libéré de la faim », 800 millions d'êtres humains continuent à se coucher le ventre creux

L'homme parle avec passion de sa ville natale, *« creuset unique d'une société harmonisée par le métissage biologique, religieux et linguistique »* et *« véritable microcosme du Sénégal »*. Une ville où *« trois siècles de vie commune avec les Français ont estompé les barrières raciales »*. Où sa mère a donné le sein au bébé d'un couple français dont la femme n'avait pas assez de lait. Saint-Louis, c'est aussi *« une société de convivialité religieuse où les familles musulmanes apportent de la viande de mouton sacrifié aux familles chrétiennes le jour de l'Eid Al Adha* (tabaski) *et où celles-ci rendent la pareille, le vendredi saint, avec la bouillie de mil, d'arachide et de pain de singe. »* C'est, surtout, une société qui idéalise le succès dans les études. *« Jadis, toute la ville se réunissait pour écouter les résultats des examens annoncés comme l'oracle du premier étage du collège Blanchot,* se souvient-il. *Ce fut une grande motivation dans mon itinéraire scolaire au Sénégal, puis universitaire en France. »*

JACQUES DIOUF est un exemple de ce melting-pot et de ses valeurs : son père est sérère et sa mère wolof ; ses langues maternelles sont le wolof et le français ; fils de musulman convaincu, il n'en porte pas moins un prénom chrétien. Il est un élève brillant. Il sait, d'ailleurs, assez tôt ce qu'il veut. Voilà des années que ses escapades le conduisent au « Jardin d'essais », doté d'une riche collection de plantes. C'est là, entre le lycée Faidherbe, la pépinière et le potager familial, que sa vocation d'agronome prend forme. Que le goût de l'action de terrain prolonge celui des études.

A l'époque, l'excellence scolaire débouche inévitablement sur la France, à la fois terre d'aventure et d'exil. Boursier, Jacques Diouf va y passer dix ans. A Fontainebleau, à Grignon, à Paris, il accumule les diplômes : ingénieur agronome, maîtrise d'agronomie tropicale, doctorat en sciences sociales (économie rurale) à la Sorbonne, etc. Il fréquente le Quartier latin, sans y perdre son temps. Plus tard, à New York, il ajoute un diplôme supérieur de gestion à sa collection de parchemins.

Il continuerait bien ainsi. Mais dans le Sénégal indépendant, les Jacques Diouf ne courent pas les rues. Léopold Sédar Senghor, l'universitaire poète et président, l'a repéré. En 1965, à vingt-sept ans, il est bombardé à la tête du Conseil africain de l'arachide, première d'une longue série d'organisations régionales africaines. Au gré des succès et des *« expériences douloureuses »*, il fait ses classes.

En 1978, à la demande du président Senghor, qui veut renforcer l'équipe gouvernementale et conforter l'emprise du Parti socialiste sénégalais sur Saint-Louis avant de passer la main à Abdou Diouf, Jacques Diouf (sans lien de parenté avec ce dernier) entre en politique. Le voilà secrétaire d'Etat à la recherche scientifique, puis député de Saint-Louis à l'Assemblée nationale en 1983-1984.

Mais il est plus technicien que politique. Sa réputation de bourreau de travail, son occidentalisation et son refus des compromissions ne font pas l'unanimité. Une nouvelle fois, il quitte le Sénégal pour un horizon plus large. Pen*dant dix ans*, au Centre de recherche pour le développement international, à Ottawa, à la Banque centrale de l'Afrique de l'Ouest, puis au poste d'ambassadeur du Sénégal à l'ONU, il va parfaire son parcours et peaufiner son image. Celle d'un gestionnaire hors pair doublé d'un homme d'action. Celle aussi d'un bon père de famille qui consacre ses (rares) loisirs à sa femme et à leurs cinq enfants. Mais qui trouve quand même le temps d'écrire plusieurs livres sur le développement.

Pour Cheikh Hamidou Kane, ancien ministre sénégalais du plan et auteur de *L'Aventure ambiguë* (Flammarion, 10-18), Jacques Diouf est *« exemplaire de cette culture universelle et tolérante que Senghor appelait de ses vœux. De cette synthèse par laquelle l'Africain acquiert le meilleur de l'humanisme et des techniques occidentales dans la fidélité à la culture et aux valeurs africaines »*. A l'opposé de Samba Diallo, le héros de *L'Aventure ambiguë*, écartelé entre l'Afrique et l'Occident et finalement détruit, Jacques Diouf s'est construit en s'enrichissant de ses expériences et de ses différences.

C'est cet « oiseau rare » qui va se lancer, en 1993, dans la bataille de succession à la tête de la FAO. Agronome, gestionnaire, banquier et diplomate, il a les qualités requises. Il possède de nombreuses amitiés nouées au fil de sa carrière. Enfin, face aux Anglo-Saxons, qui soutiennent l'Australien Geoff Miller, l'appui de la France et des *Africains va faire la différence*. Son élection est une victoire pour l'Afrique, comme celles de Boutros Boutros-Ghali, en 1992, et de Kofi Annan, en 1996, au secrétariat général de l'ONU.

Jacques Diouf est élu, mais il n'est pas au bout de ses peines. Certes, les Anglo-Saxons ne tardent pas à apprécier cet homme que ses collaborateurs admirent et redoutent à la fois pour sa puissance de travail. Mais ils attendent de lui des réformes et des économies alors que la guerre contre la faim est loin d'être gagnée. Au cours des vingt dernières années, des progrès énormes ont été faits. La production alimentaire a augmenté plus vite que celle de la population et la proportion des affamés est tombée de 35 % à 21 % dans les pays en développement.

NÉANMOINS, un quart de siècle après la Conférence sur l'alimentation, à Rome, en 1974, qui avait solennellement affirmé *« le droit inaliénable à être libéré de la faim »*, 800 millions d'êtres humains – un sur sept – continuent à se coucher le ventre creux.

Prudent, le sommet tenu à Rome en 1996 s'est engagé à réduire de moitié le nombre des affamés d'ici à 2015. Ce qui n'est pas une mince affaire, compte tenu des contraintes budgétaires, de l'augmentation de la population et des difficultés particulières de l'Afrique. Le Continent noir est, en effet, la seule région où la produc*tion alimentaire par habitant* a baissé, et la sous-alimentation augmenté, alors que d'autres faisaient de gros progrès. Dans les années 70, l'Inde, avec plus de 400 millions d'habitants, consommait la moitié de l'aide alimentaire mondiale. Aujourd'hui, sa population a doublé, mais elle n'en consomme plus un grain. Il lui arrive même d'en fournir ! Quant à la Chine, avec 7 % des terres arables, elle nourrit 22 % de la population mondiale.

« La problématique de l'agriculture africaine reste axée sur la question de l'eau », explique Jacques Diouf. Pour lui, qui cite souvent les prouesses des Saint-Louisiens dans leurs jardins de sable, *« le préalable à tout développement rural est dans l'accès à l'eau »*. Or, dans la grande majorité des pays africains, seulement 4 % des terres arables bénéficient d'un tel accès, contre 30 % en Inde et 54 % en Chine.

Pour gagner la bataille planétaire contre la faim et sauvegarder les ressources naturelles dont dépend l'humanité pour sa survie, Jacques Diouf dispose d'une formidable machine : la FAO et ses 4 200 fonctionnaires. Mais il travaille sous une double contrainte : réformer l'Organisation et réduire les coûts. Après avoir *« ouvert »* une maison que le long règne (dix-huit ans) de son prédécesseur, le Libanais Edouard Saouma, avait *« refermée sur elle-même comme une citadelle »*, selon l'expression d'un fonctionnaire, le nouveau directeur général a tracé les grandes lignes d'une FAO mieux adaptée aux exigences du moment et aux défis du XXI[e] siècle. Depuis trois ans, il rationalise, décentralise, informatise. Il recentre l'Organisation sur l'action, le terrain et les tâches prioritaires. C'est ainsi qu'il a mis en place, dès son arrivée, un programme spécial pour la sécurité alimentaire des 86 pays les plus démunis (la moitié des Etats de la planète !), dont 43 pays africains.

PRAGMATIQUE, à l'heure où le libéralisme triomphant écorne l'aide bilatérale, Jacques Diouf démarche lui-même le secteur privé pour convaincre les chefs d'entreprise et les banquiers de participer aux programmes de la FAO. *« Quand on manque de crédits, il faut faire preuve d'imagination »*, remarque-t-il, philosophe. Téléfood, qui sera retransmis dans plus de soixante pays, est un exemple parmi tant d'autres. *« Il prend les problèmes à bras-le-corps, il a des idées, il fait au mieux compte tenu des circonstances »*, résume un de ses proches.

Il y a un an, à l'occasion du 90[e] anniversaire de Léopold Sédar Senghor, Jacques Diouf déclarait, lyrique : *« Si j'étais de ces preux chevaliers, apôtre des exclus et proscrits du village planétaire, capables de faire renaître l'espoir dans le cœur des démunis et des spoliés, mais aussi d'éveiller la conscience des puissants et des possesseurs, je bénirais le chantre* [Senghor] *des causes douloureuses de la trilogie des peuples souffrants. »*

L'envolée était belle, mais le conditionnel était de trop. Car, aujourd'hui, c'est lui, Jacques Diouf, qui a, plus que quiconque au monde, la lourde charge de faire renaître l'espoir et de réduire la cohorte des affamés. Il le sait. Il en rêve. Mais de même que le Capitole, qu'il peut apercevoir de sa fenêtre, est proche de la roche Tarpéienne, le rêve ici n'est jamais loin du cauchemar. Les promesses des Etats ne suffisent pas à nourrir leur homme.

Roland-Pierre Paringaux

Les deux dangers

par Michel Wieviorka

NOTRE pays n'est pas en crise. Il est au cœur d'une mutation, au milieu du gué. D'une part, il a cessé d'être une société industrielle, structurée par un conflit de classes opposant le mouvement ouvrier aux maîtres du travail. Les *institutions peinent* à y assurer leurs fonctions classiques de socialisation, de maintien serein de l'ordre républicain ou de service public. Elles semblent plutôt affaiblies, soumises à de fortes tendances à la désagrégation. La nation, si fortement identifiée dans le passé à des projets de développement et de modernisation, apparaît de plus en plus difficilement comme le cadre symbolique d'une vie économique, culturelle et politique capable de se projeter avec confiance vers l'avenir.

D'autre part, sur fond d'individualisme croissant, et de fragmentation culturelle et sociale, de nouveaux rapports sociaux s'ébauchent, une réinstitutionnalisation s'esquisse, pour redonner sens aux valeurs républicaines, par exemple en centrant l'école ou l'Université sur l'enfant ou l'étudiant, et non sur des principes abstraits. Des acteurs s'affirment, contestent et revendiquent, en témoignant le plus souvent d'une subjectivité à fleur de peau, individuelle comme collective.

Le désir est constamment exprimé, dans la société française, de se construire de manière autonome pour mieux dialoguer avec d'autres, de *s'inscrire* dans des identités culturelles qui peuvent elles-mêmes être multiples. Ces identités, si conflictuelles qu'elles soient, ne sont pas nécessairement, loin de là, une menace pour la nation, et pas d'avantage elles ne véhiculent une mise en cause de la construction européenne.

Le premier danger consiste à refuser le changement, à se raidir dans des représentations passéistes et de plus en plus artificielles de la société et de la culture. Le second est de procéder à l'apologie du changement sans la moindre distance critique

Dans cette conjoncture historique de transformation accélérée et massive, deux dangers opposés menacent la démocratie en même temps qu'ils minent la vie intellectuelle.

Le premier danger est de l'ordre de la réaction. Il consiste à refuser le changement, à se raidir dans des représentations passéistes et de plus en plus artificielles de la société et de la culture. Admettons, pour simplifier, que ce qui se défait est un modèle d'intégration des trois sous-systèmes qu'ont constitués *la société industrielle*, les *institutions* républicaines et la nation moderne.

Dès lors, il apparaît que les attitudes réactives, voire réactionnaires, relèvent de deux logiques distinctes, selon qu'elles impliquent un de ces sous-systèmes ou qu'elles essayent d'en agréger deux, voire trois. La réaction, en effet, peut revenir à s'arc-bouter sur une conception périmée des rapports sociaux, des institutions ou de l'identité nationale, ce qui donne ou bien de l'ouvriérisme ou des références archaïques à la lutte des classes, ou bien des dérives « républicanistes » qui pervertissent l'idée de République, ou bien encore des dérapages nationalistes, racistes et xénophobes, qui maltraitent l'idée de nation.

La réaction peut aussi être un effort incantatoire pour continuer non seulement à se référer à ces trois registres, malgré leur affaiblissement, mais aussi à affirmer leur forte unité ou celle au moins de deux d'entre eux, alors qu'ils se dissocient dans les faits. Elle consiste alors à les fusionner en un discours mythique, de type populiste ou national-populiste, ou en une pratique violente, *s'il s'agit* d'acteurs contestataires, et répressive, s'il s'agit de l'Etat et des institutions.

Le second danger qui nous guette est, à l'inverse, de procéder à l'apologie du changement, sans la moindre distance critique, de nous en faire les apôtres inconditionnels, ce qui aboutit, pour l'essentiel, à des positions favorables au néolibéralisme en matière économique et sociale, au retrait de l'Etat en matière institutionnelle et au tribalisme en matière culturelle. Ces trois orientations de la pensée et de l'action apparaissent généralement en ordre dispersé, mais *peuvent fort bien être* associées.

Dans l'expérience française contemporaine, le premier danger est plus menaçant que le second. L'un et l'autre ont pour effet de s'alimenter mutuellement, dans une dynamique de diabolisation où chacun des points de vue constitue en ennemi satanique tout ce qui ne lui est pas conforme. Intellectuels, journalistes et acteurs politiques, qui procèdent de manière réactive, n'ont de cesse de traquer le communautarisme et le néolibéralisme, y compris là où ils n'existent pas. Ceux qui s'identifient à une *formule hyperlibérale, plus nom*breux que ceux qui relèvent d'une communauté fermée sur elle-même, ne voient qu'archaïsme étatiste et inefficacité économique dans toute autre position que les leurs, même éventuellement ouverte à l'économie de marché.

Il n'est pas acceptable que le débat intellectuel et politique soit ainsi réduit à des oppositions idéologiques souvent lourdes de fantasmes, de peur et de défense plus ou moins inconsciente d'intérêts particuliers, avec pour principale conséquence d'interdire ou de paralyser la réflexion. Il est temps, par exemple, d'écouter davantage ceux *qui*, dans notre pays ou ailleurs, montrent qu'il est possible d'articuler les valeurs universelles *d'égalité individuelle* et de solidarité collective avec des demandes culturelles en provenance de populations particulières, même très minoritaires.

Il est urgent, tout aussi bien, d'en finir avec les fatwas qui démonisent quiconque s'efforce de contribuer à réinventer des formules politico-économiques redonnant vigueur et pertinence à la notion de service public, vidée de son sens par les radicaux des deux bords. Qui peut affirmer que nous n'avons d'autre choix que de le liquider purement et simplement, ou de le maintenir, inchangé, *comme si nous étions* condamnés à l'accroissement inéluctable des inégalités, au profit des salariés du seul secteur protégé dans le deuxième cas, de ceux du seul secteur concurrentiel dans le premier ?

La pensée réactive, comme les idéologies néolibérales et communautaristes, sont néfastes en elles-mêmes, mais aussi parce qu'au lieu de le baliser à ses deux extrémités elles détruisent l'espace des débats sur la modernisation de l'Etat, sur la démocratie, la place de la différence culturelle ou les conditions d'un aggiornamento de l'idée républicaine. C'est pourquoi il faut se dégager du cadre raidi où elles paralysent la réflexion et interdisent *de penser le changement* autrement qu'à reculons, ou avec brutalité.

La tâche commune des intellectuels, des journalistes et des acteurs politiques qui se réclament de la démocratie, est de refuser le laminage auquel se livrent ceux qui, aux deux pôles opposés de la vie des idées, co-inventent une scène dichotomique et manichéenne où quiconque n'est pas d'un côté ne peut être qu'un ennemi. *Leur tâche est aussi de rappro*cher les débats des pratiques concrètes du pays, au lieu de les installer dans un ethnocentrisme parisien agressif et en fin de compte particulièrement provincial.

***Michel Wieviorka** est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess).*

L'impunité des affameurs

par Sylvie Brunel

COMMENT le nouveau *chef d'Etat du Congo*-Kinshasa, Laurent-Désiré Kabila, peut-il si aisément bénéficier de l'impunité internationale, et même être courtisé par les grandes puissances, après avoir consciencieusement affamé et massacré des milliers de personnes dans la forêt équatoriale ? Comment peut-il aujourd'hui refuser les unes après les autres toutes les commissions d'enquête de l'ONU, se hâtant de faire disparaître les *monstrueuses traces de son crime*, alors qu'un tel comportement devrait le mettre au ban des nations ?

Même question pour les Serbes qui ont affamé et massacré, eux aussi en toute impunité, les habitants des enclaves, il y a deux ans, en Bosnie. Pour le Soudan, qui élimine depuis plus de dix ans certaines de ses populations. Pour l'Irak, qui entretient délibérément les souffrances de son peuple en vue d'obtenir la levée de l'embargo *et reprendre ainsi de fructueuses re*lations commerciales avec des grandes puissances qui s'aveuglent volontairement par opportunisme. Pour la Corée du Nord, qui sera bientôt la Corée du Mort, au rythme où s'étend la famine, et qui peut continuer de négocier tandis que les cadavres s'amoncellent derrière la barrière de silence.

Pourquoi se priver, quand affamer délibérément certains peuples, soit pour les éliminer, soit pour capter l'aide internationale, fait l'objet *de tant d'indulgence dès lors qu'il* s'agit de nations commercialement prometteuses ou stratégiquement essentielles ? Tandis que les opinions publiques s'indignent et que les humanitaires s'activent, les arrangements vont bon train en coulisse avec certains régimes criminels.

La faim n'est plus la conséquence des conflits modernes mais leur arme de prédilection

Voici un an, plus de cent cinquante pays se réunissaient à Rome sous l'égide de la FAO pour réfléchir ensemble aux moyens d'éradiquer *la faim dans le monde. L'institution* internationale compte de nouveau mobiliser les consciences cette année, à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation, le 16 octobre. Mais l'abondance des moyens techniques, si performants soient-ils, ne suffira pas : comment espérer faire reculer la faim lorsqu'un consensus implicite laisse disparaître certains peuples comme s'ils n'avaient pas leur place sur terre, comme s'ils faisaient partie de ces *« peuples en trop »* dont le sacrifice, somme toute, permet le règlement de certains conflits, la pacification par la technique la plus radicale d'inquiétants foyers de tension ? Au Soudan, en Somalie, au Burundi, au Liberia ou en Sierra Leone, les famines ne sont plus la conséquence des conflits mais leur argument : affamer délibérément, dans le plus parfait cynisme, permet de recueillir le bénéfice de l'élan humanitaire, suscité par la vision d'horreur des affamés. La faim n'est plus la consé*quence des conflits modernes* mais leur arme de prédilection.

Face à ce chantage, quelle est la marge de manœuvre des organisations humanitaires ? Eternel dilemme entre dénoncer et se faire expulser (voire pire), ou se taire pour pouvoir soigner et, alors, cautionner implicitement les bourreaux. Faut-il renoncer ? Non. Nous maîtrisons aujourd'hui les techniques les plus efficaces pour endiguer les famines, sauver des milliers *d'enfants injustement* frappés. Voilà pourquoi nous continuerons, infatigablement, à jouer les sentinelles, à dénoncer et à mobiliser. Parce que chaque vie mérite d'être sauvée. Parce qu'un monde où les bourreaux auraient le dernier mot ne serait plus un monde humain.

***Sylvie Brunel** est directrice scientifique d'Action contre la faim.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LE COMBAT PERDU DE MAURICE PAPON

Libéré par un arrêt qui portera son triste nom, Papon, retranché derrière la froideur de l'obéissance aveugle et lâche, a-t-il perçu, dans ses provocations à quatre étoiles, qu'il avait perdu son constant combat pour l'inhumanité et le recours à la mort ? D'autrui : à Bordeaux pendant l'Occupation, puis à Paris, dans la Seine, en octobre 1961, puis au métro Charonne. Sagesse ou faiblesse, justice ou privilège, Etat de droit ou droit d'Etat, la cour de Bordeaux ne lui applique pas ses propres leçons. Mieux : espérons qu'Elisabeth Guigou, ministre de la justice, va s'appuyer sur cet événement pour en finir avec la détention provisoire des voleurs de pommes. Nos voisins d'Italie affichent dans leurs tribunaux que *« la legge è uguale per tutti »*. Par ces réflexions, j'ai un peu calmé la nausée qui m'a saisi quand j'ai appris l'*« arrêt Papon »*.

Olivier Revault d'Allonnes
Paris

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : *http://www.lemonde.fr*

ÉDITORIAL

Un homme d'Etat nommé Prodi

IL Y A quelques jours, on le disait reparti pour Bologne et l'enseignement *de l'économie. Homme* de principes, Romano Prodi n'entendait pas négocier ce qui ne lui paraissait pas négociable : un projet de budget pro-européen, de nature à faire entrer l'Italie dans le premier groupe de la monnaie unique et qui venait couronner dix-sept mois de redressement du pays à la tête de la coalition de centre-gauche, dite de l'Olivier. Si les communistes de Rifondazione comunista ne voulaient pas le suivre sur ce chemin-là, et, bien il n'y aurait plus de majorité et plus de gouvernement Prodi. *« Il professore »* a tenu bon et Rifondazione a cédé, mesurant sa solitude dans un pays, syndicats compris, qui saluait le travail de Romano Prodi.

Le gouvernement de centre-gauche sort renforcé de cette épreuve de force avec son allié communiste. Cette alliance est même consolidée par l'engagement pris, à la suite du récent exemple français, en faveur d'un passage à la semaine de trente-cinq heures en 2001. M. Prodi est ainsi assuré de compter sur une majorité stable jusqu'à la fin de l'an prochain et peut-être au-delà. Il est, par-dessus tout, persuadé que l'opinion publique est toujours à ses côtés.

Romano Prodi a aussi renforcé sa position à l'échelle internationale. La plupart des chefs de gouvernement européens se sont empressés de féliciter le phénix italien. Comme un bonheur n'arrive jamais seul, Bruxelles vient de confirmer que Rome a toutes les chances de se qualifier pour faire partie de la monnaie unique. Le mérite en revient essentiellement au président du conseil et à son « super-ministre » de l'économie, Carlo Azeglio Ciampi, qui, depuis la formation du gouvernement en mai 1996, ont mis en œuvre le redressement et le nécessaire assainissement des finances publiques, en réussissant à convaincre les Italiens du bien-fondé des sacrifices à consentir. Il y a seulement un an, toute l'Europe, et l'Allemagne en premier lieu, doutait des capacités de l'Italie de figurer dans la première vague des pays qui adopteront l'euro. En novembre, la lire a réintégré le système monétaire européen et Bonn ne craint plus aujourd'hui que la lire affaiblisse l'euro.

A ce tour de force, il faut ajouter la détermination avec laquelle les autorités de ce pays se sont engagées en faveur d'un règlement de la crise qui a secoué au printemps dernier l'Albanie voisine et la réussite de l'opération internationale de maintien de l'ordre qu'elles y ont dirigée. Cet interventionnisme de bon aloi sur un terrain étranger était aussi pour l'Italie une première.

D'autres divergences, moins sérieuses, peuvent encore s'exprimer entre les deux familles de la gauche anciennement communiste. Toutefois, dans cette alliance, Romano Prodi vient de montrer qui était le vrai patron. Il l'a fait de surcroît avec élégance, en se gardant de crier victoire. *« Il Professore »* sait préserver l'avenir et se montrer grand seigneur. C'est la marque d'un homme d'Etat.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Du bon usage de la peur

PASCAL nous conviait au bon usage des maladies. Peut-on suivre ce conseil à l'égard de cette maladie collective qu'est aujourd'hui la peur de la guerre et cette obscure sensation de l'humanité qu'elle court à sa perte sans y pouvoir grand-chose ? Trois attitudes sont possibles.

Il y a d'abord le pur désespoir, générateur de lâches abandons – le geste d'un Gribouille conduit au suicide par la peur d'être tué... A l'autre bout, un stoïcisme de surface, recouvrant la crainte de regarder le fond des choses et courant au « divertissement » pour se changer les idées ; ou encore, si vous voulez l'appeler ainsi, la danse sur le volcan, exercice chorégraphique où excellent les Français.

Reste une position plus subtile, la meilleure sans doute sinon la plus aisée à prendre. Elle consisterait à continuer d'agir, comme si de rien n'était, mais tout en gardant à l'arrière-plan conscience de la relativité de toutes choses à une époque de catastrophe.

On y gagnerait une précieuse liberté spirituelle. Que de soucis mineurs, de mesquines préoccupations nous paraîtraient inutiles si nous les confrontions avec les lendemains apocalyptiques dont nous sommes menacés ! Ce qui est difficile, c'est de n'être pas conduit ainsi au découragement. Aussi bien faut-il se sentir un peu de la race de ceux qui n'ont pas besoin d'espérer pour entreprendre.

Le fin mot de la morale n'est-il pas de vivre comme si on devait mourir demain – et tout à la fois de vivre comme si on devait ne mourir jamais ?

Gabriel Dheur
(16 octobre 1947.)

L'historien dans le nouveau monde

A L'HEURE où le procès Papon conduit une nouvelle fois à demander aux historiens de « témoigner », d'attester une vérité qu'ils établissent en professionnels, en marge des expériences vécues qu'on attend d'ordinaire des « témoins », la spécificité du métier d'historien est peut-être menacée. Menace insidieuse, mais sérieuse.

Depuis près d'un demi-siècle, les historiens ne cessent de remettre en cause les savoirs qu'ils cautionnent comme les méthodes qui fondent leur « science ». Pour n'être pas absolument nouveau, ce réflexe s'est fait si fréquent depuis les années 60, qu'on ne compte plus les états des lieux successifs, les évaluations des champs et chantiers en cours, ni les révisions méthodologiques d'envergure.

L'historien *« chargé de la vengeance des peuples »*, sorte de héros tel que le rêvait Chateaubriand, pouvait difficilement ne pas tenir compte, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, d'une expansion sans précédent de la science historique, pas plus qu'il ne pouvait négliger le devoir d'auto-analyse qu'imposaient les bouleversements intellectuels accompagnant le mouvement de la décolonisation, mais plus encore les fissures de l'idéologie marxiste, longtemps imperméable à toute révision. Guides méthodologiques et réflexions épistémologiques – signés Marc Bloch, Lucien Febvre, Raymond Aron, avant Fernand Braudel, Paul Ricoeur, Karl Popper ou Paul Veyne – furent bientôt doublés de corpus collectifs qui se proposaient de faire le point sur les nouveaux objets et les territoires vierges qu'annexait alors la science historique, tandis que s'opérait une révolution de l'outil avec le recours à l'informatique.

MUTATIONS TECHNOLOGIQUES

Pour compléter l'établissement d'une grammaire critique indispensable, l'historien a dans le même temps appris à témoigner de son expérience, inventant par un regard sur son propre parcours une « égo-histoire » qui disqualifie la saveur trop anecdotique des mémoires classiques. Plus ou moins tributaire de l'archive, l'historien d'aujourd'hui semble tout occupé à rendre compte de l'évolution des sociétés dans leur ensemble. Ce qui nous a valu, après la vague sérielle et quantitative, la multiplication de synthèses énormes, plus ou moins bien conduites, ou les relectures, plus captivantes par leur disparité même, des histoires « nationales ». A moins que, changeant de focale et d'échelle, le chercheur ne s'efforce d'exhumer la vérité des marges, silencieuses, *microstoria* à l'italienne ou échos fragmentés de cette « vie fragile » arrachée à l'anonymat des vestiges – paroles ou objets – des parcours ordinaires.

Pourtant ces révisions scrupuleuses semblent ignorer un péril majeur qui risque de ruiner cette grammaire repensée. Tandis que l'historiographie scrute toujours plus finement les mémoires successives de l'événement comme du personnage historique, dévoilant les falsifications, altérations et recompositions qui modifient sans cesse les valeurs des panthéons nationaux et internationaux, le futur matériau de l'historien connaît une évolution préoccupante. La numérisation du son comme de l'image fait des réalisations virtuelles, aujourd'hui courantes, de véritables leurres qui permettent, mieux que Staline ne l'a jamais rêvé, d'annuler telle réalité historique pour lui en substituer une autre, plus conforme à un projet partisan ou simplement plus distrayant quand il s'agit de réaliser des rencontres improbables mais piquantes en les déplaçant dans l'espace ou le temps. Pour l'heure, on ne s'inquiète guère de ce vertigineux virage qui permet de ravaler la source, indispensable, au rang de simple possibilité parmi d'autres – non attestées mais désormais également observables.

BROUILLAGE

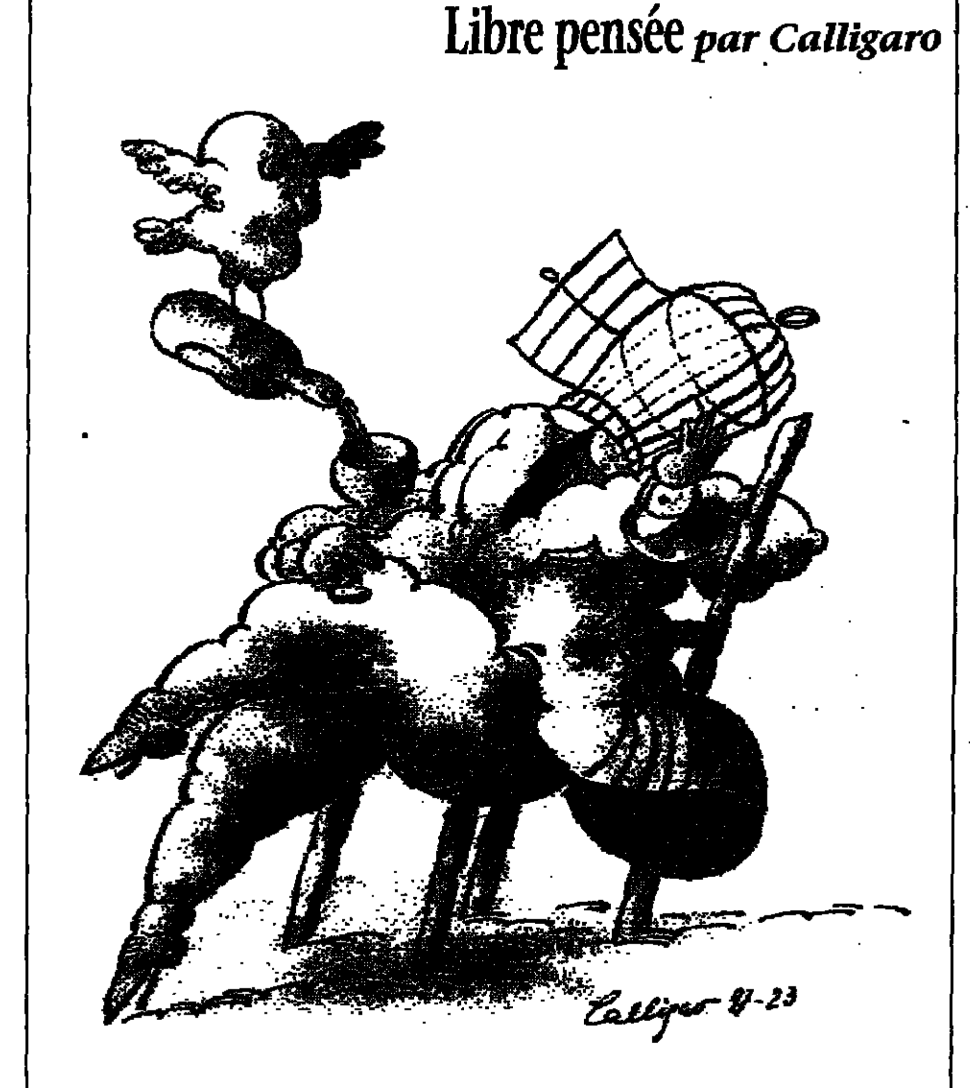
Sans garantie sur l'état premier d'un document, l'historien pourra-t-il encore exercer à l'avenir son ministère critique ? Ne sera-t-il pas condamné à produire un discours fondamentalement suspect, ce qu'amorce aux yeux de certains déjà le rôle de « témoin » dans les débats contemporains auquel on l'assigne souvent. Si l'historien « expert » a toute légitimité à restituer l'épaisseur signifiante d'une histoire qu'il sert avec rigueur – alors sa prise de parole, respectant scrupuleusement les règles de son métier, doit impérativement ne pas être mise en balance avec les témoignages des acteurs au risque de brouiller la perception des origines du discours –, il ne peut s'engager dans les débats de la cité en confondant sa légitimité scientifique et son implication civique. Le débat du printemps autour des époux Aubrac comme aujourd'hui la tenue du procès intenté à Maurice Papon ont révélé l'ambiguïté de certaines sollicitations auxquelles les historiens n'ont pas toujours su répondre avec rigueur.

Sommé par les impératifs économiques ou politiques de se prononcer au plus vite sur telle source nouvelle – ne citons, dans deux perspectives tout à fait différentes, que l'enjeu des manuscrits de la mer Morte ou l'ouverture des archives des anciens pays communistes (la trouvaille est censée dire le vrai, ce qu'un historien scrupuleux ne peut s'attendre à établir à si bon compte) –, le chercheur doit résister à la tentation du fléchissement d'une rigueur méthodologique et d'une exigence critique qui justifient seules sa discipline, au risque de frustrer les amateurs de révision fulgurante et de « coup » médiatique.

Si la vocation de l'historien, comme la spécificité de sa démarche, l'inscrit pleinement dans le lieu social, où son expertise est requise, toute faiblesse de sa part – hâte excessive, paresse ou crainte d'une expression publique du fruit de ses travaux, pis ! fascination personnelle pour la reconnaissance des médias – fragiliserait son magistère, d'ores et déjà menacé par les mutations technologiques. **Bien sûr, ni le rapport de l'homme au temps comme à la mémoire ne s'abîmera dans ces pièges mortels, mais** l'Histoire, telle qu'on prétend l'avoir héritée de Thucydide, ne sera peut-être plus guère possible, **faute de sources sûres et de champions conscients de la singularité propre de sa légitimité.**

Philippe-Jean Catinchi

Libre pensée *par Calligaro*



L'Europe face à la loi commerciale américaine

Suite de la première page

L'administration américaine, réticente aussi bien à l'égard de cette législation que de la loi D'Amato-Kennedy, l'a mise en œuvre avec une extrême modération. Le président Clinton a suspendu pour six mois son titre 3, qui prévoit la possibilité de sanctions contre les entreprises étrangères et n'a pas sérieusement appliqué l'article 4 au terme duquel l'administration peut priver de visas les dirigeants des entreprises coupables et leurs familles.

Nonobstant l'installation du panel, la Commission européenne a engagé des consultations avec Washington, qui ont abouti à un arrangement (MOU ou *memorandum of understanding*) en avril. La Commission acceptait de suspendre l'instruction de l'affaire par le panel (l'OMC le permet pour une durée d'un an) ; Washington promettait de s'efforcer d'obtenir du Congrès des dérogations en faveur des entreprises européennes visées tant par Helms-Burton que par D'Amato-Kennedy ; les deux parties rechercheraient un accord sur les disciplines à respecter en matière d'investissements à l'étranger et de biens expropriés ; elles s'efforceraient également de régler leurs différends concernant les « embargos secondaires », c'est-à-dire la faculté autoconsentie par les Etats-Unis d'imposer à des partenaires commerciaux un boycottage voulu par le Congrès.

Le conseil des ministres des Quinze a pris acte de l'arrangement ainsi conclu par Sir Leon Brittan, le commissaire chargé de la politique commerciale. Le MOU fixait une première échéance au 15 octobre. Les « consultations » engagées devraient déboucher soit sur la reprise de l'affrontement, soit, plus vraisemblablement, sur la poursuite des tractations. Celles-ci n'ont jusqu'à présent rien donné.

D'AUTRES PROJETS À L'ÉTUDE

L'accord sur les investissements et les expropriations est négocié à la fois bilatéralement et dans le cadre de l'OCDE (Organisation de coopération et développement économiques). Les Américains voudraient que leurs partenaires *« interdisent »* les investissements portant sur des biens expropriés ; les Européens voudraient s'en tenir à une formulation plus souple, où les entreprises seraient *« encouragées »* à éviter de tels investissements douteux. Washington plaide pour que le futur accord agisse rétroactivement (c'est-à-dire, dans le cas de Cuba, concerne les biens nationalisés par Fidel Castro dans les années 60 !) ; l'Union s'y oppose catégoriquement. S'agissant du refus de l'Union européenne d'accepter de se plier à des « embargos secondaires », il est difficile, vu l'état d'esprit du Congrès, d'envisager, au moins à court terme, une modification des deux lois américaines. Les Américains ne bougeant guère par rapport à leur position initiale, que peut faire l'Union ? Dans l'hypothèse où Washington décréterait finalement des sanctions contre Total, les Européens reprendraient l'offensive, autrement dit réactiveraient le panel de l'OMC. C'est une hypothèse qu'on ne peut écarter, même si l'administration a réagi jusqu'ici avec modération. Les sanctions sont populaires au Congrès et dans l'opinion. Le sénateur D'Amato, considéré comme un homme hostile au président Clinton, doit être réélu en 1998... On peut penser cependant que la crainte de perdre le panel incitera l'administration à ne pas sanctionner le pétrolier français.

Dans ce cas, M. Brittan peut être tenté de poursuivre les consultations, avec l'idée de parvenir à un résultat soit pour le 5 décembre, date du prochain sommet transatlantique, soit, au plus tard, avant le 26 avril 1998, la date limite pour réactiver le panel. La situation actuelle, peu satisfaisante au niveau des principes, est confortable pour les Européens : le MOU d'avril, s'il continue d'être appliqué par Washington, dispense l'Union des rigueurs à la fois de la loi Helms-Burton et de la loi D'Amato, la seconde étant économiquement la plus lourde de conséquence pour l'Europe. Reprendre le panel signifierait annuler le MOU, et donc ne plus être protégé contre le loi D'Amato, ce qui présenterait un danger pour Total ou pour les autres groupes qui s'apprêtent à suivre son exemple.

Il reste qu'à terme un tel modus vivendi n'est pas sans inconvénients pour les entreprises de l'Union. Les lois demeurent, et, à tout moment, un événement fortuit peut contraindre l'administration à mettre fin à sa gestion modérée du dossier. Par ailleurs, laisser les choses inchangées encourage d'autres lobbies à se mobiliser et à imposer, notamment au niveau des Etats, de nouvelles législations à portée extraterritoriale. Le Massachusetts vient d'adopter une loi qui frappe les entreprises américaines ou étrangères commerçant avec la Birmanie... D'autres projets sont à l'étude.

L'Europe, qui a payé d'un prix certain, lors de l'Uruguay Round, le renforcement du multilatéralisme (et par là même le renoncement par les Etats-Unis à l'usage de leurs pratiques unilatérales, type « section 301 »), devrait continuer à faire preuve de fermeté pour qu'il ne soit pas remis en question. Ce ne pourra être qu'une oeuvre de longue haleine. L'Union peut trouver des alliés au sein de l'administration américaine, mais surtout dans les milieux d'affaires que cette nouvelle vague de contraintes politico-électorales gênent au premier chef.

Philippe Lemaître

RECTIFICATIF

L'ÉMANCIPATION DES JUIFS

Le décret d'émancipation des juifs a été voté le 27 septembre 1791, donc par la Constituante et non pas par la Convention, comme nous l'avons écrit dans *Le Monde* du 2 octobre.

uveau monde

FINANCE L'offensive, lundi 13 octobre, de l'italien Generali sur le deuxième assureur français, AGF, provoque une accélération de la restructuration du secteur français des assurances. ● CETTE RECOMPOSITION dépasse désormais les frontières. En Europe, les rapprochements se sont réalisés entre compagnies nationales. ● LES TROIS COMPAGNIES issues du secteur public vont se fondre dans des groupes plus larges. AXA a absorbé l'UAP, le GAN est sur le point d'être vendu, les AGF devraient perdre leur indépendance. ● LE CONSEIL D'ADMINISTRATION des AGF devrait décider de sa riposte avant la fin de la semaine. ● FACE AUX 55 MILLIARDS de francs qu'e st prêt à payer Generali, un chevalier blanc devra mettre quelque 60 milliards de francs sur la table. ● LE NIVEAU ÉLEVÉ des marchés boursiers favorise la multiplication des offres publiques d'achat (OPA).

Les assureurs français vont se fondre dans des groupes plus larges

Le mouvement de concentration qui a débuté entre les compagnies de l'Hexagone s'élargit de façon brutale à des opérations internationales. Cible d'une OPA hostile de l'italien Generali, AGF prépare sa riposte

N'Y AURA-T-IL plus demain qu'une compagnie d'assurances traditionnelle en France ? Au train où vont les choses, ce n'est pas improbable.

Des trois « vieilles » compagnies issues du secteur public, l'UAP, le GAN et les AGF, l'une a déjà disparu, engloutie par AXA. La deuxième est sur le point d'être vendue par le gouvernement. La troisième fait l'objet d'un raid inamical de la part de l'italien Generali et perdra, d'une façon ou d'une autre, son indépendance. Quant à Athéna, la filiale de Worms et Cie qui devait être absorbée par les AGF, elle tombera dans l'escarcelle de celui qui gagnera la bataille boursière sur les AGF. La recomposition de l'industrie de l'assurance en France s'est accélérée en quelques semaines. Elle était programmée, mais son déroulement s'est singulièrement modifié.

La fusion entre l'UAP et AXA en novembre 1996, qui a donné naissance au deuxième groupe d'assurances mondial, avait créé un choc. Choc parce que, sous couvert d'une *« fusion entre égaux »*, comme l'avaient alors présentée les patrons des deux compagnies, Jacques Friedmann et Claude Bébéar, l'opération avait été imposée au premier par le second. Faute d'accord amiable entre les deux hommes, AXA aurait probablement durci le ton. Choc également parce que l'émergence d'un géant de 313 milliards de francs de chiffre d'affaires a soudain fait apparaître les autres assureurs, européens en général et français en particulier, comme des nains. Détrôné, l'allemand Allianz ; relégué, l'italien Generali ; plaqués au sol, les AGF et le GAN.

A partir de cette date, chacun, à sa manière, a tenté de combler le fossé. Le rapprochement AXA-UAP sonnait le début de la concentration du marché français des assurances. Ce premier mouvement s'opérait via un rapprochement entre compagnies nationales. Comme dans le reste de l'Europe au cours des deux dernières années. Au Royaume-Uni, on a vu fusionner Prudential et Scottish Amicable Life, Sun Alliance et Royal Insurance, Abbey National et National & Provincial. En Allemagne, le regroupement de quatre assureurs sous l'entité Ergo a vu le jour en 1997. En Suisse, Crédit suisse et Winthertur ont noué des alliances. En Italie, l'INA s'est rapprochée du Banco di Napoli.

La stratégie d'Antoine Jeancourt-Galignani s'inscrivait dans ce schéma. Au lendemain de sa privatisation mi-1996, le patron des AGF s'était attaché à renforcer ses deux niches privilégiées : l'assurance-crédit, avec la Coface et la Sfac, et les activités d'assurance transport avec la Camat. Début 1997, l'ambition prêtée à Allianz de préparer une opération hostile contre sa compagnie avait conduit le président des AGF à s'intéresser à Athéna. Sur une idée simple : plus on est gros, plus on est difficile à avaler. Après l'échec des négociations avec la maison mère d'Athéna, Worms et Cie, l'annonce par le gouvernement de la privatisation du GAN avait convaincu le patron des AGF de changer son fusil d'épaule. Une fusion avec le GAN répondait à un projet industriel et était de nature à dissuader les prédateurs. L'issue en était forcément incertaine puisque d'autres candidats, notamment l'allemand Allianz, se sont déclarés intéressés.

Le président du directoire d'Allianz a toutefois déclaré, lundi 13 octobre, à *La Tribune*, qu'il n'est *« pas prêt à payer n'importe quel prix »*.

En lançant, le 19 septembre, une offensive contre Worms et Cie et en justifiant cette décision par la volonté de constituer un grand pôle financier, l'industriel François Pinault a non seulement bousculé les projets de M. Jeancourt-Galignani, mais provoqué des réactions en chaîne. Associées à la famille Agnelli, les AGF ont décidé de contrer M. Pinault par une opération au terme de laquelle elles récupéreraient Athéna. Comme la compagnie de la rue de Richelieu maintenait sa candidature sur le GAN, la recomposition du secteur des assurances restait au niveau hexagonal.

> L'émergence d'AXA-UAP, un géant de 313 milliards de francs de chiffre d'affaires, a soudain fait apparaître les autres assureurs européens comme des nains

L'irruption de Generali l'a fait changer de nature. De « concertée » et nationale, la restructuration prend un tour brutal et transnational. Elle est pour l'instant européenne. Mais quels sont les alliés que pourra trouver le patron des AGF pour se défendre ?

L'opération initiée par Generali doit, certes, obtenir l'approbation du Conseil des marchés financiers, le visa de la COB mais également l'agrément de Bercy comme à chaque fois qu'il s'agit d'une *compagnie d'assurances. Celle-ci* détient de surcroît 49,6 % de l'assureur-crédit Coface qui gère les garanties de l'Etat à l'exportation.

Ces feux verts obtenus, le groupe de Trieste est prêt à payer 55 milliards de francs pour emporter la totalité des titres AGF. Ce sont donc quelque 60 milliards de francs qu'un, ou des chevaliers blancs devront mettre sur la table pour s'opposer à l'assureur italien.

Compte tenu de la rapidité avec laquelle *Generali s'est décidé* à lancer son offensive (son conseil d'administration a entériné le projet dimanche 12 octobre), les AGF n'a pas eu le temps de boucler sa défense. Elles disposent d'un mois pour riposter. Un conseil d'administration est prévu avant la fin de la semaine.

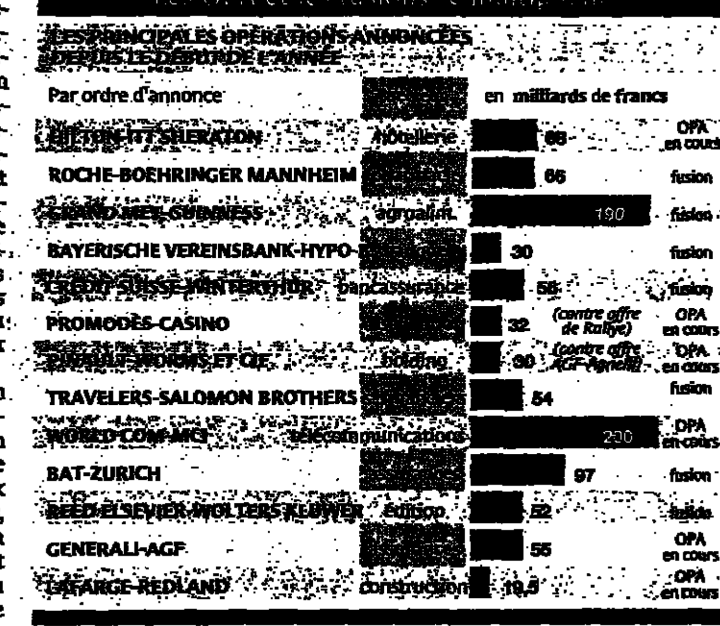
L'allemand Allianz, l'américain AIG, le britannique Commercial Union, le suisse Suisse de Ré, les néerlandais Fortis et ING et l'italien Generali sont tous susceptibles de prendre une position importante sur le marché français de l'assurance. Les groupes qui émergeront de ces alliances, imposées ou non, seront plus gros, plus internationaux et mieux capitalisés. AXA risque d'être à court terme, aux côtés du secteur mutualiste, la seule compagnie française qui résistera à cette poussée. Elle aura alors pour concurrent direct de sérieux poids lourds.

Babette Stern

Le niveau élevé des marchés boursiers stimule les OPA

OFFRE publique d'achat (OPA) de Generali sur les AGF, rapprochement des éditeurs anglo-néerlandais Reed Elsevier et Wolters Kluwer, concentration bancaire en Scandinavie pour former Merita-Nordbanken, attaque hostile du cimentier Lafarge sur le groupe britannique Redland, rapprochement de Thomson-CSF avec Alcatel-Alsthom et Dassault... En moins d'une semaine, le mouvement de consolidation industrielle européen a pris un rythme impressionnant. Les opérations annoncées au cours du seul lundi 13 octobre portaient sur un total de 230 milliards de francs !

Cette ébullition – que l'on constate également outre-Atlantique avec le rachat de Salomon Brothers par le groupe Travelers, de la banque Barnett par Nationsbank ou, dans les télécommunications, l'OPA de Worldcom sur MCI – va permettre au marché des fusions et acquisitions de battre un nouveau record en 1997, après une année 1996 déjà considérée comme exceptionnelle. Selon la publication anglaise *Acquisitions Monthly*, les opérations annoncées depuis le début de l'année auraient déjà atteint en Europe 245 milliards de dollars (1 445 milliards de francs) contre 253 milliards pour l'ensemble de 1996. La société Securities Data relève, elle, que, sur les neuf premiers mois de 1997, les transactions dans le monde entier ont progressé de 42 % par rapport à la même période de 1996, dépassant mille milliards de dollars !



PRÉSENCE UNIVERSELLE

Plusieurs facteurs expliquent cette frénésie. Sur le plan industriel, tout d'abord, une double pression déclenche les initiatives. D'une part, le mouvement de concentration des entreprises sur leur marché domestique se poursuit ; c'est flagrant dans les services financiers, la chimie-pharmacie ou la distribution. D'autre part, *« les grands groupes veulent aussi avoir une présence globale, au sens américain du terme, c'est-à-dire universelle. Ils ne se contentent plus de rechercher une dimension internationale mais veulent être des acteurs importants dans chaque pays, avec des parts de marché significatives »*, explique Bernard Gault, associé-gérant chez Morgan Stanley.

Au niveau européen, la perspective de l'euro et d'un grand marché, désormais bien intégrée par les industriels, tend à accélérer le mouvement. *« Cela ne va pas aussi vite qu'aux Etats-Unis car l'Europe manque encore d'homogénéité juridique. Mais tous les groupes, y compris ceux qui sont attaqués, savent que c'est le sens de l'histoire »*, poursuit-il. Les groupes n'hésitent plus à prendre le risque de changer de dimension : si Lafarge réussit son OPA sur le britannique Redland, il augmentera ainsi sa taille de 50 % en termes de capitalisation boursière. La tendance est si nette que les investisseurs misent sur les actions de sociétés qui, selon eux, ne résisteront pas au mouvement de concentration. Il n'est pas anodin que le financier américain Georges Soros investisse aujourd'hui en France chez l'équipementier automobile Bertrand Faure ou dans le groupe Paribas dont il a près d'1 %.

En outre, les dirigeants sont mieux préparés aux rapprochements d'entreprises. *« Les grandes entreprises ont introduit de nouvelles notions de management, qui facilitent la gestion de grands ensembles. Elles mesurent par exemple la rentabilité des capitaux engagés dans chaque activité et à tous les niveaux de l'entreprise »*, estime Pascal Riégis, responsable de l'analyse financière au sein de la société de Bourse Oddo. A l'exception de quelques entreprises-phares, comme L'Oréal, l'Air Liquide ou AXA, les groupes français ne sont toutefois pas les plus en pointe dans ce domaine. *« Ce qui explique qu'ils sont plus souvent perçus comme des cibles que comme des prédateurs »*, estime un banquier d'affaires.

« ÉBULLITION DE HAUT DE CYCLE »

Mais tous ces rapprochements ne se feraient pas sans l'effet dopant d'une Bourse enthousiaste sur les dirigeants de grands groupes. *« Nous sommes typiquement dans une ébullition de haut de cycle*, explique M. Gault. *Quand les marchés sont très élevés, cela a toujours un effet euphorisant sur l'activité de fusions et acquisitions. »* Les groupes prédateurs savent d'ailleurs utiliser cette tendance, en payant leurs acquisitions en actions plutôt qu'en liquidités ou en mélangeant les deux.

Pour l'heure, cet effet euphorisant s'auto-entretient. *« Les opérations en cours (les offres sur Casino, sur Worms et Cie, l'OPA de Rhone Poulenc sur sa filiale Rorer ou de Suez sur Degrémont par exemple) représentent l'équivalent de 50 milliards de francs de liquidités pour les actionnaires minoritaires, qui peuvent être réinvestis. L'OPA de Generali sur les AGF vient y ajouter 55 milliards »*, explique Patrick Leguil, responsable de l'analyse chez Transbourse. Pascal Riégis souligne, lui aussi : *« Les groupes se financent par augmentation de capital mais aussi en s'endettant. Ce faisant, ils ponctionnent les marchés de taux au profit des marchés d'actions. »* Une réallocation des ressources financières qui soutient la Bourse.

Sophie Fay

COMMENTAIRE

TABOU BRISÉ

Generali a osé. En lançant un *raid sur un des premiers* groupes institutionnels français, les AGF, l'assureur italien a brisé un tabou. Aucun étranger ne s'y était jusqu'à présent risqué.

Le veto d'Edouard Balladur à l'offre d'achat hostile de Carlo De Benedetti sur Valeo en 1986 est encore dans les mémoires. Et il n'y a pas si longtemps Allianz, géant allemand de l'assurance, venait à l'Elysée demander l'autorisation de s'intéresser aux AGF. Avant de se voir opposer une fin de non-recevoir.

Les entreprises françaises étaient intouchables ; *protégées par l'ombre d'un Etat* interventionniste, quand il *n'était pas lui-même au capital* des grands groupes ; verrouillées par un système de noyaux durs et de participations croisées, hérité des privatisations.

La situation et les esprits ont bien changé. Piètre gestionnaire, l'Etat – les changements de majorité n'y font rien – rend au privé les nationalisées. Après d'ultimes et coûteuses recapitalisations pour solde des erreurs passées. Sous l'influence anglo-saxonne, les états-majors des grands groupes, tous privatisés depuis une dizaine d'années, *soudain soucieux de l'intérêt de* leurs actionnaires, dénouent *des liens capitalistiques de circonstance.*

Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, les sociétés françaises se retrouvent aujourd'hui sans substitut à la protection d'hier. Face à des groupes étrangers disposant d'une force de frappe financière introuvable en France.

Mais les mythes ont la vie dure : on pensait que les entreprises françaises demeureraient intouchables parce que personne n'y toucherait. Ce dernier rempart, fantasme plus que réalité, contre les convoitises *étrangères, Generali – présidé,* ce n'est pas fortuit, par un *banquier d'affaires français* – l'a fait tomber. Le roi est nu et désormais cela se sait. Qui pourra dès lors s'opposer à un déferlement des OPA étrangères ? Novartis sur Rhône-Poulenc, Volkswagen sur PSA, Unilever sur Danone, Hilton sur Accor, la Deutsche Bank sur la BNP... La chasse est ouverte.

Claire Blandin

Deux théoriciens des marchés financiers reçoivent le prix Nobel d'économie

EN 1990, la finance moderne recevait le prix Nobel d'économie en la personne des professeurs Markowitz, Miller et Sharpe pour leurs travaux sur la théorie de la firme et la gestion de portefeuilles. En 1997, la finance des instruments dérivés reçoit le prix Nobel d'économie en la personne des professeurs Robert Merton et Myron Scholes et du défunt Fisher Black, pour la célèbre formule de valorisation d'options sur actions démontrée en 1973 et qui a entraîné un formidable développement des marchés *dérivés* (près de 794 millions d'options et de contrats à terme négociés en 1996 sur les seules Bourses américaines).

C'est non seulement une contribution majeure aux sciences économiques et financières qui a ainsi été récompensée, mais aussi l'applicabilité de cette formule, utilisée quotidiennement, comme le souligne l'Académie royale de Suède dans ses attendus, par des milliers d'acteurs sur les marchés financiers.

Fisher Black fut d'ailleurs un *partner* chez Goldman Sachs dans les dix dernières années de sa vie, et Robert Merton et Myron Scholes, respectivement professeurs à Harvard et à Stanford (tous deux docteurs honoris causa de l'université Paris-IX-Dauphine et invités d'honneur à plusieurs reprises lors de Journées annuelles de l'Association française de finance), sont en même temps fondateurs et associés de la firme Long Term Capital Management spécialisée dans la gestion de fonds. Référence fondamentale depuis vingt-cinq ans dans la valorisation d'instruments dérivés ou structurés, la formule de Black-Scholes-Merton fut établie dans des conditions remarquables.

Remontons à la fin des années 60, au MIT. Robert Merton, sorti du California Institute of Technology avec un mastère en mathématiques appliquées, rédigé son doctorat en sciences économiques sous la direction de Paul Samuelson, prix Nobel, et travaille en particulier avec lui sur la valorisation des warrants, forme particulière d'options. Le jeune Robert Merton est fasciné par l'utilisation des méthodes probabilistes en finance pour modéliser l'évolution fondamentalement aléatoire des cours des actifs financiers et par la thèse du mathématicien (et visionnaire) français Louis Bachelier, soutenue en 1900 et ayant pour titre *Théorie de la spéculation*.

LE CHOIX DU RISQUE

Au même moment, M. Scholes, jeune professeur au MIT, travaille aussi sur la valorisation des options avec Fisher Black, aujourd'hui *décédé* et l'un des esprits les plus brillants de la finance moderne. Black et Scholes ont l'intuition fondamentale de la démonstration – l'introduction d'un portefeuille constitué de l'action sous-jacente et de l'option –, mais un chaînon de la preuve leur fait défaut – lequel est fourni par le calcul probabiliste cher à Merton. De cette recherche effervescente, dans la même institution prestigieuse au même moment, résultèrent deux articles, publiés en 1973 et contenant non seulement la fameuse formule mais aussi quantité d'autres résultats précurseurs, en particulier sur la représentation du risque de défaut – problème majeur aujourd'hui.

Au-delà des autres contributions des lauréats (travaux de Scholes sur la fiscalité et les dividendes, travaux de Merton sur les décisions d'investissement et de consommation, sur l'organisation et la réglementation des marchés, travaux de Black sur les contrats à terme et les matières premières), leur fameuse formule a été justement récompensée par l'Académie de Suède à cause de son formidable impact économique en termes de partage et de redistribution du risque entre agents économiques, qui peuvent désormais choisir un niveau de risque (risque de taux d'intérêt, risque de change, etc.)optimal dans une situation donnée.

Deux absents manquent à ce prix Nobel : Fisher Black, décédé deux ans avant de recevoir une distinction grandement méritée ; Louis Bachelier, véritable précurseur, mort sans entr'apercevoir la portée de ses travaux.

Hélyette Geman,
professeur de finance à l'université Paris-IX-Dauphine et à l'Essec.
Yves Simon,
professeur de finance à l'université Paris-IX-Dauphine

هكذا من الأصل

France Télécom devrait avoir 3,5 millions de petits porteurs

LA VENTE DES ACTIONS DE FRANCE TÉLÉCOM aux particuliers s'est terminée mardi 14 octobre à minuit. De source interne à l'opérateur, on indiquait, mardi après-midi, qu'environ 3,5 millions de Français se sont portés acquéreurs de titres, dont le prix a été fixé à 182 francs. En 1986, Paribas avait attiré 3,8 millions de petits porteurs. Le gouvernement annoncera le 17 octobre leur nombre exact et les quantités qui leur seront allouées. Il devrait prélever 10 % des actions réservées aux institutionnels et porter de 94 millions à 105,5 millions le nombre d'actions destinées au grand public. Les particuliers ne devraient pas pouvoir acheter pour plus de 5 700 francs, alors que leurs demandes sont en moyenne de 12 000 à 13 000 francs, selon le président de France Télécom, Michel Bon.

M. Naouri doit préciser ses intentions dans l'OPA sur Casino

LA COMMISSION DES OPÉRATIONS DE BOURSE (COB) a estimé, mercredi 15 octobre, que la société Rallye de Jean-Charles Naouri était en droit de convertir ses bons de souscription d'actions (BSA) Casino, rejetant la demande de blocage déposée par le groupe Promodès, au motif que l'existence de ces BSA était connue de longue date.

Le Conseil des marchés financiers (CMF), en revanche, donne acte à Promodès de sa demande d'éclaircissement des intentions de M. Naouri. Il demande à Rallye de dire, au plus tard le vendredi 24 octobre, s'il a l'intention de convertir ou non ses BSA. Le Conseil examinera ensuite en bloc les conséquences, sur les OPA en cours, de la décision de Rallye.

DÉPÊCHES

■ **GUINNESS-GRANDMET : Bruxelles devait donner son feu vert conditionnel**, *mercredi 15 octobre, à la fusion des groupes* britanniques de vins et spiritueux. Le futur groupe GMG Brands serait contraint de céder certaines marques pour éviter les positions dominantes.

■ **REDLAND : le groupe britannique** étudie la possibilité d'une scission de son activité granulats pour contrer l'OPA lancée par Lafarge lundi 13 octobre.

■ **AXA : le groupe français d'assurances** a annoncé, le 14 octobre, son intention de céder à Bank of Ireland sa participation de 83 % dans la société irlandaise New Ireland Holdings (assurance-vie). Cette opération lui rapportera 1,83 milliard de francs.

■ **WORLDCOM : l'opérateur américain** a envoyé mardi 14 octobre sa proposition d'offre d'achat aux actionnaires de MCI. WorldCom estime que ceux-ci *« vont mettre leur veto »* à l'offre de rachat concurrente de BT.

■ **IBM : le groupe américain** a annoncé, mardi 14 octobre, qu'il va réorganiser sa division ordinateurs personnels grand public, qui est déficitaire. L'opération devrait se traduire par des licenciements.

■ **SNCF : la fédération maîtrise et cadre** (FMC) des cheminots a réclamé, mardi 14 octobre, *« l'ouverture à la SNCF de négociations sur l'application des décisions gouvernementales en termes de réduction du temps de travail »*. La FMC rappelle *« son intention de parvenir à un accord ne se limitant pas aux 35 heures, mais atteignant 32 heures en quatre jours sans réduction de salaire »*.

Le constructeur d'automobiles Daewoo attaque le marché européen par l'est et le sud

Le groupe sud-coréen augmente sa production en Pologne et investit en Algérie

Créé il y a trente ans, Daewoo a d'abord mené son offensive dans l'électronique, les chantiers navals et l'électroménager. Ses ambitions se portent maintenant sur le marché de l'automobile. Le groupe sud-coréen, qui était entré dans ce secteur en s'alliant à General Motors, vole de ses propres ailes depuis 1992. Il s'apprête à attaquer le marché américain et complète son dispositif industriel en Europe.

VARSOVIE
de notre envoyée spéciale

Daewoo, en coréen, signifie « grand univers ». Lorsqu'il a créé son groupe, il y a trente ans, Kim Woo-choong affichait déjà ses ambitions. Après s'être fait une place dans l'électronique, les chantiers navals et l'électroménager, le voici maintenant qui veut devenir un des dix premiers constructeurs mondiaux d'automobiles. Et talonner ou dépasser Renault et PSA. Le groupe a produit 770 000 véhicules en 1996. Il veut en construire 2,5 millions, dont 1,5 million à l'étranger, et porter son chiffre d'affaires dans l'automobile à 40 milliards de dollars en l'an 2000, contre 5,4 milliards en 1996.

Nombreux sont ceux qui ont *longtemps souri aux ambitions démesurées* de Kim Woo-choong. Aujourd'hui, ils commencent à le prendre au sérieux. Depuis 1992, date à laquelle il a mis fin à son alliance avec General Motors, le constructeur de Séoul a développé seul une nouvelle gamme de véhicules. En moins d'un an, trois nouveaux modèles de moyenne gamme sont sortis : la Lanos, la Nubira et la Leganza. Suivront la D'Arts, une sorte de Twingo coréenne, et une voiture haut de gamme. Pour concevoir ces modèles, le constructeur s'est attaché les services d'un ancien de Porsche et BMW, l'Allemand Ulrich Bez. Il a ouvert deux centres de recherche, en Allemagne et au Royaume-Uni, et recruté des ingénieurs partout *dans le monde. Ils sont aujourd'hui* 3 000, trois fois plus qu'en 1992.

Daewoo a multiplié ses implantations dans les pays émergents. Le constructeur dispose aujourd'hui de quatorze usines dans treize pays, qui lui permettront de faire passer sa capacité de production de 1,6 à 2,5 millions d'unités par an. Il possède des sites industriels en Pologne, Roumanie, République tchèque, Ouzbékistan, Ukraine, *Vietnam, Indonésie, Iran et Chine*. Contrairement aux autres constructeurs, Daewoo n'a jamais hésité à reprendre des usines obsolètes, dotées de sureffectifs importants, et à les moderniser. Chez FSO, en Pologne, le coréen s'est engagé à reprendre les 26 766 employés et à investir 1,12 milliard de dollars d'ici à l'an 2000. General Motors, qui avait signé un accord plus restreint avec FSO et commencé à y assembler des Opel Astra, a dû s'incliner.

Mais, pour Daewoo, ces pays sont stratégiques. Dans un premier temps, le président-fondateur de *Daewoo a souhaité faire du volume* sur des marchés en pleine croissance. Tout en faisant travailler ses ingénieurs à l'amélioration de la qualité des voitures Daewoo, qui souffrent d'une mauvaise image, pour préparer son entrée sur les marchés développés.

Aujourd'hui, Kim Woo-choong se sent prêt à les affronter. En mars 1998, le groupe retournera aux Etats-Unis, où il avait promis à GM de ne pas aller pendant les cinq ans suivant leur rupture. *« 150 000 unités peuvent être vendues dans un premier temps. On pourra ensuite atteindre les 500 000 unités »*, annonce Kim Woo-choong. Depuis 1995, Daewoo vend ses voitures en Europe de l'Ouest. En 1996, il y a séduit 91 000 nouveaux conducteurs et compte porter ce chiffre à 120 000 cette année et à 150 000 en 1998.

DÉLOYAL MAIS IMPRESSIONNANT

Ses ambitions font peur. Jacques Calvet, l'ancien président du directoire de PSA, n'a pas cessé ces dernières années de fustiger les constructeurs du pays du Matin-Calme. L'ACEA (Association des constructeurs européens d'automobiles) *juge déloyales* leurs pratiques commerciales.

Le dispositif mis en place par Daewoo pour attaquer l'Europe occidentale est impressionnant. Le Vieux Continent est encerclé. En Europe centrale et orientale, Daewoo prévoit des capacités de production de 1,4 million d'unités au début du siècle prochain. Pour la seule Pologne, où le marché reste inférieur à 400 000 unités, l'usine FSO sera en mesure de construire 550 000 voitures par an, contre 165 500 aujourd'hui. Et même si, depuis deux ans, Daewoo s'y est octroyé une part de marché de 30 %, talonnant Fiat, le numéro un en Pologne, il est peu probable que le constructeur coréen en détienne un jour la totalité. *« Evidemment, l'entrée de la Pologne dans l'Union européenne – et la disparition des taxes douanières – nous rendra nettement plus compétitifs, puisque, en moyenne, elle abaissera le coût de nos véhicules de 2 000 dollars* [par rapport aux véhicules exportés de Corée vers l'Europe] », explique Kim Woo-choong. Et, maintenant, Daewoo se prépare à attaquer par le sud. Le constructeur va investir, dans les dix prochaines années, *1 milliard de dollars en Algérie* pour y produire, avec un partenaire local (SNVI), 50 000 voitures par an. Au moins 20 000 d'entre elles seront à terme exportées vers l'Europe. Kim Woo-choong a par ailleurs engagé des négociations avec le gouvernement marocain. Autant de menaces pour la concurrence.

Virginie Malingre

Suez-Lyonnaise engrange 2 milliards de francs de profits pour ses six premiers mois d'existence

APPROUVÉE en juin par les ac*tionnaires des deux groupes*, mais rétroactivement effective au 1er janvier, la fusion entre Suez et Lyonnaise des eaux est déjà une réalité. Les équipes sont en place, leurs missions, définies. Certains sont venus au siège du nouveau groupe, rue d'Astorg, d'autres ont déménagé dans des filiales. Aujourd'hui, le nouveau groupe Suez-Lyonnaise, qui s'est donné comme axes de développement les services collectifs (eau, énergie, déchets, communication), se dit *« en avance sur toutes ses prévisions »*.

Gérard Mestrallet, président du directoire, et Jérôme Monod, président du conseil de surveillance, étaient décidés à presser le pas, pour éviter la multiplication de situations déstabilisantes nées de la fusion. Pour démontrer aussi très vite à l'extérieur, aux actionnaires, que ce rapprochement est bien un accélérateur de croissance.

Cette volonté d'aller vite a été facilitée par la faible redondance entre les deux groupes avant la fusion. A l'exception des services généraux et d'activités dans les déchets en Belgique, représentant à peine 0,2 % du chiffre d'affaires, ils n'avaient rien en commun. Aucun salarié n'est parti, sauf Guy de Panafieu. Dans l'ombre de Jérôme Monod pendant plus de dix ans, longtemps présenté comme son successeur, il a préféré, en septembre, prendre la présidence de Bull plutôt que de rester cantonné au rôle de l'éternel second.

Cette nouvelle organisation n'a pas eu le temps de porter ses fruits. Suez-Lyonnaise, toutefois, profite de l'assainissement réalisé dans les deux groupes. Au terme du premier semestre, le groupe affiche un chiffre d'affaires de 91,1 milliards de francs, en hausse de 8 %, et un bénéfice net de 2,1 milliards de francs, contre 2 milliards pour l'ensemble de l'exercice 1997. L'immobilier, qui avait plombé les comptes de Suez pendant des années, ne sera bientôt plus un souci. Le nouveau groupe a ramené la valeur de ses engagements immobiliers de 6 à 4,1 milliards de francs. *« Nous serons sortis de ce secteur à la fin de 1999 »*, assure François Jaclot, membre du directoire.

PROJETS DANS TOUS LES SECTEURS

Suez-Lyonnaise a aussi commencé à se recentrer et à simplifier ses structures. Entre la vente de 25 % de sa participation dans l'Union minière, Factofrance Heller, Accor, Lyonnaise santé, les résidences Orion, plus de 10 milliards de francs d'actifs ont été cédés. D'autres cessions semblent programmées. *« Mais tout n'est pas à vendre. Nous n'avons pas besoin du fruit des cessions pour financer notre développement »*, soutient M. Jaclot. Le groupe se dit très attaché à la valorisation de ses très profitables services financiers (Sofinco, Générale de banque, Fortis) ou du BTP, même s'ils sont désormais périphériques.

La coexistence entre des métiers dits « d'appui » et les activités de services, qui sont au cœur du nouveau groupe, risque cependant, à terme, de devenir problématique. Suez-Lyonnaise s'est fixé pour objectif de doubler le chiffre d'affaires de ses principales activités en cinq ans pour atteindre les 100 milliards de francs. Se sachant riches, tous les secteurs ont de vastes projets d'investissement ou d'acquisition, surtout sur les marchés étrangers. Seul le développement des télécommunications reste en suspens : le groupe ne devrait arrêter l'étendue de ses engagements dans cette branche qu'à la fin de l'année.

Pour soutenir la croissance dans ses métiers de service, le groupe prévoit qu'il lui faudra investir au moins 60 milliards de francs sur cinq ans, en dehors des dépenses habituelles. Même si Suez-Lyonnaise dispose d'une capacité d'autofinancement confortable (environ 20 milliards de francs) et de possibilités d'endettement estimées à 15 milliards, l'essentiel de ses ressources va être monopolisé par ses métiers centraux, au risque de pénaliser ses activités périphériques.

Martine Orange

Plongeon de la Bourse de Hongkong

L'ANNONCE, mardi 14 octobre, par le gouvernement thaïlandais, d'un plan de restructuration du secteur financier n'a pas réussi à ramener le calme sur les places asiatiques. La Bourse de Hongkong plongeait de 4,65 %, mercredi, et s'inscrivait à son plus bas niveau depuis le mois de mai. La Bourse de Kuala Lumpur reculait de 2,35 %, Séoul perdait 2,57 % et Manille 1,64 %.

Le plan présenté par Bangkok a pourtant été salué par le directeur général du Fonds monétaire international (FMI) Michel Camdessus, qui l'a qualifié d'*« annonce significative »*. Ce programme *« comprend les éléments clés d'un processus de restructuration des 58 institutions financières dont les activités ont été suspendues »*. M. Camdessus s'est notamment réjoui du fait que les investisseurs étrangers seront désormais autorisés à prendre le contrôle majoritaire des établissements financiers thaïlandais. *« Cette libéralisation bienvenue sera cruciale pour recapitaliser les institutions financières »*, a-t-il noté.

Mais les marchés financiers ne partagent pas l'optimisme du directeur général du FMI. Ils estiment, comme Rudiger Dornbush, professeur d'économie au Massachusetts Institute of Technology (MIT), que *« la crise en Asie n'est pas terminée en partie parce que la réponse politique est incomplète »*.

« LE JAPON EST À MOITIÉ MORT »

M. Dornbush, qui s'exprimait en marge d'un sommet organisé par le World Economic Forum, s'est montré très inquiet sur les perspectives de croissance dans la région. Selon lui, les dévaluations vont déboucher sur une poussée inflationniste qui devra être contenue par des taux d'intérêts élevés. Dans l'hypothèse la plus favorable, la croissance annuelle moyenne en Asie du Sud-Est tombera de 7 % à 4 %, ce qui affectera l'économie japonaise.

« Le Japon est au fond à moitié mort et le résultat, c'est que le yen va plonger », estime M. Dornbush. Il prévoit que le dollar montera jusqu'à 140 yens (contre 120 yens aujourd'hui), en raison de la fuite des capitaux hors de l'archipel. La leçon à tirer de l'expérience japonaise pour les pays d'Asie du Sud-Est est qu'une *« très mauvaise politique conduit à une récession récurrente avec quelques rares moments d'enthousiasme »* et que *« reconstruire un système bancaire demande du temps, surtout quand vous n'essayez pas de le faire »*.

Les investisseurs sont aussi pessimistes que M. Dornbush sur l'économie japonaise. La Bourse de Tokyo est tombée, mardi 14 octobre, à son plus bas niveau depuis plus de deux ans tandis que le rendement des obligations japonaises descendait jusqu'à 1,70 %, un record historique dans le monde (les taux réels sont désormais négatifs au Japon, où l'inflation a atteint 2,1 % en août). *« Il y a une bulle sur le marché obligataire japonais »*, a confirmé, mardi, Eisuke Sakakibara, vice-ministre des finances, une bulle dont l'éclatement pourrait déstabiliser le système financier mondial.

Pierre-Antoine Delhommais

Des radios contestent les mesures d'audience de Médiamétrie

A la demande de Voltage FM, un expert a été désigné par le tribunal de commerce de Paris pour vérifier les résultats jugés « incohérents » de la dernière enquête de l'institut. C'est le système de calcul d'audience des petites radios musicales qui est en jeu

CERTAINES stations FM contestent la validité des résultats de Médiamétrie, cet institut qui règne en maître sur les sondages radio. Une accusation d'autant plus grave pour les radios que le nombre d'auditeurs conditionne directement les recettes publicitaires, donc la santé financière, de ces stations. Le conflit qui oppose Voltage FM, détenue majoritairement par le producteur Gérard Louvin, à l'institut de sondage Médiamétrie, présidé par Jacqueline Aglietta, est monté d'un ton. Il se règle désormais devant le tribunal de commerce de Paris.

Voltage FM finance une enquête entre chaque vague de résultats de l'enquête 75 000 de Médiamétrie afin de mieux « piloter » sa grille de programmes. Or, selon un actionnaire minoritaire de la radio, *« certains résultats étaient incohérents en avril-juin, et nous avons demandé à Médiamétrie des explications. Mais l'institut de sondage a refusé la nomination d'un expert du centre d'études des supports publicitaires (CESP), qui doit avoir un rôle d'observateur dans ce type de conflit »*. Gérard Louvin confirme : *« J'ai demandé à Médiamétrie de comprendre pourquoi l'audience de Voltage FM a baissé de 46 %. On ne m'a pas répondu. »*

Dans une ordonnance du mardi 14 octobre, le tribunal de commerce de Paris a donné raison à Voltage FM en nommant un expert, Francis Mercury, qui devra *« prendre avis auprès du CESP »* et *« fournir tous les éléments de nature à évaluer les préjudices »* encourus par Voltage FM. Son rapport est attendu dans un délai de trois mois. La direction de Médiamétrie a voulu minimiser l'affaire : elle souhaite que *« la mission de l'expert aboutisse au plus vite »*, tout en regrettant *« le précédent que risque de créer cette décision »*.

« Dans un univers des audiences où inévitablement les évolutions en hausse des uns s'effectuent au détriment des autres, il serait dommageable pour le média radio et pour tous les acteurs du marché que, chaque fois que les responsables d'une station seront mécontents de leurs résultats d'audience, ils exigent une expertise, procédure lourde dont la multiplicité pourrait bloquer le système (...), explique Médiamétrie dans un communiqué. *C'est pourquoi Médiamétrie a décidé, pour le principe, de faire appel »*. Jacqueline Aglietta a ajouté que le CESP *« n'a jamais émis de sérieuses réserves sur la méthodologie employée »*.

MONOPOLE DE FAIT

Ce n'est pas la première fois que Médiamétrie est mis en cause par un de ses clients. Toujours pour la même vague d'audience, Nova a également demandé des éclaircissements, d'autant plus légitimes que l'institut de sondages la créditait d'un plus grand nombre d'auditeurs sur Paris que sur l'ensemble de l'Ile-de-France. Selon Danièle Granet, directrice générale de Nova Presse, *« ces incohérences nous empêchent d'avoir une stratégie commerciale classique. Nous avons été reçus par le comité des radios de Médiamétrie, le 23 septembre, afin d'explorer plusieurs pistes, comme la publication des résultats des radios musicales tous les six mois, la redéfinition des périmètres géographiques en fonction d'aires urbaines calquées selon le découpage de l'INSEE, le changement des calculs qui permettrait de lisser davantage les résultats »*. Pour elle, *« l'idée, c'est de sortir de la crise, d'améliorer les choses, de les faire évoluer »*.

D'une manière plus générale, ce conflit pose le problème de l'adaptation de la mesure d'audience à des médias thématiques, comme les petites radios musicales. Jacqueline Aglietta reconnaît que Médiamétrie *« pêche par égalité de traitement entre les grandes et les petites stations, ce qui génère des résultats difficiles à utiliser pour les radios locales thématiques. Mais, pour obtenir la même fiabilité que pour RTL, il faudrait interroger huit fois plus de sondés, ce qui est financièrement impossible »*. D'où sa volonté d'*« adapter les résultats Médiamétrie aux différentes catégories de stations »*.

Jusqu'à présent, Médiamétrie bénéficie d'un monopole de fait dans la mesure d'audience radio. Mais l'institut Ipsos rêve de se lancer dans la bataille et a déjà, comme l'explique son coprésident Didier Truchot, effectué des tests sur l'Ile-de-France, entre le 1er septembre et le 27 octobre 1996 en se fondant sur la technique du *« carnet d'écoute »*.

Ce ballon d'essai a été réalisé avec l'appui financier du groupe Europe 1 et de plusieurs centrales d'achat d'espace (Carat, TMP, Médiapolis).

« Il ne peut pas y avoir en France deux systèmes de mesure d'audience radio, concède Didier Truchot. *A un moment ou à un autre, il faudra se mettre d'accord. »* En attendant, par exemple, qu'un système de logiciel miniaturisé permette d'entendre et d'identifier les stations écoutées. *« Une telle technologie, qui fonctionnera sans intervieweur et sans interviewé, devrait voir le jour d'ici deux à trois ans »*, précise Didier Truchot. Mais cela ne résoudra pas pour autant tous les problèmes de la mesure d'audience, notamment la représentativité des échantillons ou des zones géographiques étudiées.

Nicole Vulser

« Le Grand Jury RTL-Le Monde » en direct sur LCI

CRÉÉ en septembre 1980 par Michèle Cotta, alors chef du service politique de RTL, et André Laurens, alors adjoint au chef du service politique du *Monde*, « Le grand jury RTL-*Le Monde* » connaît un nouveau développement : à partir du dimanche 19 octobre, l'émission, diffusée sur RTL, le sera en même temps sur LCI. A l'origine, « Le grand jury » – qui n'a d'ailleurs reçu cette appellation qu'un an après sa création – était une émission bimensuelle, diffusée le jeudi, et qui associait les lecteurs du *Monde* et les auditeurs de RTL, par courrier, à la préparation des questions posées à la personnalité invitée.

Par la suite, l'émission avait pris un rythme hebdomadaire. André Laurens étant devenu directeur du *Monde*, c'est André Passeron, journaliste au service politique, qui avait été chargé du « Grand Jury », en liaison avec les responsables du service politique et de la rédaction de RTL, jusqu'à son départ à la retraite en 1993.

Diffusé chaque dimanche sur l'antenne de RTL et, jusqu'à maintenant, sur celle de RTL 9 (câble), « Le grand jury » fait partie des grandes émissions politiques de référence. Il continuera à être présenté, à tour de rôle, par les animateurs de la rédaction de RTL – Olivier Mazerolle, Jean-Pierre Defrain, Richard Arzt –, avec la participation des journalistes du *Monde* et, désormais, celle de journalistes de LCI, parmi lesquels Anita Hausser, Pierre-Luc Séguillon et Luc Evrard.

L'émission sera transmise en direct sur LCI de 18 h 30 à 19 h 30. Les lecteurs du *Monde* trouveront, comme chaque semaine, dans l'édition du lundi (datée mardi), les principales déclarations de l'invité, selon l'intérêt des propos tenus.

Le premier invité de la nouvelle formule sera, le 19 octobre, Nicolas Sarkozy. Le porte-parole du RPR sera interrogé par Patrick Jarreau, chef du service France du *Monde*, Paul Joly, de RTL, et Anita Hausser, de LCI.

France-Culture fait sa mue avec trente émissions nouvelles

TRENTE nouvelles émissions, une grille plus lisible et plus proche des auditeurs et une plus grande place faite à l'information : telles sont les principales innovations de la nouvelle grille de France-Culture, qui a été présentée mardi 14 octobre. Celle-ci débutera à l'antenne samedi 25 octobre, à 7 heures, par un nouveau générique musical fabriqué par de jeunes compositeurs et qui évoluera suivant les heures de la journée et les moments de l'année.

Après les émois suscités au printemps par le départ de Jean-Marie Borzeix et la nomination de Patrice Gélinet à la tête de France-Culture (*Le Monde* du 28 mars), la nouvelle grille était attendue avec curiosité. D'emblée, Michel Boyon, PDG de Radio-France, a dessiné le cadre : *« La chaîne restera fidèle à elle-même. Elle a vocation à s'adresser à tous les publics et doit mieux prendre en compte la modification des comportements d'écoute du public. »* Plus radical, car sans doute plus soucieux de marquer son passage, Patrice Gélinet a affirmé : *« France-Culture change de peau. C'est la réforme la plus importante depuis 1963, date de la création. »* L'exercice consistait à casser l'image trop élitiste de la chaîne tout en préservant celle de sa qualité.

DES RENDEZ-VOUS PLUS RÉGULIERS

Les principales modifications tiennent à l'architecture de la grille, qui repose désormais sur des rendez-vous plus réguliers, hebdomadaires ou mensuels. Elle prétend aussi avoir mieux pris en compte les rythmes de vie, et donc d'écoute, de l'auditeur selon les moments de la journée.

Aux deux magazines traditionnels que sont « Culture Matin » et « Panorama », va s'en ajouter un nouveau, « Staccato », qui *« se fixe pour ambition de rendre accessible à un large public le monde d'aujourd'hui »*. Chaque soir, entre 18 heures et 19 h 45, Antoine Spire animera cette émission, qui abordera avec des *« témoins »* des sujets aussi divers que le cinéma, la sociologie, la gastronomie, l'urbanisme, etc.

Chaque vendredi, les journalistes de France-Culture traiteront de l'actualité pendant une heure dans « Conférence de rédaction ». Par ailleurs, « Le Grand Débat », qu'animait auparavant Patrice Gélinet, devient une émission mensuelle réalisée en collaboration avec *Le Monde* et où seront traités les questions de société et les sujets politiques.

« DIVERSITÉ DES GOÛTS »

Pour répondre à *« la diversité des goûts de l'auditeur »*, cinq magazines consacrés à la ville, aux sciences, aux métiers, à la santé et à l'économie parsèmeront la semaine, chaque jour en fin de matinée. De nouveaux sujets seront traités comme le sport, l'islam ou l'archéologie. La philosophie et la poésie bénéficient d'un meilleur traitement. Parmi les nouveautés, Patrice Gélinet a annoncé le retour sur France-Culture de Laure Adler, qui animera « Les Lundis de l'Histoire ».

Même si la mise au point définitive de ces programmes semble avoir été faite dans une certaine *« fébrilité »*, ils semblent plutôt bien accueillis par les collaborateurs, qui en ont eu communication seulement lundi. Quelques producteurs cependant s'inquiètent du risque qu'ils ont de perdre quelques heures de travail.

Pour être dans l'air du temps, M. Boyon a annoncé que France-Culture sera diffusée à partir du mercredi 15 octobre sur CanalSatellite.

Elle rejoint ainsi les autres chaînes de Radio-France, dont France-Musique, FIP, France-Inter, France-Info, que les détenteurs d'un décodeur numérique pouvaient déjà capter.

Françoise Chirot

هكذا من الأصل

■ **LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance en hausse mercredi. Le Nikkei a gagné 24,98 points à 17 331,37 points, soit une avance de 0,14 % sur son niveau de la veille.**

■ **L'OR a ouvert en baisse, mercredi 15 octobre, à Hongkong. L'once de métal fin s'échangeait à 327,50-327,80 dollars contre 328,30-328,60 dollars la veille en clôture.**

■ **LE PRIX du baril de brut de référence *light sweet crude* a perdu 62 cents à 20,70 dollars mardi 14 octobre à New York. Lundi, il avait déjà perdu 78 cents.**

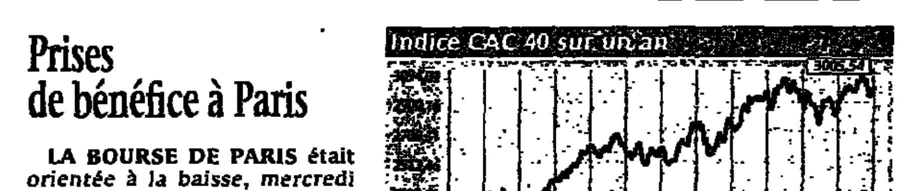
■ **LE RENDEMENT moyen sur les émissions du Trésor américain à 30 ans, qui évolue à l'inverse du prix, a reculé à 6,35 %, contre 6,43 % vendredi en clôture.**

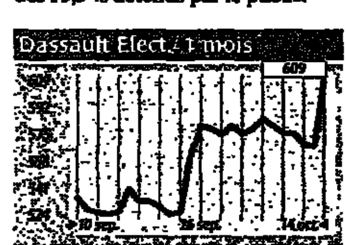
■ **LA BOURSE de Milan s'est reprise mardi grâce à la solution de la crise entre le gouvernement de Romano Prodi et les communistes. Le Mibtel a gagné 2,28 % à 16 039 points.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Prises de bénéfice à Paris





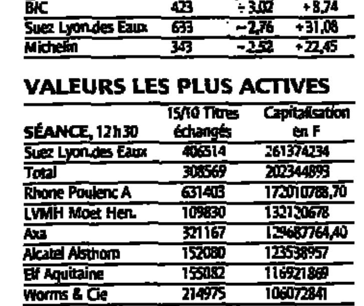
LA BOURSE DE PARIS était *orientée à la baisse, mercredi* 15 octobre, à l'image des autres places européennes et consolidait *ainsi ses récents mouvements.* La baisse d'Intel dans la foulée de ses résultats mardi soir fait en outre craindre un repli de *Wall Street* dans la journée, relevait un opérateur.

Vers 12 h 30, l'indice CAC 40, qui avait ouvert en baisse de 0,96 %, perdait 0,81 %, à 2 981,33 points. Les transactions portaient sur 3,1 milliards de francs, dont 2,2 milliards de francs sur les 40 valeurs de l'indice vedette. Le marché subissait des prises de bénéfice après ses hausses de 1,55 % lundi et de 0,15 % mardi à la faveur des multiples opérations annoncées.

La fermeté du franc, qui est revenu à son cours pivot au sein du SME et qui a conduit la Banque de France à intervenir mercredi matin pour freiner son expansion, préoccupait paradoxalement les investisseurs. *Ces derniers mois, le marché* des actions était stimulé par la hausse du dollar vis-à-vis du franc, *qui dopait les exportations françaises.* Par ailleurs, des opérateurs n'excluent pas que la Bundesbank relève prochainement ses deux taux directeurs, l'escompte et le lombard. *La semaine précédente* la Bundesbank avait relevé son troisième taux directeur, celui des prises de pension.

Dassault Electronique, valeur du jour

LE SECTEUR de l'armement a tenu la vedette, mardi 14 octobre, à la Bourse de Paris, après l'annonce lundi soir du schéma retenu par le gouvernement pour la restructuration de l'industrie de la défense. Dassault Electronique a gagné 7,41 % à 609 francs, avec des échanges portant sur 79 000 titres. BNP Equities est passé sur la valeur de *« sousperformance »* à *« surperformance »*. BNP Equities estime *que Dassault Industrie, qui détient* 57 % de Dassault Electronique, cherchera à valoriser au mieux son actif et table sur un maintien de cours à au moins 700 francs pour le rachat des 35,5 % détenus par le public.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 15/10	Var. % 14/10	Var. % 31/12
Dassault Electro	642	+5,41	+44,26
Eurafrance	2550	+4,50	+13,73
Hachette Fili.Med.	1150	+4,45	-0,43
Selectibanque	75,10	+4,38	+2,87
DMC (Dollfus Mi)	96,50	+3,76	-23,29
Intertechnique	1520	+3,25	+96,12
Gr.Zannier (Ly) #	163,90	+3,47	+39,84
Labinal	1759	+1,97	+77,49
Synthelabo	673	+1,96	+19,96
SFIM	1110	+1,83	+7,76
BAISSES, 12h30			
Coflexip	653	-5,22	+137,45
Cipe France Ly #	181,70	-5,11	-11,70
Lebon	232	-4,13	+35,59
Sat	1406	-3,69	-8,99
Thomson-CSF	181,80	-3,65	+8,02
Elf Gabon	1045	-3,15	-21,13
Bouygues Offs.	306,30	-3,06	+130,30
BIC	423	-3,02	+8,74
Suez Lyon.des Eaux	633	-2,76	+31,08
Michelin	343	-2,52	+22,45

VALEURS LES PLUS ACTIVES

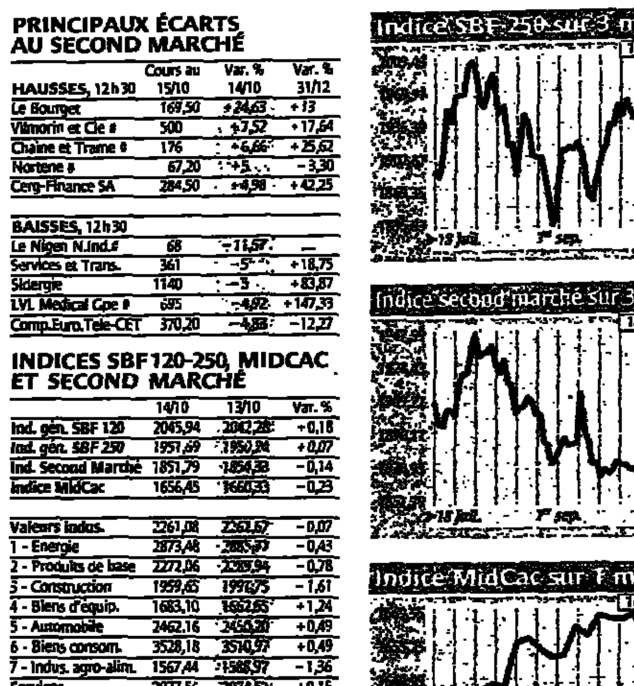
SÉANCE, 12h30	15/10 Titres échangés	Capitalisation en F
Suez Lyon.des Eaux	406514	261374234
Total	308569	202344893
Rhone Poulenc A	631403	172010788,70
LVMH Moet Hen.	109830	132120678
Axa	321167	129687764,40
Alcatel Alsthom	152080	123538957
Elf Aquitaine	155082	116921869
Worms & Cie	214975	106072841
Societe Generale	89884	81297638
L'Oreal	34983	78501397

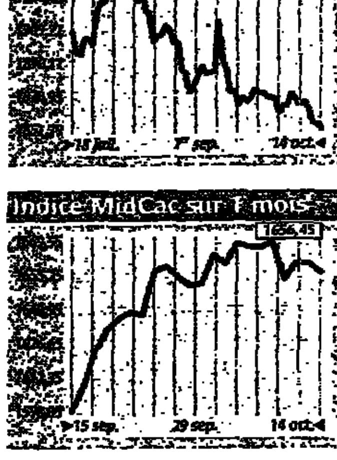
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 15/10	Var. % 14/10	Var. % 31/12
Le Bourget	169,50	+24,63	+13
Vilmorin et Cie #	500	+7,52	+17,64
Chaine et Trame #	176	+6,66	+25,62
Nortene #	67,20	+5	-3,30
Cerg-Finance SA	284,50	+4,98	+42,25
BAISSES, 12h30			
Le Nigen N.Ind.#	68	-11,57	—
Services et Trans.	361	-5	+18,75
Sidergie	1140	-5	+83,87
LVL Medical Gpe #	695	-4,92	+147,33
Comp.Euro.Tele-CET	370,20	-4,88	-12,27

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	14/10	13/10	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2045,94	2042,28	+0,18
Ind. gén. SBF 250	1951,69	1950,24	+0,07
Ind. Second Marché	1851,79	1854,38	-0,14
Indice MidCac	1656,45	1660,33	-0,23
Valeurs indus.	2261,08	2262,67	-0,07
1 - Energie	2873,48	2885,97	-0,43
2 - Produits de base	2272,06	2289,94	-0,78
3 - Construction	1959,65	1990,75	-1,61
4 - Biens d'équip.	1683,10	1662,65	+1,24
5 - Automobile	2462,16	2450,20	+0,49
6 - Biens consom.	3528,18	3510,97	+0,49
7 - Indus. agro-alim.	1567,44	1588,97	-1,36
Services	2077,56	2074,52	+0,15
8 - Distribution	3944,28	3954,08	-0,25
9 - Autres services	1340,65	1335,06	+0,42
Sociétés financières	1462,80	1457,54	+0,36
10 - Immobilier	781,60	780,77	+0,11
11 - Services financ.	1494,51	1482,27	+0,83
12 - Sociétés invest.	1825,97	1847,21	-1,15





Nouvelle et légère hausse à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé en légère hausse, mercredi 15 octobre, mais les inquiétudes que suscite l'économie japonaise ont sensiblement freiné ce mouvement de reprise. L'indice Nikkei a finalement gagné 24,98 points (0,14 %), à 17 331,37 points, après avoir atteint au plus haut 17 426,97 points.

La veille, Wall Street avait progressé, son principal indicateur affichant un gain de 24,07 points (0,3 %), à 8 096,29 points, à l'issue d'une séance irrégulière. Les échanges ont été dominés par la publication des résultats trimestriels des sociétés et par des ventes bénéficiaires.

En Europe, la Bourse de Londres a terminé en très légère baisse après avoir résisté à une vague de prises de bénéfice suscitée par la forte poussée des cours la veille. L'indice Footsie a perdu 1,2 point, (0,02 %), à 5 298,90 points. La Bourse de Francfort a terminé en baisse de 0,69 %, l'indice DAX réussissant malgré tout à rester au-dessus des 4 200 points, à 4 202,37 points, en dépit des craintes renouvelées d'une hausse des taux américains. Le baisse du dollar a également contribué au mouvement de repli.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 14/10	Cours au 13/10	Var. en %
Paris CAC 40	3004,41	3000,98	+0,11
New-York/DJ indus.	8101,69	8072,22	+0,36
Tokyo/Nikkei	17306,40	17204,70	+0,59
Londres/FT100	5299,30	5300,10	-0,02
Francfort/Dax 30	4202,37	4231,48	-0,69
Frankfort/Commer.	1395,33	1406,34	-0,79
Bruxelles/Bel 20	2999,44	2999,44	....
Bruxelles/Général	2450,76	2454,21	-0,14
Milan/MIB 30	1201	1201	—
Amsterdam/Ge. Cbs	639,90	642,70	-0,44
Madrid/Ibex 35	601,15	603,20	-0,34
Stockholm/Affarsal	2582,28	2582,28	—
Londres FT30	3391,30	3392,68	-0,04
Hong Kong/Hang S.	13836,60	14072,98	-1,71
Singapour/Strait t	1878,25	1877,69	+0,03

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

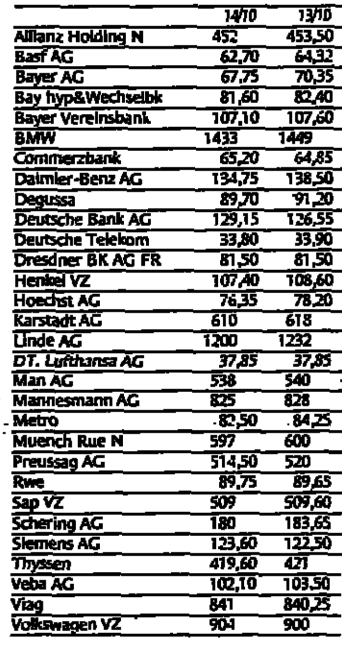
	14/10	13/10
Alcoa	81	80,56
Allied Signal	41,87	41,18
American Express	83,43	82,93
AT & T	46	45,62
Boeing Co	54,87	54,68
Caterpillar Inc.	60,75	59,81
Chevron Corp.	85,50	85,50
Coca-Cola Co	60,93	61,50
Disney Corp.	86,43	84,62
Du Pont Nemours&Co	58,12	60,75
Eastman Kodak Co	64,37	63,62
Exxon Corp.	64,68	64,43
Gén. Motors Corp.H	70,37	71,43
Gén. Electric Co	69,50	69,31
Goodyear T & Rubbe	70,25	70,25
Hewlett-Packard	68	68,43
IBM	103,37	104,56
Intl Paper	57,12	57,43
J.P. Morgan Co	120,68	120,37
Johnson & Johnson	60,62	60,50
Mc Donalds Corp.	46,18	46,12
Merck & Co.Inc.	101,50	99,87
Minnesota Mng.&Mfg	98,62	96,43
Philip Moris	41,50	41,43
Procter & Gamble C	72,06	72,75
Sears Roebuck & Co	54,37	54,50
Travelers	75,43	75,31
Union Carb.	47,25	46,75
Utd Technol	79,68	78
Wal-Mart Stores	36	35,68

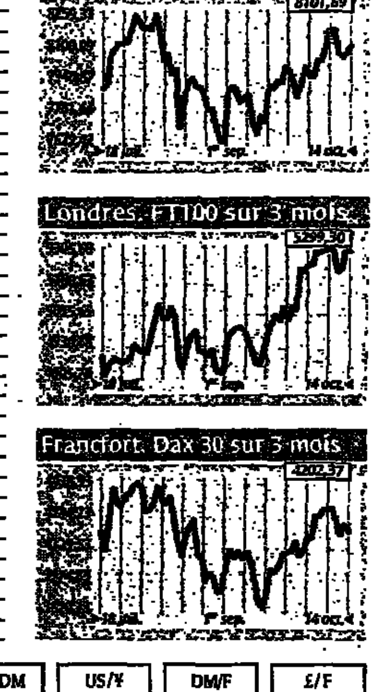
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	14/10	13/10
Allied Lyons	5,16	5,09
Barclays Bank	16,25	16,19
B.A.T. industries	6,06	6,09
British Aerospace	17,09	17,26
British Airways	6,53	6,52
British Petroleum	9,27	9,22
British Telecom	4,46	4,47
B.T.R.	2,42	2,45
Cadbury Schweppes	6,21	6,21
Eurotunnel	0,65	0,68
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	13,65	13,70
Granada Group Plc	9,07	9,06
Grand Metropolitan	6,08	6,05
Guinness	6,07	6,05
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	7,15	7,18
H.S.B.C.	18,80	19,31
Impérial Chemical	9,60	9,82
Legal & Gen. Grp	5,14	5,05
Lloyds TSB	8,01	8,06
Marks and Spencer	6,42	6,52
National Westminst	9,37	9,41
Peninsular Orienta	7,46	7,41
Reuters	7,42	7,53
Saatchi and Saatch	1,30	1,32
Shell Transport	4,75	4,67
Tate and Lyle	4,68	4,67
Zeneca	20,91	21,05

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	14/10	13/10
Allianz Holding N	452	453,50
Basf AG	62,70	64,32
Bayer AG	67,75	70,35
Bay hyp&Wechselbk	81,60	82,40
Bayer Vereinsbank	107,10	107,60
BMW	1433	1449
Commerzbank	65,20	64,85
Daimler-Benz AG	134,75	138,50
Degussa	89,70	91,20
Deutsche Bank AG	129,15	126,55
Deutsche Telekom	33,80	33,90
Dresdner BK AG FR	81,50	81,50
Henkel VZ	107,40	108,60
Hoechst AG	76,35	78,20
Karstadt AG	610	618
Linde AG	1200	1232
DT. Lufthansa AG	37,85	37,85
Man AG	538	540
Mannesmann AG	825	828
Metro	82,50	84,25
Muench Rue N	597	600
Preussag AG	514,50	520
Rwe	89,75	89,65
Sap VZ	509	509,60
Schering AG	180	183,65
Siemens AG	123,60	122,50
Thyssen	419,60	421
Veba AG	102,10	103,50
Viag	841	840,25
Volkswagen VZ	904	900





LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK → Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

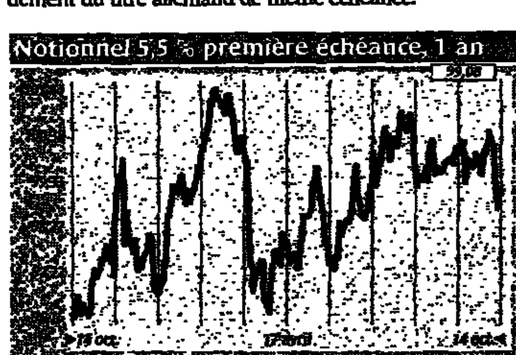
Recul du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en légère baisse, mercredi 15 octobre. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 4 centièmes, à 99,06 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,60 %, soit 0,02 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance.

La hausse du taux des prises en pension de la Bundesbank, décidée jeudi dernier, est destinée à *« garantir la stabilité du mark »*, a estimé mardi le vice-président de la banque centrale allemande, Johann Wilhelm Gaddum.

Les obligations américaines avaient terminé en forte hausse, mardi, soutenues par les bons résultats des adjudications de titres : le taux de l'emprunt d'Etat à trente ans était revenu de 6,43 % à 6,36 %.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 14/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,32	5,60	6,13	+1,70
Allemagne	3,33	5,57	6,14	1,80
Grande-Bretagne	6,94	6,44	NC	2,80
Italie	7,06	6,20	6,73	2,60
Japon	0,44	1,96	NC	0,50
États-Unis	5,37	6,15	6,44	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 14/10	Taux au 13/10	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,20	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'État à TME	-1,95	-1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	-2,18	-2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	-2,20	-2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 14/10	Vente 14/10	Achat 13/10	Vente 13/10
Jour le jour	3,3750	—	3,3750	—
1 mois	3,39	3,47	3,25	3,50
3 mois	3,52	3,59	3,50	3,60
6 mois	3,66	3,76	3,64	3,74
1 an	3,97	4,09	3,95	4,07
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5000	—	3,5117	—
Pibor Francs 3 mois	3,6258	—	3,6328	—
Pibor Francs 6 mois	3,7383	—	3,7697	—
Pibor Francs 9 mois	3,8906	—	3,9215	—
Pibor Francs 12 mois	4,0588	—	4,0977	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,5156	—	4,5672	—
Pibor Ecu 6 mois	4,6198	—	4,6458	—
Pibor Ecu 12 mois	4,7396	—	4,7969	—

MATIF

Échéances 14/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Déc. 97	79343	99,08	99,14	98,98	99,10
Mars 98	422	98,52	98,58	98,50	98,58
Juin 98	2	98,14	98,14	98,14	98,14
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 97	11057	96,25	96,27	96,25	96,26
Mars 98	10399	95,92	95,96	95,92	95,94
Juin 98	4452	95,66	95,69	95,66	95,67
Sept. 98	2966	95,48	95,51	95,47	95,48
ÉCU LONG TERME					
Déc. 97	407	98,14	98,14	98,06	98,08

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 14/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 97	10108	3024	3030	2991	3014
Nov. 97	597	3022	3033	3000,50	3018
Déc. 97	141	3041	3041	3009,50	3026
Mars 98	80	3067	3067	3043	3043

LES MONNAIES

US/F → 5,8860 | US/DM ↗ 1,7524 | US/¥ ↗ 121,6200 | DM/F ↘ 3,3556 | £/F ↘ 9,5170

Vigueur du franc

LE DOLLAR était stable, mercredi matin 15 octobre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,7502 mark et 5,87 francs.

Sur le marché des devises européennes, le franc s'inscrivait en hausse face à la monnaie allemande, à 3,3549 francs pour 1 deutschemark. La devise française est désormais très proche de son cours pivot au sein du Système monétaire européen (SME), fixé à 3,3538 francs pour 1 mark. Ce mouvement reflète la confiance des investisseurs dans la réalisation de l'Union monétaire.

Cet optimisme a été renforcé par la fin de la crise politique en Italie, par la publication des prévisions économiques encourageantes de la Commission européenne et par l'accord conclu entre la France et l'Allemagne sur le Conseil de l'euro.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 14/10	% 13/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	335,5600	+0,03	324	348
Ecu	6,5805	-0,11	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	5,8860	[illegible]	5,5500	6,1500
Belgique (100 F)	16,2640	-0,02	15,7000	16,8800
Pays-Bas (100 fl)	297,9100	-0,05	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4265	+0,25	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	88,1100	-0,03	82	92
Irlande (1 iep)	8,6085	+0,30	8,1600	9
Gde-Bretagne (1 L)	9,5170	+0,35	9,0800	9,9380
Grèce (100 drach.)	2,1310	[illegible]	1,8700	2,3700
Suède (100 krs)	77,7900	+0,14	72	82
Suisse (100 F)	402	+0,02	388	412
Norvège (100 k)	83,8500	-0,07	78,5000	82,9000
Autriche (100 sch)	47,6750	-0,03	46,1000	49,2800
Espagne (100 pes.)	3,9765	-0,05	3,6700	4,2780
Portugal (100 esc.	3,3000	[illegible]	2,9500	3,3500
Canada 1 dollar ca	4,2628	-0,10	3,9500	4,5500
Japon (100 yens)	4,8501	-0,29	4,6500	5
Finlande (mark)	111,8500	-0,15	105,5000	116,5000

PARITÉS DU DOLLAR	15/10	14/10	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7524	1,7500	+0,14
TOKYO : USD/Yens	121,6200	120,7000	+0,76

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,8799	5,8769	5,8997	5,8922
Yen (100)	4,8482	4,8437	4,8911	4,8808
Deutschemark	3,3560	3,3555	3,3578	3,3573
Franc Suisse	4,0229	4,0195	4,0263	4,0384
Lire ital. (1000)	3,4322	3,4295	3,4149	3,4137
Livre sterling	9,5260	9,5141	9,5788	9,5637
Peseta (100)	3,9812	3,9765	3,9882	3,9772
Franc Belge (100)	16,268	16,256	16,290	16,251

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,48	3,56	3,69
Eurodollar	5,56	5,69	5,80
Eurolivre	7,13	7,27	7,36
Eurodeutschemark	3,45	3,58	3,70

L'OR

	cours 14/10	cours 13/10
Or fin (k. barre)	61900	61800
Or fin (en lingot)	62750	62800
Once d'Or Londres	328,90	....
Pièce française(20f)	359	355
Pièce suisse (20f)	360	357
Pièce Union lat(20f)	359	355
Pièce 20 dollars us	2400	2460
Pièce 10 dollars us	1327,50	1327,50
Pièce 50 pesos mex.	2330	2310

LE PÉTROLE

En dollars	cours 15/10	cours 14/10
Brent (Londres)	20,14	19,58
WTI (New York)	21,33	21,43
Light Sweet Crude	21,29	20,67

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	15/10	14/10
Dow-Jones comptant	139,61	[illegible]
Dow-Jones à terme	147,31	142,28
CRB	246,54	244,93

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2065,50	2080,50
Cuivre à 3 mois	2083,50	2105,58
Aluminium comptant	1631,50	1619,50
Aluminium à 3 mois	1642	1632
Plomb comptant	604,50	599,50
Plomb à 3 mois	611	612
Etain comptant	5617,50	5605
Etain à 3 mois	5655	5650
Zinc comptant	1300,50	1286,50
Zinc à 3 mois	1312,50	1323,50
Nickel comptant	6350	6392,50
Nickel à 3 mois	6505	6450

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	511	504,20
Platine à terme	434,40	431,20
Palladium	205,35	209,45
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	371,25	366,50
Maïs (Chicago)	291	285,75
Grain. soja (Chicago)	719,50	706
Tourt. soja (Chicago)	240,70	236,80
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	79,25	78,75
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1676	1657
Café (Londres)	1582	1591
Sucre blanc (Paris)	303,50	300,20
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	71,35	71,65
Jus d'orange (New-York)	66,50	67,15

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 15 OCTOBRE

Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,84 %
CAC 40 : 2980,23

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	990	[illegible]	−0,10	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	980	[illegible]	−0,20	[illegible]
Renault (T.P.)	1858	[illegible]	+0,32	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2218	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1297	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	958	[illegible]	—	[illegible]
Accor	1162	[illegible]	−0,51	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	235	[illegible]	—	[illegible]
Air Liquide	977	[illegible]	−1,22	[illegible]
Alcatel Alsthom	822	[illegible]	−1,33	[illegible]
Atos (ex.Axime) CA	639	[illegible]	−2,03	[illegible]
Axa	408	[illegible]	−1,44	[illegible]
Bail Investis	769	[illegible]	−1,17	[illegible]
Bancaire (Cie)	783	[illegible]	−0,51	[illegible]
Bazar Hôt. Ville	560	[illegible]	+1,42	[illegible]
Bertrand Faure	390,90	[illegible]	−0,20	[illegible]
BIC	436,20	[illegible]	−3,02	[illegible]
BIS	505	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P.	315,90	[illegible]	−0,60	[illegible]
Bollore Techno	812	[illegible]	+0,61	[illegible]
Bongrain	2249	[illegible]	+0,22	[illegible]
Bouygues	602	[illegible]	−0,83	[illegible]
Bouygues Offs.	316	[illegible]	−3,06	[illegible]
Bull#	71,90	[illegible]	−1,04	[illegible]
Canal +	1095	[illegible]	−1,55	[illegible]
Cap Gemini	438,50	[illegible]	−0,91	[illegible]
Carbone Lorraine	1591	[illegible]	−0,06	[illegible]
Carrefour	3550	[illegible]	−0,87	[illegible]
Casino Guichard	342	[illegible]	−1,14	[illegible]
Casino Guich.ADP	266,50	[illegible]	−0,93	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	592	[illegible]	—	[illegible]
C.C.F.	378,80	[illegible]	−7,24	[illegible]
Cegid (Ly)	649	[illegible]	−0,15	[illegible]
Cerus Europ.Reun	35,90	[illegible]	−1,39	[illegible]
Cetelem	670	[illegible]	−1,19	[illegible]
CGIP	1865	[illegible]	−0,80	[illegible]
Chargeurs	398,70	[illegible]	−0,42	[illegible]
Christian Dalloz	760	[illegible]	—	[illegible]
Christian Dior	774	[illegible]	−1,55	[illegible]
Ciments Francais	257	[illegible]	—	[illegible]
Cipe France Ly #	191,50	[illegible]	−5,11	[illegible]
Clarins	519	[illegible]	−1,34	[illegible]
Club Mediterranee	474	[illegible]	−0,06	[illegible]
Coflexip	689	[illegible]	−5,22	[illegible]
Colas	905	[illegible]	−0,22	[illegible]
Comptoir Entrep.	11,95	[illegible]	−0,41	[illegible]
Comptoirs Mod.	2635	[illegible]	−0,18	[illegible]
CPR	480	[illegible]	−1,04	[illegible]
Cred.Fon.France	64,80	[illegible]	+0,30	[illegible]
Credit Lyonnais CI	349,60	[illegible]	−0,20	[illegible]
Cred.Nat.Natexis	372,90	[illegible]	−1,85	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	219,50	[illegible]	−2	[illegible]
Damart	3710	[illegible]	+0,80	[illegible]
Danone	931	[illegible]	−1,61	[illegible]
Dassault-Aviation	1315	[illegible]	−1,52	[illegible]
Dassault Electro	609	[illegible]	+5,41	[illegible]
Dassault Systemes	188,60	[illegible]	+1,80	[illegible]
De Dietrich	264	[illegible]	—	[illegible]
Degremont	500	[illegible]	—	[illegible]
Deveaux(Ly)#	670	[illegible]	−0,74	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	43,95	[illegible]	−0,10	[illegible]
Dexia France	620	[illegible]	−1,77	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	93	[illegible]	+3,76	[illegible]
Dynaction	171,20	[illegible]	+0,35	[illegible]
Eaux (Cie des)	713	[illegible]	−0,56	[illegible]
Eiffage	288	[illegible]	+0,69	[illegible]
Elf Aquitaine	756	[illegible]	−0,13	[illegible]
Eramet	280	[illegible]	—	[illegible]
Eridania Beghin	857	[illegible]	+0,35	[illegible]
Essilor Intl	1610	[illegible]	−0,55	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1508	[illegible]	+0,73	[illegible]
Esso	517	[illegible]	−0,38	[illegible]
Eurafrance	2440	[illegible]	+4,50	[illegible]
Euro Disney	8,10	[illegible]	—	[illegible]
Europe 1	1320	[illegible]	—	[illegible]
Eurotunnel	6,10	[illegible]	+0,81	[illegible]
Fimalac SA	511	[illegible]	+0,39	[illegible]
Finextel	109	[illegible]	−1,28	[illegible]
Fives-Lille	424	[illegible]	−1,81	[illegible]
Fromageries Bel	4080	[illegible]	—	[illegible]
Galeries Lafayette	2811	[illegible]	+0,67	[illegible]
GAN ex.dt sous	132	[illegible]	+1,51	[illegible]
Gascogne (B)	579	[illegible]	+0,51	[illegible]
Gaumont #	423,50	[illegible]	−0,35	[illegible]
Gaz et Eaux	2550	[illegible]	−0,43	[illegible]
Geophysique	895	[illegible]	−1,67	[illegible]
G.F.C.	526	[illegible]	—	[illegible]
Groupe Andre S.A.	560	[illegible]	—	[illegible]
GROUPE GTM	393	[illegible]	−0,38	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	158,40	[illegible]	+3,47	[illegible]
Guilbert	845	[illegible]	+1,42	[illegible]
Guyenne Gascogne	2042	[illegible]	+0,14	[illegible]
Hachette Fili.Med.	1101	[illegible]	+4,45	[illegible]
Havas	413	[illegible]	−1,21	[illegible]
Havas Advertising	744	[illegible]	−0,13	[illegible]
Imetal	750	[illegible]	−1,46	[illegible]
Immeubl.France	338	[illegible]	+1,77	[illegible]
Infogrames Enter.	849	[illegible]	+0,11	[illegible]
Ingenico	139,90	[illegible]	+0,07	[illegible]
Interbail	178,50	[illegible]	−1,96	[illegible]
Intertechnique	1465	[illegible]	+3,75	[illegible]
Jean Lefebvre	326	[illegible]	+1,16	[illegible]
Klepierre	795	[illegible]	+0,25	[illegible]
Labinal	1725	[illegible]	+1,97	[illegible]
Lafarge	416	[illegible]	−1,68	[illegible]
Lagardere	185,60	[illegible]	−0,86	[illegible]
Lapeyre	378	[illegible]	−1,32	[illegible]
Lebon	242	[illegible]	−4,13	[illegible]
Legrand	1202	[illegible]	−1,08	[illegible]
Legrand ADP	800	[illegible]	−0,50	[illegible]
Legris indust.	218,10	[illegible]	−0,50	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
Vaal Reefs #	336	325,30	−3,18	[illegible]
Volkswagen A.G #	4050	4050	—	[illegible]
Volvo (act.B) #	178	176	−1,12	[illegible]
Western Deep #	150,10	147,40	−1,79	[illegible]
Yamanouchi #	144,20	146	+1,24	[illegible]
Zambia Copper	16,20	16,45	+1,54	

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 15 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
OAT 9/85-98 TRA	99,80	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	103,65	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,93	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	105,68	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	108,82	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	102,85	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	112,67	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	101,30	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Metal Deploye	400	400
Mors	6,30	6,65
Navigation (Nle)	128	128,20
Optorg	354	[illegible]
Paluel-Marmont	313	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	850	[illegible]
Parfinance	247	[illegible]
Paris Orleans ●	269,70	269,20
Promodes (CI)	1780	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 15 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Gautier France #	225	[illegible]
Gel 2000	45,05	[illegible]
GEODIS #	350	[illegible]
GFI Industries #	1150	[illegible]
Girodet (Ly) # ●	30	[illegible]
GLM S.A.	250,10	[illegible]
Grandoptic.Photo #	1080	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	227	[illegible]
Kindy #	176	[illegible]
NSC Groupe Ny	860	[illegible]
Onet #	982	[illegible]
Paul Predault #	142	[illegible]
P.C.W. ●	19	[illegible]
Petit Boy # ●	89,20	[illegible]
Phyto-Lierac #	289	[illegible]
Pochet	650	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	240	[illegible]
Radiall #	680	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 15 OCTOBRE

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 15 OCTOBRE

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ● cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; ○ = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 14 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الأصل

SPORTS Du 16 au 18 octobre, le Palais omnisports de Paris-Bercy accueille la huitième édition du McDonald's *Championship, créé en 1987* par la National Basket Association (NBA) *et dont la finalité est*, depuis 1991, d'opposer tous les deux ans un club américain à des adversaires du *reste du monde.* ● *VICTORIEUX de* cinq titres de champion des Etats-Unis *en sept ans, les Chicago Bulls font* partie des plus grands clubs de l'histoire du basket-ball américain. Il s'agit *de leur premier déplacement hors de* l'Amérique du Nord. ● LES AUTRES ÉQUIPES *présentes à Bercy sont* le PSG-Racing (France), l'Olympiakos Le Pirée (Grèce), l'Atenas Cordoba (Argentine), *le* FC Barcelone (Espagne) *et* le Benetton Trévise (Italie). ● MICHAEL JORDAN *n'est pas seulement le joueur vedette de Chicago : il incarne le rayonnement d'un basket-ball américain extrêmement popu*laire en Europe.

La NBA vient faire la démonstration de sa puissance à Paris

Les Chicago Bulls, champions des Etats-Unis, et leur superstar Michael Jordan sont au Palais omnisports de Bercy du 16 au 18 octobre pour une manifestation organisée par la ligue américaine de basket-ball professionnel, qui s'intéresse de très près au développement de ce sport en France

QUAND l'Amérique part en voyage, c'est toute l'Amérique qui débarque. Et le McDonald's Championship installe à Paris, pour trois jours (16-18 octobre), non seulement une équipe de basket-ball mythique – les Chicago Bulls – et sa vedette planétaire – Michael Jordan –, mais aussi une troupe hétéroclite d'une centaine de personnes où se côtoient des *pom-pom girls, des agents de sé*curité, des arbitres, des hommes-mascottes, des statisticiens et des VIP... Même le parquet posé pour l'occasion au Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB) a traversé l'Atlantique.

La National Basket Association (NBA) prend des habitudes. En 1991, déjà, la célèbre ligue américaine avait dressé son chapiteau sur les bords de la Seine (avec les Los Angeles Lakers et « Magic » Johnson).

A l'époque, la Fédération française de basket-ball (FFBB) avait accueilli comme il se doit ces puissants cousins d'Amérique, pensant alors que la notoriété de la NBA inciterait quelques jeunes à s'inscrire dans ses clubs. Six ans plus tard, le climat n'est plus le même. Au siège de la FFBB, on se plaint d'avoir dû se satisfaire de tâches de seconde main dans le montage de la manifestation.

Cette contrariété pourrait paraître anecdotique s'il ne s'agissait d'un avatar supplémentaire dans les relations qu'entretient le basket français avec le géant mondial.

Tout s'est compliqué depuis qu'en juin, le bureau européen de la NBA a quitté Genève pour s'installer non loin des Champs-Elysées. *Une trentaine de personnes y* travaillent aujourd'hui ; dans six mois, le nombre d'employés aura doublé, et dépassera alors celui de la FFBB (quarante salariés).

Cette NBA-Europe est dirigée par Paul Zilk qui est également le vice-président de NBA-Properties, une sous-division chargée d'inonder la surface du globe en produits dérivés. Montant des profits 1996 : 3,6 milliards de dollars (un peu plus de 23 milliards de francs).

Philanthropique ou bassement commerciale, la stratégie expansionniste du basket américain sera difficile à entraver

« *Notre activité internationale*, expose Paul Zilk, *répond à deux missions : améliorer le niveau du basket dans le monde et développer notre marque. Je vous assure que nous travaillons dans le plus grand respect des structures locales, comme la Fédération française de basket. Avec elle, comme avec les autres, nous souhaitons une coexistence pacifique et coopérative.* »

Ce discours, Yvan Mainini ne l'entend plus. Le président de la FFBB a plutôt l'impression qu'on lui mange la laine sur le dos. Face à « *cette exploitation de l'image du basket à des fins uniquement commerciales* », l'ancien arbitre veut « *organiser la résistance* ».

Si guerre il y a, les belligérants sont plus nombreux qu'on ne le croit. La NBA n'est pas la seule à lorgner sur le marché français. Les fabricants d'articles de sport font de même. *Au lendemain des Jeux* olympiques de Barcelone en 1992, où fut présentée pour la première fois une sélection de joueurs NBA – la Dream Team première version –, Adidas, Converse, Nike, Reebok et la FFBB organisèrent, simultanément, leur tournoi itinérant de « basket de rue ».

La formule – des matches à trois à contre trois sur un terrain en plein air – a connu de beaux moments. Elle est désormais dépassée. Pour Franck Denglos, responsable de l'animation basket-ball chez Adidas, « *il faut maintenant proposer davantage aux adolescents : non seulement du basket, mais aussi de la musique et des stars NBA* ».

Cet été, la France a vu défiler un étonnant cortège promotionnel : Tim Hardaway (Miami Heat) et Charlie Ward (New York Knicks) à l'occasion d'un « *camp d'entraînement* » pour adolescents organisé par Nike ; puis Joe Dumars (Detroit Pistons) pour un autre « camp », coordonné par Adidas ; Dennis Rodman (Chicago Bulls) pour un miniparc d'attractions monté par Converse. Point d'orgue : le 14 septembre, quand Nike loua le Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB) pour un spectacle proposant des chanteuses soul music, un DJ français et deux équipes maison. *La première ras*semblait Charles Barkley (Houston Rockets), Reggie Miller (Indiana Pacers), Jason Kidd (Phoenix Suns). La seconde était une « *sélection française des futurs joueurs NBA* » conduite par Mustapha Sonko (Pau-Orthez) et Alain Digbeu (Villeurbanne).

Question posée par la FFBB : Nike avait-il le droit d'organiser une telle rencontre, sachant que seule la fédération possède la délégation ministérielle permettant d'organiser des compétitions sur le sol français ? Le président Yvan Mainini hésitera à dépêcher un huissier, avant de renoncer. Une reculade qui démontre combien il est difficile d'opposer une riposte franche aux offensives de ces opérateurs qui sont aussi – ou peuvent devenir – des partenaires économiques. Qu'elle soit philanthropique ou bassement commerciale, la stratégie expansionniste du basket américain reste donc difficile à entraver.

Elle le sera même d'autant plus que la NBA ouvre grand ses portes, désormais, à des joueurs non américains. Comme, par exemple, Olivier Saint-Jean, récemment recruté par le club NBA des Sacramento Kings. Une rumeur est née : la nationalité française du joueur en faisait un excellent « produit d'identification » pour la jeune clientèle hexagonale. Son embauche était tactique...

Quoi qu'il en soit, Olivier Saint-Jean fera bel et bien ses grands débuts en NBA le 1er novembre, jour de la reprise de la saison. Deux semaines auront passé depuis le McDonald's Championship. Le basket-ball américain sera encore sur le devant de la scène.

F. P.


TEMPSPORT

Michael Jordan sous le maillot de la « Dream Team » des Etats-Unis lors des Jeux olympiques d'Atlanta : le basket-ball professionnel américain compte sur ses stars planétaires pour ouvrir le marché français aux produits NBA.

David Stern, président exécutif de la National Basket Association

« Nous sommes de bons partenaires pour faire des affaires »

« Le siège européen de la National Basket Association (NBA) s'est installé à Paris, le McDonald's Championship a *lieu pour la deuxième fois* à Bercy, et à Paris, toujours, viennent de se succéder plusieurs opérations promotionnelles organisées par des marques de chaussures. Pourquoi cet intérêt pour la France ?

– Depuis 1991, date du premier McDonald's Championship de Paris, nous assistons à une énorme progression de l'intérêt porté au basket-ball en France, grâce à tous les événements que vous mentionnez, mais également à la croissance de la Fédération française. Je pense qu'actuellement le marché français est celui qui se développe le plus vite en Europe. Il progresse plus rapidement que le marché américain, arrivé à maturité. C'est pour cette raison que nous avons décidé d'installer notre siège européen ici.

– Vous comparez souvent la stratégie de la NBA à celle de Disney...

– Disney focalise tout sur sa marque : émissions de télévision, produits sous licence, édition... Nous aussi, nous proposons des émissions de télévision dans le monde entier et vendons des produits à notre nom, des revues, des cassettes vidéo... Mais il existe trois différences. D'abord, Disney concentre son activité sur quatre sites. La NBA, elle, en possède vingt-neuf, puisqu'il y a vingt-neuf équipes se produisant dans vingt-neuf stades différents. Ensuite, Disney ne met pas en scène des personnes réelles. Dans la NBA, il y a des êtres humains. Enfin, Disney s'emploie à attirer le plus grand nombre de personnes vers ses parcs alors que notre objectif est d'accroître la place du basket-ball dans le monde.

– Les villes canadiennes de Vancouver *et de Toronto ont rejoint la NBA il y* a deux ans. Mexico pourrait également la rallier dans un avenir proche. Y aura-t-il un jour une équipe NBA en Europe ?

– L'idée est séduisante, mais cela ne fait pas partie de nos prévisions. Notre politique est de travailler avec les infrastructures locales qui existent déjà, de les compléter, pas de les remplacer. Nous préférons voir un championnat français ou anglais d'un niveau élevé.

– Il semble que la Fédération française de basket-ball n'apprécie pas que vous fassiez des affaires sur son terrain...

– Il faut que nous nous rapprochions et que nous fassions converger nos efforts dans l'intérêt du basket-ball. Avec le temps, je suis certain que toutes les ligues nationales comprendront que nous les soutenons. Nous avons toujours tenu nos promesses. Nous sommes de bons partenaires pour faire des affaires.

– La popularité de Michael Jordan a beaucoup aidé au rayonnement du basket américain. Pourrez-vous compter sur des stars de son envergure quand il aura pris sa retraite ?

– Je ne crois pas que Michael Jordan puisse être un jour remplacé. De nouveaux joueurs – Shaquille O'Neal, Grant Hill ou Kevin Garnett – tenteront de combler le vide. Ils y parviendront peut-être, et le business se portera toujours bien. »

Propos recueillis par Frédéric Potet

Le PSG-Racing à l'épreuve des géants

LE PSG-RACING, vainqueur *surprise du dernier championnat* de France, a le privilège de représenter le basket-ball français dans le McDonald's Championship : s'ils battent, jeudi 16 octobre, leurs premiers adversaires – les vice-champions d'Europe du FC Barcelone –, les Parisiens affronteront le lendemain les Chicago Bulls. Une perspective qui, selon l'entraîneur adjoint du club, Didier Dobbels, « *perturbe nerveusement* » les joueurs. « *C'est un bel événement qu'il va falloir vite oublier*, poursuit-il. *Car cela va être très difficile de passer du championnat de France aux Chicago Bulls, puis des Bulls à l'Euroligue.* »

Ce tournoi est le quatrième du genre pour Bozidar Maljkovic, le nouvel entraîneur de PSG-Racing. Le coach serbe, vainqueur de quatre titres de champion d'Europe en neuf ans, avec trois équipes différentes, avait déjà conduit Split, Barcelone et Limoges dans ce qu'il appelle « *la grande vitrine du basket mondial* ». « *C'est une occasion de rencontrer les meilleures équipes et d'élever notre jeu au niveau mondial* », explique-t-il.

Après une douzaine de matchs, championnat de France et Euroligue confondus, « Boja » Maljkovic se refuse à tirer un premier bilan. Son équipe a mal commencé le championnat, avec une défaite inattendue à Montpellier, et encore plus mal négocié ses premiers pas européens, avec quatre défaites en quatre rencontres – dont trois à l'extérieur. « *Il y a six nouveaux joueurs dans l'effectif* », avance-t-il en guise d'excuse. « *L'équipe a pourtant été bâtie pour être plus forte que celle de l'année dernière*, assure Didier Dobbels. *Nous avons plus de moyens pour faire mieux. Nous avons un banc de remplaçants plus consistant.* »

PARENTS PAUVRES

Frédéric Forte a rejoint à Paris son ancien coéquipier du CSP Limoges, Richard Dacoury, Thierry Zig (Levallois), l'Américain Troy Truvillion (Le Mans), les Yougoslaves Nikola Loncar (Varèse) et Dejan Koturovic, et l'Espagnol Alfonso Reyes (Madrid) ont été recrutés pour servir les ambitions du club de Canal Plus. En dépit de ces renforts, le PSG-Racing ne parvient pas, pour le moment, à se surpasser au niveau européen.

« *Nous ne pourrons pas faire grand-chose en Euroligue cette année*, prévient Boja Maljkovic. *Nous n'avons pas l'équipe pour cela, il nous manque de la qualité.* » Pourtant, selon ce coach aguerri, « *le basket français a progressé ces dernières années, en attaque et en défense* ». Un compliment rare de la part de celui qui est considéré comme le maître du jeu défensif : « *Les jeunes coaches français comme Jacques Monclar ou Greg Beugnot ont très bien compris mon message, ils suivent mon travail*, dit-il. *Je préférerai toujours gagner un match 51-50 grâce à une grande force physique et mentale et à un bon jeu de vitesse plutôt que de gagner 125-124 : dans ce cas, un match c'est quarante minutes de folie, mais pas du basket.* »

« *En revanche*, continue-t-il, *l'organisation générale du basket français, les structures fédérales ou les salles, n'ont pas suivi la progression du jeu. Les clubs sont souvent sous la coupe d'hommes qui ne connaissent pas le basket, qu'il s'agisse des présidents de clubs ou des maires.* » Côté finances, les clubs français font figure de parents pauvres de l'Europe du basket-ball, un sous-continent confiné aux pays de l'ex-Yougoslavie, à la Grèce, la Turquie, l'Italie et l'Espagne.

Une équipe comme Teamsystem Bologne (Italie), qui affronte PSG-Racing en Euroligue, bénéficie d'un budget presque deux fois supérieur à celui de son rival (près de 40 millions de francs), l'un des clubs les plus huppés de France. Des stars américaines comme Dominique Wilkins, ancien joueur de San Antonio et de Boston, ou David Rivers, élu meilleur joueur du dernier Final Four, se tournent naturellement vers l'Italie. J. R. Reid, l'Américain qui avait mené le PSG-Racing vers son premier titre de champion de France, en 1996-1997, est, lui, aussitôt retourné en NBA.

Eric Collier

Le Val-d'Aoste, éden animal

Le Grand-Paradis est le plus ancien parc national italien. Faune et flore sont tellement protégées que les hommes s'y sentent indésirables

RIGOLARD, le guide, de langue maternelle française comme plus de la moitié des 116 000 Valdôtains, nous avait répété plusieurs fois depuis notre départ d'Aoste, avant l'aube : *« Quand vous apercevrez votre premier bouquetin, songez que, du haut de ses grandes cornes, 13 millions d'années vous contempleront ! »*

Et c'est vrai qu'elle est impressionnante cette bête à la fois massive et courtaude, à l'épais pelage brun-gris, qui apparaît soudain quelques instants à plusieurs dizaines de mètres du sentier, dans la partie la plus reculée du parc national de Grand-Paradis. C'est un mâle, qui avant de disparaître par une entaille de la montagne conduisant vers un sommet inaccessible au pas humain, tourne vers nous son épais museau préhistorique ; bobines baveuses, petits yeux, courtes oreilles sont surmontés de deux attributs recourbés dignes d'une licorne, longs sans doute de plus de 1 mètre. Le guide conclut doctement : *« Le bouquetin est plus vieux que l'homme. »* Pause et méditation obligatoires.

Parvenus à 2 500 mètres d'altitude, il faut redescendre. Défense de passer outre ! Paix aux bêtes ! Sur le chemin du retour, pour se consoler, on croisera force marmottes (par ailleurs l'un des plats de résistance de la gastronomie locale), quantité d'oiseaux minuscules type rouge-gorge, un couple d'hermines, mais point la bande de chamois promise. Mettez-vous dans le crâne que le Val-d'Aoste n'est pas Thoiry ! C'est *« un monument naturel »*, selon l'expression du naturaliste allemand Alexandre de Humboldt.

« C'est un jardin alpin », disent *moderato* nos contemporains valdôtains. Un jardin parfois unique en son genre sur le Vieux Continent avec par exemple la thlaspi de Thomas, *Aethionema Thomasianum*, fleur rose des hauteurs, introuvable ailleurs de par le monde sauf dans l'Atlas algérien, ou encore l'astragale à queue de renard, *Astragalus Alopecuroides*, épi jaune habitué des plateaux d'Asie centrale. Un jardin appelé sans doute à un afflux croissant de visiteurs, par ses vertus propres certes, mais aussi parce qu'il est fiché au cœur du massif alpin, lequel, selon les chiffres diffusés par la Junte – c'est le nom officiel du gouvernement autonome valdôtain –, a reçu, en 1996, cent vingt millions des cinq cent soixante-dix millions de touristes ayant, cette année-là, parcouru la planète.

SURVEILLANCE HARCELANTE

La genèse du parc national de Grand-Paradis, le plus ancien d'Italie (1922), commence avec la furie chasseresse du roi Victor-Emmanuel II, qui avait loué à ses sujets montagnards du Val-d'Aoste une partie de leurs hautes terres, les *regi stati*. Vers 1860, au nom tant de la science que de la passion royale, la traque au bouquetin fut interdite, sauf à Sa Majesté italienne. Les successeurs de Victor-Emmanuel II, moins portés sur la gâchette, cédèrent leur réserve cynégétique et, au moment de sa transformation en parc, les bouquetins dépassaient le millier de têtes pour la première fois depuis un siècle.

Dès lors, ils ont encore prospéré sur les 560 km² du Grand-Paradis où soixante gardes armés patrouillent en permanence sur les pistes muletières, car les émules modernes du roi-chasseur sont légion, non tant peut-être pour tirer un bouquetin ou un chamois qu'un lièvre des Alpes, une perdrix des neiges ou un renard ordinaire.

Les gardes, à la longue, ont acquis une connaissance du milieu naturel enviée par certains scientifiques, trop rivés à leurs ordinateurs pour avoir pu constater par eux-mêmes que les cervidés aveugles se voient affecter par le chef de harde un ou deux de leurs jeunes congénères pour les conduire ; que la batarvelle surprise avec sa nichée mime la fuite traînante de l'oiseau blessé afin de donner le temps aux oisillons de se cacher sous la ramure, etc.

La faune et la flore se déploient dans un panorama alpin intact, entre 1 500 et 4 000 mètres d'altitude, où cascades et lacs ont pour cadre les restes d'une gigantesque glaciation de l'ère quaternaire. Les seuls à se plaindre sont les montagnards, éleveurs ou agriculteurs, vivant dans les limites du parc : *« Le Grand-Paradis est pour nous le Grand-Enfer. »* Ils gémissent à propos de la surveillance *« harcelante »*, que ce soit en cas de la moindre réparation d'un muret ou pour fixer la date de la récolte du foin.

Seulement 8 % de la superficie du parc appartient à l'administration, le reste est *privé*, mais *grevé* de diverses servitudes. Ainsi bouquetins et chevreuils ont le pas sur les vaches pour brouter les pâturages et les propriétaires n'ont le droit de cueillir leurs baies qu'après le festin des animaux... Devant la menace, brandie au nom de l'éco-esthétisme, de devoir retirer du paysage *jusqu'à* leurs *antennes de* télévision ou leurs paravalanches, certains résidents, excédés, ont déguerpi.

Aussi, tandis que la population des bouquetins triplait, le nombre des habitants de la région de Grand-Paradis est passé en cent ans de trois mille cinq cents à moins de deux *mille* âmes. Au royaume des bêtes, les hommes ont fait la loi, mais ne sont plus chez eux.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Carnet de route

● **Visites.** A voir, dans le centre de la ville d'Aoste, le « Beaubourg valdôtain », nouveau centre culturel national où la francophonie est à l'honneur.

● **Lectures.** En vente dans les *librairies d'Aoste, trois ouvrages en* français édités sur place : *Le Pays de la Doire et son peuple* d'Augusta-Vittoria Cerutti (Musumeci) ; *Espace, temps, culture en Vallée d'Aoste*, ouvrage collectif sous la direction d'Oddon Bongiovanni (Imprimerie valdôtaine) ; *Le Général de Gaulle, la Vallée d'Aoste et la frontière italienne des Alpes* de Marc Langereau (Musumeci).

● **Renseignements.** A Paris : Office italien du Tourisme. Tél. : 01-42-66-66-68. A Aoste, tél. : 00-39-165-23-66-27.





DESSIN LIONEL PORTIER

PARTIR

Contes et saveurs de Haute Provence

A L'OCCASION DE LA SEMAINE DU GOÛT, les jardins de Salagon (Alpes- de-Haute-Provence) proposent de découvrir la cuisine provençale du Moyen Age avec, jusqu'au 18 ctobre, des visites commentées du jardin potager médiéval (renseignements au 04-92-75-19-93). Le 18 octobre, une journée sera consacrée aux traditions culinaires de l'époque avec, notamment, des ateliers de cuisine (enfants et adultes) et un buffet animé par des troubadours et des groupes de musique médiévale. Dans un autre registre, les Oralles auront pour thèmes, cette année, la sorcellerie, les croyances et les superstitions. Du 17 au 30 octobre, des conteurs sillonneront la région. Ils embarqueront également à bord du train des Pignes et animeront les gares de la ligne.
★ *Renseignements à la Maison des Alpes-de-Haute-Provence, 04000* **Digne-les-Bains, tél. : 04-92-31-57-29.**

Vienne, les dernières Schubertiades

LE BARYTON HERMANN PREY organise avec le Musikverein, depuis quatorze ans et pour la dernière fois cette année, des Schubertiades qui auront permis d'entendre chronologiquement toute *l'œuvre du maître. Pétri de culture musicale, Denis Falque, patron de* Koré Voyages, emmène un groupe de mélomanes à cette dernière édition. Au programme, une découverte de Vienne, une matinée libre et deux concerts Schubert au Musikverein (lieder, *Fantaisie en ut majeur pour violon et piano, Messe en mi bémol majeur*). Du jeudi 20 au dimanche 23 novembre, 6 800 francs tout compris (places de première catégorie).
★ **Koré Voyages, 86, bd des Batignolles, 75017 Paris, tél. : 01-53-42-12-24.**

Femmes à Thessalonique

PAROULA PAPAVASSILIOU, diplômée d'archéologie et d'histoire de l'art de l'université d'Athènes, accompagnera un voyage à Thessalonique couronné par la visite, au Musée de la culture byzantine, de l'exposition « Les trésors du mont Athos ». Voyage exceptionnel car, à la fin de 1997, ces trésors retrouveront leur place immuable dans les monastères inaccessibles à plus de la moitié de l'humanité puisque *interdits aux femmes.*
Icônes byzantines, manuscrits, reliquaires, objets en or et en argent, bijoux, pierres précieuses : plus de 1 500 objets d'art, rassemblés depuis le Xᵉ siècle, peuvent, pour un peu de temps encore, être contemplés. Excursion également à Dion et à Verginia. Du 13 au 17 novembre, 8 400 francs, tout compris.
★ **Traditions & Civilisations, tél. : 01-43-36-98-10.**

La montagne sur grand écran

LE 14ᵉ FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM d'Autrans, Montagne et aventure, se tiendra, du 3 au 7 décembre, dans cette station de l'Isère qui fête cette année le 30ᵉ anniversaire des Jeux olympiques de Grenoble. Pour la première fois, la soirée d'ouverture sera organisée, le 2 décembre, à Grenoble avec 4 h 30 de projections de courts et longs métrages en présence de nombreux invités du monde du cinéma et de la montagne. Seul rendez-vous cinématographique du genre en France, Autrans, voit chaque *année s'affronter plus de 140 films* ainsi qu'une centaine de films publicitaires. Les œuvres, internationales, seront soumises à un jury de spécialistes. Parallèlement aux projections sont proposées des expositions, conférences et rencontres littéraires.
★ **Renseignements à Autrans, tél. : 04-76-95-30-70.**

Vacances lointaines : la famille a un prix

On embarque plus volontiers aujourd'hui les jeunes sur un périple au long cours, et les tour-opérateurs français multiplient les formules attrayantes pour convaincre les indécis. Mais le tarif consenti aux explorateurs en herbe suppose généralement cohabitation dans la chambre des parents. Contrainte recevable si l'espace vital est calculé en conséquence. Chez Jet Tours, qui affiche, aux Antilles, un *prix unique* pour les 2-12 ans à 1 950 francs la semaine (avion-hôtel), c'est le cas en Martinique, au domaine de Belfond, établissement de style créole proche d'une longue plage sauvage, qui offre des chambres de 33 m² avec balcon et kitchenette conçues pour trois personnes. Formule similaire en Guadeloupe, à Saint-Barthélémy et à Saint-Martin. Ces remises s'appliquent ponctuellement lorsque le père ou la mère, voire un grand-parent, décide l'escapade en solitaire avec 1 ou 2 enfants. Chez Accor Tour, nouvelle enseigne du géant de l'hôtellerie associant séjour et transport (tél. : 01-44-11-11-50), cette réduction « monoparentale » est de 15 % en Asie et aux Antilles sur les forfaits « tout compris ». Fram joue la même carte, à Tozeur, dans le Sud tunisien : le tarif adulte de 3 470 francs y est ramené à 2 990 francs pour l'enfant (tél. : 01-40-26-30-31) ; ou sur le Nil, à l'occasion des croisières en Haute-Egypte de Louxor à Assouan. Chez Sofitel, la plupart des établissements vont jusqu'à consentir la gratuité à deux *enfants de moins* de 18 ans, tout en mettant une chambre à leur disposition le week-end (jusqu'au 4 janvier 1998, tél. : *01-60-77-87-65*). Novotel les loge gratis jusqu'à 16 ans ou donne une deuxième chambre à moitié prix. Tandis que les compagnies aériennes accordent des réductions substantielles aux « moins de 12 ans ». Ainsi, Air France applique 33 % de remise sur la plupart de ses tarifs Tempo (nombre de places limité). Jet Tours Week-Ends, filiale de la compagnie, affiche des forfaits en conséquence : Rome est à moitié prix (1 100 francs de Paris, au lieu de 2 200 francs pour les *parents avec 2 nuits à* l'hôtel Center), comme Naples, Barcelone ou Lisbonne.

Aux Etats-Unis, la chambre standard (2 grands lits doubles) permet de se loger à 4 pour un budget modeste. *D'où les forfaits attractifs.* Parmi les « Promos Sioux » de Vacances Fabuleuses (tél. : 01-53-67-60-60), le « Miami Basic » comprend billet d'avion sur US Airways (via Philadelphie), 3 nuits d'hôtel et une semaine de location de voiture pour 3 330 francs par adulte et 1 810 francs par enfant.

***L'Histoire tient la vedette chez les* spécialistes du voyage culturel. Clio (tél. : 01-53-68-82-82) aménage ses circuits guidés « En Famille » pour un jeune auditoire. De « Rome, Naples et *Pompéi » à « Florence et la Toscane »*, le budget tourne autour de 6 000 francs. Arts et Vie, administrée par des enseignants (tél. : 01-40-43-20-21), annonce un programme étoffé en Italie et Sicile, Grèce et Egypte. Durant les croisières sur le Nil, une cabine séparée est attribuée aux enfants.**

L'aventure douce, à pied avec *chameaux de bât, reste l'affaire* d'Explorator (tél. : 01-53-45-85-85). Celui-ci multiplie les départs en famille dans le Sud tunisien, le Sinaï ou le Maroc (une semaine de Paris, de 5 000 à 6 000 francs). L'automne est la période bénie pour parcourir les vallées ponctuées de villages qui courent autour de l'Atlas. Chaque soir, on *s'endort sous un fouillis d'étoiles* en écoutant les bruits du désert.

Florence Evin

Un nouveau record européen en fusion thermonucléaire

En produisant 12 mégawatts de puissance dans leur réacteur expérimental, les physiciens du Joint European Torus (JET) reprennent l'avantage sur leurs concurrents américains

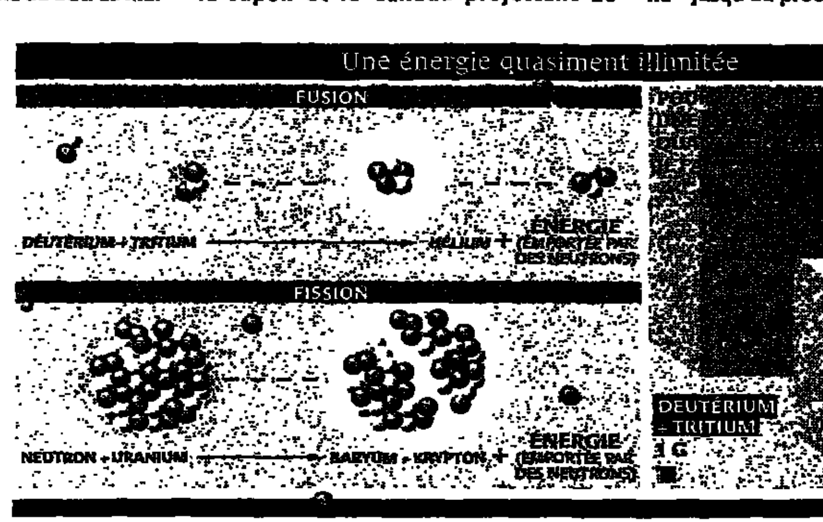
La fusion thermonucléaire qui anime le cœur des étoiles pourrait constituer, pour l'humanité, une source d'énergie presque sans limites, sûre et moins polluante que la fission nucléaire. Les physiciens du Jet European Torus (JET) viennent d'effectuer un *nouveau pas vers son contrôle en utilisant* pour combustible un mélange de deutérium et de tritium. Les chercheurs sont pourtant loin d'avoir touché au but. La maîtrise de la réaction de fusion, qui s'effectue *à des températures de l'ordre de 200 millions* de degrés Celsius, pose d'énormes difficultés. Les États-Unis, la Russie, l'Europe, le Japon et le Canada projettent de construire, ensemble, un réacteur expéri*mental géant, baptisé ITER. Mais ce coû*teux projet (environ 60 milliards de francs) devrait être différé – s'il n'est pas abandonné – jusqu'au prochain millénaire.

RECORD battu ! En produisant 12 mégawatts de puissance, dans son réacteur expérimental de fusion *nucléaire d'Abingdon, près d'Ox*ford, l'équipe du Joint European Torus (JET) vient de réaliser une jolie performance. Ce succès, obtenu fin septembre et présenté lors du 17e Symposium on Fusion Engineering, ayant eu lieu à San Diego (Californie), marque une nouvelle *avancée vers la maîtrise de l'énergie* quasi inépuisable qui, dans la nature, embrase le cœur des étoiles.

Les physiciens européens avaient été les premiers, voilà six ans, à obtenir « *une quantité significative d'énergie* » par fusion nucléaire. Ils avaient alors produit 1,7 mégawatt (*Le Monde* du 12 novembre 1991). Deux ans plus tard, une équipe de l'université de Princeton (New Jersey) avait pulvérisé ce « score », en atteignant 5,6 mégawatts, dans le Tokamak Fusion Test Reactor (TFTR). Par la suite, les Américains avaient frôlé la barre des 10 méga*watts, avant que leur machine ne* soit mise à l'arrêt, au printemps 1997.

La prouesse des chercheurs du JET ne tient pas tellement aux deux petits mégawatts qu'ils ont gagnés sur l'équipe américaine. Ces chiffres paraissent du reste dérisoires, si on *les compare aux quelque 3 000 mé*gawatts thermiques délivrés par les centrales nucléaires d'EDF, ou si l'on songe que les scientifiques ne savent encore maintenir la réaction de fusion que pendant seulement une ou deux secondes.

Le tour de force réside surtout dans l'amélioration du bilan énergétique de la réaction. Celle-ci consiste – sur le modèle de la bombe H, mais *de façon contrôlée – à faire fusion*ner des noyaux de deutérium et de tritium, deux isotopes de l'hydrogène. Leur combinaison, en hélium, libère une énorme quantité d'énergie. Mais ces deux éléments n'acceptent de s'unir que si on les chauffe à 200 millions de degrés Celsius, en les bombardant de flux de particules ou en les excitant par des ondes électromagnétiques. Cette alchimie torride est réalisée à l'intérieur d'énormes « chaudrons » en forme de chambres à air – des tores, appelés tokamaks –, dans lesquels le plasma brûlant est confiné par de puissants champs magnétiques.



Une réaction nucléaire s'accompagne toujours d'un important dégagement d'énergie. Dans le cas de la fission, celle-ci résulte de l'éclatement, sous l'impact d'un neutron, d'atomes d'uranium ou de plutonium en noyaux plus légers. Dans le cas de la fusion, au contraire, l'énergie est produite par l'assemblage de deux noyaux légers en un noyau plus lourd. Pour produire la même quantité d'énergie qu'avec 1 gramme de mélange deutérium-tritium, il faut 4 grammes d'uranium 235 (soit un peu plus d'une livre d'uranium naturel) ou 10 tonnes de charbon.

« UN NOUVEAU PAS EN AVANT »

Or, pour obtenir leurs précieux mégawatts, les Américains avaient dû consommer, en « chauffage », une puissance quatre fois supé*rieure à celle dégagée par les réac*tions. Leurs rivaux européens ont diminué ce ratio de moitié. « *Nous n'avons pas décroché la Lune, mais c'est un nouveau pas en avant* », commente un porte-parole du programme d'études sur la fusion de l'Union européenne. Pour parvenir *à ce résultat, les chercheurs du JET* ont utilisé, pour la première fois, un combustible formé d'un mélange à parts égales de deutérium et de tritium, alors que ce dernier élément n'entrait que pour 10 % dans l'expérience réalisée en 1991. Ce dosage, déjà testé par l'équipe américaine, *est le plus « énergétique » – d'où la* dizaine de mégawatts gagnés en six ans –, mais aussi le plus difficile à maîtriser.

Les physiciens font pourtant preuve de modestie. Ils sont encore loin d'avoir atteint le seuil d'équilibre énergétique (le *break even*), et *plus éloignés encore du stade ul*time vers lequel tendent tous leurs efforts : l'ignition, c'est-à-dire la combustion auto-entretenue de la réaction. Alors, seulement – mais les difficultés techniques à surmonter sont colossales –, la fusion nucléaire trouverait un intérêt. Elle constitue*rait une source d'énergie presque il*limitée (le deutérium est présent en abondance dans l'eau et le tritium, isotope radioactif artificiel, et peut être produit dans des réacteurs spécialisés), plus sûre que la fission qui anime les centrales nucléaires actuelles (le processus de fusion peut *être stoppé à tout moment*), *mais* cependant non exempte de production de déchets radioactifs.

Le JET, exploité depuis 1982 par les Européens auxquels s'est associée la Suisse, devrait rester en activité jusqu'à fin 1999. Il constitue un banc d'essais pour le tokamak géant *ITER (International Thermonuclear* Experimental Reactor), vingt fois plus grand, que les États-Unis, la Russie, l'Europe, le Canada et le Japon envisagent de construire, pour 10 milliards de dollars. Mais ce très ambitieux projet est aujourd'hui en panne, pour des raisons budgétaires et techniques (*Le Monde* du 20 août). Ses promoteurs ont décidé de repousser à après l'an 2000 la décision d'explorer plus avant la voie de la fusion, ou de mettre ces recherches en veilleuse.

Pierre Le Hir

Les restes du temple de Vénus gisent peut-être dans la rade de Port-Vendres

QU'Y A-T-IL au fond de la rade de Port-Vendres (Pyrénées-Orientales) ? La rumeur y voit le my*thique temple de Vénus*, élevé par Jules César et qui marquait la frontière entre la Gaule et l'Ibérie. Un édifice que les diplomates du XVIIe siècle, chargés de délimiter la frontière entre la France et l'Espagne, après l'annexion du Roussillon par le cardinal Mazarin, ont cherché en vain. Le compte-rendu fourni récemment à Port-Vendres par les archéologues responsables des fouilles, a, à la fois, déçu et ravivé les espoirs des amateurs de merveilleux.

La campagne de fouilles sous-marines a eu lieu en juillet 1997. Trois blocs de marbre sculptés et brisés ont été remontés. Le premier est une architrave (élément de construction entre deux colonnes) sur lequel on peut voir la moulure d'un double talon droit. Le deuxième est un chapiteau de pilastre d'ordre corinthien. Le *dernier, une corniche* avec frise. L'ensemble est « *finement ouvragé en pierre noble* », indique Cyr Descamps (université de Perpignan), président de l'Aresmar (Association pour les recherches sous-marines en Roussillon). Plusieurs dizaines de blocs ont, en outre, été *repérés dans la rade du port cata*lan, au milieu d'un mobilier céramique du Ve siècle de notre ère. Georges Castellvi, docteur en archéologie, date ces marbres du Haut-Empire. Il observe qu'ils étaient scellés par des agrafes métalliques sur un – ou plusieurs – monuments dont ils ont été arrachés sans ménagement « *comme le montre des négatifs d'éclatements autour des trous d'agrafes* ».

La ville de Port-Vendres doit son nom (Portus Veneris, le port de Vénus) à un temple dédié à la déesse de l'Amour. L'édifice a même été décrit par le géographe Strabon dans les premières années de notre ère. Mais on ignore son emplacement exact et la date de sa disparition. « *Est-il légitime de clamer que nous avons trouvé le temple ?* », se demandent les archéologues.

Il est certainement trop tôt pour le savoir : les blocs de marbre sont loin d'avoir livré leurs secrets. D'où la déception de certains qui se raccrochent à un espoir : si l'on ne peut localiser le temple, ses débris sont au fond de la rade, où ils auraient été précipités après la christianisation de la région. Les fouilles vont re*prendre l'année prochaine.*

Emmanuel de Roux

Les feuilles de luzerne, un espoir contre la malnutrition

***TRENTE FRANCS** par an et par enfant* : tel serait le prix à payer pour aider les quelque deux cents millions d'enfants qui souffrent aujourd'hui de malnutrition dans le monde. C'est du moins ce qu'affirment une poignée de bénévoles français, qui, depuis des années, luttent pour développer leur projet : fournir aux pays en développement une nouvelle ressource alimentaire à base de feuilles vertes, plus riches en éléments nutritifs que graines et racines, et équivalentes, quant à leur valeur protéique, à la plupart des produits animaux.

Seul impératif, cette richesse végétale doit être ingérée sous forme concentrée. Ce qui implique de disposer d'un procédé de déshydratation, si possible simple et peu coûteux. Une fois cette étape franchie, « *10 grammes d'extraits foliaires administrés chaque jour à un enfant de 10 kilos lui apportent 300 % de ses besoins en vitamine A, 100 % de ses besoins en fer, 50 % de ses besoins en acide folique (vitamine B9), 40 % de ses besoins en vitamine E et 20 % de ses besoins en protéines* », affirme Jean-Claude Dillon, ancien professeur de nutrition humaine à l'Institut national agronomique (Paris-Grignon).

Pour qu'un tel projet devienne réalité, il faut, avant tout, des hommes pour y croire et le faire exister. Exploitant agricole en Champagne, Jacques Subtil est de ceux-là. S'inspirant des travaux menés par l'association caritative anglaise Leaf for Life, il se bat depuis des années pour promouvoir cette forme de lutte contre la malnutrition. Avec un succès timide mais certain, puisque l'Association pour la promotion des extraits foliaires en nutrition qu'il préside est déjà parvenue à intéresser les autorités roumaines, nicaraguayennes et chinoises.

NOUVEAUX DÉBOUCHÉS

Son ingrédient de base ? La luzerne, plante dont regorge la région Champagne-Ardenne et à laquelle ce projet pourrait offrir de nouveaux débouchés. Quant au principe de fabrication, mis en œuvre à l'échelle industrielle par la coopérative France Luzerne (dont Jacques Subtil fut longtemps président), il consiste à éliminer la partie fibreuse de la plante, à en extraire les composants nutritifs, puis à les compacter sous forme de concentré sec. Une fois récoltée, la luzerne est broyée et pressée, et le jus issu de ce traitement chauffé à 90 °C. Sous l'effet de la chaleur, les protéines coagulent, entraînant avec elles vitamines et oligo-éléments.

Destinées pour l'essentiel à complémenter l'alimentation animale, 12 000 tonnes de luzerne déshydratée sont ainsi produites, chaque année, par France Luzerne. Avec l'appui du CHU de Reims et du professeur Henri Lestradet – ancien président de la Société française de nutrition, récemment décédé –, Jacques Subtil est parvenu à ce qu'une partie de cette manne verte soit désormais détournée au profit de personnes *souffrant de malnutrition*. Depuis 1994, plusieurs essais ont été menés dans des orphelinats et des hôpitaux roumains, tandis que 20 tonnes d'extraits foliaires étaient envoyées au Nicaragua. Et une délégation chinoise, conduite par des chercheurs de l'université de Pékin, est récemment venue rencontrer les responsables de France Luzerne. Avec pour objectif la mise en culture de 30 000 hectares de rumex, plante susceptible d'être soumise, en Chine, au même *procédé d'extraction que la luzerne*.

Reste que l'Association manque cruellement de crédits pour développer son projet à grande échelle, et plus encore pour adapter la fabrication de ces extraits foliaires aux moyens de fortune dont disposent les pays qui pourraient en bénéficier. L'association Leaf for Life, qui propose aux pays en développement un procédé artisanal d'extraction de protéines végétales, se heurte au même problème. Les nutritionnistes sont pourtant nombreux à l'affirmer : ces voies de recherche sont réellement prometteuses...

Catherine Vincent

MOTS CROISÉS — PROBLÈME N° 97227

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II							■					
III								■				
IV									■			
V				■								
VI						■		■				
VII					■						■	
VIII		■								■		
IX							■					
X						■						

HORIZONTALEMENT

I. Pour celui qui aime se faire voir. – II. Liquider coûte que coûte. Bloque la sortie. – III. Plutôt distinguée. De fil en aiguille, il a bâti une *grande maison*. – IV. Inspecte fosses et pavillons. Manière de lancer. – V. Au cœur du silence. Point de départ et d'arrivée. – VI. Vidées pour livrer leurs secrets. Sans importance. – VII. Chevilles. Fait la course en cas de pépins. – VIII. Pleines comme des vieilles. Vidé. – IX. Ruminants cousins de la girafe. Dans un portefeuille. – X. Hors d'usage. Plus facile à avaler que la pilule.

VERTICALEMENT

1. Donnée à celui qui a vidé son sac. – 2. Petit passage vers la sortie. Presque mille fois supérieur à l'électron. – 3. Pousseras la monture. – 4. Frontière naturelle entre la Pologne et l'Allemagne. Pompé par La Fontaine. – 5. Attendis au bout du fil. Restes étendu. – 6. Ses poils assurent sa défense. Mis en mouvement. – 7. Pris dans les cordes. – 8. Un raccourci pour un tube. Lac pyrénéen. Porte atteinte. – 9. Mesure d'angle. Glace tombée du ciel. – 10. Mettait en page. Métal malléable et ductile. – 11. Défendu pour protéger les gros porteurs. Plus *populaire que la boîte*. – 12. Gardien et sauveteur au poil noir.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97226

HORIZONTALEMENT

I. Accointances. – II. Bringeure. Va. – III. Sort. Plagiat. – IV. TUC. Pei. Ardu. – V. Ipéca. Potier. – VI. Né. Artémis. – VII. Allusive. – VIII. Nation. Tests. – IX. CD. Fières. Am. – X. Enserrés. Age.

VERTICALEMENT

1. Abstinence. – 2. Croupe. ADN. – 3. Circé. At. – 4. Ont. Calife. – 5. Ig. Parloir. – 6. Nèpe. Tuner. – 7. Tulipes. Ré. – 8. Ara. Omîtes. – 9. Négatives. – 10. Irisés. – 11. Evadé. Tag. – 12. Saturnisme.

BRIDGE — PROBLÈME N° 1758

BONNE DÉFENSE DE PERRON

L'équipe française de bridge (Chemla, Perron, Lévy, Mari, Mouiel et Multon) qui a joué cette année aux championnats *d'Europe, à Montecatini, a eu* beaucoup de chance ; terminant cinquième, elle a pu se qualifier pour aller en octobre à Hammamet, en Tunisie, disputer la Bermuda Bowl.

Voici une donne jouée par Paul Chemla et Michel Perron dans le *match France-Ukraine*, où les Français ont remporté la rencontre par 70 à 46.

Nord : ♠ R D 10 9 4 ; ♥ 6 5 ; ♦ 9 ; ♣ D V 10 5 2
Ouest : ♠ 7 5 2 ; ♥ V 10 4 3 ; ♦ R V 6 ; ♣ 8 6 3
Est : ♠ A 3 ; ♥ A D 9 8 2 ; ♦ A 7 4 3 2 ; ♣ R
Sud : ♠ V 8 6 ; ♥ R 7 ; ♦ D 10 8 5 ; ♣ A 9 7 4

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Chemla	Volkov	Perron	Nemtsev
–	2 ♥ !	passe !	2 SA
passe	3 ♣	contre	4 ♣
passe	passe	4 ♥	4 ♠
passe	passe	contre	passe...

Chemla, en Ouest, ayant entamé le Valet de Cœur, *comment Perron a-t-il joué pour faire chuter* le contrat de QUATRE PIQUES qu'il avait contré ?

Réponse

Si la défense avait fait un faux pas, le déclarant ukrainien aurait *réussi cette manche de quatre* Piques. Mais Perron était attentif et veillait au grain. Il prit l'entame du Valet de Cœur avec l'As et contre-attaqua le Roi de Trèfle pour l'As de Trèfle de Sud. Ensuite, le déclarant a joué atout. Est a pris de l'As et *il a rejoué le 2 de Carreau sous son As pour donner la main à son partenaire*. Ouest prit avec son Roi de Carreau, puis il rejoua Trèfle pour faire couper Est.

La décision des Ukrainiens de jouer quatre Piques pour *une* de chute était cependant celle qu'il fallait prendre, car le contrat de quatre Cœurs, en Est-Ouest, était imbattable.

MESURE D'URGENCE

Au cours d'une partie fixe jouée à Marbella, il y a plus de vingt ans, Mimmo D'Alelio, un des joueurs du Blue Team italien, était associé à José Le Dentu. Cachez les mains d'Ouest et de Sud pour vous mettre en Est à la place de D'Alelio.

Nord : ♠ R V 7 4 ; ♥ A R V 7 ; ♦ 6 ; ♣ R 8 5 2
Ouest : ♠ 6 ; ♥ D 4 3 2 ; ♦ D V 7 5 ; ♣ D V 6 4
Est : ♠ 9 5 3 2 ; ♥ – ; ♦ A 10 9 4 2 ; ♣ A 9 7 3
Sud : ♠ A D 10 8 ; ♥ 10 9 8 6 5 ; ♦ R 8 3 ; ♣ 10

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
J.L.D.	X...	D'Alelio	Y...
passe	1 ♣	passe	1 ♥
passe	3 ♥	passe	4 ♥...

Ouest ayant entamé le 6 de Pique pour le 4 du mort et le 9 d'Est, Sud a *pris avec le 10 de* Pique et il a joué le 10 de Cœur pour le 2 d'Ouest, le Roi de Cœur et le... 2 de Carreau d'Est. Le déclarant a alors rejoué le 6 de Carreau du mort. *Quelle carte D'Alelio, en Est, a-t-il fournie, et comment la défense a-t-elle fait chuter* le contrat de QUATRE CŒURS ?

Note sur les enchères

Avec le fit à Cœur, la main de Nord revalorisée était bien suffisante pour le soutien à saut a « 3 Cœurs ».

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde, 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ — Président-directeur général : Dominique Alduy ; Vice-président : Gérard Morax ; Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218, 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

La douceur revient

UNE VASTE DÉPRESSION s'approche lentement de l'Irlande. Elle génère un flux de sud-ouest et chasse progressivement l'air frais. Cette douceur d'origine océanique s'accompagnera, jeudi, d'un temps généralement gris et humide. Grâce à un vent de nord modéré, le soleil sera plus présent autour de la Méditerranée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le temps restera gris et humide. De petites pluies ou bruines se déclencheront de temps à autre. Quelques éclaircies sont cependant possibles sur les pays de Loire et l'est de la Normandie. Il fera entre 16 et 18 degrés.

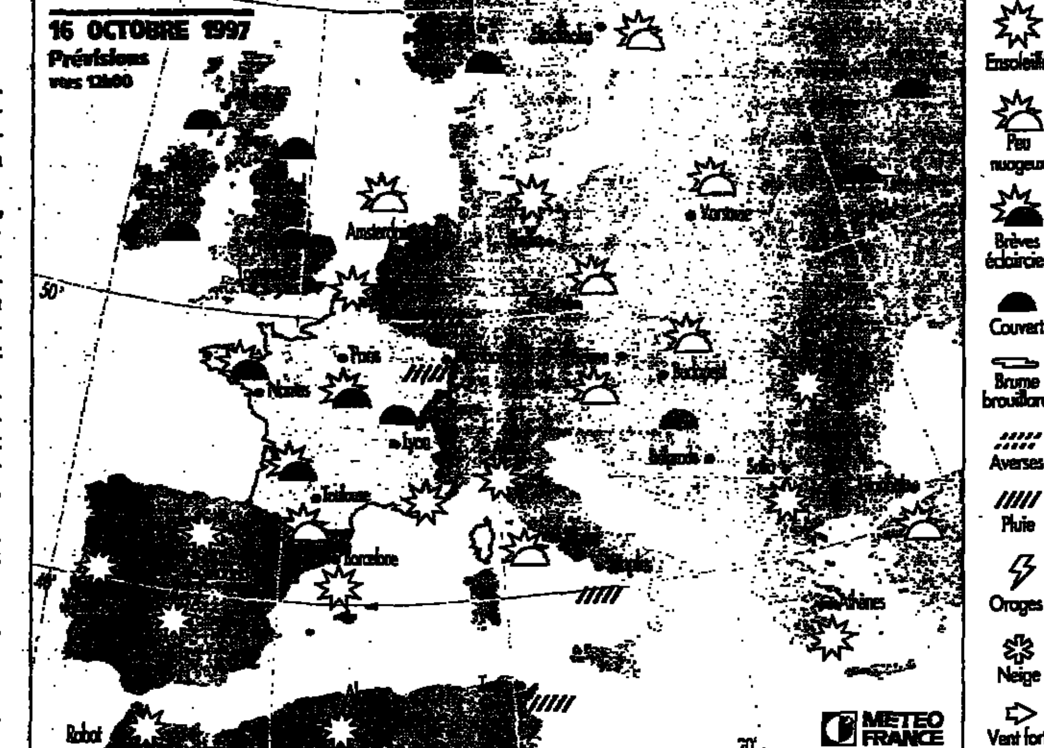
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La grisaille et l'humidité recouvriront le Nord et les Ardennes. Plus à l'ouest, des éclaircies parviendront à se développer dès le matin dans un ciel nuageux. L'après-midi, il fera de 13 à 16 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps restera frais et maussade. De petits pluies ou bruines risqueront de se déclencher à tout moment de la journée. Il fera de 11 à 13 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – En Midi-Pyrénées, un temps très nuageux dominera. Quelques gouttes seront possibles. Ailleurs, le soleil percera plus facilement malgré des passages nuageux parfois assez denses. Il fera de 19 à 21 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – En Rhône-Alpes, la journée débutera dans la grisaille et l'humidité. Des éclaircies sont attendues l'après-midi. Plus à l'ouest, du Limousin à l'Auvergne, le soleil percera plus rapidement mais sera parfois contrarié par des passages nuageux. Il fera de 14 à 17 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Une petite tramontane persistera près du golfe du Lion. Elle dégagera le ciel sur l'ensemble du littoral méditerranéen. *Il fera de 20 à* 22 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **PAYS-BAS.** La compagnie aérienne KLM ajoutera un troisième vol quotidien à sa liaison Toulouse-Amsterdam dès le 24 novembre.

■ **IRLANDE.** La compagnie aérienne Ryanair, *spécialiste des prix* bas, propose, jusqu'au mercredi 17 décembre et pendant le mois de janvier 1998, des vols Beauvais-Dublin à 700 F A/R pour deux personnes. Un bus partant de la Porte Maillot, à Paris, assure la liaison (40 F par trajet) avec les trois vols quotidiens (deux les samedis et dimanches) de l'aéroport de Beauvais, où le parking est gratuit. Renseignements au 03-44-11-41-41.

■ **MONDE.** Le loueur de voitures Budget s'associe aux hôtels Choice pour offrir à leurs clients respectifs des tarifs privilégiés jusqu'au 31 décembre et intègre le programme de fidélisation de la *compagnie aérienne AOM, dont* il était déjà le partenaire.

PRÉVISIONS POUR LE 16 OCTOBRE 1997
Ville par ville, les *minima/maxima de température* et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/29 S	KIEV	4/8 C	VENISE	10/17 S	LE CAIRE	24/36 S
				POINTE-A-PIT.	26/30 C	LISBONNE	16/23 S	VIENNE	5/9 N	MARRAKECH	20/29 S
				ST-DENIS-RÉ.	19/26 S	LIVERPOOL	13/17 C	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/24 C
				EUROPE		LONDRES	12/17 C	BRASILIA	21/31 P	PRETORIA	12/18 C
				AMSTERDAM	5/11 N	LUXEMBOURG	5/12 N	BUENOS AIR.	10/17 C	RABAT	15/26 S
FRANCE métropole		NANCY	4/11 P	ATHENES	14/19 S	MADRID	10/23 S	CARACAS	27/30 N	TUNIS	15/23 P
AJACCIO	10/20 S	NANTES	9/19 N	BARCELONE	14/23 S	MILAN	11/20 S	CHICAGO	5/12 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	14/18 N	NICE	13/19 S	BELFAST	14/16 C	MOSCOU	1/7 C	LIMA	17/24 C	BANGKOK	27/33 P
BORDEAUX	11/19 N	PARIS	8/16 N	BELGRADE	4/15 C	MUNICH	2/9 C	LOS ANGELES	19/28 S	BOMBAY	24/33 S
BOURGES	7/15 N	PAU	11/18 S	BERLIN	2/10 S	NAPLES	12/18 P	MEXICO	9/16 N	DJAKARTA	25/32 N
BREST	11/18 N	PERPIGNAN	15/22 S	BERNE	4/12 C	OSLO	-4/4 C	MONTREAL	5/13 S	DUBAI	27/35 S
CAEN	11/16 N	RENNES	9/19 N	BRUXELLES	6/13 S	PALMA DE M.	11/23 S	NEW YORK	15/18 C	HANOI	25/28 P
CHERBOURG	8/17 N	ST-ETIENNE	8/14 S	BUCAREST	4/14 S	PRAGUE	1/6 N	SAN FRANCIS.	15/23 S	HONGKONG	25/29 S
CLERMONT-F.	8/15 S	STRASBOURG	4/12 P	BUDAPEST	4/11 N	ROME	12/19 N	SANTIAGO/CHI	7/18 S	JERUSALEM	24/35 S
DIJON	7/14 N	TOULOUSE	12/19 S	COPENHAGUE	3/6 S	SEVILLE	16/27 S	TORONTO	3/12 S	NEW DEHLI	20/31 S
GRENOBLE	8/14 P	TOURS	7/15 N	DUBLIN	13/16 C	SOFIA	0/12 S	WASHINGTON	12/18 C	PEKIN	12/20 S
LILLE	4/11 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	6/13 C	ST-PETERSB.	0/3 C	**AFRIQUE**		SEOUL	10/21 S
LIMOGES	8/15 N	CAYENNE	24/32 S	GENEVE	7/14 C	STOCKHOLM	-3/5 N	ALGER	13/23 S	SINGAPOUR	27/32 C
LYON	8/15 P	FORT-DE-FR.	25/31 N	HELSINKI	-4/1 C	TENERIFE	15/21 S	DAKAR	26/30 C	SYDNEY	13/24 S
MARSEILLE	13/20 P	NOUMEA	19/23 S	ISTANBUL	13/16 N	VARSOVIE	1/6 N	KINSHASA	23/31 C	TOKYO	12/20 S

Situation le 15 octobre à 0 heure TU

Prévisions pour le 17 octobre à 0 heure TU

PRÊT-À-PORTER PRINTEMPS-ÉTÉ 1998

La mode entre l'asile et le boudoir

Des camisoles de tulle de Junya Watanabe aux fourreaux soyeux de John Galliano chez Dior, la deuxième journée des défilés tente le grand écart

IL EST 22 HEURES lorsqu'une foule silencieuse, et comme vidée, sort de la Conciergerie où se sont succédé les présentations de *Martin Margiela et de Comme des* garçons (Rei Kawakubo). Attente, bruit, piétinements, on achève bien les rédactrices.

Au lieu de mannequins, l'Anversois Martin Margiela a fait défiler des hommes en blanc, infirmiers à *la Deschiens*, et *présenté ses vête*ments sur des cintres de fer, avec une vidéo rythmée de formules brutes d'atelier, du genre : *« Un système de zips permet aux pantalons d'être totalement à plat »*. Comme une séance de télé-achat conceptuel.

A cette couture pour silhouette en deux dimensions, Rei Kawakubo opposait, quelques instants plus tard, les bouillonnements asilaires d'une fin de siècle congestionnée, des nappes d'ouate plissée, une pâte feuilletée de toiles qui aurait explosé à la cuisson. Pincé, épinglé, effiloché, plié en accordéon, le tissu se tord, pris de blanches convulsions.

Robes cache-pots égratignées, jupons à boursouflures, les études cliniques du docteur Clérambault défilent *live*, dans cette ancienne prison parisienne, comme si toutes les viscères de la mode allaient se répandre sur le sol.

Les impressions se mélangent, et, la tête broyée d'images, de bruits de tire-bouchons et de métal, la deuxième journée de la mode parisienne s'achève, après la féérie soyeuse de Galliano pour Dior dans une salle du Carrousel du Louvre transformée en château d'opérette, après la liaison Afrique et Vietnam de *Dries Van* Noten, et la pluie de mousson avec fleurs de bazar chinois des héroïnes de films surprises par Christophe Lemaire, l'un des rares à croire à l'été, à l'amour, et à mélanger sans retenue l'acidulé et les gris d'orage.

Le matin, Junya Watanabe, fils spirituel de Rei Kawakubo, la reine de la déconstruction, avait offert son show : là, pas d'ouate, mais des draps, froncés, ailés, emballés autour de corps d'adolescentes, nouvelles égéries de cette couture au polochon. Les mannequins à la tête enveloppée *de filaments de coton avaient été* convoquées dès 5 heures du matin. Dans le silence glacé de l'Ecole des beaux-arts, un bébé se mit à hurler ; sa mère, pour le calmer, le renversa sur ses genoux, la tête à l'envers.

Laurence Benaïm


CONTACT PRESS IMAGES

Le défilé de Junya Watanabe à l'Ecole des beaux-arts.

Un poids, deux mesures

LE CHIFFRE D'AFFAIRES hors taxe du prêt-à-porter des couturiers et des créateurs de mode français représente aujourd'hui 4,2 milliards de francs, dont plus de 70 % sont réalisés à l'exporta*tion. Presque l'équivalent* de la haute couture, de la mode masculine et des accessoires. Mais les performances des empires parisiens ne doivent pas faire oublier la situation des jeunes créateurs, qui, face aux difficultés financières, *sont confinés* dans des rôles d'éternels jeunes premiers. La plupart d'entre eux s'autofinancent et multiplient les contrats en free-lance. C'est le cas par exemple d'Éric Bergère, trente-sept ans, qui a créé sa société en 1988, mais a dû attendre 1995 pour présenter sa première collection. Celle du printemps-été 1998 lui aura coûté près *de 1 million* de francs.

Un défilé de créateur se chiffre environ à 300 000 francs. Quand on sait que la location d'une salle au Carrousel du Louvre se négocie entre 150 000 et 250 000 francs, on comprend que les outsiders de la mode se dispersent aux quatre coins de la capitale dans des locaux disponibles pour 10 000 ou 20 000 francs. Signe d'un marché timoré, les nouveaux talents ont du mal à s'intégrer dans les circuits classiques de distribution. Alors qu'au dernier défilé d'Eric Bergère, acheteurs japonais et grands magasins américains (Bloomingdale's, Saks...) se pressaient sur les bancs, une seule enseigne française avait répondu présent.

Le créateur Jérôme L'Huillier, lui, est distribué dans six points de vente en France contre soixante au Japon. *« En France, le vivier créatif est là, mais, à la différence de l'Italie ou des États-Unis, les industriels ne suivent pas. »* Lâchée par ses financiers, Véronique Leroy, dont la marque existe depuis mars 1991, *a dû repartir à zéro l'été* dernier, en recréant une société. *« Chaque saison, je me dis que c'est la dernière collection, mais les choses finissent toujours par s'arranger. »*

Anne-Laure Quilleriet

★ **La chaîne câblée Paris Première diffuse les défilés à partir de mercredi 15 octobre à 20 heures.**



La magie Galliano chez Dior

« Défiler pour John, c'est entrer dans un personnage », dit Caroline Murphy, dans un Carrousel du Louvre tapissé de gris Trianon, décor très « Louis Dior », mardi 14 octobre. Dentelle de Calais, longues jupes sirènes, lamés argent gaufrés de fleurs, soies frôleuses, les quarante modèles ont habillé un de ces moments chéris, galbés, fendus, retroussés, qui font de Paris un rêve de romance.

Rousses à la Van Dongen, belles de Cadix, fiancées d'Arsène Lupin, étoiles de la Paramount, et marquises poudrées, comme aimantées par le regard d'un homme. *La ligne de John Galliano se fait plume*, les robes glissent, couleur de macaron et de rose parme. Le nouveau Travis Banton de l'avenue Montaigne a abandonné corsets et prothèses pour revenir au plus intime des spectacles, caprices frangés de désir, jambes interminables que ponc*tuent comme deux bijoux les fins souliers de soie de* Manolo Blahnik.

Photographies de Stephen Dupont

هكذا من الإصل

CINÉMA Ça commence comme une comédie policière, avec valises bourrées de billets de banque et couple d'aigrefins. Jusqu'à ce que *Rien ne va plus*, le dernier film de Claude Chabrol, dévoile une facticité, de prime abord cachée. ● L'ENJEU *est ailleurs, dans une* éloge de la modestie, où les décors pour publicité et l'histoire d'arnaque ne sont là que pour servir une réflexion sur la mise en scène, sur l'art du faux. ● LE DUO *de tête d'affiche*, Isabelle Huppert et Michel Serrault, s'adonne à ce double jeu avec perfection, œuvrant en demi-teintes et en amortis. ● MICHEL SERRAULT, *dans un entretien au Monde*, revient sur son personnage dans le film, qui *« va peut-être un bon jour confondre ses mensonges avec la vérité »*. A propos de son travail d'acteur, il avoue qu'« [il est] *comédien parce qu'*[il] *aime faire croire à l'invraisemblable »*.

Eloge tragi-comique de la modestie à la manière de Claude Chabrol

Rien ne va plus. Entre humour et film noirs, le réalisateur livre une réflexion sur la juste place du cinéma, servie par deux comédiens à l'engagement exceptionnel

Film français de Claude Chabrol. Avec Isabelle Huppert, Michel Serrault, François Cluzet, Jackie Berroyer, Jean-François Balmer, Jean Benguigui. (1 h 45.)

Est-ce du lard ou du cochon, ce plus ou moins cinquantième opus de maître Chabrol ? Le doute y est d'emblée distillé, dans l'alambic d'une arnaque ni grandiose ni géniale, dont sera victime le brave Berroyer. Et pourquoi Isabelle Huppert est-elle brune ? Et quels liens l'unissent à Michel Serrault ?

On en est à peu près là, barbotant dans une perplexité amusée, lorsque se termine le prologue de *Rien ne va plus*. Avec, pour seul repère, l'assurance qu'ici tout est dans la manière : manière de faire de l'étrange couple d'aigrefins, sans brutalité, avec une ruse qui est aussi une élégance (à moins que ce ne soit l'inverse) ; manière *de faire du cinéaste*, vérifiée par la façon dont il parvient à ne pas se moquer de la victime de l'escroquerie, que tout désigne pour être le dindon de la farce.

Après ? Après se met en place une « comédie policière », plus ou moins, encore que de policier on ne voit mèche, donc plutôt une comédie voleuse, comme la pie du même nom, où le couple de voleurs rencontre plus gros voleurs que lui. Cela se fait dans un trafic incertain de sentiments, d'apparences et de répliques à double fond, égrené avec un aplomb impavide, le même qui permettra de passer, *après un détour par* un appartement parisien (donc nécessairement face à la tour Eiffel) et pour aucune autre raison que les joies simples du contraste, d'une station de ski *luxueuse et enneigée* à une île des Antilles aussi ensoleillée qu'une carte postale. Bref, ce sont des décors (« naturels », comme on dit, mais on dit aussi « *sois naturel* » au moment de la pose la plus forcée). Des décors *pour publicité, c'est-à-dire des clichés*. Ils sont l'indice le plus avéré de la facticité de toute cette affaire – indice nécessaire, car cette facticité est de prime abord masquée.

Masquée par les comédiens. Ils sont, à commencer par le duo de *têtes d'affiche, exceptionnels*. La belle affaire, dira-t-on, il est bien temps de découvrir des acteurs de la trempe de Serrault et Huppert. Justement. L'un et l'autre, chacun à sa façon – lui surtout, mais *elle* aussi –, ont derrière eux plutôt *trop de munitions que pas* assez. Et la situation se prête incroyablement à jouer en roue libre, numéros de duettistes à qui on ne le fait pas, astuces et clins d'œil, passez muscade et retour de séné. Le cher Serrault est expert en ce genre de *tours, bien rares sont les cinéastes* (Chabrol déjà dans *Les Fantômes du chapelier*, Sautet dans *Nelly et M. Arnaud*, Miller dans *Mortelle randonnée*, Blier le temps d'une scène de *Buffet froid*, Deray, Mocky et Tchernia aussi) qui, au cours de sa prolifique carrière, ont su l'accompagner ailleurs que dans ce qu'il sait trop bien faire.



MOINE JAMET

Michel Serrault et Isabelle Huppert.

Ici, où son rôle réclame l'artifice *et le double jeu, où tout l'invite* à en rajouter, il cisèle des demi-teintes, joue en amortis et en feintes de passe plutôt que de chercher à marquer des points en cognant. Il donne la sensation de s'amuser énormément (comme *souvent à l'écran*), *mais dans le* sens du film (comme rarement à l'écran).

Isabelle Huppert, c'est différent. Chez Chabrol, elle a déjà été si absolument parfaite aux quatre coins de *Violette Nozières*, *Une affaire de femmes*, *Madame Bovary* et *La Cérémonie*, qu'ils n'avaient, semble-t-il, plus rien à gagner à une nouvelle expédition ensemble. C'était vrai. C'est nous, les spectateurs, qui avons à gagner au bonheur manifeste qu'ont le cinéaste et l'actrice à se retrouver.

ENJEU CACHÉ

Ce bonheur explique qu'on mette quelque temps à s'apercevoir que Chabrol se soucie comme de colin-tampon de ces histoires de valises vraiment pleines de coupures de journaux se substituant *sans fin à celles faussement* bourrées de billets de banque. Jusqu'à ce que, fini de rire, tout son petit monde se retrouve expédié de plein fouet dans un vrai mur de méchanceté cupide et organisée, cynique et avisé, dont l'humour *n'est qu'une arme parmi* d'autres pour maintenir la seule chose qui compte : le pouvoir. Plus d'entourloupe en « loucedé », de séduction mi-sincère mi-intéressée, ni de formules à l'emporte-pièce. La mort.

Et, du même mouvement, le fin mot de cette affaire de film qui *laissait depuis* le début sur un léger doute. Délicieux, certes, précis et judicieux incontestablement, mais tout de même un peu en retrait. Un bon Chabrol mais pas un grand Chabrol, se disait-on à par soi, surtout après l'exceptionnel *Cérémonie. Sauf que* ce retrait, ce pas de côté, est précisément l'enjeu misé par *Rien ne va plus*, éloge matois de la modestie et de la petite forme. Les héros-escrocs se retrouvent dans de très gros ennuis lorsqu'ils tentent de jouer hors de *leur catégorie*, sortant de leur monde romanesque pour se mouiller là où ça se passe en millions de francs suisses, et pour de vrai – avec de l'acier *à travers* la figure si besoin. Chabrol, modeste ? Chabrol chantre des vertus d'humilité ? Et puis quoi encore ! C'est que la modestie n'est pas ici affaire de morale, mais tout son contraire : question d'éthique, et de stratégie. *Question de cinéma*, à double titre. *Rien ne va plus* lorsqu'est transgressée une certaine idée de la mise en scène. Que font donc Serrault et Huppert, dans le film, sinon inventer des personnages, des costumes, des dialogues, *sinon « mettre en scène »* ? La mise en scène est une arnaque, mais elle se doit de rechercher le ton juste, la bonne distance, le volume sonore approprié. Son efficacité autant que le plaisir qu'on en retire dépendent de ce refus des *surenchères*, des effets. Eloge de son art bien compris par l'artiste.

Et *Rien ne va plus* lorsque le monde du cinéma, roublard, un peu tordu, mais à échelle humaine se retrouve au contact de la grande industrie. « Fuyons l'univers impitoyable de l'audiovisuel et du programme », murmure Chabrol, brisons les liens d'acier qu'impose l'univers mortel où il n'y a plus de barrière entre la fiction et la réalité. Là où les méchants de mélodrame règnent *réellement*, la règle du jeu *n'a* plus cours et le danger est absolu. C'est donc par sa modestie fièrement revendiquée que *Rien ne va plus* est, finalement, un grand film. Ce paradoxe, bien dans la manière de son auteur, n'est pas son moindre charme.

Jean-Michel Frodon

★ Rétrospective de trente-quatre films de Claude Chabrol, Le Champo, 5, rue des Ecoles, Paris 5e. Tél. : 01-43-54-51-60.

★ Hors-série des *Cahiers du cinéma* consacré au réalisateur, 40 francs.

Michel Serrault, acteur

« Je suis comédien parce que j'aime faire croire à l'invraisemblable »

« Dans *Rien ne va plus*, vous interprétez un arnaqueur qui met soigneusement en scène ses entourloupes. *S'agirait-il à votre* avis d'une métaphore du travail du comédien ?

ENTRETIEN CINÉMA

– On parle toujours des comédiens, *mais je crois* que tout le monde joue. On a tous des moments de vérité où on est nous-mêmes. Mon personnage va peut-être un bon jour confondre ses mensonges avec la vérité.

» Ce couple, interprété par Isabelle Huppert et moi, a peut-être trouvé d'une certaine manière la vérité qui serait d'être ensemble, *car on ne connaît pas leur rapports* exacts durant le film. Ils ont en tout cas sûrement trouvé un moyen de passer le temps. Leur but est de ne pas se casser le cul, comme le chantaient Gainsbourg et Michel Simon. Ce couple ne cherche pas la richesse mais le désir de tromper. Au début du film, on voit mon personnage dans son bel appartement, en train de manger du caviar, mais il se fait un peu chier et, pour ne pas *s'ennuyer, il décide d'arnaquer* les autres. Puisque tout est faux, puisqu'on est tous arnaqués dans la vie – par l'Etat entre autres –, prenons-en notre partie, dit-il en substance.

– *Ne vous trouvez-vous pas*, dans votre position d'acteur, confronté au même dilemme que les personnages du film, qui n'arrivent pas à faire la différence entre *la* part de comédie et leurs vrais visages ?

– Il y a toujours des moments de grâce dans certaines scènes. Il m'est parfois arrivé de faire coïncider *le jeu avec ce que j'étais. Quand* j'ai joué le film de Claude Sautet, *Nelly et M. Arnaud*, il y a cette scène de fin où je dis au revoir à Emmanuelle Béart. J'ai dépassé à cet instant *le mur du son de la comédie et* de la convention. Le scénario voulait qu'on se mente un peu, le rapport entre les personnages reposait sur le non-dit, et là a surgi un moment de vérité où j'avais fait le parcours avec le personnage. De plus, *le film s'était tourné dans l'ordre* chronologique du scénario, la distance disparaissait puisque je découvrais la comédienne pour la première fois dans la vie et dans le film, et je me suis servi de cela dans l'histoire. Puisque je ne savais rien d'elle, pourquoi essayer de savoir autre chose ? J'ai donc préféré prendre les choses au premier degré. Lorsque je vois sur l'écran ces moments de surprise qui m'ont *échappé, j'en suis toujours très* ému, car je laisse partir quelque chose de moi, malgré moi. Ces moments de grâce existent dans l'émotion mais aussi dans le comique. *L'acteur qui prétend tout* gouverner ou manipuler n'est évidemment pas un imbécile – certains se sentiront visés – mais on ne doit pas savoir comment ça va se passer.

– Devenir comédien a-t-il toujours été une évidence pour vous ?

– Je suis comédien parce que j'aime faire croire à l'invraisemblable. Faire croire que je suis *plombier dans un film ou que ma* femme me quitte. Mais il me paraît essentiel de toujours partir de la réalité pour ensuite transformer les choses. J'ai horreur des films *comiques qui commencent au troi*sième acte ; en général, les réalisateurs prennent des postulats qui ne correspondent à rien, il n'y a pas de vérité, pas d'humanité, on ne comprend rien et il ne reste que des bêtises. Les grands comiques appuyaient toujours leurs films sur des choses vraies.

– C'est votre deuxième film avec Claude Chabrol, quinze ans après *Les Fantômes du chapelier*. Qu'est-ce qui vous a poussé à retravailler avec lui ?

– *Les Fantômes du chapelier* est l'un de mes meilleurs films. Il m'a fait pleurer. Je suis toujours très touché quand je vois des personnages moyens qui sont dépassés par les événements. Il y avait un côté baroque qui visait à rendre mon personnage plus déséquilibré, ce que j'ai beaucoup apprécié. *Il* y avait aussi une scène où je rendais hommage à Charlie Chaplin dans *Monsieur Verdoux*. Comme Chaplin, j'avais une veste croisée et une moustache.

» On rit, Chabrol et moi, aux *mêmes choses, il n'y a pas besoin* d'explication. Il y a un plaisir d'être là et de servir l'autre. Je ne joue évidemment pas de la même manière avec Mocky, Sautet ou Chabrol. Mais c'est à moi de trouver la partition. Il ne s'agit pas de jouer a contrario. La plus grande difficulté pour moi est de savoir dans quel film je suis, de savoir jusqu'où je peux aller. Il y a un hiatus si j'enlève mon pantalon dans un film de Sautet, *mais il n'y en a pas chez Mocky*. Parfois, on peut tous se tromper.

» Au théâtre, on peut s'apercevoir qu'une pièce demande à être poussée à l'extrême, jusqu'à la caricature. *Je répétais une pièce à* La Michodière où Pierre Fresnay assistait aux répétitions. Quelques jours avant la première, le metteur en scène a dû nous abandonner. J'ai dit aux comédiens : *« On est entre nous, ce soir amusons-nous, allons-y carrément. »* A la fin de la scène, on a entendu une voix grave qui nous a dit : *« Messieurs, c'est comme ça qu'il fallait jouer la pièce. »* C'était Fresnay.

– Quel a été votre apport personnel dans *Rien ne va plus* ?

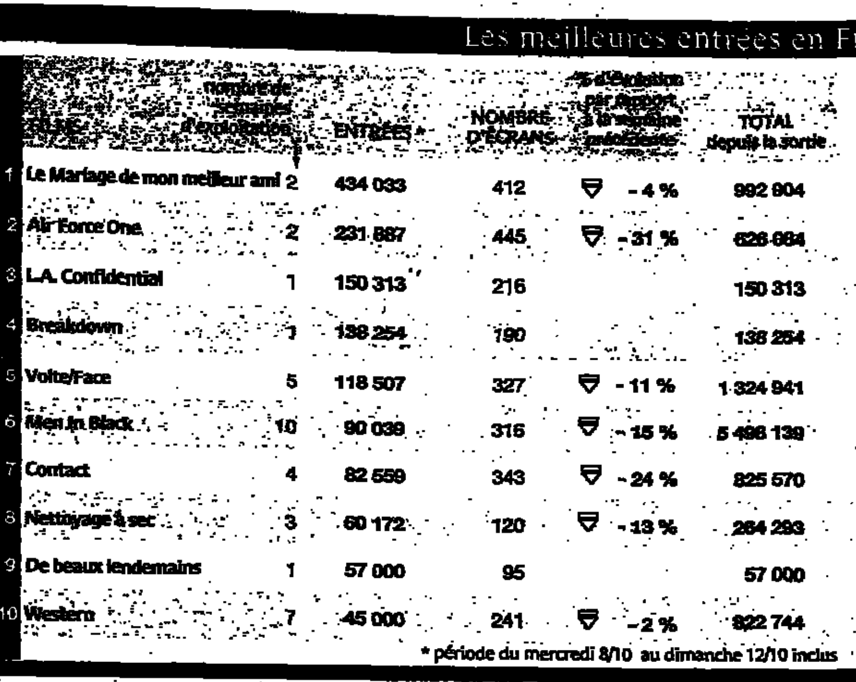
– Pratiquement rien. Il y a des films où j'en rajoute, mais je ne le fais que lorsque c'est nécessaire. Quand vous le lisez bien, *Rien ne va plus* est naturel, bien carré. On n'est pas dans un film réaliste mais plutôt de facture littéraire.

» Mais je ne m'interdis pas de changer. *J'ai inventé des répliques* lorsque je jouais *L'Avare* avec Planchon. Qu'est-ce qui peut m'en empêcher ? Pas Planchon en tout cas. Quand je jouais *Knock*, je trouvais la pièce un peu systématique, sans fioritures, trop corsetée. C'est l'époque qui voulait ça. *J'ai* donc rajouté des répliques, car il me semblait qu'on pouvait aller plus loin. Un jour, la veuve de Jules Romains est venu me voir. J'avais peur *qu'elle m'engueule. Elle s'est assise* et elle m'a dit : *« On va publier une nouvelle édition du théâtre de Jules Romains. Est-ce que vous me permettez de prendre les quelques modifications que vous avez effectuées ? »*

– Un mauvais film est-il aussi intéressant à jouer qu'un bon ?

– Absolument. Il y des films moyens où je sais que j'ai joué deux scènes que j'aime. Dans *Carambolages* [de Marcel Bluwal, en 1963], je joue un personnage de gestapiste que m'avait écrit Audiard ; c'est l'un de mes rôles préférés. Quand je vois un jeune comédien qui refuse du travail depuis un an et demi, je suis effaré. Il faut tout jouer, jusqu'*au jour où on est* en position de choisir. Je n'ai jamais passé d'auditions de ma vie ; mes auditions, je les ai passées à l'écran. S'il y a dix cons à côté de vous, ça ne vous empêchera *jamais* d'être bien. »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld



Les meilleures entrées en France

	FILMS	Nombre de semaines d'exploitation	ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	Le Mariage de mon meilleur ami	2	434 033	412	- 4 %	992 904
2	Air Force One	2	231 887	445	- 31 %	626 684
3	L.A. Confidential	1	150 313	216		150 313
4	Breakdown	1	138 254	190		138 254
5	Volte/Face	5	118 507	327	- 11 %	1 324 941
6	Men in Black	10	90 039	316	- 15 %	5 498 139
7	Contact	4	82 559	343	- 24 %	825 570
8	Nettoyage à sec	3	60 172	120	- 13 %	284 293
9	De beaux lendemains	1	57 000	95		57 000
10	Western	7	45 000	241	- 2 %	822 744

* période du mercredi 8/10 au dimanche 12/10 inclus

• La fréquentation globale enregistre encore une baisse de 28 % par rapport à celle de la semaine correspondante en 1996. Cette chute est due à la faiblesse des grosses locomotives, françaises ou américaines, qui, depuis la rentrée, se sont toutes essoufflées dès leur deuxième semaine d'exploitation. Le Mariage de mon meilleur ami attire toujours autant de nouveaux invités, avec une baisse de seulement 4 % par rapport à la semaine dernière, gagnant aussi, il est vrai, plus d'une centaine d'écrans. Il affiche un taux de fréquentation remarquable de 1053 spectateurs par salle. Air Force One voit ses entrées s'écrouler de 31 %.

• Parmi les nouveautés de la semaine, Breakdown, avec Kurt Russell, démarre très mollement, avec seulement 138 254 spectateurs, ainsi que L. A. Confidential, avec 150 313 entrées. Les scores de De beaux lendemains d'Atom Egoyan (57 000 entrées et une moyenne de 600 spectateurs par salle), de Sinon Oui (1954 spectateurs sur Paris dans trois salles) sont décevants, surtout en regard de la critique très favorable dont ils ont bénéficié. En revanche, Amsterdam Global Village réalise un score honorable de 508 entrées dans sa seule salle parisienne, sachant que le film dure quatre heures. Le succès de Nettoyage à sec ne se dément toujours pas, qui réalise encore 60 000 entrées en troisième semaine, enregistrant une baisse de seulement 13 % par rapport à la semaine précédente. L'Anguille a trouvé son public et a déjà dépassé les 100 000 entrées/France.

Le livre de cinéma tient salon à l'Ecole des beaux-arts

PLUS DE 4 000 visiteurs, 90 éditeurs, 80 nouveaux titres présentés, et 3 200 livres vendus (contre 2 400 en 1995), tel était, en 1996, le bilan du Salon du livre de cinéma, créé à l'initiative de la Cinémathèque française en 1992.

La sixième édition, accueillie cette fois par l'Ecole des beaux-arts, devrait se situer dans les mêmes eaux statistiques, la situation, très paradoxale, du livre de cinéma n'ayant en rien changé (« Le Monde des livres » du 18 octobre 1996) : prolifération des titres et atomisation des maisons d'édition demeurent les caractéristiques d'une crise qui affecte durablement le secteur depuis le début des années 90, marquée par la chute des ventes, l'abandon des collections, et le désintérêt des grands éditeurs, eux-mêmes fragilisés (« Le Monde des livres » du 10 octobre).

Les nouveaux titres présentés cette année témoignent plus que jamais de ce phénomène. *Entretiens privés*, d'Ingmar Bergman (Gallimard) ; *Les Enfants de la liberté*, de Claude-Marie Trémois (Le Seuil) ; *Je me souviens, je me souviens*, de Marcello Mastroianni (Calmann-Lévy) ; *Aimer rire, aimer chanter*, d'Odette Laure (Flammarion), fixent ainsi la ligne générale des grands éditeurs. Elle tient en trois idées-forces : raréfaction de la production ; repli sur les valeurs sûres ; nécrophilie de bon aloi.

Il faut mentionner les petits et les sans-grade, explorateurs des chemins de traverse éditoriaux

Plus d'alacrité et d'esprit d'initiative se trouvent chez Actes Sud, qui publie, en collaboration avec l'Institut Lumière, la prometteuse autobiographie de Michael Powell, *Une vie dans le cinéma*, ainsi qu'un recueil de textes, *Viv(r)e le cinéma*, signé de ce cinéphile et critique averti que fut Roger Tailleur.

Les éditions des Cahiers du cinéma proposent, elles, un feu d'artifice de rééditions (dont celle, augmentée, du numéro spécial consacré en 1995 à Abbas Kiarostami, qui devient ainsi le premier ouvrage de référence sur ce cinéaster majeur), de scénarios (dont *Western*, de Manuel Poirier) et de nouveautés (dont le très attendu *Du monde et du mouvement des images*, de Jean-Louis Schefer).

Il faut aussi mentionner les petits et les sans-grade, explorateurs des chemins de traverse éditoriaux et cinématographiques : *Ciné fils*, qui publie un excellent florilège de la revue *Limelight* ; *Dis voir*, qui consacre le premier ensemble de textes en français au grand cinéaste de Hongkong Wong Kar-waï ; *Paris expérimental* et *Light Cone Vidéo*, qui s'associent pour la sortie d'un coffret comprenant un ouvrage collectif consacré au pape de l'underground Jonas Mekas, ainsi qu'une vidéo de son magnifique journal filmé, *Walden* (1969).

Jonas Mekas sera d'ailleurs l'un des invités de ce salon et participera à la table ronde consacrée à son œuvre (samedi 18, à 16 heures), tout comme Youssef Chahine (dimanche 19, à 14 h 30), à l'occasion de la sortie de son film *Le Destin* et de la publication de son scénario *(Cahiers du cinéma)*. Autre rencontre, et qui promet d'être animée, celle organisée par Christian-Marc Bosséno (responsable de la revue *Vertigo*, dont la dix-septième édition sera précisément consacrée au rapport entre cinéma et écriture) et Jean-Luc Manach (responsable du mensuel gratuit *101*) : ils proposent un état des lieux des revues de cinéma (samedi 18, de 11 h 30 à 15 h 30).

Comme l'atteste la présence d'une quarantaine d'entre elles dans le cadre du salon, il s'agit d'un secteur en pleine effervescence, d'où fusent de furieuses imprécations (« *Il n'y a plus de marge, parce qu'il n'y a plus de* Cahiers »), des doutes violents (« Doberman *est-il un film ?* »), et où se fait jour une nette volonté de verser du poil à gratter sous les jaquettes de l'orthodoxie cinéphilique.

Jacques Mandelbaum

★ Sixième Salon du livre de cinéma, Ecole nationale des beaux-arts, 14, rue Bonaparte, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Samedi 18 et dimanche 19 octobre, de 11 heures à 19 heures.

LES NOUVEAUX FILMS

■ ROSELAND

Réalisé il y a déjà vingt ans par l'auteur de *Surviving Picasso*, James Ivory, *Roseland* a pour décor principal un célèbre dancing new-yorkais, théâtre de trois récits différents. Le Roseland est un lieu désuet et anachronique, point de rendez-vous de femmes mûres et argentées, de gigolos, couples du troisième âge à la recherche de sensations disparues. Des trois histoires contées par le film d'Ivory, il faut oublier la première et la troisième. Dans ces récits pathétiques de femmes âgées qui ne se résignent pas à vieillir, l'apitoiement forcé et la poésie frelatée forment un cocktail particulièrement pénible.

La deuxième histoire est en revanche plus intéressante. Un gigolo, incarné par un Christopher Walken débutant mais déjà remarquable, est partagé entre des femmes mûres qui assurent sa subsistance et une jeune divorcée amoureuse de lui qui lui propose d'abandonner son existence d'homme entretenu. La qualité des acteurs et une mise en scène privilégiant les plans longs permettent au film d'atteindre une certaine authenticité.

Le réalisateur décrit un univers où la cupidité, mais aussi la passion, la lâcheté, mais aussi la générosité, sont inextricablement mêlées.

Jean-François Rauger

Film américain de James Ivory. Avec Theresa Wright, Christopher Walken et Géraldine Chaplin. (1 h 43.)

■ GEORGE DE LA JUNGLE

Unique rescapé d'un accident d'avion, George a été sauvé et élevé par une tribu de gorilles dans la jungle africaine. Vingt-sept ans plus tard, George vit toujours avec ses compagnons, un éléphant, un toucan et un singe savant. L'arrivée d'une jeune fille dans une mission d'explorateurs va changer la vie de George. Précédé d'un succès colossal aux Etats-Unis, *George de la jungle* s'adresse en priorité au public adolescent.

Cela n'excuse pas pour autant son humour gras, inspiré du dessin animé, sa lenteur désespérante, sa mièvrerie et ses clichés sur le bon sauvage africain, qui nous font réaliser que, depuis les films de Tarzan des années 30, rien n'a changé dans un certain cinéma hollywoodien, si ce n'est un style de réalisation qui s'est singulièrement appauvri.

S. Bd

Film américain de Sam Weisman. Avec Brendan Fraser, Leslie Mann, Thomas Haden, Richard Roundtree. (1 h 32.)

■ FAMILLES JE VOUS HAIS

Qui a vu *Vacances à Blériot*, le très bon court métrage réalisé par Bruno Bontzolakis en 1996, reconnaîtra dans *Familles je vous hais* l'univers d'un cinéaste marqué par les ambiances et les paysages du nord de la France, où des garçons et des filles tristes, suffoquant dans la tiédeur claquemurée des secrets de famille, ne semblent rien pouvoir faire d'autre que s'en aller, loin d'ici et loin d'eux-mêmes. Ainsi que le suggère son titre, André Gide n'est pas très loin de ce premier long métrage, dont la trajectoire implacable fait se rencontrer deux jeunes gens sur une plage déserte, chacun partant à la fin vers d'autres horizons. Mais ce qui se passe entre ces deux points prend parfois l'allure d'une démonstration.

C'est d'un côté la famille d'extrême droite de Jessica l'étudiante, aux discours et aux comportements attendus, de l'autre la mère de Thierry le barman, et sa dépression qui colle presque trop bien au tableau. C'est une description pseudo-naturaliste, assez maniérée, de ce monde, avec ces silences et ces plans qui, semble-t-il, durent davantage que nécessaire, donnant l'impression de vouloir dire plus qu'ils ne peuvent en réalité donner. La tentative de dire l'état d'une société par le biais des alcôves familiales est intéressante, évoquant, à l'état d'esquisse, le récent *Nettoyage à sec* d'Anne Fontaine. Bruno Bontzolakis a visiblement les moyens d'aller plus loin.

J. M.

Film français de Bruno Bontzolakis. Avec Caroline Troussard, Yvan Kolnik, Denis Cacheux, Olivier Brabant. (1 h 18.)

Youssef Chahine en habits de lumière

Le Destin. Le cinéaste égyptien livre sa bataille contre les intégrismes avec une allégresse réjouissante

Film franco-égyptien de Youssef Chahine avec Laila Eloui, Mahmoud Hémeida, Safia El Emary, Mohamed Mounir, Khaled El Nabaoui. (2 h 15.)

On ressent toujours une grande satisfaction lorsqu'un film à clé *livre aussi facilement toutes les* pièces de son puzzle, sans *prendre nécessairement le spec*tateur par la main, mais en lui désignant de manière ostensible sa cible : l'intégrisme. Ce plaisir n'est rien d'autre que celui d'un film qui se moque de toutes les conventions, à commencer par celle de la vraisemblance.

L'invraisemblable est donc de *mise, dès la première scène du* film. Il s'ouvre sur un bûcher, quelque part dans le Languedoc, préparé pour l'exécution d'un savant reconnu coupable d'avoir traduit en France l'œuvre du philosophe Averroès ; il s'achève par une ponctuation hallucinante et incroyable que n'aurait pas reniée John Boorman au moment de *Délivrance* : un jeune messager, après *avoir bravé les élé*ments et traversé plusieurs mil*liers de kilomètres, arrive* de Cordoue en Egypte pour y faire parvenir des copies des livres du même Averroès.

Entre ces deux pôles, le nœud du *Destin* se joue à Cordoue, au XII[e] siècle, où se retrouvent trois personnages : le calife Mansour qui règne sur l'Andalousie, auréolé de sa victoire contre les infidèles ; le philosophe Averroès, entouré de ses disciples ; le très puissant cheikh Riad à la tête de *sa secte de « fous de dieu »* militant pour une lecture stricte et rigoriste du Coran, quitte à brûler les livres et exécuter toute personne qui viendrait contredire cette lecture – « *Ils répètent des mots comme un perroquet, sans comprendre... rien de l'intérieur...* », *constate, épouvanté*, Averroès.

Il ne faut pas aller très loin pour voir où nous mène ce « surpéplum », au sens où André Bazin parlait de « sur-western », c'est-à-dire un western qui aurait honte de n'être que lui-même et chercherait à justifier son exis*tence par un intérêt supplémen*taire, d'ordre sociologique ou politique. Faux film d'époque, péplum en trompe-l'œil, *Le Destin* peut être rapproché en priorité de *Farenheit 451*. Les hommes-livres du roman de Bradbury – réfugiés dans une forêt après avoir appris par cœur un classique de la littérature que leur société a fait brûler – sont les descendants *en droite ligne des disciples* d'Averroès. Persuadé qu'un traité de philosophie de son maître a été irrémédiablement brûlé, un de ses étudiants se propose de le réécrire après l'avoir appris par cœur.

Le kitsch et le dénuement du *Destin*, ses costumes hétéroclites et approximatifs, ses perruques qui apparaissent pour ce qu'elles *sont*, c'est-à-dire des postiches maladroitement posés sur le *crâne des acteurs, ses centaines* de figurants qui ne sont en fait qu'une dizaine, n'ont pas d'autre signification, si ce n'est l'expression d'une volonté de pointer ostensiblement le présent, puisque c'est bien l'intégrisme, tous les intégrismes, et surtout l'islam intolérant, qui sont dépeints. Ce principe de voiler la face de l'Histoire et de donner une signification métaphorique à un film en costumes était déjà au cœur de *Saladin* (1963), *un des films de* Chahine tourné durant sa période *nassérienne, dont le dispositif* ressemble beaucoup au *Destin*.

Dans *Saladin*, chaque apparition du souverain faisait penser à une apparition du président égyptien ; la ressemblance du *personnage était frappante* : même front haut, même regard, même profil. Tout chevalier croisé s'aventurant sur l'écran pouvait représenter un juif, à l'époque où le voisin israélien était considéré comme un envahisseur qu'il fallait déloger, ou un Français, réminiscence de la colo*nisation*.

> On chante « off » et on danse bien, avec un aplomb et une insolence qui semblent venus de nulle part, arrivant dans le corps du film comme un monolithe tombé du ciel

La scène où, après la bataille de Ramleh, Saladin contemple depuis la montagne la plaine côtière palestinienne, était une allusion directe à la « Palestine occupée ». Durant le film, les mots de « croisés » et de « croisade » revenaient plusieurs fois, de manière anachronique, puisque ces expressions sont évidemment antérieures au Moyen Age musulman.

Mélange des genres, confusion entre le passé et le présent, familiarité étonnante avec une période de l'histoire très ancienne, sont le cocktail commun de *Saladin* et du *Destin*. Le plus étonnant reste que cet assemblage hétérogène puisse être à ce *point réussi. Si l'on y regarde* bien, le film de Chahine fait songer à un western – l'enlèvement à cheval du fils du calife devant son fort par les disciples d'Averroès est un pur moment westernien – ; un film d'espionnage, avec ses informations chuchotées et ses intrigues de palais ; un film gore *aussi : la scène de potache où des* soldats intégristes plantent un poignard dans la gorge d'un chanteur avant que le fils du calife ne le retire est anthologique.

Mais *Le Destin* est aussi, et surtout, une comédie musicale. On y chante « off » et on y danse bien, avec un aplomb et une insolence *qui semblent venus de nulle part*, arrivant dans le corps du film *comme un monolithe tombé du* ciel. « *Tu as bâti ton enfer sur Terre* », répondent les quelques femmes du groupe d'Averroès au fils du calife, choqué de voir des femmes se déhancher et exprimer leur joie dans une exaltation qui n'a rien de coranique.

Le paradis de Youssef Chahine serait plutôt hollywoodien (c'est après tout là qu'il a fait ses dé*buts), et l'on y verrait bien se pro*filer en palimpseste le *Brigadoon* de Minelli. Il résiderait dans cette façon naïve, presque surannée, d'inscrire les décors et les personnages dans le même monde, comme s'ils pesaient du même poids et s'illuminaient mutuellement. Ce qui pourrait passer pour une forme avancée de mièvrerie n'est rien d'autre qu'une poussée brutale de jeunesse chez ce cinéaste de soixante-huit ans tou*jours adolescent*. Chanter, danser, faire bouger la caméra, créer *le mouvement autour de soi, sont* pour Youssef Chahine les meil*leurs moyens de faire toute sa* place à la lumière et de renvoyer l'intégrisme à la sienne : l'obscurité.

Samuel Blumenfeld

SORTIR

RÉGION PARISIENNE

Histoire(s) de France
Une « saga en pointillés » de la France de l'après-deuxième guerre *mondiale jusqu'à nos jours*, cosignée par Michel Deutsch et Georges Lavaudant. Cette pièce évoque la période qui s'étend de l'après-guerre jusqu'à nos jours et fait apparaître quelques figures de ce demi-siècle : de Gaulle, Staline, Marshall, mais aussi Sartre, Beauvoir et Mitterrand. Douze *comédiens, dont sept font partie* de la troupe de l'Odéon, en sont les interprètes.
Odéon Théâtre de l'Europe, place de l'Odéon, Paris 6e. Mº Odéon, RER Luxembourg. 20 heures, mardi au samedi ; 15 heures dimanche. Tél. : 01-44-41-36-36. 30 F à 170 F.

Lê Quan Ninh
Percussionniste, inventeur de sons aussi bien acoustiques *qu'électroniques, Lê Quan* Ninh est aux Instants chavirés. Le 15 avec Martine Altenburger (violoncelle) et Carole Rieussec (dispositif électroacoustique) ; le 16 en solo puis avec Pascal Battus et Kamal Hamadache, deux bidouilleurs inventifs ; le 17 en solo avant le duo Urs Leimgruber et Fritz Hauser, l'un des projets européens de rencontre entre le saxophone et la batterie les plus passionnants.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Mº Robespierre. 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. 80 F.

Gérard Berliner
Le succès fulgurant de *Louise*, au début des années 80 (un million et demi de disques vendus), n'avait pas débouché sur une consécration durable. Son nouvel album, *Heureux...* (« Une musique »), produit par Catherine Lara, sera-t-il le sésame d'une gloire moins éphémère, pour ce chanteur sentimental qui possède entre autres atouts un joli timbre de voix.
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 heures, jusqu'au 18 octobre. Tél. : 01-42-36-37-27. 60 F et 80 F.

BORDEAUX

Les Frères Guissé, Ismael Lô
Un concert avec les Frères Guissé, de jeunes pousses sénégalaises dont on parle avec raison de plus en plus, puis Ismael Lô, de retour de la Réunion, où il a galvanisé le public du festival Kabaréunion.
Salle du Vigean, rue Serge-Mallet, 33320 Eysines. 21 heures, le 16. Tél. : 05-56-28-57-14. 80 F et 100 F.

Le feu sacré d'un humaniste rageur

JOSEPH fut, dans la Bible, un fils trop longtemps et trop intensément attendu pour ne pas vivre un destin *exceptionnel*. Trahi puis vendu par ses frères en Egypte, il y prospérera en interprétant les rêves de la cour pharaonique, avant de rentrer en fils prodigue au bercail. L'onomastique est sans doute une science très incertaine pour évoquer la carrière d'un cinéaste, mais force est de constater une certaine parenté de destin entre le Joseph biblique et son homonyme Youssef Chahine, « Jo » pour les intimes, lequel ne lui a sûrement pas par hasard consacré un de ses films (*L'Emigré*, 1994). *Né en 1926 à Alexandrie*, Chahine, tout comme son illustre prédécesseur, a connu la malveillance et l'exil, s'est illustré dans cette science des rêves qu'on nomme le cinéma, avant de rentrer chez lui, voici quelques mois, auréolé d'un Prix spécial pour l'ensemble de son œuvre décerné par le Festival de Cannes.


PORTRAIT

On n'avait heureusement pas attendu cet événement pour savoir que Youssef Chahine est un très grand cinéaste : la reconnaissance internationale est venue au début des années 70. Ce fou de Hollywood et de cinéma populaire égyptien a fomenté en un demi-*siècle de carrière et trente-trois longs mé*trages une œuvre brassant en un torrent de sensualité et de kitsch, de féerie et de tragédie, d'authenticité et de parodie, les genres les plus divers, du mélo oriental au film politique, en passant par l'essai intimiste et la fresque historique.

Commencé en 1950 avec *Papa Amine*, le parcours comprend quelques cimes : *Gare centrale* (1958), éclatante synthèse de néoréalisme et de baroque égyptien ; *La Terre* (1969), libelle exalté et lyrique dénonçant l'exploitation des paysans ; la trilogie autobiographique composée par *Alexandrie pourquoi* (1979), *La Mémoire* (1982) et *Alexandrie encore et toujours* (1990), *où le cœur défaillant du cinéaste*, devenu personnage à part entière, bat en vingt-quatre coups par seconde la chamade de la vie, de la mort et du cinéma.

UN INCONTRÔLABLE

A l'image de cette jouissance qu'il met en scène avec une souveraine liberté, Chahine est un cinéaste intolérable aux tenants des académismes et des orthodoxies. Les choses ne vont pas en s'arrangeant depuis qu'il a pris pour cible l'intégrisme. *L'Emigré* lui a valu récemment un procès intenté par la plus haute autorité de l'islam sunnite, al-Azhar, au terme *duquel le film a été temporairement interdit* par la justice égyptienne. Et que trouve de *mieux à faire ce diable d'homme ?* Il en rajoute une bonne rasade avec *Le Destin*, en chantant et en dansant de surcroît. S'il fallait désigner par une formule l'esthétique, et donc la vision du monde, de cet incontrôlable, on opterait volontiers pour l'impureté stylistique et la perpétuelle mise en jeu de soi-même. D'où cette propension à convoquer des héros hétérodoxes, en butte à l'exclusion et à l'hostilité, qui sont autant de doubles, historiques ou fictionnels.

Comme tous les grands artistes, Chahine n'a jamais cessé de se raconter, et de jeter dans le *creuset de ses films son goût du romanesque* et son humanisme rageur. Qu'on se souvienne du personnage qu'il incarne dans *Gare centrale*, Kenaoui le boiteux contrefait amoureux jusqu'à la folie de Hanouma, beauté incendiaire qui lui préfère l'Apollon syndicaliste du quartier. Tel Kenaoui pour Hanouma, Chahine brûle pour le cinéma, à cette différence près qu'il l'a conquis de longue date et que leur étreinte fait toujours des étincelles.

Jacques Mandelbaum

Ibn Rushd, cadi de Cordoue

LA FIGURE du philosophe Ibn Rushd (1126-1198) – Averroès pour les dictionnaires européens – avait tout pour séduire Youssef Chahine, qui, après l'interdiction de son film *L'Emigré*, a eu à cœur de rappeler d'autres censures et d'autres combats *contre l'intolérance*, d'antiques débats sur l'emprise des *sectes. Le développement* culturel d'Al-Andalus, où une faible minorité musulmane, au pouvoir depuis la réalisation de la conquête de la péninsule Ibérique au début du VIII[e] siècle, sait s'imposer aux Muwallads (autochtones convertis) comme aux Mozarabes (restés chrétiens), aux importantes communautés juives comme aux esclaves venus d'Orient au terme *d'un trafic soutenu, est à l'image* de cette mosaïque humaine bigar*rée et féconde*.

D'une autorité sans faiblesse, les califes de Cordoue s'entourent dès les X[e] - XI[e] siècles de savants et d'artistes, et accueillent le savoir scientifique et philosophique le plus syncrétique du temps, grâce à une politique de traduction sans exemple, qui fait de l'arabe la langue de transmission des savoirs de l'Antiquité – et pas seulement européenne.

Un âge d'or vite compromis par les sempiternelles querelles de succession qui suscitent bientôt troubles et guerres civiles, ère des *reyes de taifas* (rois des clans), et ruinent une harmonie improbable. Petit-fils et fils de cadis (magistrats dont la triple compétence civile, judiciaire et religieuse assoit l'autorité), Ibn Rushd sera lui-même cadi de Séville, puis de Cordoue (1171) grâce à la protection des califes almohades. Mais c'est à ses connaissances prodigieuses (sciences, astronomie et médecine, philosophie et études coraniques), servies par une mémoire exceptionnelle, qu'il *doit ces faveurs enviées – l'homme* qui commenta l'œuvre d'Aristote à la demande du sultan de Marrakech devient premier médecin de la Cour en 1182.

RETOUR EN GRÂCE

Sa soudaine disgrâce en 1195 tient avant tout au contexte poli*tique du moment : le nouveau ca*life Ya'qûb al-Mansûr, face à la menace d'une reprise de l'affrontement avec les chrétiens, fit des concessions au parti des juristes qui exerçaient, au nom d'un légalisme rigide et d'une théologie « littéraliste », une forte influence sur le peuple. L'anathème jeté sur *les doctrines d'Averroès, l'exil qui* le frappe et l'envoie à Lucena, antique cité juive d'Al-Andalus, les bûchers qu'on allume pour consumer ses œuvres, disent la fragilité de l'exceptionnelle situation dont bénéficia le philosophe. La victoire sur les chrétiens permet un rapide retour en grâce. C'est à Marrakech qu'Ibn Rushd meurt en 1198, avant que sa dépouille mortelle ne soit de retour à Cordoue.

C'est la violente charge contre *les théologiens, qu'il accusa de rui*ner l'exégèse littéraire sans lui substituer la certitude de la science, qui valut à sa mémoire une sulfureuse réputation d'irréligion, parfois caricaturée en athéisme. Désignant les docteurs de l'islam comme responsables de tous les maux du temps (le secta*risme, l'intolérance et le fanatisme* qui provoquent les exclusions comme les guerres), Ibn Rushd séduit son quasi-homonyme Salman Rushdie – « *N'est-il pas temps de relever la bannière d'Ibn Rushd pour la porter en avant ?* » –, qui récuse juste son élitisme, historiquement daté – « *N'est-il pas temps de dire que, de nos jours, de telles idées conviennent à tout le monde, au mendiant aussi bien qu'au prince ?* »

Philippe-Jean Catinchi

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Le Destin
de Youssef Chahine (France-Egypte, 2 h 15), avec Laila Eloui, Mahmoud Hémeida, Safia el-Emary, Mohamed Mounir, Khaled el-Nabaoui.

Familles, je vous hais
de Bruno Bontzolakis (France, 1 h 18), avec Caroline Trousselard, Yvan Kolnik, Denis Cacheux, Olivier Brabant, Marie Boitel, Nadine Pouilly.

George de la jungle
de Sam Weisman (Etats-Unis, 1 h 32), avec Brendan Fraser, Leslie Mann, Thomas Haden Church, Richard Roundtree, Greg Crutwell, Abraham Benrubi

Le Pari
de Didier Bourdon et Bernard Campan (France, 1 h 40), avec Didier Bourdon, Bernard Campan, Isabelle Ferron, Isabel Otero, Hélène Surgère, Roger Ibanez.

Rien ne va plus
de Claude Chabrol (France, 1 h 45), avec Isabelle Huppert, Michel Serrault, François Cluzet, Jean-François Balmer, Jackie Berroyer, Jean Benguigui.

Roseland
de James Ivory (Etats-Unis, 1 h 43), avec Teresa Wright, Lou Jacobi, Christopher Walken, Helen Gallagher, Géraldine Chaplin.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, *3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78* (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

Les Ibères
Grand Palais, avenue du Général Eisenhower, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Du 15 octobre au 5 janvier. 45 F.

L'Inde, quand les dieux se donnent en spectacle
Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille, 92 Boulogne-Billancourt. Tél. : 01-55-18-45-65. De 9 heures à 21 heures. Fermé dimanche. Du 15 octobre au 31 janvier. Entrée libre.

Modes et jardins
Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie, Paris 16e. Mº Iéna. Tél. : 01-47-20-85-23. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Du 15 octobre au 26 avril. 45 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Dans la compagnie des hommes
d'Edward Bond, mise en scène d'Alain Françon, avec Jean-Luc Bideau, Jacques Bonnaffé, Carlo Brandt, Jean-Paul Roussillon.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. A 19 h 30, le 14. Tél. : 01-44-62-52-52. 110 F à 160 F.

Carte Blanche à *Daniel Toscan du Plantier*
Neuf films ont retenu l'attention du président d'Unifrance, parmi lesquels : *Voyage en Italie* (1954) de Roberto Rossellini, *Ma nuit chez Maud* (1969) d'Eric Rohmer, *Sauve qui peut la vie* (1979) de Jean-Luc Godard, *Don Giovanni* (1979) de Joseph Losey, *Fanny et Alexandre* (1982) d'Ingmar Bergman...
L'Arlequin, 76, rue de Rennes, Paris 6e. Mº Saint-Sulpice. Du 15 au 21 octobre. Tél. : 01-45-44-28-80. 35 F et 45 F.

Festival du Film Ecossais
Un hommage à la nouvelle génération de réalisateurs et de comédiens écossais. Les films seront présentés pour la plupart en leur présence.
Cinéma des Cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris 17e. Mº Pace de Clichy. Du 15 au 21 octobre. Tél. : 01-53-42-40-20. 40 F.

Yuri Buenaventura
Le salsero colombien Yuri Buenaventura invite le jeune rappeur de Mantes-la-Jolie Faudel à un duo original pour ses deux concerts à Paris.
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. 19 heures, les 15 et 16. Tél. : 01-42-31-31-31. 148 F.

Alfred Brendel (piano)
Œuvres de Liszt, Busoni, Schumann et Haydn.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-45-61-53-00. 130 F à 400 F.

Orchestre philharmonique de Saint-Pétersbourg
Chostakovitch : *Symphonie nº 7 « Leningrad »*. Youri Simonov (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-49-52-50-50. 50 F à 450 F.

Michel Dalberto (piano)
Œuvres de Schubert.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-49-53-05-07. 75 F à 240 F.

OP8, Zeze Mago
Les Etoiles, 61, rue du Château-d'Eau, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 19 heures, le 15. Tél. : 01-47-70-60-56.

RÉSERVATIONS

Measure for measure
de William Shakespeare, mise en scène de Stéphane Braunschweig (Festival d'Automne).
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du 4 au 16 novembre. Tél. : 01-46-14-70-00. 80 F à 140 F.

Eclipse
par le théâtre équestre Zingaro, conception et mise en scène de Bartabas. *Fort d'Aubervilliers, 176, avenue Jean-Jaurès, 93 Aubervilliers. A partir du 4 novembre. Tél. : 01-49-87-59-59. 130 F et 220 F.*

DERNIERS JOURS

26 octobre :
César
Galerie nationale du Jeu de Paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Mº Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. 38 F.

هكذا من الأصل

L'émotion au service de la légalisation du cannabis

Le quotidien britannique « The Independent » et son édition dominicale « The Independent on Sunday » lancent une vaste campagne pour la dépénalisation de la marijuana

LE GOUVERNEMENT britannique a annoncé, mardi 14 octobre, la nomination d'un *« tsar de la lutte antidrogue »*, Keith Hellawell, Chief Constable (chef de la police) du West Yorkshire. Il sera assisté du directeur de l'organisme chargé de la réhabilitation des détenus drogués. La tâche de ce coordinateur de la lutte antistupéfiants sera, selon Tony Blair, *« de réduire l'usage de la drogue, surtout chez les jeunes »*. M. Hellawell est fermement opposé à la dépénalisation de la drogue, y compris du cannabis (ou marijuana).

Cette nomination intervient alors que *The Independent* et son édition dominicale, *The Independent on Sunday*, ont lancé une vaste campagne pour la dépénalisation du cannabis. L'ancien rédacteur en chef du quotidien, Andreas Whittam Smith, vient d'enfoncer le clou. Se référant à l'exemple néerlandais, il a proposé que *« la légalisation de la fourniture et de la consommation de cannabis ne soit pas considérée comme un "big bang". Plutôt que de débattre sans fin sur les grands problèmes sans parvenir à les résoudre, il serait préférable de procéder par des initiatives limitées, d'en mesurer le résultat, d'être prêts à faire marche arrière si les conséquences sont négatives ; et, sinon, de continuer à aller de l'avant. Cela prendra peut-être cinq ans. (...) Mais l'orientation compte plus que la rapidité »*.

Rosie Boycott, rédactrice en chef de l'*Independent on Sunday*, a été plus loin dans un style plus émotionnel. *« J'ai roulé mon premier joint un jour de juin 1968 à Hyde Park, désespérément désireuse de devenir adulte. (...) Cela ne m'a pas changé, mais m'a transformé – littéralement – en une délinquante. »*

LES DANGERS DE L'ALCOOL

Depuis, elle a cessé de fumer mais poursuit son combat : *« Il n'y a aucune preuve matérielle que fumer du cannabis pousse vers des drogues dures. Il est ironique que l'une des plus dangereuses drogues, responsable de bien plus de crimes, d'heures de travail perdues, de familles brisées, de violence, d'immenses chagrins, soit en vente libre dans tous les supermarchés et boutiques de quartier. Si l'alcool est un tigre, le cannabis n'est qu'une souris. En tant qu'alcoolique guérie, j'ai vécu la terrible expérience de la bouteille. Tout le monde a connu quelqu'un dont la vie – ou la famille – a été détruite par l'alcool, l'héroïne ou la cocaïne, mais surtout par l'alcool. Alors que ce dernier est actif, le cannabis est passif. Personne n'a jamais été défiguré par un joint. La plupart de mes connaissances ont fumé un joint à un moment de leur vie. Ils ont un emploi, élèvent une famille, dirigent des grosses sociétés, gouvernent notre pays. Pourtant, trente ans après ma balade à Hyde Park, le cannabis est toujours officiellement considéré comme une drogue dangereuse. J'en suis aussi soufflée qu'en voyant les Rolling Stones – dont l'âge total dépasse facilement 200 ans – prenant du bon temps à Chicago comme si le temps n'avait pas passé ! »*, a-t-elle raconté dans *The Independent on Sunday*.

Le débat est donc rouvert, à la grande satisfaction des défenseurs du cannabis, à gauche comme au sein d'une certaine droite ultralibérale. Elle ne peut que déplaire à un Tony Blair qui entend lutter sans faiblesse contre *« le crime et ses causes »*.

Patrice De Beer

DANS LA PRESSE

LA REPUBBLICA
Ezio Mauro

■ La résolution de la crise (italienne) ne signifie pas que tout est *comme avant. Dans le parcours* d'un gouvernement qui nous avait amenés au seuil de l'Europe, avec une forte action d'assainissement économique et une forte image de stabilité politique et programmatique, la crise et la démission du chef de l'exécutif apparaissent comme une blessure qui jette une ombre d'incertitude sur le maintien et la cohérence de la ligne générale du cabinet. De la part du parti de la Refondation, ce nouveau coup brutal porté à l'Europe et à l'Occident apparaît en outre comme la confirmation d'une évidence : en Italie le communisme n'est pas mort, et en conséquence, à l'aune des critères de Maastricht, l'anomalie que constitue notre pays demeure comme un opprobre éternel. A bien les considérer, ces deux *conséquences de la crise sont négatives* pour le pays et sa crédibilité, mais sont parfaites, positives, vitales même pour Bertinotti. La perennité d'une gauche qu'on ne puisse réduire à ce que la Refondation définit comme une *« homologation réformiste »* a été pendant toute la crise l'objectif majeur de la *« Refondation »*.

THE NEW YORK TIMES

■ Le prix Nobel de la paix décerné à la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres (...)arrive opportunément au terme de quelques années pendant lesquelles cette cause a obtenu un large soutien. (...) Cependant l'Amérique reste récalcitrante. La Maison-Blanche, se pliant aux arguments du Pentagone selon lesquels les mines sont nécessaires pour protéger les soldats américains en Corée, a fait savoir que l'opposition de Bill Clinton au traité était *« solide comme le roc »*. Des décennies après la fin d'une guerre, les mines terrestres continuent à tuer. Elles sont l'arme de choix des pays pauvres, ne présentant aucun avantage pour les forces armées sophistiquées des Etats-Unis. Les mines terrestres de production américaine ont été la principale cause de pertes américaines au Vietnam. Une interdiction des mines terrestres a été approuvée par beaucoup de généraux à la retraite et par soixante sénateurs américains, et parmi eux tous les membres du Sénat qui ont participé à des combats au Vietnam. M. Clinton devrait changer d'avis et signer le traité en décembre. Il épargnera des vies, y compris celles de soldats américains.

NEWSWEEK

■ Une idée reçue à Washington veut que toute administration *américaine qui pousse trop fermement* Israël à faire la paix en paiera le prix en s'aliénant le vote juif. Il serait peut-être temps de changer d'avis. Un sondage commandé par le Israel Policy Forum, un institut de recherche juif libéral, indique que 84 % des juifs américains interrogés estiment que Washington devrait exercer une pression accrue sur le premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou pour faire en sorte que le processus de paix continue. (...) Cela signifie-t-il que les Etats-Unis vont se mettre à mettre la pression sur Israël ? Sans doute pas. Mais au moins l'administration sait-elle que, si elle choisissait de le faire, elle pourrait adopter une attitude plus ferme avec Israël sans se mettre à dos une importante partie de l'électorat.

SUR LA TOILE

SURFER AU TIBET

■ Selon l'agence Chine nouvelle, une équipe travaillant pour la région autonome du Tibet est parvenue à transcrire l'écriture tibétaine en code informatique compatible avec la norme internationale Unicode. Des textes en tibétain vont ainsi pouvoir circuler sur Internet. – *(AFP.)*

EN DIRECT DU SÉNAT AMÉRICAIN

■ Les audiences de la commission du Sénat enquêtant sur de possibles fraudes dans le financement de la campagne électorale du président Clinton, en 1996, seront retransmises en direct sur Internet à partir du 18 octobre, sur le site C-SPAN Online.
http : //38 217 109 100/campfin.htm

BATAILLE À ORLÉANS

■ Dans le cadre de sa célébration du centenaire de la naissance de Georges Bataille, la ville d'Orléans a ouvert un site Internet consacré à l'événement.
www. argyro. fr/Bataille-Leiris

www.wmlive.com/fashion

Les photographies des collections de prêt-à-porter du printemps-été 1998 sont déjà sur le Web



LE WEBMAGAZINE Fashion Live, conçu et réalisé à Paris par une équipe internationale, vit, depuis mardi 14 octobre, au rythme des collections parisiennes de prêt-à-porter. Pendant dix jours, les internautes vont pouvoir découvrir chaque matin les modèles dévoilés lors des défilés de la veille, grâce notamment à des photographies de l'agence Java. Sur quatre-vingts « shows », vingt-cinq ont été sélectionnés par l'équipe éditoriale de Fashion Live. Priorité est donnée aux nouveaux talents : ainsi, pour le premier jour, Isabel Marant, Dirk Bikkembergs et Eric Bergère. Seuls sept modèles sont présentés pour chaque créateur, une contrainte imposée par la Fédération française de la haute couture et du prêt-à-porter, qui craint l'exploitation abusive des photographies et la copie des modèles par des fabricants-pirates. Seule exception : Yves Saint Laurent, qui estime qu'être imité, est une preuve de succès a décidé d'y montrer l'ensemble de ses collections.

Porte-drapeau discipliné de la création française, Fashion Live n'a jamais transgressé les règles officielles. Il tient à se démarquer des sites francs-tireurs comme First View, installé à New York, qui n'hésite pas à proposer sur le Web l'intégralité des collections de toutes les grandes capitales de la mode, soit près de 17 000 photographies en un an, moyennant un abonnement de 1 000 dollars par an (environ 6 000 francs).

La fédération française a d'ailleurs intenté un procès à First View, pour encouragement à la contrefaçon.

Fashion Live, qui jusqu'à présent n'existait qu'en anglais, inaugure pour cette saison des versions en français et en japonais, pour renforcer son audience hors des pays anglo-saxons, jusque-là largement majoritaires.

Si les modèles présentés sont peu nombreux, la force de Fashion Live réside dans l'accompagnement rédactionnel. En outre, une rubrique « Backstage » invite l'internaute dans les coulisses des défilés pour *suivre la vie quotidienne d'un top*-modèle. A l'issue des collections, des « pages de synthèse » présenteront les *détails et accessoires les plus* marquants de la saison. Tous les reportages resteront affichés sur le site, afin de constituer une base d'archives consultable à volonté. Enfin, pour profiter de l'afflux de visiteurs en période de collection, Fashion Live va ouvrir prochainement sa cyberboutique, destinée à diffuser des jeunes marques qui n'ont pas encore d'aura internationale.

Anne-Laure Quilleriet

EN VUE

■ La préparation des conserves, activité traditionnelle des Bulgares à l'automne, prend des proportions démesurées en prévision d'un hiver qui, à cause de la crise économique, s'annonce très rude. Les citadins des grandes villes stockent tout ce qu'il peuvent, faisant bouillir viandes, fruits et légumes sur des réchauds de fortune à la porte des immeubles. L'an dernier, les Bulgares avaient engrangé 400 millions de bocaux et de pots de yaourt.

■ La reine **Elizabeth** se recueillait en silence, mardi 14 octobre, devant le mémorial de Jallianwala Bagh à Amritsar, en Inde, où, le 13 avril 1919, l'armée britannique a tiré sur la foule, quand le **duc d'Edimbourg**, qui s'attardait sur l'inscription : *« Ce lieu est abreuvé du sang de deux mille martyrs »*, n'a pu retenir sa perplexité. *« Deux mille ? C'est faux. Je le tiens du fils de Dyer avec lequel j'ai servi dans la marine »*, a assuré le prince Philip. La tuerie a bien été ordonnée par le général **Reginald Dyer**.

■ **Vladimir Medvedev**, 44 ans, et son fils **Maxim**, 14 ans, des Russes qui avaient survécu sur leur voilier endommagé dans l'océan Indien, sans nourriture, recueillant de l'eau de pluie, une antenne de radio leur servant de harpon, ont touché terre le 9 octobre, affamés, hallucinés, après six mois de dérive, sur l'île idyllique de Phuket en Thaïlande. C'était le jour du festival végétarien taoïste où « le paradis des touristes » est assailli par des centaines de dévots grands jeûneurs qui défilent sous les yeux horrifiés des îliens en se mutilant et se perçant les chairs à l'aide de rasoirs, de sabres, voire de parapluies ou d'antennes.

■ Des policiers du 4e arrondissement de Paris ont pu assister, mardi 14 octobre, assis à leur bureau, au spectacle d'un exhibitionniste qui, dans la rue, sans se douter de rien, mettait au point son numéro devant les glaces sans tain de leur commissariat. Peu après, le septuagénaire, suivi discrètement, a été interpellé en pleine représentation devant deux jeunes femmes qui ont déposé plainte.

■ A l'automne les Américains accourent pour contempler les splendeurs de leurs forêts, le sacre flamboyant de la nature. Mais pour **Peter Davies** de l'université de Cornell, non loin de New York, qui a voulu transposer leurs couleurs en sons, le triomphe des frondaisons n'est qu'un long gémissement. Quand l'été est trop sec, l'automne trop humide – c'est le cas cette année –, les arbres signalent leur détresse en prenant des teintes criardes, de l'orange violent au rouge sang. Le chercheur, qui écoute le feuillage de hêtres et des chênes de la Nouvelle-Angleterre, trouve ces cris de couleurs insoutenables.

Christian Colombani

Le commencement de la fin *par Alain Rollat*

ENVIE DE FUIR. *Mais il n'y a* pas d'issue. Nous sommes cernés. La fin de notre espèce est programmée. Le compte à rebours a commencé. Cela ressemble à un cauchemar. A une mauvaise série de science-fiction. Au vu de la surpopulation ambiante, cela semble incroyable. Et pourtant c'est vrai : l'humanité va disparaître. Elle va disparaître faute d'humains. Et tout le monde s'en fout. Sans « Odyssée », la vaillante chaîne documentaire du bouquet TPS, *qui rediffuse en boucle*, cette semaine, le magazine britannique qui vient de révéler les dégâts sous un titre anodin passé inaperçu lors de sa programmation sur France 3, mardi 7 octobre à 23 h 35 (« La fécondité en question »), nous n'aurions jamais su nous-mêmes la triste fin qui attend nos arrière-petits-enfants potentiels.

Envie d'arrêter les rotatives pour publier ce faire-part d'extinction. Il tient en deux images prises *au microscope. Comparez ces* deux gouttes de sperme. Comptez les spermatozoïdes qui s'agitent à *l'écran dans ce sperme d'un* homme de quarante ans : il y en a une cinquantaine. Voyez combien *s'agitent encore dans ce sperme* d'un homme de vingt ans : à peine une dizaine. Tel est le constat établi par la communauté scientifique : le corps du mâle humain produit de moins en moins de semence, et la qualité de celle-ci ne cesse de diminuer. Personne ne sait exactement comment enrayer ce phénomène, mais, s'il continue, dans quelques générations, l'espèce *humaine disparaîtra de* nos contrées parce que, devenue infertile, elle ne se reproduira plus.

Envie de citer en première page ce que disent, effarés, les chercheurs d'Angleterre, du Danemark, des Etats-Unis, apparemment en avance, sur ce terrain, sur *les chercheurs* français : *« Imaginez qu'on ait répandu sur la Terre, pendant cinquante ans, en permanence, un gaz affectant le système nerveux. Dans quel état serions-nous ? Eh bien ! nous l'avons fait : nous avons lâché à travers le monde des destructeurs qui ravagent notre système endocrinien. Nous devrions hurler dans les rues. »* Car, en vérité, c'est tout le système reproducteur de l'être humain qui dégénère en devenant hermaphrodite.

Fuir au désert. Loin des hormones malignes qui nous tuent en douceur. A l'abri, surtout, des oestrogènes synthétiques, ces gloutons d'hormones mâles qui entrent dans la composition de tous les produits chimiques. *« Nous vivons dans un océan d'oestrogènes. »* Ils sont partout : dans les sols, *à cause des engrais* ; dans les eaux, à cause des détergents ; dans nos aliments, à cause des emballages. Et c'est notre propre corps qui les stocke à défaut de pouvoir les évacuer... Sauve qui peut !

MERCREDI 15 OCTOBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

19.00 **The Big Street** ■ D'Irving Reis (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
20.30 **Cinquième colonne** ■ D'Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil
20.30 **Brubaker** ■ De Stuart Rosenberg (Etats-Unis, 1980, 130 min). Ciné Cinémas
21.00 **Les Amants du Nouveau Monde** ■ De Roland Joffé (Etats-Unis, 1995, 130 min). Canal+
22.20 **La Symphonie pastorale** ■ De Jean Delannoy (France, 1946, N., 105 min). Ciné Cinéfil
22.40 **Complot de famille** ■ D'Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1976, v.o., 120 min). Ciné Cinémas
22.40 **La Fièvre d'aimer** ■ De Luis Mandoki (Etats-Unis, 1990, 105 min). RTL 9
23.20 **Caméléone** ■ De Benoît Cohen (France, 1996, 92 min). Canal+
0.05 **The Bad Lord Byron** ■ De David McDonald (Grande-Bretagne, 1949, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil
0.25 **Boniface somnambule** ■ De Maurice Labro (France, 1950, N., 90 min). RTL 9
0.55 **Le Souper** ■ D'Edouard Molinaro (France, 1992, 90 min). Canal+
1.30 **Train de nuit pour Munich** ■ ■ De Carol Reed (Grande-Bretagne, 1940, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Isabelle Marant ; Pascal Bourdon ; Bernard Campan ; Michael Jordan. Canal+
19.00 De l'actualité à l'histoire. Les hauts fonctionnaires ; Les grands rendez-vous sociaux. Histoire
20.00 Faut pas rêver. Avec Laurent Terzieff. Niger : Les chevaux du désert. France : Le village des costumes. Cuba : L'homme à la photo. TV 5
20.10 Au nom de la loi. Le système Falkenberg. Rien à déclarer ! Euro-polices. RTBF 1
20.45 Combien ça coûte ? Le parlement européen ; L'hôtel de Tahiti ; etc. Avec Liane Foly ; Didier Bourdon et Bernard Campan. TF 1
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Entre paradis perdu et terre promise. Arte
20.50 La Marche du siècle. Femmes : le prix de la paix. Avec Léa Rabin ; Leila Shahid ; Nourit Peled Elhanan ; Rafiaa Bentellis ; Assma ; Monica McWilliams. France 3
21.00 Envoyé spécial, les années 90. Triste tropique. Les jeunes et l'idéologie. Les enfants de Thaïlande. Les enfants-prisonniers de Roumanie. Histoire
22.35 Pulsations. La maladie d'Alzheimer. TV 5
22.45 La Vie à l'endroit. *Sous les pavés, le métro.* France 2
22.50 Opération Okavango. Best of. TF 1
23.15 Un siècle d'écrivains. Charles Ferdinand Ramuz. France 3
23.30 Bons baisers d'Amérique. TV 5
0.15 Le Cercle des métiers. Les métiers du livre. France 2
0.15 Le Canal du savoir. L'univers. Paris Première

DOCUMENTAIRES

19.00 ▶ Un peuple pris en otage. Tadjikistan. Planète
19.40 Paul Eluard à Grenade. Planète
20.00 Le Palace *de la cité perdue.* Histoire
20.35 Mécanique vivante. Planète
20.55 La Double Vie de Dona Ermelinda. Téva
21.00 Monsieur Dior. Paris Première
21.00 Katia et Volodia. Muzzik
21.50 La Royal Air Force. [2/8]. Les escadrilles de la revanche. Planète
22.10 La Course aux étoiles. Muzzik
22.40 Histoire de l'aviation. [7/7]. Le mur du son (1945 - 1960). Planète
23.10 ▶ Profil. *Un doux rebelle : Julien Green.* [1/4]. Journal d'un siècle (1900-1917). Arte
23.10 Norodom Sihanouk, roi cinéaste. TSR
23.35 Cyprien Katsaris. Muzzik
23.40 La Classification des éléments. Planète

SPORTS EN DIRECT

20.00 Basket-ball. Championnat de Pro A : Le Mans - Besançon. Eurosport

DANSE

20.06 Le Croupier amoureux. Ballet. Muzzik

MUSIQUE

19.05 Mozart en tournée : Prague, le succès avec Da Ponte. Muzzik
21.50 Musica. Un requiem allemand. Arte
21.50 Ben Harper. Paris Première
21.50 *Chopin : Piano Works n*[os] *1 et 2.* Concert. France Supervision
22.55 Edinburgh Jazz Festival : Cheatham. Muggsy Remembered. Hot Cats. France Supervision
0.10 La Bohème. Téva

TÉLÉFILMS

20.30 Appels au secours. De Robert Markowitz. RTL 9
20.45 et 22.30 Le Complot de la haine. O De Paul Wendkos [1 et 2/2]. M 6
20.55 Rideau de feu. D'Igaal Niddam. France 2
22.05 Le Cri du corbeau. De Serge Meynard. Festival

SÉRIES

18.15 Friends. France 2
20.05 Les oiseaux se cachent pour mourir. Les Années manquantes. TSR
20.30 Les Cinq Dernières Minutes. Dernier Grand Prix. Festival
21.15 Congo. RTBF 1
22.15 *Une fille à scandales.* Rivalité (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Schimanski. Haut les mains. Série Club
22.40 Spin City. L'illusion (v.o.). Canal Jimmy
23.05 The Rutles. Premier épisode. Canal Jimmy
23.45 Bottom. Accident (v.o.). Canal Jimmy
0.15 New York Police Blues. Un bébé disparaît (v.o.). Canal Jimmy
0.50 New York District. La loi du silence. France 3

NOTRE CHOIX

● 20.55 Téva
Femmes dans le monde : La double vie de Dona Ermelinda

Le destin d'une femme et de sa famille – notables de Lourenço Marques, « la petite Lisbonne d'Afrique » devenue Maputo en 1975 – subitement confrontées aux bouleversements politiques et sociaux induits par les revendications nationalistes mozambicaines. Derniers jours du colonialisme portugais, *lutte pour l'indépendance*, tragédies de la guerre civile... Un passionnant documentaire « autobiographique » (Dona Ermelinda fut la grand-mère de l'auteur) réalisé par Aldo Lee en 1995.

● 23.15 France 3
Un siècle d'écrivains

Charles Ferdinand Ramuz (1878-1947) appartient à cette catégorie d'écrivains que l'on s'obstine à enfermer dans leur terroir d'origine. Pour s'éviter la peine de les lire. Il n'est pourtant pas si éloigné de Paris, ce canton de Vaud, *plus haut que* large, où des hommes taciturnes avancent en montant. Ramuz, de fait, avait ses racines là, dans ce haut pays suisse où l'on parle français avec peut-être plus d'attention qu'ailleurs. Mais c'est à Paris, au temps de sa formation, que de son propre aveu, il « *se connut* ». C'est là aussi qu'il fut salué par Claudel, Gide, Valéry ou Paulhan, qui le portraitura en épervier des montagnes et qui nota ce trait central, bien plus qu'une considération morale : « *Il n'a jamais prétendu* ».
Le beau film de Pierre-André Thiébaud – avec, notamment, Jean Starobinski –, contribuera à sortir Ra*muz de cette triste obstination.* A noter, des manifestations, jusqu'en décembre, au Centre culturel suisse à Paris (tél. : 01-42-71-44-50). – *P. K.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 **Tous en jeu.**
19.50 et 20.40 **Météo.**
20.00 **Journal.**
20.45 Combien ça coûte ?
22.50 **Opération Okavango.** Les meilleurs moments.
0.35 **Minuit sport.** Spécial Transat.

FRANCE 2

19.15 **1 000 enfants vers l'an 2000.**
19.20 **C'est toujours l'heure.**
19.50 et 20.45 **Tirage du Loto.**
19.55 **Au nom du sport.**
20.00 **Journal, A cheval, Météo.**
20.55 **Rideau de feu.** Téléfilm d'Igaal Niddam.
22.45 **La Vie à l'endroit.** Sous les pavés, le métro.
23.55 **En fin de compte.**
0.00 **Journal, Météo.**
0.15 **Le Cercle des métiers.** Les métiers du livre.

FRANCE 3

18.50 **Un livre, un jour.**
18.55 **Le 19-20 de l'information.**
20.02 et 22.45 **Météo.**
20.05 **Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **Consomag.**
20.50 **La Marche du siècle.** Femmes : le prix de la paix.
22.50 **Soir 3.**
23.15 **Un siècle d'écrivains.** Charles Ferdinand Ramuz.
0.05 **Cinéma étoiles.**
0.30 Vivre avec...
0.50 **New York District.**

CANAL +

▶ **En clair jusqu'à 21.00**
18.30 et 19.10 **Nulle part ailleurs.** Invités : Pascal Bourdon, Bernard Campan ; Michael Jordan.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 **Les Amants du Nouveau Monde** ■ Film de Roland Joffé.
23.10 **Flash infos.**
23.20 **Caméléone** ■ Film de Benoît Cohen.
0.55 **Le Souper** ■ Film d'Edouard Molinaro.

ARTE

19.00 **The Monkees.**
19.30 **7 1/2.** *Les Etats et la mémoire.*
20.00 **Animaux en péril.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.45 **Les Mercredis de l'Histoire.** Entre paradis perdu et terre promise.
21.50 **Musica.** Un requiem allemand.
23.10 ▶ **Profil.** Un doux rebelle : Julien Green. [1/4] Journal d'un siècle : 1900-1917.
0.05 **La Lucarne.** La Quatrième Génération.
1.25 **Chopin, une vie.**

M 6

19.00 **Los Angeles Heat.**
19.50 **Voile.**
19.54 **6 minutes, Météo.**
20.00 **Mode 6.**
20.05 **Notre belle famille.**
20.35 **Décrochages info, Elément Terre.**
20.45 **Le Complot de la haine.** Téléfilm O de Paul Wendkos [1 et 2/2].
0.05 Secrets de femme.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.32 **Perspectives scientifiques.** Pourquoi devient-on psychanalyste ? [3/4].
20.00 **Le Rythme et la Raison.**
20.30 **Paroles sans frontières.**
22.40 **Nuits magnétiques.**
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 **Les Cinglés du music-hall.**

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **Prélude.**
20.00 **Concert.** Festival d'Ile-de-France. Œuvres de Schubert.
22.30 **Musique pluriel.** *Œuvres de Normandeau, Decleire.*
23.07 **Les Greniers de la mémoire.** Robert Casadesus.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 **Classique affaires-soir.**
20.40 **Les Soirées.** *Madame Butterfly*, opéra de Puccini, *par le Chœur et l'Orchestre de la Scala* de Milan, dir. Herbert von Karajan. Avec Maria Callas (Cio-Cio San).
22.30 **Les Soirées... (suite).** Hommage à Maria Callas.

JEUDI 16 OCTOBRE

FILMS DU JOUR

13.35 **Tout feu tout flamme** ■ ■ De Jean-Paul Rappeneau (France, 1981, 105 min). Canal+
13.40 **The Bad Lord Byron** ■ De David McDonald (GB, 1949, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil
13.55 **Alexandrie, encore et toujours** ■ ■ De Youssef Chahine (France - Egypte, 1990, 105 min). Ciné Cinémas
15.00 **Mata-Hari** ■ ■ De George Fitzmaurice (Etats-Unis, 1931, N., 120 min). Histoire
15.00 **Le Comédien** ■ ■ De Sacha Guitry (France, 1947, N., 95 min). Festival
15.05 **Je t'adore mais pourquoi ?** ■ De Pierre Colombier (France, 1931, N., 40 min). Ciné Cinéfil
15.40 **Le Jeune Marié** ■ ■ *De Bernard Stora (France, 1982,* 100 min). Ciné Cinémas
15.45 **The Big Street** ■ D'Irving Reis (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
17.20 **Suez** ■ ■ D'Allan Dwan (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
18.40 **Le Fantôme de Milburn** ■ Δ De John Irvin (Etats-Unis, 1982, 110 min). Ciné Cinémas
18.55 **Train de nuit pour Munich** ■ ■ De Carol Reed (Grande-Bretagne, *1940, N., v.o., 95 min*). *Ciné Cinéfil*
20.00 **Une femme à sa fenêtre** ■ De Pierre Granier-Deferre (France - Italie, 1976, 100 min). TV 5
20.30 **La Symphonie pastorale** ■ De Jean Delannoy (France, 1946, N., 110 min). Ciné Cinéfil
20.30 **Les Hors-la-loi** ■ De James B. Clark (Etats-Unis, 1960, 90 min). Ciné Cinémas
20.30 **Un bon flic** ■ De Heywood Gould (Etats-Unis, 1991, 110 min). RTL 9
20.35 **Peggy Sue s'est mariée** ■ ■ De Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1986, 105 min). TMC
20.40 **Sale rêveur** ■ De Jean-Marie Périer (France, 1978, 90 min). Canal Jimmy
20.45 **Jump the Gun** ■ ■ De Les Blair (Angleterre - Afrique du Sud, 1996, v.o., 110 min). Arte
20.50 **Tonnerre de feu** ■ *De John Badham (Etats-Unis, 1982,* 110 min). France 3
20.55 **Nashville Lady** ■ De Michael Apted (Etats-Unis, 1980, 120 min). Téva
21.00 **La Reine Christine** ■ ■ De Rouben Mamoulian (Etats-Unis, 1933, N., 120 min). Histoire
21.00 **Falbalas** ■ ■ ■ De Jacques Becker (France, 1944, N., 120 min). Paris Première
21.00 **Ludwig II - Le Crépuscule des dieux** ■ ■ De Luchino Visconti (Italie - France - *Allemagne, 1973, 230 min*). Muzzik
21.30 **To Be or Not to Be** ■ D'Alan Johnson (Etats-Unis, 1983, 105 min). Disney Channel
22.00 **Hôtel des Amériques** ■ ■ D'André Téchiné (France, 1981, 95 min). Ciné Cinémas
22.05 **Un matin rouge** ■ De Jean-Jacques Aublanc (France, 1981, 90 min). Festival
22.10 **Lisbonne Story** ■ De Wim Wenders (Allemagne, 1995, v.o., 105 min). RTBF 1
22.15 **A l'est d'Eden** ■ ■ ■ D'Elia Kazan (Etats-Unis, 1955, v.o., 115 min). Canal Jimmy
22.20 **Adieux** ■ ■ De Robert Siodmak (Allemagne, 1930, N., v.o., 70 min). Ciné Cinéfil
22.20 **Rocky 2, la revanche** ■ De Sylvester Stallone (Etats-Unis, 1979, 120 min). RTL 9
22.35 **Waterworld** ■ ■ De Kevin Reynolds (Etats-Unis, 1995, v.o., 129 min). Canal+
22.40 **Rosemary's Baby** ■ ■ O De Roman Polanski (Etats-Unis, 1968, 145 min). M 6
23.35 **Pas de printemps pour Marnie** ■ ■ Δ D'Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1964, 125 min). Ciné Cinémas
0.20 **Copie *conforme*** ■ De Jean Dréville (France, 1946, N., 100 min). RTL 9
0.50 **La Reine de la nuit** ■ ■ D'Arturo Ripstein (France - Mexique, 1993, v.o., 115 min). Arte
0.50 **Pièges** ■ ■ De Robert Siodmak (France, 1939, N., 110 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

11.55 C'est pas normal. Le désarroi des parents. La Cinquième
13.00 ▶ Une heure pour l'emploi. La Cinquième
13.40 Parole d'Expert. *Invité : Pierre Blanchet.* France 3
14.30 Arrêt sur images. La Cinquième
17.00 De l'actualité à l'histoire. Les hauts fonctionnaires. Les grands rendez-vous sociaux. Histoire
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Eddie Izard ; The Verve : Elisabeth Badinter ; Evelyne Pisier. Canal+
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Pierre Vayssière ; Eric Buffeteau ; Anthony Rowley ; Guy Pervillé. Histoire
20.05 Temps présent. Les sentinelles de l'espace. TSR
20.55 Envoyé spécial. La fièvre du vendredi soir. Les samouraïs de la piste. P.S. : Drancy, la honte. France 2
22.20 Paroles de femmes. Invitée : Liane Foly. TMC
22.35 D'un monde à l'autre. Les femmes stérilisées. L'Ordre du Temple solaire. TV 5
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Les écoutes téléphoniques. Histoire
23.15 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? Nietzsche. Lionel Duroy, etc. France 3
0.15 Le Cercle du cinéma. France 2

DOCUMENTAIRES

18.00 Jazz Collection. Gerry Mulligan. Muzzik
18.10 Femmes, une histoire inédite. [2/6]. La soif de savoir. Planète
18.30 Le Monde des animaux. La Ballade du grillon. La Cinquième
18.55 L'Opéra, un luxe ? Muzzik
20.00 La Lumière au bout du tunnel. Arte
20.35 ▶ Un peuple pris en otage. Tadjikistan. Planète
21.15 Paul Eluard à Grenade. Planète
21.35 Hippolyte et Aricie, la naissance d'un opéra. France Supervision
22.10 Mécanique vivante. Planète
22.35 Johannesburg, ma ville. Arte
0.00 Le Musée d'Orsay. [5/6]. Après l'impressionnisme. *Histoire*
0.25 Femmes, elles font bouger le monde. Téva

SPORTS EN DIRECT

14.00 et 18.30 Tennis. Tournoi féminin de Zurich (Suisse). Eurosport
20.00 Tennis. Tournoi messieurs de Lyon. Eurosport
20.15 Football. Championnat de D1 : Marseille - Metz. Canal+

MUSIQUE

19.00 Vondelpark Concert 1997. France Supervision
19.30 Barbara Hendricks à Leningrad. Récital. Muzzik
22.30 Europa Concert 1995. Concert enregistré lors du Mai musical *florentin, au Palazzo Vecchio,* à Florence en 1995. France Supervision
23.00 Solti, Barenboïm et Schiff jouent Mozart. Paris Première

THÉÂTRE

20.45 Mentons bleus. De Dominique Bonnaud et Georges Courteline. Mise en scène d'André Delacroix. France Supervision

TÉLÉFILMS

18.25 Le Prix de l'espoir. De Josée Yanne. Festival
20.30 Faussaires et assassins. De Peter Kassovitz. Festival
22.25 Péchés mortels. O De Bradford May. TF 1

SÉRIES

18.15 Friends. France 2
18.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde de jeux mortels. M 6
18.00 Nos meilleures années. Téva
19.00 FX, effets spéciaux : La Série. M 6
20.35 Les Envahisseurs. Disney Channel
20.35 Julie Lescaut. Abus de pouvoir. RTBF 1
20.45 Navarro. O Le Parfum du danger. TF 1
21.30 Urgences. En attendant la suite. TSR
21.35 Code Quantum. Nuit magique. Retour de guerre. Série Club
23.15 Au cœur du temps. A la veille du six juin. Disney Channel

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable *ou interdit aux moins de 12 ans*
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision *ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.*
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 16.30 Planète
Fin de règne au Vatican

Le pape en questions

LA VIE au Vatican ne se réduit pas aux rumeurs et aux chuchotements d'une « fin de règne », mais *le décalage entre l'ampleur des* ambitions affichées par l'Eglise catholique avant l'an 2000 et la fragilité de l'homme qui la gouverne tourne au pathétique. Jean Paul II puise précisément ses ultimes ressources contre la maladie (Parkin*son) dans l'approche du troisième* millénaire du christianisme et du Jubilé qui devrait attirer à Rome quarante millions de pèlerins.

S'il est trop tôt pour faire le bilan d'un pontificat qui entre, jeudi 16 octobre, dans sa vingtième année, le film s'appesantit sur le mode de gouvernement trop centralisé de l'Eglise. Le vaticaniste Giancarlo Zizola n'a pas tort de souligner le « piège » dans lequel elle s'est enfermée : Jean Paul II, né Karol Wojtyla, a pris une part active à la lutte contre le communisme, mais le nouvel environnement démocratique fait ressortir les lacunes de son fonctionnement *monarchique.*

Le documentaire de Daniel Pasche et Jean-Alain Cornioley n'échappe pas aux stéréotypes sur l'Opus Dei ou les positions du pape sur la pilule ou le sida. Ni aux spéculations sur l'éventuelle démission de Jean Paul II ou l'élection de son successeur ; autant de choix plus complexes que ne le laisse entendre un film trop ambi*tieux et donc incomplet.* A vue humaine, rien ne devrait par exemple empêcher la « renonciation » du pape, sauf à bousculer une tradition qui a plus de sept siècles, le dernier pape démissionnaire ayant été Célestin V, en 1294 ! De même, le choix du successeur ne se résumera pas à une bataille entre « conservateurs » (comme le cardinal Angelo Sodano, actuel secrétaire d'Etat) et « rénovateurs » (le cardinal Carlo-Maria Martini, archevêque de Milan). Les auteurs n'écartent pas les chances d'un *candidat du centre ou du tiers*-monde, mais le pontificat de Jean Paul II aura été si inclassable et les défis attendant le prochain pape *apparaissent déjà si considérables* que ses électeurs auront bien besoin du Saint-Esprit pour dessiner à l'Eglise un nouvel avenir.

Henri Tincq

★ Autres diffusions : vendredi, 20.35 ; samedi, 22.45 ; dimanche, 18.55.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 **Les Feux de l'amour.**
14.45 **Arabesque.**
15.40 **Côte Ouest.**
16.35 **TF 1 jeunesse.**
17.05 **21, Jump Street.**
17.55 **Pour être libre.**
18.25 **Mokshû Patamû.**
19.00 **Tous en jeu.**
19.50 et 20.40 **Météo.**
20.00 **Journal, Résultat des courses.**
20.45 Navarro. O *Le Parfum du danger.*
22.25 **Made in America.** O Péchés mortels.
0.15 **Les Rendez-vous de l'entreprise.**
0.35 **TF 1 nuit, Météo.**
0.50 **Très chasse.**

FRANCE 2

13.50 **Derrick.**
14.45 **Dans la chaleur de la nuit.**
15.35 **Tiercé à Longchamp.**
15.50 **La Chance aux chansons.**
16.30 **Des chiffres et des lettres.**
17.00 **Un livre, des livres.**
17.05 **Sauvés par le gong.**
17.35 **Qui est qui ?**
18.15 **Friends.**
18.45 **C'est l'heure.**
19.20 **1 000 enfants vers l'an 2000.**
19.25 et 1.40 **C'est toujours l'heure.**
19.55 **Au nom du sport.**
20.00 **Journal, A cheval, Météo.**
20.45 **Point route.**
20.55 **Envoyé spécial.** La fièvre du vendredi soir. *Les samouraïs de la piste.* Post-scriptum : Drancy, la honte.
23.00 **Expression directe.**
23.10 **Nikita.**
23.50 **En fin de compte.**
23.55 **Journal, Météo.**
0.15 **Le Cercle du cinéma.**

FRANCE 3

13.40 **Parole d'Expert.**
14.30 **Mourir à Ibarra.** Téléfilm de Jack Gold.
16.10 **Evasion.**
16.40 **Minikeums.**
17.45 **Je passe à la télé.**
18.20 **Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.**
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.40 **Météo.**
20.05 **Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **Tonnerre de feu** ■ Film de John Badham.
22.50 **Soir 3.**
23.15 **Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?**
0.10 **Saga-Cités.**
0.35 **Espace francophone.**
1.05 **New York District.**

CANAL +

13.35 **Tout feu tout flamme** ■ ■ Film de Jean-Paul Rappeneau.
15.20 **Le Vrai Journal.**
16.05 **L'Enfant perdu.** Téléfilm de Christian Faure.
17.35 **Pas si vite.**
17.40 **Surprises.**
17.50 **Le Journal du cinéma.**
▶ **En clair jusqu'à 20.15**
18.20 **Cyberflash.**
18.30 et 19.10 **Nulle part ailleurs.** Invités : Eddie Izard ; Elisabeth Badinter ; Evelyne Pisier.
20.15 **Football.** Marseille - Metz.
22.30 **Flash infos.**
22.35 **Waterworld** ■ ■ Film de Kevin Reynolds (v.o.).
0.45 **Basket-ball.**

LA CINQUIÈME/ARTE

13.00 ▶ **Une heure pour l'emploi.**
14.00 **Les Yeux de la découverte.**
14.30 **Arrêt sur images.**
15.30 **Les Hommes des forêts.**
16.25 **Le Cinéma des effets spéciaux.**
16.50 **Cellulo.**
17.20 **Allô la terre.**
17.35 **Histoire personnelle de la littérature.**
17.50 **Le journal du temps.**
17.55 **Métropole.**
18.30 **Le Monde des animaux.**
19.00 **The Monkees.**
19.30 7 1/2. ▶ *La Journée mondiale contre* la misère. Les Etats et la mémoire.
20.00 **La Lumière au bout du tunnel.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 ▶ **Soirée thématique.** Johannesburg : Chroniques de la nouvelle Afrique du Sud.
20.45 **Jump the Gun** ■ ■ Film de Les Blair (v.o.).
22.35 **Johannesburg, ma ville.**
23.50 **L'Etranger.**
0.05 **Impressions d'Afrique du Sud.**
0.50 **La Reine de la nuit** ■ ■ Film d'Arturo Ripstein (v.o.).

M 6

13.30 **Divorce par balle.** Téléfilm O de Charles Correll.
15.15 **Wolff, police criminelle.**
16.10 et 1.05 **Boulevard des clips.**
17.30 **Plus vite que la musique.**
18.00 **Sliders, les mondes parallèles.**
19.00 **FX, effets spéciaux : La Série.**
19.50 **Voile.**
19.54 **6 minutes, Météo.**
20.00 **Mode 6.**
20.05 **Les Piégeurs.**
20.35 **Décrochages info, Passé simple.**
20.45 **Killer Kid.** Film O de Gilles de Maistre.
22.40 **Rosemary's Baby** ■ ■ Film O de Roman Polanski.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.02 **Agora.**
19.32 **Perspectives scientifiques.**
20.00 **Le Rythme et la Raison...**
20.30 **Lieux de mémoire.** L'éloquence politique française.
21.32 **Fiction.** Avignon 97. *Les Liaisons dangereuses*, de Choderlos de Laclos.
22.40 **Nuits magnétiques.** Automne à Buenos Aires [3/4].
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

18.36 **Scène ouverte.** Etienne Baillot, orgue.
19.30 **Prélude.**
20.00 **Concert.** Finale du 6[e] Concours Rostropovitch.
22.30 **Musique pluriel.** Œuvres de Ballif, Montesinos.
23.07 **En musique dans le texte.**

RADIO-CLASSIQUE

18.30 **Le Magazine de Radio-Classique.**
19.30 **Classique affaires-soir.**
20.40 **Les Soirées.** Gyorgy Sebök, piano. Œuvres de Bach, Starker, Liszt, Bartok, Mozart, Brahms, Fauré, Debussy.
22.35 **Les Soirées... (suite).** *Il Pastor Fido*, de Marenzio.

Le Monde
JEUDI 16 OCTOBRE 1997

Deux syndicats de magistrats demandent à M. Jospin de respecter ses engagements sur la justice

Dans une déclaration commune, l'USM et le SM regrettent « l'immobilisme » du gouvernement

QUATRE MOIS après la formation du gouvernement de Lionel Jospin, les deux principaux syndicats de magistrats ont décidé, fait rarissime, de faire une déclaration commune afin d'*« exprimer publiquement leurs inquiétudes devant les apparentes hésitations du gouvernement en matière de réforme de la justice »*. Rappelant que les engagements électoraux *« doivent être tenus »*, l'Union syndicale des magistrats (USM) et le Syndicat de la magistrature (SM) *« mettent en garde les pouvoirs publics contre la tentation de l'immobilisme, à l'heure où l'opinion publique attend une justice indépendante et impartiale »*.

A eux deux, ces deux syndicats représentent plus de 85 % des magistrats : l'Union syndicale des magistrats, une organisation modérée qui se déclare *« apolitique »*, a obtenu 53 % des voix lors des dernières élections professionnelles, et le Syndicat de la magistrature, une formation clairement ancrée à gauche, née en 1968, en a recueilli 33 %. Les deux syndicats n'ont pas l'habitude de parler d'une même voix, et encore moins de signer des déclarations communes, mais sur la question de l'indépendance de la justice et du respect des engagements de campagne de Lionel Jospin, elles semblent avoir trouver un langage commun.

Dans leur déclaration, l'USM et le SM réaffirment ainsi *« avec force l'attachement de l'immense majorité des citoyens et du corps judiciaire à une réforme ambitieuse, mettant la carrière des magistrats du parquet à l'abri des influences politiques et interdisant définitivement toute immixtion du pouvoir exécutif, sous quelque prétexte que ce soit, dans le cours individuel des procédures pénales »*. Au-delà de leurs divergences, elles insistent donc sur deux points qui figuraient dans le programme du PS pour les élections législatives : la réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et la suppression des instructions du garde des sceaux dans les dossiers individuels.

« ÉGALITÉ DES CITOYENS »

Le texte souhaite l'instauration d'un CSM unique, qui gère à la fois la carrière des magistrats du siège et celle des magistrats du parquet. Les procureurs et les procureurs généraux ne seraient plus nommés sur proposition du ministre mais sur proposition du Conseil et toutes les autres nominations – substituts et substituts généraux – devraient recueillir l'avis conforme du CSM. Le chef de l'Etat conserverait la présidence du Conseil mais il n'aurait pas de voix délibérative. Les magistrats présents dans cette instance seraient élus au scrutin de liste proportionnel, les services judiciaires seraient rattachés au CSM et son budget ferait l'objet d'une présentation autonome.

Sur les liens entre la chancellerie et les procureurs, l'USM et le SM ne se prononcent pas en faveur de l'indépendance des parquets. Les deux organisations *« ne contestent pas le pouvoir, pour le ministre de la justice, de définir par voie de circulaires les grandes orientations de la politique pénale »*. Ils demandent, en revanche, le respect des engagements du PS, c'est-à-dire la suppression des instructions individuelles, *« qu'il s'agisse*, précisent-ils, *d'injonctions de poursuite ou de classement »*. *« Cette règle simple ne doit souffrir aucune exception*, ajoutent-ils. *En effet, l'expérience a amplement démontré que les interventions ne concernent en réalité que les dossiers à connotation politique et portent gravement atteinte au principe de l'égalité des citoyens devant la loi. »*

Enfin, l'USM et le SM demandent le détachement des officiers de police judiciaire (OPJ) auprès du ministère de la justice. *« En pratique, le poids du ministère de l'intérieur et de la hiérarchie policière sur les OPJ est actuellement de nature à vider l'autorité théorique des magistrats de tout contenu réel*, écrivent-ils. *(...) Dans l'immédiat, il faut créer, à l'instar de ce qui est en vigueur en Italie, des unités de police judiciaire composées, sur la base du volontariat, de policiers et de gendarmes en situation de détachement par rapport à leur ministère d'origine et directement placés sous l'autorité des juridictions. »*

Au-delà de cette déclaration commune, les deux syndicats conservent des divergences. L'USM souhaite ainsi que les magistrats soient aussi nombreux, voire plus nombreux, que les personnalités extérieures au sein du CSM rénové. *« Il s'agit pour nous d'une question de principe*, affirme son secrétaire général, Valéry Turcey. *Pourquoi nous juger indigne de prendre part, à 50 %, à la gestion du corps ? »*

Le Syndicat de la magistrature, pour sa part, est plus audacieux que l'USM sur le chapitre de la responsabilité des magistrats : il souhaite que les classements sans suite soient motivés et puissent faire l'objet de recours et que le contrôle des magistrats par le CSM soit plus étroit. *« L'indépendance, c'est un enjeu démocratique, pas une question réservée aux magistrats »*, remarque le président du SM, Jean-Pierre Boucher.

Anne Chemin

Statut du parquet et rôle du CSM

● **Le statut du parquet.** Le parquet est l'autorité judiciaire qui est compétente en matière de déclenchement des poursuites. En vertu du principe de l'opportunité des poursuites, le parquet peut décider, sans le motiver et sans qu'il y ait de recours, de classer sans suite une plainte ou une dénonciation. Les magistrats du parquet sont placés, au terme de l'ordonnance du 22 décembre 1958, *« sous la direction et le contrôle de leurs chefs hiérarchiques et sous l'autorité du garde des sceaux, ministre de la justice »*. Le garde des sceaux peut communiquer aux procureurs généraux ses instructions générales. Il peut aussi donner des instructions dans un dossier particulier qui doivent être *« écrites et versées au dossier »*.

● **Le Conseil supérieur de la magistrature (CSM).** Rénové en 1993, le CSM, qui *« assiste »* le président de la République dans sa tâche de garant de l'indépendance de la magistrature, est présidé par le chef de l'Etat, assisté du garde des sceaux, et comprend dix membres : quatre personnalités extérieures et six magistrats élus par leurs pairs. Le CSM examine les nominations de tous les magistrats, à l'exception de celles des procureurs généraux. Il fait des propositions pour les premiers présidents, les présidents et les magistrats du siège de la Cour de cassation. Il rend un avis simple pour les procureurs, qui n'engage pas le choix des autorités.

La bête humaine

par Pierre Georges

UN CHIFFRE saisi au vol comme il arrive parfois à une oreille distraite. L'homme moderne, l'Homo americanus, ne marcherait plus. Ou le moins possible et de mauvaise grâce. Des statisticiens des Etats-Unis seraient parvenus à cette conclusion étrange : plus le temps passe, plus l'humanité progresse, moins elle avance sur ses deux pieds.

Des jambes ? Pour quoi faire ? Un Américain des villes, ne parlons pas de celui des champs, ne ferait en moyenne dans une journée que cinq cents mètres à pieds. Bien mieux, ou bien pis, selon les mêmes chercheurs, au train où va cette grève de la marche, dans une dizaine d'années la moyenne devrait tomber à trois cents mètres/jour.

En route, donc, vers de nouvelles aventures darwiniennes. Nous commençâmes à quatre pattes. Nous avons mis quelques millions d'années à nous faire à l'idée de crapahuter sur les deux de derrière. Et nous voici, en non-marche, vers la station assise. Avec deux appendices pendouillards et flageolants qui finiront par gêner, comme pattes molles des peluches de foire.

La société cul-de-jatte ou cul-de-plomb est avancée. Assis, couché, assis. Debout, accessoirement, pour saluer le chef ou se prosterner devant la Reine, ou pour aller, dans un splendide effort de survie, du congélateur au micro-ondes. Mais debout, le moins possible ! Une société qui ferait sienne cette forte pensée : pourquoi faire en marchant ce que l'on peut faire en roulant ?

Civilisation de la voiture, bien sûr. Mais aussi du tapis roulant, de l'escalator, de l'ascenseur et de toutes les machines à différer l'effort. Une société qui se résumerait à une réplique à la Carette, clop au coin des lèvres : *« J'm'économise, cette bonne farce ! »*

Nous faisons donc l'économie de nos jambes. A tout propos et hors de propos. Nous sommes tous des Américains ou en voie d'américanisation. Une statistique en appelant une autre, comment ne pas évoquer ici le parcours moyen quotidien d'une automobile sur deux à Paris, domicile-travail et retour. Trois kilomètres-jour ! Autant dire rien, une promenade sur pneus.

Usant plus volontiers de pneus-pluies que de snow-boots, dispensé, par extinction de service militaire, d'aventures roboratives dans les guillerets régiments de marche, manifestant nos indignations civiques et revendications sociales plutôt par pétition que par action, vissés à nos écrans et volants, partisans de la moindre marche comme du moindre effort, notre compte semble désormais bon : l'amputation psychique.

Certes, parfois, la résistance s'organise. Il y eut la mode du *jogging*. Celle du marathon. Et il y a, aujourd'hui, la vogue de la randonnée pédestre. Comme ils étaient beaux, et rares, et admirables, et pétant de santé avec leurs mollets de campeur et leurs chants de marche, les trente mille diplodocus qui envahirent Paris l'autre dimanche !

Il n'empêche. La race marchante est en voie d'extinction. Et tout crime contre la santé portant en lui-même son châtiment, le châtiment arrive. Ce n'est pas une loi scientifique, à peine le théorème des ingambes : plus l'on marche moins, moins l'on maigrit plus ! Les nutritionnistes américains dans leur titanesque combat contre l'obésité viennent d'en arriver à une conclusion vieille comme l'humanité. Jusqu'à présent, ils ciblaient la lutte contre les graisses. Désormais, ils attaquent le mal à la racine, les calories. Et à la racine de la racine : le non-usage forcené de calories. A quoi sert le charbon, en effet, si la bête humaine ne tourne pas, cher Carette ?

Les scénarios du garde des sceaux pour réformer le ministère public

LA RÉFORME de l'indépendance de la justice, annoncée, dès son arrivée place Vendôme, par Elisabeth Guigou, impose de rénover deux des institutions-clés du système judiciaire français : le parquet, né en France au XIIe siècle, et le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), dont la fonction est d'assister le chef de l'Etat dans sa tâche de garant de l'indépendance de la magistrature.

Pour la mise en œuvre de cette réforme, le gouvernement devrait s'inspirer du programme du PS pour les élections législatives. Dans ce dernier, il était affirmé que la justice devait *« être indépendante du pouvoir politique »*. Le garde des sceaux conservait le droit de fixer les orientations générales de la politique pénale, mais il lui était interdit d'intervenir, *« de quelque manière que ce soit »*, dans les affaires individuelles. Afin d'éviter que la carrière des magistrats ne soit *« soumise au pouvoir politique »*, le PS souhaitait, en outre, que les propositions de nomination pour le parquet ne soient plus confiées au ministre, mais au CSM.

Un mois plus tard, dans le discours de politique générale prononcé devant les députés, Lionel Jospin avait en grande partie repris ces orientations. *« Je réaffirme aujourd'hui que le Conseil supérieur de la magistrature doit assurer à la carrière des magistrats du parquet les mêmes garanties qu'à celles des juges du siège »*, notait-il. Sur les instructions individuelles, le premier ministre se montrait toutefois plus mesuré que le programme du PS en annonçant la suppression des instructions individuelles qui seraient *« de nature à dévier le cours de la justice »* et non pas celle de toutes les instructions.

Depuis, la chancellerie travaille sur différents scénarios. Cet été, elle a ainsi envisagé de remettre en question le principe de l'opportunité des poursuites, qui permet actuellement aux procureurs de classer plus de 80 % des procédures. Mais le système de remplacement a paru si compliqué que l'hypothèse a été abandonnée.

TRANSPARENCE

Dans la communication qu'elle présentera, le 29 octobre, au conseil des ministres, Elisabeth Guigou ne devrait donc pas mettre à bas les traditions parquetières françaises. Le système de l'opportunité des poursuites sera maintenu, la hiérarchie actuelle du ministère public, avec ses substituts, ses procureurs et ses procureurs généraux, sera préservée, et le garde des sceaux conservera le pouvoir de définir la politique pénale. En revanche, le système des instructions individuelles sera revu, le mécanisme de nomination des magistrats du parquet, réformé, la composition du CSM, modifiée et une série de mécanismes permettra de mettre en œuvre la responsabilité des magistrats.

La seule chose véritablement acquise, pour le moment, est le renforcement des prérogatives du garde des sceaux sur la définition de la politique pénale. C'était l'une des recommandations de la commission de réflexion sur la justice présidée par le premier président de la Cour de cassation, Pierre Truche. *« C'est au ministre de la justice, au nom du gouvernement, qu'il appartient de traduire dans des circulaires les priorités nationales qui s'imposent, compte tenu de l'évolution de la délinquance, des conditions économiques et sociales, afin que la loi soit appliquée également à tous »*, relevait-elle en juillet dans le rapport remis au chef de l'Etat, en regrettant que la notion de politique pénale soit *« pratiquement absente des codes »*.

La réforme d'Elisabeth Guigou devrait remédier à ce silence : elle devrait définir clairement ce qu'est une politique d'« action publique », selon le mot de la commission Truche, et préciser les rôles respectifs du ministre de la justice, des procureurs généraux et des procureurs. Ce renforcement de la politique pénale devrait s'accompagner d'un gain en matière de transparence : les orientations pourraient désormais être publiées au *Journal officiel*, et le garde des sceaux pourrait présenter tous les ans au Parlement un rapport, nourri par les comptes rendus annuels des parquets, afin qu'il soit débattu en séance publique.

Pour les instructions individuelles, le débat n'est pas encore tranché. Afin de mettre fin aux soupçons d'interventionnisme, certains prônent la suppression totale des instructions, mais d'autres estiment que le garde des sceaux *ne doit pas renoncer à toutes ses prérogatives*. Le gouvernement n'exclut pas que le ministre puisse continuer, malgré les engagements du PS, à donner des instructions dans certains domaines – les intérêts fondamentaux de la nation, les relations internationales de la France ou la paix publique – ou à conserver certaines formes d'intervention, comme les ordres d'engagement de poursuites. Restera la question du respect de ses dispositions : malgré les engagements des gardes des sceaux successifs, les textes de 1993 imposant des instructions *« écrites et versées au dossier »* n'ont pas été respectés.

LIMITER LES RISQUES

Le second volet de cette réforme concerne le Conseil supérieur de la magistrature. Actuellement, les procureurs et les procureurs généraux sont nommés sur proposition du garde des sceaux, avec un avis simple du CSM pour les procureurs. La chancellerie hésite entre deux voies : transférer le pouvoir de proposition au CSM, comme le proposaient hier le PS ou aujourd'hui le Syndicat de la magistrature et l'Union syndicale des magistrats, ou suivre la commission Truche, qui maintenait le pouvoir de proposition au ministère en se contentant d'un avis conforme du CSM. Cette dernière proposition ne bouleverserait sans doute pas les pratiques actuelles : sur les 1 011 avis rendus de 1994 à 1996 pour les nominations de procureurs, le CSM a rendu seulement 31 avis négatifs, soit à peine 3 %.

Ces deux volets ne peuvent être dissociés, l'ensemble de cette réforme constituant une horlogerie complexe qui touche très directement aux pouvoirs régaliens de l'Etat. Quelle que soit la solution retenue, les textes devraient aussi comporter un volet sur la responsabilité, au sens large, de la magistrature. Il ne s'agit pas forcément d'ajouter un nouveau chapitre à sa responsabilité individuelle, qu'elle soit civile, pénale ou disciplinaire, mais de limiter les éventuels risques d'arbitraire. La réforme pourrait ainsi instituer des mécanismes de recours contre les classements sans suite, comme le préconisait la commission Truche. Elle pourrait également ouvrir aux justiciables mécontents des voies nouvelles en cas de dysfonctionnement du service public de la justice.

A. C.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 15 octobre, à 10 h 15 (Paris).

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17331,37	+0,14	−10,48
Honk Kong index	13384,24	−3,27	−0,50

Tokyo. Nikkei sur 3 mois (17331,37)

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 15/10	Var. en % 14/10	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2988,98	−0,55	+29,07
Amsterdam CBS	—	—	—
Bruxelles	15926	−0,70	+50,66
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	3924,06	—	+43,97
Londres FT 100	5249,20	−0,94	+27,45
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	23903	−0,77	+52,28
Zurich SMI	5801,30	−0,60	+47,16

Tirage du *Monde* daté mercredi 15 octobre : 520 446 exemplaires - 2

François Hollande maintient le congrès du PS à Brest

« J'AI DÉCIDÉ... » Avec un sens calculé de la mise en scène, François Hollande, premier secrétaire délégué du Parti socialiste, a mis fin au suspense, mardi 14 octobre, qui agitait le microcosme socialiste sur le maintien ou non de son congrès national, du 21 au 23 novembre, à Brest. La violence des manifestations des ouvriers des arsenaux et des entreprises sous-traitantes, qui s'opposaient depuis plusieurs mois au plan de restructuration de la défense, occupant la mairie et mettant à sac le bureau du maire socialiste, Pierre Maille, avaient inquiété le préfet du Finistère et un bon nombre de hiérarques socialistes qui envisageaient un repli sur Paris.

Soumis aux pressions contradictoires de ceux qui craignaient que le congrès se transforme *« en fort Chabrol »*, sous la garde de dix compagnies de CRS, et des treize députés bretons qui, avec le renfort de Bernard Poignant, maire de Quimper, refusaient *« l'humiliation »* d'un repli, M. Hollande avait décidé de poser le débat au bureau national du 14 octobre. L'échange n'a eu lieu qu'après le départ de Lionel Jospin venu parler des trente-cinq heures, seule Catherine Trautmann représentant le gouvernement. Très majoritairement, les responsables socialistes ont jugé qu'il y avait plus d'inconvénients, en termes d'image, que d'avantages à abandonner Brest, les mesures sociales et industrielles, annoncées le 9 octobre, ayant apaisé le climat.

« UN SIGNE DE CONFIANCE »

Si, pour la plupart, la décision était « pliée » – en faveur de Paris –, les membres du bureau national se sont séparés dans une totale incertitude, M. Hollande s'étant borné à indiquer qu'il prendrait « sa » décision. Après s'être isolé quelques instants avec Alain Claeys, chargé de l'organisation au secrétariat national, M. Hollande – dont l'élection de premier secrétaire, le 27 novembre, aura lieu après le congrès – rendait son verdict devant la presse : *« J'ai décidé après un échange de vues de tenir, malgré tout, le congrès à Brest. »*

« Tenir un congrès à Brest ne va pas de soi », a commenté M. Hollande, flanqué d'un premier fédéral du Finistère, François Cuillandre, ravi. Il a mis en avant *« un signe de confiance »* pour les Bretons et l'apaisement des esprits, même si *« le problème de Brest n'est pas réglé et ne le sera pas à court terme »*. M. Hollande a insisté sur le fait que c'était « sa » décision, sa première vraie décision de futur premier secrétaire.

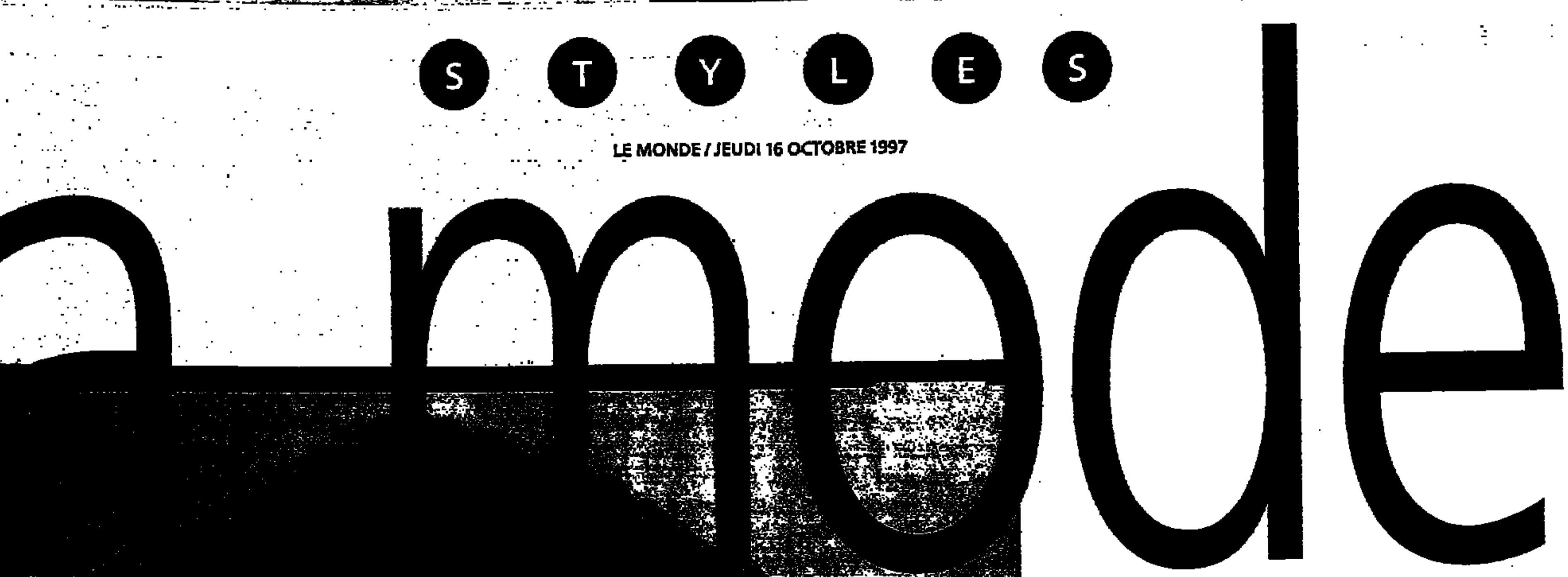
M. Jospin, consulté encore par téléphone pendant le bureau national, a, confirme-t-on à Matignon, laissé son successeur *« libre de son choix »*. Et de ses éventuelles conséquences.

Michel Noblecourt

هكذا من الأصل

(Publicité)





la mode en capitales

un hiver 97 en coups de foudre

Femme invisible ou top model, tels furent les rôles que réserva la mode aux années de crise. Silhouettes gommées, effilochées, bouillies ou siliconées, il fallait disparaître ou se travestir. Des podiums à la rue, de Londres ou de New York, une nouvelle énergie se dégage, réconciliant le bien-être et la parure, le confort et la séduction, celle qui rime avec force, conquête de l'esprit, beauté, cette *« arme »* dont parlait Chanel. Longues, pleines, miroitantes dans leur costume de taffetas couleur scarabée, altières, les héroïnes de Jean-Paul Gaultier, vues par Eric Traoré, portent des casaques de cuir fauve et des peignoirs de boxe remixés en manteaux d'infante. Le noir sort de l'ombre. Les tissus brillent, plus nerveux et plus craquants. Les talons reviennent, pour danser sur le volcan d'une fin de siècle tout en fractures. Les extrêmes se frôlent, anges noirs contre métissage, enfer des villes contre rêves d'ailleurs, vertiges et décontraction. Urbaine, féline, sophistiquée, l'humeur d'une saison se révèle dans ce cahier « Styles » du *Monde* consacré à la mode, aux accessoires, à la beauté et à la décoration, dont les lignes auréolées d'espace et de lumière célèbrent un nouvel art de vivre. Au scanner des tendances, New York et Beyrouth racontent les mille et une facettes d'une saison de caractère chassant à grands coups de talons aiguilles le politiquement correct.

Laurence Benaïm

REINE DE PARIS
Sur Chrystèle Saint Louis Augustin, un cocon en taffetas ombré argent, signé Jean-Paul Gaultier,
Photo : Eric Traoré.
Stylisme : Lionel Bouard.
Maquillage : Topolino.
Coiffure : Clovis.
Modèle : Agence Marylin Gauthier.

BEYROUTH
Capitale des grands écarts, nouvelle Phénicie des affaires, la cité libanaise s'invente un futur dans un kaléidoscope d'Orient et d'Occident. Or, casino et bouquets d'étoiles : voyage au cœur des nouvelles nuits griffées. p. X.

NEW YORK
Coups de logos, guerre des labels, nouveaux temples du luxe : d'Uptown à Soho, l'horizon de la ville se transforme, secoué par une frénésie de signes et d'images en noir et blanc. p. VI.

cuivre, or, argent, mauve occulte, rouge sang, noir cosmique : les couleurs de l'hiver 97 célèbrent les noces du futur et du mysticisme



visages fards

Poudres d'illusion lueurs de magie, fards et vernis dessinent les nouveaux rites de l'éphémère

Chez Shiseido, Serge Lutens a « *découpé des morceaux de nuit* » pour « *les poser sur la peau blanche* ». Carlos Villalon (Helena Rubinstein) annonce des lèvres « *comme des éclairs d'orage* ». Philip Hunger (Guerlain), des « *joues profilées et graves* ». Entre roses célestes et bruns ensorcelants, l'héroïne de la saison n'est plus la fatale des années 80, ni l'invisible du début des années 90, mais l'envoûtée. Balayant l'idéal puritain, les démons de la couleur viennent hanter le royaume des ombres. Transparence nacrée, irisée, ou pâleur néo-batcave, les tendances s'affrontent. Sur fond de prédication et de scènes média-moyenâgeuses où les foules pleurent leur princesse, la beauté appelle l'ivresse. De Shu Uemura, le pionnier – avec une première « beauty boutique » ouverte au Japon en 1983, et en France en 1986 –, à Kean and Lo, ouvert à Paris fin 96, en même temps que Mac, les boutiques de beauté se multiplient. C'est là qu'on vient chercher conseils, recourbe-cils, pigments, estompe mousse, bases de teint vertes, jaunes, roses, et produits cultes : quatre-vingts sortes de pinceaux chez Shu Uemura, cent trente-cinq teintes de rouge chez Mac et pas moins de trois cents eye-liners chez Kean and Lo. Pour le maquilleur Serge Alvarez, qui diffuse sa propre marque, c'est à travers cette beauté mouvante que se profilent goûts, rêves et fantasmes, « *comme un miroir renvoyant à la société une image paillette d'elle-même* ».

Les mégastores de la beauté, comme le Séphora ouvert en décembre dernier sur les Champs-Elysées, ressemblent à des temples virtuels où les comptoirs transparents évoquent de petits autels de messe noire. Dans cette nef sombre de 100 mètres de long, la beauté s'achète par doses. Avec un vernis à ongles vendu dans le monde toutes les trente secondes, Chanel donne la mesure de cette extraordinaire flambée des cosmétiques : poudres d'illusion, lueurs de magie, pour se changer de tête, s'offrir le temps d'une apparition, une plongée dans l'au-delà des fées de l'enfance. Créée en 1985 par Frank Toskan, maquilleur de studio, la chaîne Mac, dans le giron d'Estée Lauder depuis 1994, ajoutera cette année à son réseau de cent quarante boutiques et *corners* (stands), à Zurich, Berlin, Taïwan, Milan. La rue de Passy succombera en 1998. Elles veulent toutes le crayon Spice de Naomi Campbell. L'explosion des vernis à ongles couleurs Smarties continue, suivie par les nouveaux crayons pour se tatouer le corps (Revlon), la crème or qui illumine un décolleté, un sourcil, des cheveux (Yves Saint Laurent). En un an, les ventes de vernis à ongles de L'Oréal ont augmenté en volume de 44 %.

Les virtuoses du pinceau jouent les magnétiseurs. Cet hiver, le maquillage « surnaturel », irisé de poudre brillante (Make Up for Ever), retrouve de Londres à Tokyo en passant par Paris, les vertus que la femme américano-milanaise lui refuse : une part de magie. Les cosmétiques viennent doper la demande des nouveaux marchés asiatiques, avides de nouveautés. De Harajuku à Soho, d'Apujundong (Séoul) à Pékin, le bâton de rouge redevient talisman, parure, dans un défi joyeux au conformisme social. Cyber-geishas ou punks de Tiananmen, filles ou garçons, les teenagers sacrifient au rite de la parure éphémère, tatouage, piercing, cheveux colorés. Le corps devient le support de toutes les métamorphoses. « *Les vernis à ongles sont des bijoux* », affirme Heidi Moravetz, créatrice des lignes de maquillage Chanel, dont le fameux rouge-noir a fait exploser les caisses des duty-free shops. « *Il y a une explosion de couleurs. Ce sont les années 70, en plus pro. Les textures sont plus fines, les pigments glissent mieux, les fonds de teint s'allègent. Tout est plus tendre, plus diaphane.* » Dans l'urgence, l'art du maquillage se soumet à des rythmes de plus en plus accélérés, se reconnaît dans l'infinité d'une palette, moins soumise au carcan d'un look qu'à des produits-phares lancés, en édition limitée ou pas, pour quelques mois. La folie de la rue s'empare des griffes de luxe. Nina Ricci ouvre un institut de beauté, Dior lance des mascaras pour les cheveux. Versace sort une ligne de maquillage, Trussardi en annonce une autre. L'apparence se théâtralise avec subtilité. Parmi les stars de la saison, la palette en kit de Guerlain (Mozaïs) permet, sous son boîtier or, vingt-quatre mille combinaisons possibles de couleurs. Chacun(e) devient son propre artiste dans un rapport plus ludique avec la couleur, proposée en « lip-mix » à mélanger et s'appliquer au pinceau (Mac). Sortant de sa réserve, la marque Estée Lauder multiplie les gimmicks, comme cette saison, les rouges à lèvres bicolores. Sous l'influence des « *make-up artists* » de défilés, Tom Pécheux, Topolino, Stéphane Marais, la beauté devient geste, touche de lumière au bout du pinceau de pro. « *Avant, les femmes voulaient s'identifier à un modèle. Aujourd'hui, elles veulent se ressembler, être mises en valeur, connaître les techniques de base* », affirme-t-on chez Shu Uemura. Un rouge n'est plus seulement rouge, il est givré, transparent, mat : on ne compte pas moins de deux mille teintes chez Kean and Lo. La fascination du public pour les secrets des top-models et ceux de leurs embellisseurs a élargi les coulisses aux pages des papiers glacés des magazines et aux décors des boutiques, où, comme l'explique Philippe Chancel, chez Mac : « *On vient rechercher une atmosphère – tout âge, tout sexe, toute ethnie...* »

Laurence Benaïm

NÉO-PUNK
Beauté en noir et blanc avec des gants brodés en tatouage (Givenchy Haute Couture) et un collier de cuir (Hermès).
Photos : Eric Traoré.
Maquillage : Topolino.
Coiffure : Clovis.
Stylisme : Lionel Bouard.
Numérique : Hélène chez Dahinden.
Modèle : Cat.

la révolution cosmétique



miroir
beauté sur mesure

pour être belle au demi-ton près, choisir son maquillage parmi une gamme infinie de couleurs et de textures, la cosmétique couture triomphe à Paris, Londres et New York

La beauté entre dans une nouvelle ère. Un système parallèle et de nouvelles règles s'imposent. L'idéologie pénètre dans les crèmes. Stratégiques et éthiques, les marques Philosophy, Aveda et Origins nous veulent le plus grand bien. La petite entreprise Philosophy se base sur le concept d'une beauté New Age et dicte une véritable règle de vie à sa consommatrice : *« Soignez la peau de vos mains vous permettra de mieux embrasser vos enfants. »* Aveda prône une esthétique aromathérapique, quand, dans la même veine, Origins tente de sauver la Terre tout en s'occupant des plus stressées, entre autres, sa lotion « Peace of Mind » (« L'esprit en paix »).

La consommatrice ne veut plus être « leurrée » et recherche l'aspect « pro » des marques. Créée en 1985, la société Mac s'attirait *« la faveur des professionnels qui ne trouvaient pas leur compte sur les textures et couleurs des cosmétiques sur le marché »*. Tout un programme qui sensibilise maintenant aussi les amateurs avec l'ouverture de boutiques. Make Up For Ever, autrefois réservé aux professionnels, s'adresse aujourd'hui à la clientèle lambda.

Cette nouvelle approche de la beauté entraîne une prise de conscience. *« J'en ai assez des grands magasins où les vendeuses vous guident inévitablement sur la "promotion du jour", sans respecter ce que je recherche vraiment »*, révèle à Londres une cliente de Space NK. Sorte de micro *department store* de la beauté, Space NK, a été créé il y a trois ans par l'Anglaise Nicky Kinnaird, trente-deux ans, qui a pris le parti de distribuer *« les spécialités d'une cinquantaine de petites sociétés uniquement ; comme François Nars, pour ses subtiles teintes de maquillage ; Poppy King pour ses rouges à lèvres ; Kiehl's pour ses crèmes... »*. *« Loin des grandes marques qui s'offrent une image sur papier glacé, ces sociétés se font connaître de bouche à oreille »*, remarque Nicky Kinnaird. Un seul Space NK en 1996, et on compte déjà, en moins d'un an, six adresses Space NK au cœur de Londres !

Ici comme à Paris ou à New York, on cherche à être belle au demi-ton près. *« Les créations de l'automne ne remplacent pas celles du printemps »* chez Make Up For Ever, qui propose jusqu'à 1 500 notes de blushs ; les vernis adoptent des teintes insolites, pastel et acides pour Hard Candy et rouille et poussière des rues de Manhattan pour Urban Decay.

De plus en plus exigeantes, les femmes veulent du sur mesure. Cosmetic à la carte, caverne londonienne des alchimistes du maquillage, propose un catalogue par correspondance, des fonds de teint *« sur mesure »* à faire sur place... *« Une formule de beauté qui a pour "mission" de s'adapter à chaque style de femmes »*, explique Christina, l'une des propriétaires. Quand, dans le sanctuaire de beauté Bliss new yorkais, déjà 18 000 clientes privilégiées s'offrent là toutes les « extravagances », comme le soin « Tenttation », pour surmonter sa déprime et atterrir en douceur dès son retour de vacances. La cosmétique « couture » promet un bel l'avenir.

Alexandra Senes

guide
palettes de pro

Nars. Dans l'espace dépouillé de Colette, les maquillages Nars s'offrent comme des bijoux. Les blushs s'appellent « Amour », « Mata Hari », les rouges « Dolce Vita » ou « Hot Vaudou », les ombres à paupières « Iceland », « Katmandou »... Pour jouer les Goulue d'un soir, les fards à paupières « Cancan », « Lulu » ou « Moulin-Rouge » aux teintes de lavande et de cerise. Pour un naturel étudié, les vernis « Ultraviolet », « Bus stop » et « Funny girl », comme une goutte d'encre diluée dans l'eau. Best-seller de la saison, les vernis Metropolis (marron-prune) et Chinatown (rouge sang). Rouge à lèvres, 165 F, vernis 130 F, ombre à paupières, 130 F en « single », 230 F en duo. Manucure et pose de vernis sans *rendez-vous, 100 F.*

Shu Uemura. Ecrins transparents et mosaïque de couleurs, dans la boutique immaculée du boulevard Saint-Germain. 80 sortes de pinceaux à partir de 33 F et un grand choix d'éponges, de 18 F à 64 F. Best-seller, le crayon à lèvres rechargeable chocolat, le fard à joues pêche n° 47, le rouge à lèvres 833 couleur prune, et le fond de teint Nobara, pour peaux sèches et déshydratées (98 F). Maquillage-conseil de 20 minutes gratuit, sur rendez-vous. Rouge à lèvres de 89 F à 143 F, suivant la texture, vernis 86 F, le crayon à lèvres, 178 F, et 66 F la recharge.

Mac. Dans un décor noir fréquenté par Catherine Deneuve, Vanessa Paradis et Patricia Kaas, une panoplie d'indispensables. Best-seller du teint, Studio Fix, un compact décliné en 19 teintes. Automne 1997 version Vampirella avec le rouge sang « Carnal » et le vernis assorti. Cosmique avec « Blade », un rouge à lèvres aux reflets de métal doré. Eviter le rush du week-end. Rouge à lèvres en 135 teintes 80 F, vernis 50 F, fond de teint 120 F, pinceaux de 35 F à 390 F.

Kean & Lo. La caverne d'Ali Baba du maquillage avec des couleurs à donner le vertige. A découvrir, les 300 teintes d'eye-liner tutti-frutti, du carmin au vert émeraude ou les 150 crayons à lèvres. Stars de la saison, les rouges à lèvres « Aïda » et *« Aroussa » aux couleurs de violine* glacé ou de beige givré. Accueil chaleureux pour guider les plus perplexes devant ce tourbillon de couleurs. Rouge à lèvres 80 F, vernis 55 F, crayon à lèvres 45 F, eye-liner 90 F.

Serge Louis Alvarez. Un flot de beauté dans la frénésie du Printemps Hausmann. On vient y choisir les bases de prémaquillage aux vertus hydratantes et correctrices (129 F). La verte masque la couperose, l'orangée illumine le teint des peaux mates et la rose réveille les teints diaphanes. Pour peaux fatiguées, la palette de correcteurs anticernes, 5 teintes à utiliser seules ou mélangées, 125 F. Maquillage flash et conseils personnalisés, 70 F, gratuit pour tout achat.

Make Up For Ever. De la Versaillaise au drag-queen, la boutique de la rue La Boétie voit passer toutes les faunes. On n'y trouve pas moins de 38 poudres libres (121 F). A essayer, la Pearl Cream, un fard gras qui s'applique aussi bien sur les joues, les lèvres et les yeux (95 F). Best-seller, les palettes de 5 rouges à lèvres dans des tons dégradés du sable au chocolat ou du cerise au noir irisé (125 F)

Mary Quant. Trente ans après avoir révolutionné la mode avec la première mini-jupe, l'Anglaise Mary Quant déferle à nouveau sur la capitale avec ses maquillages arc-en-ciel. Dans des flacons ronds comme des bulles de chewing-gum, des vernis aux couleurs de citron et de chlorophylle. Stars de la saison les lèvres violettes avec le « Hokey *coke » et les fards coordonnés* V38 (prune) et V37 (parme). Les rouges à lèvres en quatre textures (110 F), fards à paupières 57 F, vernis 70 F.

A.-L. Q.

NÉO-BARBIE
Teint de poupée et lèvres bonbon pour un sautoir de perles multicolores et un châle écossais en laine, signés Christian Lacroix.

trousse 97

- **Mascara agrandisseur.** Le mascara « Cils Contraste Noir et Blanc » pour sculpter les cils et intensifier le regard, 230 F, Chanel.
- **Boîtier sur mesure.** 18 teintes pour les paupières et 8 pour les joues, soit 24 000 combinaisons possibles. A intégrer dans le boîtier doré aimanté. 185 F le boîtier, 80 F et 95 F les recharges, Guerlain.
- **Blush bonne mine.** Couleur de terre ou « rose caché », Joues Contraste, 180 F, Chanel.
- ***Teint absolu.*** *Avec le « Fond de* teint traitant cellulaire naturel », qui s'adapte à toutes les lumières naturelles ou artificielles, 30 ml, 295 F, La Prairie.
- **Double rouge.** Du chocolat-miel au prune-lilas, 5 rouges bicolores qui teintent subtilement les lèvres, 120 F, Re-Nutritiv All-Day Lipstick d'Estée Lauder.
- **Laque éclat.** Un « glacis miroir » qui s'épanouit sur les lèvres. Quatre teintes du brun laqué au mauve ondoyant, 95 F. Laque éclat lèvres d'Yves Saint Laurent.
- **Crayon parfait.** Lie-de-vin, terre de Sienne ou noisette, des crayons à lèvres aux extraits de concombre pour protéger les lèvres, Lip Defining Pencel d'Estée Lauder, 70 F.
- **Couleurs de l'étrange.** Noir cosmique, métal glacé, les derniers vernis Chanel, 105 F. Violemment violet avec le vernis triple tenue de Lancôme, 90 F, et les lèvres « pourpre d'ombre » de Shiseido, 105 F. Entre ange et démon avec « Red Devil » « Black Spell » et « Mystic Gold », les gloss créés par le maquilleur Carlos Villalon pour Helena Rubinstein, 100 F.

éclat
les long-sellers

à l'abri des modes, des produits mythiques, demeurent des vedettes de la beauté, stars en tubes ou en flacons d'un univers où le temps s'accélère

De la « Crème de 8 heures » (1933) d'Elizabeth Arden au mascara « Long Lash » d'Helena Rubinstein (1959), les vieilles recettes ont toujours leur succès. Mais les antiquités gonflent plus l'image que le chiffre d'affaires des marques. Chez Guerlain, si le « Baume *de La Ferté » (1830)* pour lèvres gercées ou la crème « Secret de bonne femme » (1904) sont toujours dans les gammes pour entretenir le patrimoine de la marque, leurs ventes sont réservées à une poignée de nostalgiques.

Les produits culte de Guerlain sont aujourd'hui « Terracotta » (1984), devenu un nom générique pour les poudres de soleil et les « Météorites » (1987), de petites billes de couleur qui uniformisent le teint. Le rouge à lèvres « 19 » d'Yves Saint Laurent (1979), un fuchsia intense, électrise les ventes mais le best-seller reste aujourd'hui « Touche Eclat » (1993), un stylo-pinceau anti-teint terne. Autre rouge mythique, « Ne me quitte pas », lancé en juillet 1994 par Shiseido s'est vendu à 1,2 million d'unités dans les premiers mois. Le géant japonais écoule chaque année 12 millions de produits de soin et de maquillage dans le monde.

Chanel s'affiche comme l'expert du teint, avec son « Teint exact blanc » qui renouvelle une formule lancée en 1986 et dont la courbe des ventes va toujours croissante. Les produits stars du circuit sélectif font pâle figure face aux poids lourds de la grande distribution. Les marques discount donnent le *la* des ventes record. L'Oréal en tête. Elnett, la laque des grands-mères comme des baby-dolls, coiffe la planète avec 1,5 milliard de flacons vendus depuis sa création en 1960. Depuis janvier 1996, le « Rouge captif » de L'Oréal, premier rouge sans transfert en grande distribution, s'est déjà vendu à 2 millions d'exemplaires sur le marché français. La fameuse boîte ronde de fard Bourjois, se vend aujourd'hui à 2,5 millions d'exemplaires par an dans plus de 120 pays.

Crées en 1863 par Alexandre Napoléon Bourjois, les fards « à rosir » étaient alors réservés au grime de théâtre. De la scène à la ville, l'extravagance sert souvent de tremplin au classiscisme.

Anne-Laure Quilleriet



métropolis

anges noirs

RIVE GAUCHE
Jeux de mailles et bottines de velours pour la ligne en mouvement d'Yves Saint Laurent.
EAST SIDE
Epaulettes, maille transparente, sac plat, talons vertige *et pantalon d'homme*, Gucci par Tom-Ford.

sur fond de gris béton et de noir fax, la ville est à la mode, parce que la mode a envahi la ville

agressive « comme un flic en civil », la femme *de l'hiver 97, telle que la chante* Doc Gynéco, arpente la ville sous la misère électrique, ongles vernis de laque gris banquier, silhouette noire aiguisée comme un trait dans la brume. Retour du *power suit* selon les Américains, *skirt alert* » selon les Anglais, l'hiver 97 se dresse sur ses talons aiguilles aux couleurs d'une fin de siècle année zéro : laines feutrées contre mousselines irisées d'or, cuir noir d'Hermès, araignées punk de Martine Sitbon contre anges noirs de Helmut Lang venus un peu dramatiser les « basiques ».

En 1967, date de l'avènement du style masculin, avec les premiers costumes-pantalons d'Yves Saint *Laurent, Jean Shrimpton et Twiggy* symbolisaient un nouvel idéal libéré. Il s'agissait d'aller contre les valeurs bourgeoises de l'après-guerre. Trente ans plus tard, l'amazone est devenue l'étendard d'un goût international, le style est moins une affaire d'imagination que de codes. Le logo a remplacé l'imprimé foulard hier acheté négligemment dans un vague duty-free. De l'avenue Montaigne à Omotessando (Tokyo), le désir se laisse aimanter par la folie du moment : listes d'attente (chez Dior, Gucci), éditions éphémères venues hystériser la demande. Accessoirisée par Prozac et Redux, *hydratée de Nutritious* (Esthée Lauder), l'héroïne sur papier glacé a fait du costume-pantalon noir son uniforme.

Boutiques, pantalons, cambrures... Qui copie qui ? Dans un jeu de réappropriation et d'amnésie, la guerre des griffes se joue dans l'ombre. *« Tout le monde fait des belles vestes. Le travail industriel est de plus en plus sophistiqué. La différence se joue dans l'image, le service »*, dit Joseph, qui fait régner sa griffe en noir et blanc à Londres, Paris, Tokyo, New York. *La* tension est extrême. Les Japonais, dont les achats – baisse du yen oblige – ont diminué, suivront-ils ? La flambée des marques de sport, le retour à des matières artisanales pourraient modifier à l'avenir l'approche des consommateurs asiatiques. Calvin Klein annonce l'ouverture de quatre-vingt-dix nouvelles boutiques en Europe avant 2001. Ralph Lauren investit 130 millions de dollars en publicité ; 1997 marque encore l'internationalisation d'autres *mega world brands*, de Pra*da (bientôt sur la Cinquième Ave*nue) à Gucci, dont l'extraordinaire progression a été assombrie par une baisse des actions fin septembre.

Epaulée, noire et pointue, la mode de Tom Ford a remis à l'honneur, chez Gucci, la femme au bord de la crise de nerfs. Lady Pitbull de cette jungle à la MC Solaar où gangsters modernes et affranchis matent *« la télé, les acteurs et les stars, les voitures de luxe, la soie, le caviar... C'est le sens de la vie, Baby »*.

Manuella Frajder



allure

le pantalon sur tous les tons

Infroissable. *Le Pleats d'Issey Miyake, poids plume et la*vable en machine, coupe droite ou large, 990 F et 1 100 F, Pleats Please.

Masculin-féminin. Le tailleur pantalon noir en laine et cachemire, col renard, 10 300 F, Il pour elle, de Lanvin. Le pantalon en tweed chiné marron en laine et viscose, 1 100 F, Max Mara. Façon tweed ou prince-de-galles, le pantalon large, en laine et viscose, 379 F, Zara.

XXL. Roi de la saison, le pantalon boxer à taille smockée en crêpe de laine beige ou rayé, 3 770 F, Jean-Paul Gaultier. Ample et souple le pantalon en laine et Elasthène à porter avec les incontournables talons aiguilles de l'automne, 3 100 F, Gucci.

Cigarette. Filiforme, le modèle « Polo » sans pinces à revers, rehaussé de deux poches passepoilées sur le devant, de 800 à 1 100 F, Irène Van Ryb. Fendu, le pantalon stretch Igor avec découpe avant jusqu'à la cheville, 990 F, Joseph. Ventre plat avec le modèle zippé sur le côté, 4 coloris, 395 F, Gap.

Taille basse. A porter tombant sur les hanches, le pantalon droit en flanelle avec deux poches arrière passepoilées boutonnées, *bas 21 cm, existe en gris, 800 F, p. 23 du* catalogue APC. Alluré, le Joker smoking en satin de coton stretch, rehaussé d'un liseré de couleur sur le côté, existant en noir, marron et *kaki, 1 090 F, Joseph.*

Grand classique. Pro du pantalon, Bernard Zins privilégie cet hiver la douceur des tissus (mélanges cachemire et laine, flanelle et serge foulée...). Son modèle pilote, le pantalon tube « Arte » en flanelle et cachemire, 1 050 F.

De toutes les pattes. Pantalon à pinces, trompette, jodhpurs, pas moins de quinze formes chez Honest et un choix tout aussi imposant de tissus, du chevron Super 100 au crêpe extensible, de 790 F pour un cigarette en gabardine de coton à 1 390 F, pour un modèle en crêpe taille basse.

Version soir. Princesse des rues avec le pantalon boxer extralarge en taffetas de soie prune, 4 700 F, Jean-Paul Gaultier. L'élégance hors du temps avec le pantalon smoking en grain de poudre noir, 3 600 F, Yves Saint Laurent Rive Gauche.

Anne-Laure Quilleriet

envol

les dix ans d'APC

le petit Livre blanc de la mode urbaine

avec de cinquante à cent commandes par jour sur Internet au Japon (contre une tous les trois jours en France), le catalogue APC est devenu le petit Livre blanc de la mode urbaine, où le style Berlin-Est, comme l'extra-small, le denim brut, le duffle-coat en suédine de l'hiver, ou le cardigan Starsky and Hutch, se cultivent comme les fruits d'un petit empire créé il y a tout juste dix ans.

Né à Tunis en 1951, Jean Touitou, qui a affûté ses armes chez Kenzo et Agnès B., a fait du basique mixte, sa référence diffusée dans douze boutiques à Paris, Anvers, Londres, New York, Hongkong, Tokyo. *« Jusqu'à quel point peut-on baisser une taille basse sur un pantalon »*, telle est la question posée par ce chaman en chemise, poussant « l'understatement » jusqu'à vendre dans son nouveau « Magasin général » de la rue Madame huile d'olive griffée, agendas quinquennaux laïques, tee-shirts Milk Fed de Sophia Coppola, musiques de films de Jean-Luc Godard et tubes de Lili Boniche. D'un centimètre déplacé chaque saison, il a fait de l'or. Totalement indépendant, APC (Atelier de production et de création), vend un million de pièces par an. Producteur financier et artistique du groupe APC Tracks (dont le septième CD sort ce mois-ci), il n'a pas hésité à aménager une salle d'enregistrement dans son show-room. Anna Sui, Marc Jacobs ont prêté leur voix, qu'il accompagne à la guitare, pour un titre prometteur : *Profitable Market.*

L. B.



SOHO
La nouvelle petite robe noire signée Helmut Lang.

Illustrations :
Aurore de la Morinerie

métissage cosmopolis

bazar de sensations, rythmes, couleurs et métissages célèbrent un hiver aux couleurs de tous les voyages

Chevauchée imaginaire à travers la Chine, l'Inde, la Mongolie, le Maroc, l'hiver 1997 révèle la fracture entre deux mondes. Deux visions, auxquelles les années 80 servent de repères, s'affrontent : « no future » contre métissage, zips contre drapés, noir contre couleur, corps fermé contre corps en mouvement, ouvert à toutes les influences. La parole prend le pas sur l'image, et à travers la mode, les créateurs racontent leurs amours de toujours, comme si, sur les traces de Kenzo, le premier à colorier de folklore le Paris beige et marron de la fin des années 60, tous les voyages menaient au plaisir, à la différence. Dans ce contexte, certaines collections s'imposent comme des manifestes : avec ses *« reines de tous les continents »*, ses noires bleues, rousses, et de toutes les couleurs, Jean-Paul Gaultier aura suscité une émotion très rare. Le monde de Xuly Bet remue, secoué de rythmes et de désirs. Loin des clichés néocoloniaux, de la dangereuse récupération du *« mythe africain »*, il révèle dans ses collections un brassage d'influences, tour à tour funk et ancestrales, auxquelles la mode, comme la musique servent de révélatrices. Les années en 7 ont souvent été celles des grands départs qui coïncident avec des grands retours : gipsies et africaines Bambara d'Yves Saint Laurent (1967), chinoises de l'année Opium (1977), arlésiennes de la movida Christian Lacroix (1987). Aujourd'hui, les pays se mélangent, comme si la destination comptait moins que la vision, plus immédiate, qui n'a plus besoin de se réfugier derrière les alibis de l'ethnique. C'est la ville qui s'anime, entre bouliers et ordinateurs, épiceries de nuit et centres commerciaux. D'où ces collages, boubou et talons aiguille, djellabah et Nike, saris et lunettes griffées, qui font des villes comme Paris, New York, Hongkong, et surtout Londres, un bazar rêvé de sensations. Dans un feu d'artifice de couleurs, roses posés comme des touches de fards, pépites d'or tissées, satins arlequins, lamés mosaïques, Christian Lacroix donne à ses *« citadines migrantes un peu tribales »*, l'étoffe des héroïnes du monde. La joie de l'accumulation se fond dans une allure, silhouette d'égérie qui mène la danse.

Velours dévorés, arabesques et sequins s'imposent. Loin des visages hagards, la parure redevient le symbole d'une fin de siècle planétaire : merveilleuses en boubou et manteau militaire d'Isabel Marant, africaines tibétaines de l'anversois Dries Van Noten, chinoises coréennes de Lee Young Hee, commme si une reine Tang, se réveillait au pays du matin calme. De la marée hippie au romantisme gispy de cette fin de siècle, l'invitation au voyage a toujours marqué une réaction à une mode trop lisse, uniformisée par ses standards. Les manteaux-kimono de Kenzo inspirés des traditionnels « haoris », les vestes destructurées d'Issey Miyaké, de Yohji Yamamoto, ou de Comme des Garçons, ont contribué dans les années 70, à libérer non seulement une emmanchure, mais une attitude. Aujourd'hui, cette libération est moins liée au corps, assoupli par la révolution extensible, qu'à l'esprit de la mode : une manière de voir, de sentir, de se laisser conduire et éblouir sur le tapis volant des rêves.

L. B.

ETHNO RAP Ci-contre, entre diva tsigane et princesse mongole, la silhouette 1997-1998 version Isabel Marant.

A droite, beauté d'ébène en long manteau double face et fausse fourrure, Xuly Bet.

guide
bijoux, étoles et senteurs

Grand Nord. Johanna Gullichsen, une nouvelle boutique consacrée à l'art de vivre à la finlandaise. Linge de table, céramiques et sacs en lin de marins, 600 F.
Cordillère des Andes. Les bijoux d'inspiration précolombienne, 380 F les colliers, Villages du monde. Exposition sur la Colombie jusqu'au 26 novembre.
Souffle du désert. Avec des bijoux en argent massif confectionnés par les nomades touaregs, de 2 290 F à 6 000 F, Hermès.
Nocturne indien. Sur la route de la soie avec des écharpes brodées en laine ou en soie, de 632 F à 3 795 F, Dries Van Noten.
Sur un air tibétain. L'étole « Hamadan » en pur pashmina, 22 nuances, 2 000 F, Le Cachemien. Le « Kurta », une tunique de soie, 7 couleurs, 1 800 F, chez Egg à Londres. Le thé « Arya Rose d'Himalaya », 75 F les 100 g, Mariage Frères.
Mezze libanais. La Abaya, inspirée des tuniques traditionnelles libanaises. De 840 F pour un modèle court en coton à 8 600 F pour la Abaya en Najas, une laine fluide, Li Wan.
Vent d'Est. Dans l'immensité des steppes mongoles, la grande besace en cuir de vachette, 1 450 F et 1 950 F, Isabel Marant.
Impression Soleil-Levant. « Chine Impériale », une bougie d'ambiance qui distille des senteurs de thé, de géranium, d'orange et de girofle 310 F, Annick Goutal. La veste-chemise « Sheuyang », en satin broché de fleurs, 439 F, Bonnie Tchien Hy pour La Redoute, p. 9.
Pays du Matin-Calme. Un petit bonnet en laine noire, doublée de soie bordeaux, 600 F, Lee Young Hee.
Mille et Une Nuit. Parfums d'Orient dans le jardin d'Eden de Serge Lutens et sa nouvelle fragrance, « Santal de Mysore », les 75 ml d'eau de parfum, 600 F, Les Salons du Palais-Royal Shiseido.
Terre d'ébène. Inspiré des Baoulés de Côte-d'Ivoire, les grands bracelets en cuivre patiné, 6 000 F, pièces uniques du sculpteur Giorgio Vigna, galerie Naïla de Monbrison. Echarpes « Bogolan » du Burkina Faso teintées à la terre, 150 F, Villages du monde.

A.-L. Q.

bohème
le style « Voyages »

Rouge et or, la carte de membre *(éditée à mille exemplaires seulement)*, est depuis septembre presque indispensable pour franchir la porte or de Voyages, antre hippie chic de Fulham Road (Londres), l'une des boutiques culte du moment. Pas de soldes, pas d'été, pas d'hiver, mais une collection d'« envies » fabriquées dans un atelier de soixante-dix personnes qui peignent, rebrodent et gansent ces mille et une merveilles de granny bohème vendues à prix d'or. Gilets de velours boutonnés de nacre, jersey scintillant revoilé, les modèles chantent les couleurs d'un Orient anglais que fréquenteraient Ali Baba, Blanche Dubois et Mary Poppins. *« Un bazar d'idées »*, résument Louise et Tiziano Mazelli, couple belgo-italien qui inaugura les années 80 avec une collection griffée, Misérable. *« On est le contraire du minimalisme. Le noir ne nous inspire pas »*, disent aujourd'hui ces façonniers de la mode « antique », confectionnée à partir de tissus italiens, japonais, et souvent de fournitures anciennes, fleurs, boutons, trouvés aux Puces. Aujourd'hui, leurs gilets de velours dévorés, leurs longs cardigans de tulle rebrodé (jusqu'à 40 000 F), eux-mêmes très inspirés par les puceries des années 70 (Biba, Ossie Clarke) ont engendré bien des « petits » dans les collections de prêt-à-porter internationales. Au sous-sol, dans une tente du Rajastan, des modèles pour homme sont présentés, tendance Katmandou à Beverly Hills. Parmi les fidèles, Nicole Kidman, Allegra Versace, la nièce héritière.

L. B.

STEPPES URBAINES En haut, gipsy chic de taffetas, de jersey et d'agneau de Mongolie, Christian Lacroix.

Ci-contre, shantung de soie imprimé d'or et d'argent, laine brute et pantalon de maharadjah griffé Dries Van Noten.

JEAN-PAUL GAULTIER
LEE YOUNG HEE
MARNI
ISSEY MIYAKE
CHRISTIAN DIOR
KENZO

new york

haute pression à Manhattan

entre photographes, stylistes et rappers, Big Apple ou la frénésie de modes

I*f you don't stick to the code, you're definitively out* » (« si vous ne collez pas aux codes, vous serez définitivement hors sujet »), écrivait Bill Cunningham, en 1963, dans le Women's Wear Daily. Un « état d'esprit » qui résume toujours bien l'approche de la mode qu'ont les Américains aujourd'hui. C'est une histoire de look *plus qu'une affaire de style*. New York ne copie pas Paris, il s'en sert.

Cet appétit féroce pour les Européens se traduit en une combinaison d'« hommages », parodie de références : profusion de détails à la Helmut Lang, du sexy Gucci, des classiques d'*Yves Saint Laurent ou* des matières de Martine Sitbon. New York, boulimique de modes, obsédée par l'efficacité de signes, impose un style bourré de codes ciblés, face à une Europe bohème qui a toujours préférer improviser et éclater les conventions.

Ici, la mode est une question d'exploit. *On a tout intérêt à en* connaître les règles du jeu. L'introduction en Bourse de Polo Ralph Lauren en est un exemple. L'action proposée le 12 juin dernier à 26 dollars (156 francs) culminait à 33 dollars (198 francs) le 21 juin, soit un bond de 27 %. *Quand le scénario de* Donna Karan tourne plutôt au cauchemar, avec des titres qui végètent depuis une année. Les investisseurs travaillent dans la précipitation. Le rythme cardiaque effréné de Manhattan, ville sous haute pression, n'est presque pas humain. *« On est là pour faire du business. Frénétiques, nous manquons de patience, et les affaires s'emballent dans un sens comme dans un autre »*, remarque Philippe, responsable de SP (Spécial Promotion), un nouveau secteur plus « select » de l'agence de mannequins Metropolitan. Les agences de mannequins se montent en un *clin d'œil pour disparaître six mois* plus tard. *« C'en est même gênant. On n'a jamais affaire au même booker »*, regrette l'attachée de presse de Pier 54, complexe de onze studios photo, ouvert il y a deux ans et qui affiche quotidiennement complet, grâce à l'incessant passage de photographes stars, tels que Richard Avedon, Herb Ritts ou Peter Lindbergh.

Tout ce qui est mode se vend bien ces jours-ci, alors... on n'hésite pas. Le styliste coqueluche de Hongkong, David Tang, ancien professeur de philosophie, qui s'est lancé dans les affaires au début des années 90 dans la ferme intention de faire fortune, tente le filon « USA » et ouvre un empire de la Chine mythique sur Madison Avenue, juste en face de l'empire zen de Calvin Klein. La télévision y trouve son compte et découvre que le créneau mode s'avère même être un jackpot. Du haut de ses talons Gucci de 12 centimètres (*« Tom Ford est le seul qui puisse me faire souffrir »*), Gabe Doppelt, responsable de toute l'image mode de la chaîne VH1, traite l'actualité mode comme un événement sportif, avec la même pêche que le commentateur d'un match de foot ! *« Je suis fière de vous annoncer qu'une performance live des Rolling Stones ouvrira le 24 octobre les Fashion Awards 97, avec un hommage rendu à Gianni Versace et de sculpturaux trophées dessinés par Gucci. »*

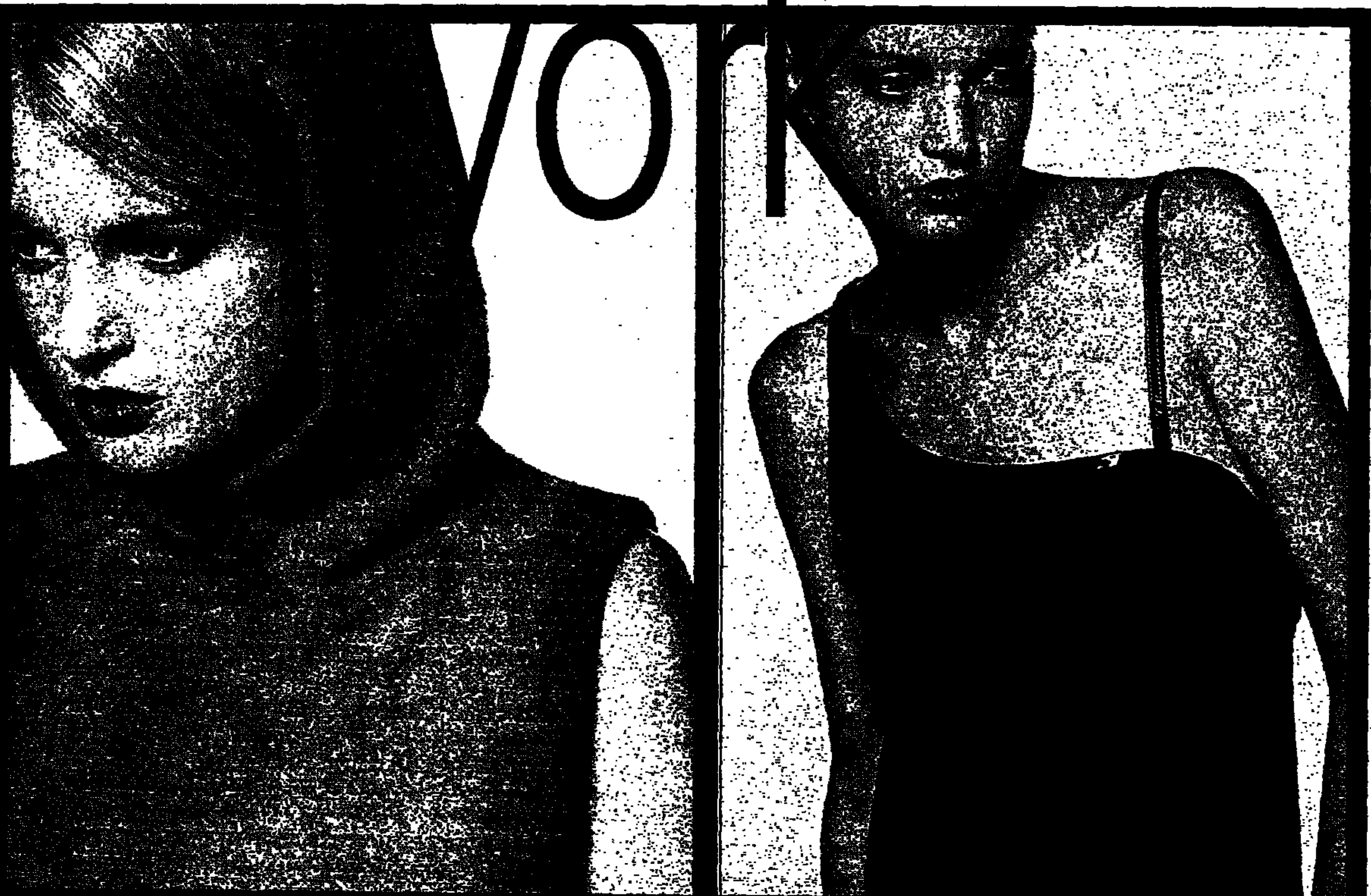
Pendant ce temps, l'horizon de la ville se transforme. Uptown ne cesse d'attirer les temples du luxe du monde entier. A Soho, les garages et « lavomatiques » cèdent peu à peu leur place aux vitrines européennes telles que Costume National (108 Wooster St.), D & G de Dolce & Gabbana (434 West Broadway) et Atsuro Tayama (120 Wooster St.). Une invasion massive de « modeux » qui peut certes faire peur mais qui invite les consommateurs à ratisser le quartier à pied et à *peut-être modifier leur façon de* faire du shopping. *« Le client recherche de plus en plus l'identité du créateur qui se cache derrière une marque. La petite boutique en nom propre permet ainsi de visualiser l'univers d'une marque dans son intégralité. On dépendra, enfin, moins du pouvoir des géants et grands magasins »*, se réjouit la créatrice Anna Sui.

Soho devenu un quartier cher et des plus prisés, les agents immobiliers déplacent la foule chic vers Gramercy Park (Julia Roberts, Wynona Ryder, Fiona Apple), les Seminar Blocks de Chelsea (Michelle Pfeiffer, Debby Harry de Blondie, *Kate Pearson de B52's) ou West Vil*lage, sur Bank Street et Perry Street (Jasper Jones, Linda Evangelista, Christy Turlington, Diane Von Furstenberg). L'envolée des prix des loyers fait aussi migrer les galeries d'art entre la 19e et 22e rue.

Dans *Paper*, le magazine le plus new-yorkais du moment, l'esthétique « piercing et fourrures acryliques » de l'East Village, repris par les stylistes du monde entier, se retrouve au centre d'une chronique fictive des peines du cœur des locaux, *sorte de sitcom sur le Web* (www.eastvillage.com). Ce ne sont plus les saisons qui font la loi mais les logos, comme l'élastique griffé des caleçons Calvin Klein, le drapeau bleu, blanc, rouge de Tommy Hilfiger ou le drapeau américain de Ralph Lauren. Demandez *à un rappeur de Brooklyn*, équipé de sa visière Lacoste, de sa parka Helly Hansen et de son tee-shirt Hilfiger, pourquoi il a retroussé son jean jusqu'au genou et sur une seule jambe ? Signe presque tribal, il indique ainsi à son *posse* (groupe) qu'il a « couché » (avec une fille) hier soir. De quoi faire perdre leur latin, ou plutôt leur marketing, aux plus grands pontes de la communication des grandes marques ! Connaissant maintenant l'influence *qu'ont pu avoir les rappeurs sur leur* chiffre d'affaires, les sociétés comme Ralph Lauren ou Tommy Hilfiger draguent, sans scrupule, la communauté noire. Quand Calvin Klein biaise par la petite porte. Pour s'immiscer dans la faune urbaine, on voit, *depuis cet été*, les pubs CK s'offrir le luxe de raser l'asphalte et cribler les murs de Manhattan d'un affichage sauvage, format « affiches de concert posées à la va-vite ».

Alexandra Senes





MADISON
Costume en grain de poudre noir. Veste droite et pantalon large flottant. Double *tee-shirt en maille viscose* beige sur orange. Calvin Klein.
MERCER STREET
Sweat-shirt droit sans manche à capuche en maille éponge de cachemire mélangé, orange. Marc Jacobs.
FIFTH AVENUE
Longue robe droite « sac » en grain de poudre noir, décolleté asymétrique en vinyle noir. Gucci.
Photos : Pierre-Olivier Deschamps.
Réalisation : Martine de Menthon, assistée d'Anna-Karin. Mise en beauté : Virginie Munoz.

sorcier le K Calvin Klein

en noir et blanc, l'irrésistible ascension d'un empereur des signes

Chronique d'une *success story* à l'américaine... Cal*vin Klein, l'enfant terrible* de l'Amerique, homme d'affaires de 54 ans, sorcier têtu, présent sur le marché depuis 1978, a su faire des choix et sait parfaitement où il va. La où les empires du luxe piétinent, il réussit. *Ses initiales « CK »*, reconnaissables et présentes aux *quatre coins de la planète*, font de lui le Coca-Cola de la mode. Pas mal pour un enfant du Bronx, fils d'immigrés juifs hongrois. Ce méga empire, dont il détient 43 %, a généré dans le monde entier 2,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires (multiplié par cinq depuis 1991). *« Respectant la stratégie d'une expansion mondiale, je conserve malgré tout la philosophie appropriée à l'image Calvin Klein. »* Rien n'est laissé au hasard. L'improvisation n'a pas sa place dans un monde « ciblé ». Il n'y a qu'à pénétrer dans le siège social pour être saisi par la mesure démesurée d'une image maîtrisée dans les moindres recoins. La décoration est la même à chaque étage : parquet noir, extincteur blanc, canapé blanc, arum solitaire dans un vase, pendant que les femmes de ménage *s'affairent* à repasser les plis repérables. *« C'est simple »*, résume *Calvin Klein. On comprend qu'on* ait pu le surnommer Calvin « Clean ».

Pureté, authenticité, liberté, images épurées, espaces dédiés à la lumière, communications à sensations... voilà tout ce que cet empereur minimaliste a su imposer à une Amérique dont il dénonce l'image « cliché ». *« Les créateurs qui ne font que regarder le passé font une grande erreur. Aujourd'hui, c'est une histoire de coupe, de qualité, d'élégance contemporaine. Les femmes n'ont pas envie de se déguiser. »*

S'il lançait CK One, en septembre 1994, une eau unisexe à partager, c'était sur un air du temps « mixte ». Avec son nouveau parfum, lancé en janvier prochain, il prend un virage en s'adressant à une nouvelle femme. *« Schizophrène, elle est tiraillée entre deux vies, entre son boulot et sa vie de famille. »* Calvin Klein, aux prémices d'un mouvement, reflet de nouveaux modes de pensée ou nouvelles attitudes, surfe sur le fil de son époque. Nom du prochain jus : Contradiction.

A. S.

guide

● **Hôtels** : Soho Grand Hotel, 310 W Broadway (965 3000) ; uptown le Royalton, 44 West Ave. 44th St (944 8844) ; Gramercy Park Hotel, 2 Lexington Ave. (475 4320), et Inn, Irving Place (533 4600).
● **Restaurants** : Le 147 avec son jazz live, 147 West, 15th St (929 3988) ; Indochine, 430 Lafayette St (505 5111) ; Hasaki, 210 East 9th St (473 3327) ; Balthazar, 81 Spring St (965 1414) ; De Robertis, 176 1st Ave. ; Coffee Shop, 29 Union Square (243 7969) ; Zen Palate 34 Union Square (614 9345) et Es Saada 42 E First St (777 5617).
● **Nuits** : Les soirées « Purr » du lundi soir au Cheetah Club, 12 West 21 St ; les soirées « lifestyle » le vendredi soir au Life, 158 Bleeker St. ; le décor du Beauty Bar et du Barmacy, 231 East et 238 East 14 th St. ; la musique de Lord G le vendredi soir et de *Danny Tenaglia le samedi soir au Twilo Sound Factory* ; la vue du bar « Top of the towers », au dernier étage du Time Café West, 87 7th Ave.
● **Boutiques** : Le guide « Shop NY, downtownstyle » par Meg Castaldo (Ed.City & Company) ; http://www. papermag. com, les rendez-vous "in" du magazine Paper sur internet ; le zen de Calvin Klein, 654 Madison Ave. ; les sacs de Kate Spade, 59 Thompson St ; *la déco de Troy*, 138 Greene St. ; *la mode de Daryl K*, 21 Bond St. ; les chinoiseries de Vivienne Tam 99 Greene St ; les noirs d'Anna Sui, 113 Greene St. ; la boutique Marc Jacobs, 163 Mercer St ; la manucure, pédicure de Soho Nails, 424 West Broadway ; le spa beauté Bliss, 568 Broadway ; les chaussures Belgian's Shoe Store, 60East 56th St et les frips de Screaming Mimi's, 382 Lafayette St.



هكذا من الإصل



sorcier
le K
Calvin Klein

guide

Manhattan

هكذا من الأصل

P

rêve de

هكذا من الأصل

beyrouth
parfum de mode au cèdre

l'explosion de commerces n'est qu'un détail dans le séisme immobilier qui rhabille Beyrouth. Bien qu'elle s' « américanise », elle n'est pas près de rompre les amarres avec le monde arabe...

« J'*ai mis tous les noms* », se félicite Samir El Khayed, en inspectant les corners de « ses » marques (CK Jeans, Diesel, Ungaro...). Invitation vivante au shopping avec son stylo Mont-Blanc, sa ceinture Iceberg et sa montre Pasha plaquée d'or et semée de brillants, l'homme ruisselle de fierté : ses Galeries Concorde, dont les six étages comptent aussi des cinémas et un Hard Rock Café, sont de ces nouveaux bâtiments qui font accéder la rue de Verdun – les Champs-Elysées de Beyrouth – aux standards du Village Global. L'« objet d'art » posé sur son large bureau – une pyramide en malachite – signale que Samir vient de l'ancien Congo belge, où il exploitait encore, il y a trois ans, des mines d'or et des usines. « *Je suis revenu*, explique-t-il dans un français mâtiné d'accent africain, *parce que les communautés du Liban ont décidé de vivre en paix. tout chiite que je sois, j'ai septante pour cent de directeurs chrétiens !* »

Dans le Beyrouth de 1997, les Samir El Khayed sont légion. Les malheurs du continent noir ont évincé ces « demi-Blancs » vers le royaume de Rafic Hariri, milliardaire sentimental qui s'est juré d'être le résurrecteur du Liban. Ancien émigré lui-même, son accueil (impôts faibles et secret bancaire absolu) a convaincu ces voyageurs aux valises bien pleines d'investir dans un pays arabe sans pétrole : le Liban, où les chefs de milice – à commencer par l'homme du massacre de Sabra et Chatilla – ont échangé la kalachnikov contre un maroquin de ministre. L'amnésie sur fond de boom économique. Cette Phénicie des affaires prend tout son relief au City Café. Un lieu où les portables conversent avec Montréal ou Sao Paulo, et qui ne déparerait pas le centre de Paris. Si ce n'est qu'on y croise le premier ministre, ou encore l'épouse du leader druze Walid Joumblatt, belle femme longiligne en tee-shirt Gucci, juchée sur des talons carrés. A chacune sa touche : l'épouse de Nabih Berry, chef de la milice chiite Amal et président de la Chambre, collectionne, et pour cause, les plus somptueux foulards. Il fait bon vivre...

Les Libanaises concentrent leurs achats lors des voyages à l'étranger, mais il arrive qu'elles aient des envies de Gucci. « *Le boom se poursuit depuis plus d'un an* », confirme-t-on au magasin Aïshti, où il se vend, certains jours, une quinzaine de sacs à main au célèbre « G ». Les Libanais ont longtemps cultivé sur le mode oriental une générosité dans la mise commune à toute la Méditerranée. Brocardés à cet égard par l'Occident et fragilisés par quinze ans de guerre, ils se gardent bien de se risquer dans les modes extrêmes (de rares intellectuelles indomptables osent Yohji Yamamoto chez If... bastion confirmé de la création) et recherchent l'abri d'une griffe ostensible : sac Chanel ou, selon ses moyens, tee-shirt CK... Quand ce n'est pas la veste à boutons siglés que porte Samir Rayes, promoteur des Dunes, cet autre nouveau centre commercial de Verdun où loge la boutique Aïshti. Un temple de 7 000 mètres carrés – où brillent Swarovsky, Daniel Hechter et un restaurant décoré par Jacques Garcia, l'homme de l'Hôtel Coste – qui porte un revê-





pacha
bruit et exotisme

Avec l'éclosion de restaurants-théâtres, où l'aristocratie des affaires s'exhibe en représentation, Beyrouth entre un peu plus dans les standards occidentaux. La quarantaine séductrice, Béchara Nammour est l'homme qui, voici quelque quatre ans, a importé la formule des Etats-Unis. Sans renoncer à ses affaires de Washington – dix-huit restaurants – et de Paris – l'hôtel Gabriel –, cet entrepreneur a surfé sur le boom libanais en ouvrant ici quinze établissements, tous institutionnels, et dont la fréquentation devrait approcher, cette année, les 700 000 personnes. Le décor est aux premières loges.

Si le Mijana et l'Al Dente occupent des maisons anciennes, le Khan El-Mir loge dans un vrai caravansérail, tandis que le Kham Al-Hana revisite la tradition des tentes du Ramadan. Jacques Gareta termine le décor d'une Brasserie d'Orient, qui ouvrira d'ici trois mois dans le nouveau Vieux Centre. Ses recettes ? Du bruit, de l'exotisme, de l'argenterie Christofle... sans oublier un rien d'inconfort, pour que les Pachas ne s'endorment pas.

J. B.

miss
madonna des pauvres

Quand Madonna surgit à la télévision en perruque platine, choucroutée d'une frisure de voiles et scintillante de vrais bijoux, pour déhancher sa minijupe rose, le monde arabe frise la syncope. Les mille et une transformations de cette diva du show musical (elle a joué, entre autres, la Dame aux camélias), qui règne sur « un million de robes » (« *Je n'ai jamais porté deux fois la même* ») et des chapeaux aussi griffés qu'extravagants, sont guettées avec gourmandise. Mais son nom de baptême est la seule chose que Madonna n'ait jamais changé. Cette Beyrouthine de Jal El-Dib chantait dès 1980. Elle connut la gloire cinq ans plus tard avec « Wala ya saïdi », une composition de l'accordéoniste d'Oum Kalthoum. Reine d'une équipe de vingt-cinq personnes qu'elle n'oublie jamais de citer en entier, Madonna admire énormément Dalida. Au point d'affirmer désormais : « *Chanter en français est à la mode.* » Pourquoi ? Parce qu'« *au Liban c'est moi qui fais la mode !* ». Ailleurs aussi... L'avocat de son homonyme américaine ne lui enjoignit-il pas, à Los Angeles, de préciser à ses concerts : « *Madonna of the Arab World* » ? Sacrée Miss La Belle Star du monde arabe, ses prestations ont réuni 40 000 personnes à Damas. Cette chrétienne qui exige un demi-million de francs pour animer un mariage princier tient à chanter gratuitement pour les pauvres. « *Je recherche avant tout*, dit-elle, *l'amour des gens.* »

J. B.



KASLIK
Long manteau à traîne en mousseline. Col en renard, sur un bustier en mousseline de soie et jupe en maille noire dentelle. Collants opaques noirs brodés de fleurs praline. Sac en satin duchesse rouge rebrodé de plumes, Dolce & Gabbana.
BROUMANA
Mini-tank allongée en or, Cartier. Veste en velours noir, col en chenille, Giorgio Armani.
XANADU
Robe combinaison fendue en jersey de soie parsemée d'or pur, Sabbia Rosa Notte. Sandales allongées en veau velours et sac à bandoulière en velours, Prada. Colliers légers, aigues-marines et tourmalines, Marie-Hélène de Taillac.

Photos : Pierre-Olivier Deschamps. Réalisation : Martine de Menthon, assistée d'Anna-Karin. Mise en beauté : Virginie Munoz.

tement de marbre et se loue aux tarifs parisiens (jusqu'à 50 000 F par mois les 100 m²).

Cette explosion de commerces n'est qu'un détail dans le séisme immobilier qui rhabille Beyrouth. L'exemple vient de Solidere, la société financière qui promeut la reconstruction pharaonique du vieux centre. Ce quartier qui fut le phare du Levant dresse encore des carcasses grêlées, où la chanson de Majida Rumi résonnait jadis entre deux obus : *« On t'a offert, ô Beyrouth, un couteau à la place des roses/Mais après toi, le monde ne nous suffit plus. »* Partout ailleurs, la ville, amnésique, ravale, creuse et bétonne, sans grand égard pour un urbanisme vieux de quarante siècles. Les nouveaux immeubles résidentiels misent sur un avenir doré sur tranche. Reste que leurs 300 m² *facturés* trois millions et demi de francs ont parfois du mal à trouver preneur.

Car, pour le Beyrouthin *moyen*, le luxe consiste d'abord à survivre. Les prix s'envolent vers les standards européens. Et le service public n'est plus ce qu'il était. L'intellectuel fréquente Internet à cause des carences de la poste. La prolifération des téléphones portables signifie que les foyers ne sont pas tous équipés en fil. Et le flot obsédant des voitures – *en fin de journée*, traverser Beyrouth prend deux heures – pallie les transports en commun. *« En 1985,* explique Albert Naccache, *je vivais comme un roi avec 1 800 francs par mois. Avec 8 400 francs, j'ai maintenant du mal à joindre les deux bouts. »* Cet universitaire, dont le shopping mode de l'année tient dans une paire de chaussures, appartient à ces classes moyennes instruites, qui démarquaient autrefois le Liban du tiers-monde. Leur naufrage durant la guerre laisse face-à-face 5 % d'aisés (plus de 30 000 francs mensuels) et tout un peuple miséreux qui survit avec 1 500 francs.

Ses journaux ont beau s'appeler *Snob* ou *Prestige*, le luxe, aujourd'hui, n'a plus « la baraka de Dieu ». Il se sait en danger d'insolence. La Libanaise, par tradition *friande de bijoux, se limite à quelques* chaînes en or et une grosse bague en topaze. Elle abandonne aux nouveaux riches les dîners tout-caviar, la Thunderbird, Christian Lacroix, le maquillage façon Terracotta, le chalet à Fakra – une station de ski de luxe –, les toiles dorées du peintre Hrer et les fausses moulures « à la séoudienne » pour se contenter du « strict nécessaire » : un tailleur Dior ou *Escada*, un 4 x 4, un 200 m² avec ses « domestiques » sri-lankaises, un studio à la plage et un *téléphone portable façon écaille*, orné – petite coquetterie – d'une boucle en diamant sur l'antenne, et d'un écouteur spécial, puisque les ondes, captées à cru, « mangent le cerveau »... Autre rumeur devenue parole d'Evangile : la princesse de Galles serait morte dans un attentat, fomenté par les cercles « anti-arabes » d'Angleterre.

« Le Libanais aime le nouveau, explique le publicitaire Mustapha Assad, *mais se lasse vite. »* En vogue il y a peu, les pizzerias sont vides. Le dernier chic est de s'habiller italien, de planter son jardin en « songs of India », et surtout de cultiver son corps. A l'inverse d'autres Arabes, les Libanaises ont *le syndrome du ventre plat. Celles* qui estiment la partie perdue s'en remettent au noir. Mais les « parfaites » aux cheveux moutarde, qui tiennent à la jupe courte et au décolleté, exploitent sans fausse honte les ressources de la chirurgie esthétique locale. Si telle plage d'hôtel est surnommée « Silicon Beach », c'est que la liposuccion recrute chez les teenagers et que le retaillage du nez façon Cher (la chanteuse américaine) prélude au *mariage. De son côté, l'homme* muscle son entregent dans de nouveaux clubs de sport, aussi luxueux qu'innombrables, mais ne dédaigne pas un jogging, le soir, sur la Corniche, parmi les effluves de maïs tiède. Les plus gracieux allant jusqu'à se faire épiler le trop-plein de pilosités dorsales.

Se montrer chiche relève aussi de la laideur. On se soigne en s'endettant. Il faut être vu au Casino, dans les boîtes du moment – le Xanadu et le Velvet, à Kaslik –, et pouvoir inviter trente amis au dernier res*taurant à la mode. Le mariage d'un* enfant exige un Haroun Al-Rachid. On perdrait la face en dépensant moins de 300 000 francs pour le salon d'hôtel, les bancs d'église festonnés d'orchidées, l'orchestre, le cocktail Lenôtre, le feu d'artifice, sans oublier l'équipe vidéo qui immortalisera l'événement dans la petite histoire beyrouthine. Papou *Lahoud ne s'en plaint pas. Durant* la guerre, cette ancienne de l'Ecole Camondo, à Paris, habillait les mariées de toute obédience. Elle fournit aujourd'hui le Tout-Beyrouth, seul capable de payer jusqu'à 100 000 francs une robe de mariée sur mesure qui peut épuiser 100 mètres de dentelles et de satin, d'organza et de broderies orien*tales, où le rose côtoie le céladon.* Si le temps n'est plus où les dames faisaient exécuter par leur couturière les patrons expédiés de Paris, certains tailleurs de Beyrouth achètent à Lesage des échantillons de broderies et reproduisent une robe Dior – après en avoir gommé les côtés « inquiétants » – pour le quart de son prix public. Plusieurs dizaines d'entre eux vivent de l'industrie du mariage. Signe que Beyrouth l'« américaine » n'est pas *près de renoncer* à ses *arabismes.* Ce qui est la sagesse même...

Jacques Brunel

guide

● **Hôtels** : Vendôme, Aïn Mreisseh, tél. : 01-369-208. Le dernier-né du grand luxe. Riviera, Al Manara, tél. : 01-60-22-73. Pour sa « Silicon Beach ». Bristol : rue *Madame-Curie, tél. : 01-351-401.* Lords, Raoucheh, Bain Militaire, tél. : 01-740-385. Calme et peu onéreux. Portemilio, Kaslik, tél. : 09-933-300. Le luxe climatisé d'un palace ultramoderne *donnant sur la mer.*

● **Restaurants** : Time Out-La Closerie : Achrafieh, rue du Liban, tél. : 01-331-938. Délicieuse maison ancienne restaurée par ses pro*priétaires. Le Rabelais : Achrafieh, montée Akkaoui, tél. :* 01-330-648. Une plausible brasserie parisienne de luxe. Khan El-Mir : Zouk, tél. : 09-213-702. Mijana : Achrafieh, rue Abdelwahab El-Inglizi, tél. : 01-328-082. Le QG du Tout-Beyrouth. Le Cigalon, Jal El-Dib, tél. : 01-897-227. Clientèle de luxe et nourritures simples. Mounir, Broumana, tél. : 04-961-616. Sur les hauteurs fraîches dominant la ville, une guinguette enfouie dans les fleurs. Casino du Liban : Jounieh, tél. : 09-933-222. *Le meilleur restaurant français du Liban,* avec une carte Marc Meneau. City Café, rue Sadat. Tél. : 01-80-22-88. La vitrine des yuppies. Casino du Liban, Jounieh, tél. : 09-933-222.

● **Nuits** : Xanadu, à Kaslik, tél. : 09-910-400. Le luxe à la libanaise. Le Duplex, à Kaslik. Pour teenagers en folie. Blue Note, rue Makhoul, tél. : 01-350 426. L'antre historique du jazz.

● **Location de voitures** : Atlas, tél. : 01-306-252. City Car, rue Husseini, tél. : 01-803-313. Lebanon Taxi, Hamra, tél. : 01-340-717.

● **Boutiques et galeries** : Bijoux Nada Lecavelier, tél. : 01-200-821. L'or sur mesure. Bijoux Nsouli, *Hamra, tél. : 01-350-724. L'opulence* sans nuance. Bijoux Tabbah, Zahrat Insan, tél. : 01-322-085. Comme à Paris. Nina Ricci, Givenchy chez Osiris, Sin El-Fil, tél. : 01-482-361. *Chanel, Hamra, tél. : 01-342-708. Christian Dior, rue de Verdun,* tél. : 01-341-861. Gucci, chez Aïshti, rue de Verdun, tél. : 01-868-343. Papou Lahoud, rue Sursock, Achrafieh, tél. : 01-201-303. Nadine Choucri, tél. : 01-338-677. If, Tabariz, tél. : 01-215-569. Fleurs, Chez Exotica (rue de Verdun, tél. : 01-817-114) et Pera Azzam (Sin El-Fil, tél. : 01-492-654). Centre Les Dunes : rue de Verdun. Centre Verdun 730 : rue de Verdun. Galerie Concorde : rue de Verdun, tél. : 01-73-84-38. ABC, Jal El-Dib : les Galeries Lafayette locales.

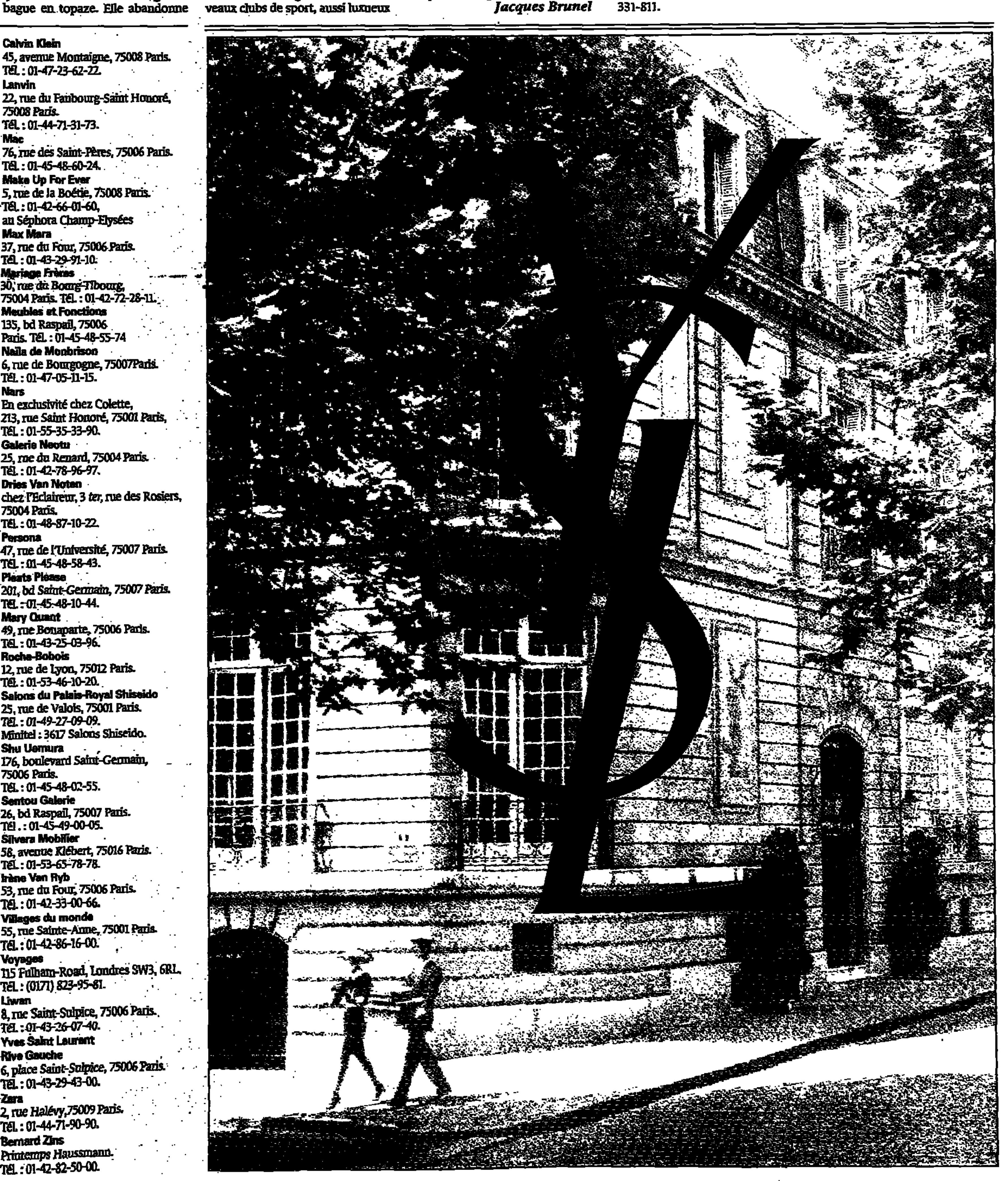
● **Décoration** : Nada Chihab, tél. : 01-32-87-06. L'artisan, Achrafieh. La quintessence de l'artisanat pan-arabe : gallabieh à brocards de Damas, savons d'Alep, habaya (manteau) *bédouine en poil de* chameau.

● **Sur le pouce** : Pâtisserie Cannelle, tél. : 01-202-169. La Cigale, Jal *El-Dib, tél. : 01-897-227.* Lenôtre, Zalka, tél. : 01-887-569.

● **Livres** : Librairie Antoine, Achrafieh, av. Elias-Sarkis, tél. : 01-331-811.

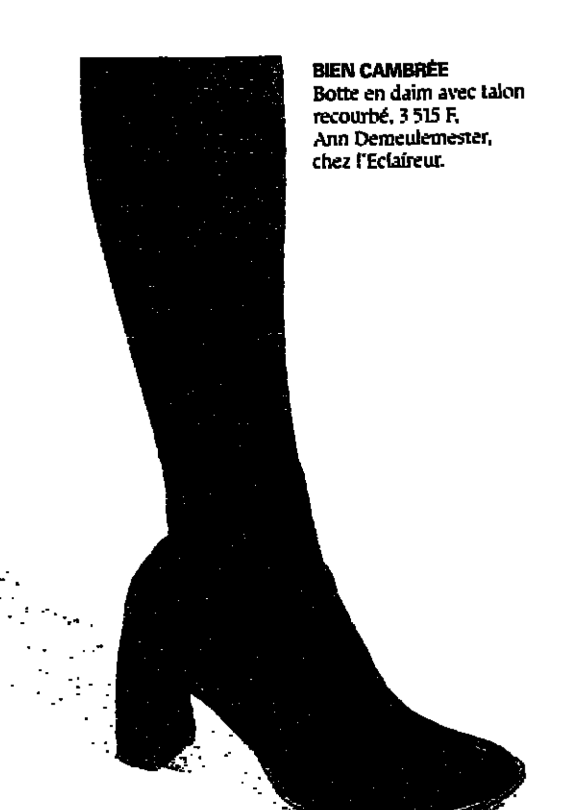
adresses

APC
Tél. : 01-44-39-06-60
ou Minitel 3615 APC.
Serge Louis Alvarez
Rez-de-chaussée du Printemps
Haussmann, 64, bd Haussmann,
75009 Paris.
Arteleno
54 rue de Bourgogne, 75007 Paris.
Tél. : 01-44-18-00-00.
Le Cachemirien
12, rue de l'Echaudé, 75006 Paris.
Tél. : 01-43-29-93-82.
Cassina
165, bd Haussmann, 75008 Paris.
Tél. : 01-45-63-04-17.
Cinna
5, rue du Faubourg-Saint-Antoine,
75011 Paris.
Tél. : 01-43-44-62-14.
**Compagnie française
de l'Orient
et de la Chine**
167, bd Saint Germain, 75006 Paris.
Tél. : 01-45-48-00-18.
Conran Shop
117, rue du Bac, 75007 Paris.
Tél. : 01-42-84-10-01.
Duravit
Points de vente
au *01-43-72-22-22.*
Edifice
27 bis, bd Raspail, 75007 Paris.
Tél. : 01-45-48-53-60.
Egg
36 Kinnerton Street,
Londres, SW1.
Tél. : 00-44-171-235-93-15.
Electrorama
11, bd Saint-Germain,
75005 Paris.
Tél. : 01-40-46-78-10.
Espace Lumière
17, rue des Lombards, 75001 Paris.
Tél. : 01-42-77-47-71.
First Time
27, rue Mazarine, 75006 Paris.
Tél. : 01-43-25-55-00.
Forum Diffusion
55, rue Pierre Demours,
75017 Paris.
Tél. : 01-43-80-62-00.
Galerie Gladys Mougin
30, rue de Lille, 75007 Paris.
Tél. : 01-40-20-08-33.
Gap
102, rue de Rivoli, 75001 Paris.
Tél. : 01-44-88-28-28.
Annie Goutal
16, rue de Bellechasse, 75007 Paris.
Tél. : 01-45-51-36-13.
Johanna Gullichsen
74, rue Cherche-Midi, 75006 Paris.
Tél. : 01-42-22-12-67.
Lee Young Hee
109, rue du Bac, 75007 Paris.
Tél. : 01-42-84-24-84.
Bonnie Tchien Hy
pour La Redoute, numéro vert :
08-02-02-40-24.
Honest
37, rue Marbeuf, 75008 Paris.
Tél. : *01-42-25-87-27.*
Joseph
68, rue Bonaparte, 75006 Paris.
Tél. : 01-46-33-45-75,
et 115 Greenstreet, Soho,
New York.
Knoll
268, bd Saint-Germain,
75007 Paris.
Tél. : 01-44-18-19-99.
Philippe Hurel
20, rue Saint-Nicolas, 75012 Paris.
Tél. : 01-43-45-25-86.
Kean & Lo
89, rue de Seine, 75006 Paris,
01-44-07-05-71.
Calvin Klein
45, avenue Montaigne, 75008 Paris.
Tél. : 01-47-23-62-22.
Lanvin
22, rue du Faubourg-Saint Honoré,
75008 Paris.
Tél. : 01-44-71-31-73.
Mac
76, rue des Saint-Pères, 75006 Paris.
Tél. : 01-45-48-60-24.
Make Up For Ever
5, rue de la Boétie, 75008 Paris.
Tél. : 01-42-66-01-60,
au Séphora Champ-Elysées
Max Mara
37, rue du Four, 75006 Paris.
Tél. : 01-43-29-91-10.
Mariage Frères
30, rue du Bourg-Tibourg,
75004 Paris. Tél. : 01-42-72-28-11.
Meubles et Fonctions
135, bd Raspail, 75006
Paris. Tél. : 01-45-48-55-74
Naïla de Monbrison
6, rue de Bourgogne, 75007Paris.
Tél. : 01-47-05-11-15.
Nars
En exclusivité chez Colette,
213, rue Saint Honoré, *75001* Paris,
Tél. : 01-55-35-33-90.
Galerie Neotu
25, rue du Renard, 75004 Paris.
Tél. : 01-42-78-96-97.
Dries Van Noten
chez l'Eclaireur, 3 *ter*, rue des Rosiers,
75004 Paris.
Tél. : 01-48-87-10-22.
Persona
47, rue de l'Université, 75007 Paris.
Tél. : 01-45-48-58-43.
Pleats Please
201, bd *Saint-Germain, 75007 Paris.*
Tél. : 01-45-48-10-44.
Mary Quant
49, rue Bonaparte, 75006 Paris.
Tél. : 01-43-25-03-96.
Roche-Bobois
12, rue de Lyon, 75012 Paris.
Tél. : 01-53-46-10-20.
Salons du Palais-Royal Shiseido
25, rue de Valois, 75001 Paris.
Tél. : *01-49-27-09-09.*
Minitel : 3617 Salons Shiseido.
Shu Uemura
176, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.
Tél. : 01-45-48-02-55.
Sentou Galerie
26, bd Raspail, 75007 Paris.
Tél. : 01-45-49-00-05.
Silvera Mobilier
58, avenue *Klébert, 75016* Paris.
Tél. : 01-53-65-78-78.
Irène Van Ryb
53, rue du Four, 75006 Paris.
Tél. : 01-42-33-00-66.
Villages du monde
55, rue Sainte-Anne, 75001 Paris.
Tél. : 01-42-86-16-00.
Voyages
115 Fulham-Road, Londres SW3, 6RL.
Tél. : (0171) 823-95-81.
Liwan
8, rue Saint-Sulpice, 75006 Paris.
Tél. : 01-43-26-07-40.
**Yves Saint Laurent
Rive Gauche**
6, place Saint-*Sulpice*, 75006 Paris.
Tél. : 01-43-29-43-00.
Zara
2, rue *Halévy*,75009 Paris.
Tél. : 01-44-71-90-90.
Bernard Zins
Printemps Haussmann.
Tél. : 01-42-82-50-00.





DETAILS



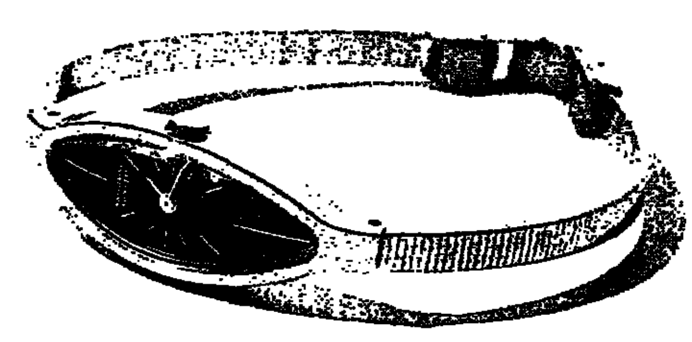
BIEN CAMBRÉE
Botte en daim avec talon recourbé, 3 515 F. Ann Demeulemester, chez l'Eclaireur.

COUPLE FÉTICHE
Mules en cuir glacé, existant en rouge, noir et mordoré, talons 12 cm, 1 950 F. Pochette en crocodile vernis, Gucci.

Photos : Joseph Benita.
Stylisme : Maxime Vibert.

PIERRE CÉLESTE
Bague « Clair de lune » en argent, avec pierre de lune et quatre diamants de 0,12 carat. 4 790 F, Hermès.

A L'HEURE ANGLAISE
Montre-bracelet ultrafine, en métal argenté, 2 800 F, Katherine Hammett chez Colette.



accessoires essentiels

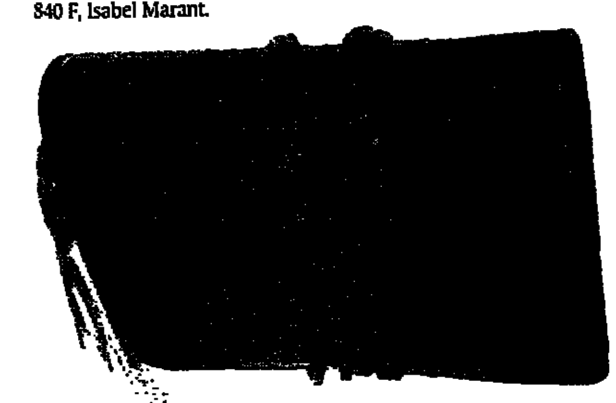


sous le signe des extrêmes, l'accessoire de l'hiver 1997 révèle une *nouvelle* allure. Entre sophistication retrouvée et influence venue du sport, le soir et le jour se confondent. Pochette graphique ou grand cabat de voyage, montre-bijou ou chrono s'imposent, témoins d'une élégance rythmée et sans apprêt. Détail de pointe, la chaussure s'affiche sous toutes ses formes, tour à tour soulier fin ou plate-forme antichoc. Baskets, escarpins fétiches se talonnent, pour le plaisir retrouvé du jeu et de la parure.



UN DIMANCHE AUX PUCES
Sac-bourse en satin imprimé gris anthracite, avec fermoir en métal argenté, 2 600 F, Sonia Rykiel.

RENDEZ-VOUS ENLACÉ
Agenda en cuir marron fermé par des lacets, 840 F, Isabel Marant.



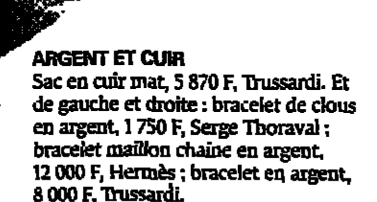




MARCHÉ GRIFFÉ
Cabat « poireaux - pommes de terre » en cuir glacé, 3 495 F, Peggy Huynh Kinh au Printemps. A l'intérieur, baskets « Converse » en poulain et cuir, 2 200 F, Jean-Paul Gaultier.

PLATE-FORME DE BAL
Sandales en daim nouées à l'arrière, 1 140 F, Trussardi. Souliers compensés à brides en soie brochée, 2 350 F, Christian Dior.





DÉJEUNER SHOPPING
Sac « Lucy » en chèvre, existe en trois dimensions, 12 800 F, Hermès. A l'intérieur, derby en cuir glacé à bouts pointus, 1 250 F, Miu Miu. Echarpe en soie rayée, 695 F, Neisma Corsland au Printemps.

ARGENT ET CUIR
Sac en cuir mat, 5 870 F, Trussardi. Et de gauche et droite : bracelet de clous en argent, 1 750 F, Serge Thoraval ; bracelet maillon chaine en argent, 12 000 F, Hermès ; bracelet en argent, 8 000 F, Trussardi.



A TOUTE ALLURE
Gants de conduite en cuir et cachemire, 2 500 F, *Hermès*. Montre-chrono en acier avec bracelet en cuir verni, une nouveauté 1997, 3 990 F, Armani.



BITUME AU NATUREL
Mocassins en poulain, existant en noir ou naturel, 1 990 F, Tod's.

MONTURES DE POINTE
Lunettes d'homme en acier patiné, 1 350 F, Optical Affairs chez Colette.



PLUIE DE COULEUR
Chapeau-cloche en velours écossais, existant en deux couleurs, et parapluie tricolore, 190 F et 490 F, Jean-Paul Gaultier.



TWEED COUTURE
Chapeau d'homme et rose en tweed glacé et brillant, 3 320 F et 660 F, *Guy Laroche*.



PARIS SÉOUL
Sac « Bucket » en toile monogramme, 2 450 F, Vuitton. Casque Mdrd 70, 990 F, Sony. Choisis par Helmut Lang pour son défilé, des baskets sans lacets, marine et noir, Nike.

Adresses

Emporio Armani
25, place Vendôme,
75001 Paris.
Tél. : 01-42-61-02-34

Colette
213, rue Saint-Honoré,
75001 Paris.
Tél. : 01-55-35-33-90.

Ann Demeulemester
chez L'Eclaireur,
3, rue des Rosiers,
75004 Paris.
Tél. : 01-48-87-10-22.

Christian Dior
30, avenue Montaigne,
75008 Paris.
Tél. : 01-40-73-54-44.

Jean-Paul Gaultier
30, rue du Faubourg-Saint-Antoine,
75011 Paris.
Tél. : 01-44-68-84-84.

Gucci
2, *rue du Faubourg-Saint-Honoré*,
75001 Paris.
Tél. : 01-44-94-14-70

Hermès
24, du Faubourg-Saint-Honoré,
75001 Paris.
Tél. : 01-40-17-47-17.

Guy Laroche
29, avenue Montaigne,
75008 Paris.
Tél. : 01-40-69-69-50.

Isabel Marant
chez Cinq, Forum des Halles,
13, Grand-Balcon,
porte Berger,
niveau –1,
75001 Paris.
Tél. : 01-42-21-41-48.

Miu-Miu
10, *rue du Cherche-Midi*,
75006 Paris.
Tél. : 01-45-48-63-33.

Printemps
64, bd Haussman,
75009 Paris.
Tél. : 01-42-82-50-00.

Sonia Rykiel
175, *bd Saint-Germain*,
75006 Paris.
Tél. : 01-49-54-60-60.

Serge Thoraval
chez Shinichiro Arakawa,
1, rue du Plâtre,
75004 Paris.
Tél. : 01-42-78-48-58.

Tod's
52, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75001 Paris.
Tél. : 01-42-66-66-65.

Trussardi
8, place Vendôme,
75001 Paris.
Tél. : 01-55-35-32-50.

Vuitton
54, avenue Montaigne,
75008 Paris.
Tél. : 01-45-62-47-00.

هكذا من الأصل



la vie légère

à changement de millénaire, changement de décor : entre grands volumes et îlots d'intimité, le pliable et l'empilable aèrent la maison-lumière.

Secouons les puces d'Emmaüs, éternuons une dernière fois dans les coussins en fausse fourrure vedettes des Salons parisiens de la décoration et tournons la page en feuilletant le *Dictionnaire des styles décoratifs actuels* (éd. du Chêne), en librairie le 29 octobre, de Dominique Dupuich et Roland Beaufre, qui dresse un parfait bilan des quinze dernières années.

« Il se défait maintenant ce lien au passé typiquement français qui nous piège dans un refus de l'avant-garde », dit Andrée Putman. Et Pierre Staudenmayer, de la galerie Néotu, ajoute : *« Les moins de quarante ans aujourd'hui échappent à l'horizon dix-huitiémiste »*. Moment charnière où dans l'attente de l'« à venir » on ne veut plus s'encombrer et on fait sortir les portes de leurs gonds : *« On décloisonne »*, dit Jean-Louis Baillot, le directeur d'Ikea en France. Si Habitat vante les « pièces à vivre », à la fois cuisines et salons, dans son dernier catalogue, c'est après avoir pris soin de dégager l'espace dans son magasin Madeleine à Paris tout juste rénové. Un esprit très actuel que l'on retrouvera encore plus radical au Pont-Neuf, où l'enseigne s'installe à la fin du mois dans 3 000 mètres carrés aménagés, café compris, par l'architecte [illegible]. Après avoir terminé le bâtiment numérique [illegible] Naço aménage la maison d'un particulier près de Paris. Pour Alain Renk et Marcello Julia, *« les séparations tendent à disparaître au profit des grands volumes avec des îlots d'intimité comme des boîtes dans la boîte. Seules la lumière et la gestuelle comptent. Et aujourd'hui on se « pose » différemment. Les jeunes ne veulent pas de décor mais un lieu utilisable tout de suite et sans fonction trop marquée. »*

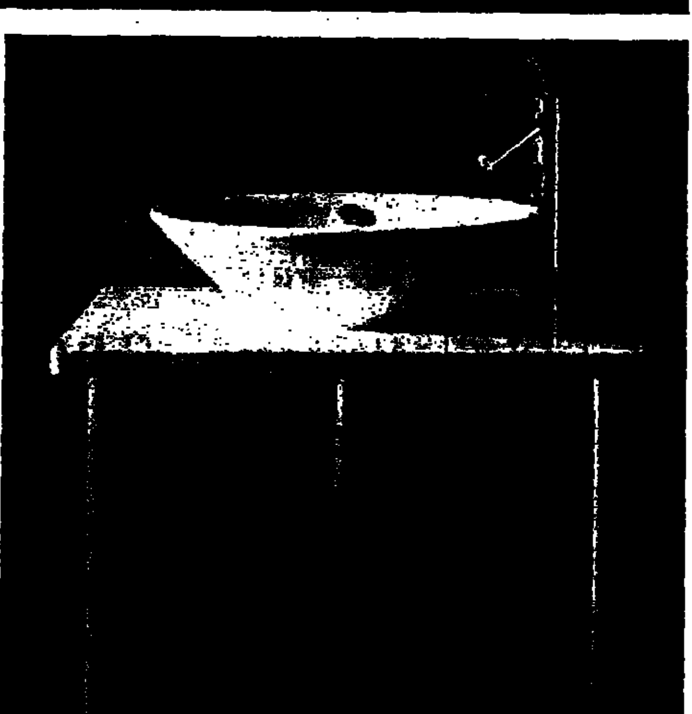
En avril dernier, à Milan, au Salon du meuble, les designers ont lancé le message : le pliable, l'empilable, le transportable sont à l'honneur. Denis Santachiara propose un lit gonflable à ranger dans son pouf, et Vico Magistretti un lit de camp-canapé (les deux chez Campeggi). Philippe Starck un grand lit-sofa carré à roulettes (chez Driade) et Ron Arad un large fauteuil empilable (Marzorati Ronchetti). Fontana Arte a même poussé le jeu plus loin en faisant évoluer ses lampes, fauteuils et étagères sur les planches d'un théâtre. Un living-room devient une scène ouverte où les meubles apparaissent et disparaissent. Les murs ne sont plus matière mais toiles de fond, sobres, unies, lisses. La nouvelle modernité s'affranchit du duo noir et blanc. Elle est plus chaleureuse, plus douce, plus charnelle même. Elle aime les pastels et se délecte d'un blanc laiteux, crémeux même, et d'un chocolat amer. Le retour aux matières s'effectue sur fond de vague africaine et de bois foncés comme le wengé.

Loin des froides mises en scène, le plaisir devient comme une évidence, à travers le goût retrouvé de la cuisine à la maison et du matériel de pro : une cuisinière-gazinière en métal mat et des casseroles de chef. Beau et en couleurs, l'accessoire utilitaire, robot ou balai, s'offre désormais comme un bel objet. Le catalogue AM PM La Redoute était au bord de la rupture de stock de grille-pain bleu électrique la saison dernière, et Geneviève Lethu a augmenté de 300 % son chiffre d'affaires du rayon « quincaillerie » depuis qu'elle l'a revu et corrigé.

A la grande pièce, lieu d'échange et d'ouverture, on opposera l'espace intime, l'endroit où l'on s'occupe de soi, la salle de bains. Et de constater l'engouement pour ce domaine réservé. Frais, avec ses teintes aériennes, léger avec ses meubles mobiles, l'intérieur devient fluide. Et c'est dans cette direction que travaillent les designers, comme l'italien Gaetano Pesce, attentifs à utiliser de nouveaux matériaux. Son stratifié à effet lumineux n'est plus seulement à l'état d'expérimentation puisqu'il intéresse sérieusement les industriels américains.

Fil conducteur de demain, la lumière joue un rôle de plus en plus important. C'est elle qui fait respirer un espace, même si elle le caresse plus qu'elle ne le sculpte. Loin de la source blafarde pure et dure de l'halogène, elle adoucit un lieu par petites touches multiples. Ingo Maurer, ce magicien autrichien de la fée électricité, le sait : présenté à Milan, son dernier lustre « Vo Bist Du Edison » est composé d'une feuille en matière plastique sur laquelle se reflète une ampoule virtuelle. Clin d'œil d'une fin d'époque en route vers l'immatériel.

Aude de la Conté



USUEL
Grande coupe « Facette » en métal argenté martelé, 3 100 F. Hermès.
SENSUEL
Des coupes et des vases en argile chocolat, de 1 450 F à 1 750 F, Modénature.
ESSENTIEL
Une simple vasque sur un plan céramique, Philippe Starck pour Duravit, 15 225 F.
PROFESSIONNEL
Cuisinière tout inox, 90 cm de large 5 feux gaz, 17 690 F, La Samaritaine.
ACTUEL
Le nouveau canapé Dandy d'Antonio Citterio pour B&B itali, trois mesures, tissus alcantara ou cuir, à partir de 15 675 F. Meubles et Fonctions.

espace putman en souplesse

Les années 80 font un retour en douceur dans la mode. Andrée Putman, qui les aura incarnées mieux que personne, fait, cette rentrée, l'actualité tous azimuts : une exposition « A propos du luxe » au Pub Renault des Champs-Elysées (jusqu'à la fin décembre), un livre, traduction française d'un ouvrage anglais sur son travail des années 80-90 (Sophie Tasma Anargyros, Editions Norma) et un portant de vêtements pour le catalogue automne-hiver des 3 Suisses. Voilà le programme de rentrée. Après quelques années, chez Ecart International, c'est maintenant exclusivement sous son nom que la grande dame, à laquelle on doit l'introduction de la vaisselle blanche et les lithographies d'artistes chez Prisunic en 1968 ; l'aménagement du CAPC à Bordeaux (1984) ; l'hôtel Morgans à New-York (1983), officie. Son nouveau bureau d'études devrait loger bientôt au fond d'une impasse verdoyante à l'ombre de l'Observatoire et accueillir, en plus de la quinzaine de collaborateurs, une poignée de jeunes designers en formation. Des projets d'hôtels, des scénographies d'exposition et des licences – des tissus, des céramiques et des verres vont voir bientôt le jour.

Visionnaire, la grande prêtresse rigoriste déclare : *« On porte le deuil du noir. C'est la mort de la rigidité, du coordonné et du guindé. Hier, les femmes suivaient les diktats de la mode et les journaux leur donnaient chaque saison la hauteur des ourlets. Aujourd'hui, elles mettent ce qui leur va et parfois des vêtements qui pendent depuis dix ans dans leur placard. Dans le domaine de la maison, on observe la même tendance. Une maison raconte la vie de ses habitants, qui ont une acceptation réelle de ce qu'ils sont, avec leurs souvenirs de voyage ou leurs piles de livres sur le sol. La maison d'aujourd'hui est plus douce, plus vide. »*

Cette inconditionnelle de l'espace semble revenir à ses partis pris de toujours : jeune fille, elle n'avait pas hésité à vider sa chambre pour ne laisser qu'un lit militaire en fer, un banc de Bertoia et une toile abstraite au mur. *« Il faut des détails qui procurent le bien-être plus que des effets décors. Soigner la lumière par petites touches, mélanger les choses basiques et d'autres extrêmement raffinées, juxtaposer des matières au toucher différents. »*

A. de la C.

le guide du design à Paris

Artelano. Nouvel espace conçu par Didier Gomez dans un esprit sobre mais chaleureux. Une atmosphère à la milanaise avec les meubles de Mourgue, Pillet, Gagnère, Gomez, Peduzzi, Hezan, Zanuzo, la Magic Table du Studio Eoos et quelques objets, vases, assiettes et verres aux lignes épurées.

First Time. Canapés bien taillés de ce fabricant signés Christian Duc, Didier Gomez et Frédéric Mechiche. A découvrir la collection de Paola Navone : grandes tables en noyer et dalles grises et chaises en parchemin tressé.

Silvera Mobilier. Un tout nouveau venu sur la place de Paris qui, entre les canapés et fauteuils chics en provenance de chez DePadova à Milan propose des luminaires gonflables finlandais des lampes de Tom Dixon et des vases signés Olivier Gagnère et Vincent Colin.

Cassina. Des signatures comme Vico Magistretti, Mario Bellini, Philippe Starck et le dernier arrivé Pascal Mourgue avec ses canapés et fauteuils Move.

Galerie Neotu. De Babled à Garouste et Bonetti et Székely, un laboratoire de tendance avec des expositions de jeunes créateurs et des designers consacrés.

Cinna-Roset. Une ligne de vases et d'éclairage vient compléter les collections-maison, de Pelhaitre et Pagnon, Gomez, Mourgue, Desombre, Deo Lindo...

Conran Shop. La nouvelle « Conran Collection » débarque ce mois-ci : simplicité et qualité pour les meubles et objets sur lesquels Sir Conran et son équipe cogitent depuis deux ans.

Forum Diffusion. L'espace est connu des architectes. Il est aussi ouvert au public et propose jusqu'au 15 novembre les derniers produits Cappellini en direct de Milan.

Sentou Galerie. Vaisselle irrégulière des Tsé Tsé et nouvelles créations de Robert Le Héros (4 stylistes textile), qui les exposent du 24 octobre au 22 novembre.

Edifice. Les signatures pointues du design italien : Driade, Kartell, Fontana Arte, Zanotta, Cassina, Cappellini ou Ycami. Et surtout Philippe Starck à qui Sarah Nathan consacre une nouvelle exposition fin novembre.

Galerie Gladys Mougin. Les pièces d'artistes très élitistes signées Dubreuil et Dixon.

Meubles et fonctions. Il y a 40 ans que Pierre Perrigault promeut le mobilier ultra contemporain avec, comme partenaires, les grands industriels européens du design.

Knoll. Pour trouver la « Bertola » qui trône chez Gucci ou la chaise longue de Le Corbusier, en un mot le temple des « avant-gardistes ».

Persona. Cette boutique redessinée par Antonia Astoria en 1985 est uniquement consacrée aux Italiens.

Roche-Bobois. Version sage et confortable du contemporain et des nouveaux meubles malins pour ordinateurs, et puis, cette saison, une réédition des chaises des grands bistrots parisiens.

Electrorama. Les rideaux lumineux proviennent des Etats-Unis, les rails, d'Angleterre. On y trouve tous les grands éditeurs italiens mais aussi des belges raffinés et fantaisistes.

Espace Lumière. Du verre vénitien coloré, du fer battu espagnol, sans oublier les grandes stars : Artemide, Flos, Arteluce, Lumen Center, Luxo, Erco.

A. de la C.

(Voir les adresses page XL)

هكذا من الأصل

(Publicité)